ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

XVIII

ESCARGOTIÈRE — FIGUIG

EDISUD

ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

GABRIEL CAMPS
professeur émérite à l'Université de Provence
L.A.P.M.O., Aix-en-Provence

CONSEILLERS SCIENTIFIQUES

G. CAMPS (Protohistoire et Histoire)
H. CAMPS-FABRER (Préhistoire et Technologie)
S. CHAKER (Linguistique)
J. DESANGES (Histoire ancienne)
O. DUTOUR (Anthropobiologie)
M. GAST (Anthropologie)

COMITÉ DE RÉDACTION

M. ARKOUN (Islam)
E. BERNUS (Touaregs)
D. CHAMPAULT (Ethnologie)
R. CHENORKIAN (Préhistoire)
H. CLAUDOT-HAWAD (Touaregs)
M. FANTAR (Punique)
E. GELLNER (Sociétés marocaines)
J.-M. LASSERE (Sociétés antiques)
J. LECLANT (Égypte)
T. LEWICKI (Moyen Âge)
K.G. PRASSE (Linguistique)
L. SERRA (Linguistique)
G. SOUVILLE (Préhistoire)
P. TROUSSET (Antiquité romaine)
M.-J. VIGUERA-MOLINS (Al Andalus)

UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES PRÉ- ET PROTOHISTORIQUES
UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES ET ETHNOLOGIQUES
LABORATOIRE D'ANTHROPOLOGIE ET DE PRÉHISTOIRE DES PAYS DE LA MÉDITERRANÉE OCCIDENTALE
INSTITUT DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES SUR LE MONDE ARABE ET MUSULMAN

ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

XVIII
Escargotières - Figuig

ÉDISUD
La Calade, 13090 Aix-en-Provence, France

ISBN 2-85744-201-7 et 2-85744-948-8

La loi du 11 mars 1957 n'autorisant, aux termes des alinéas 2 et 3 de l'article 41, d'une part, « que les copies ou reproductions strictement réservées à l'usage du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale, ou partielle, faite sans le consentement de ses auteurs ou de ses ayants-droit ou ayants-cause, est illicite » (alinéa 1er de l'article 40). Cette représentation ou reproduction par quelque procédé que ce soit contituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal.

© Edisud, 1997

Secrétariat : Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des pays de la Méditerranée occidentale, Maison de la Méditerranée, 5 bd Pasteur, 13100 Aix-en-Provence.

E39. ESCARGOTIÈRES

Le mot « escargotières », ainsi que l'a montré L. Balout, à la suite de Littré, désigne originellement un lieu où on élève des escargots. Dans cet élevage on use, parfois, de la cendre pour limiter le déplacement des escargots. Il n'est pas impossible que celui, qui le premier, appliqua ce nom aux gisements capsiens ait réellement pensé que ces milieux très cendreux aient été réservés à l'élevage des gastéropodes terrestres. Le responsable de cette curieuse appellation, apparue vers 1905, semble bien avoir été le gendarme Latapie, l'un des pionniers de la Préhistoire maghrébine.

Les escargotières ne se distinguent des amas coquilliers littoraux, appelés encore à tort Kjökkenmodding, que par la nature des coquilles de mollusques qui entrent dans leur composition : ce sont exclusivement des gastéropodes terrestres. La fragilité de ces coquilles explique la fréquence des lits ou lentilles de terres mêlées de menus fragments de coquilles brisées par le piétinement qui apparaissent dans la masse des gisements capsiens. Les coquilles, qu'elles soient entières ou brisées, ne constituent pas cependant la totalité des matériaux de l'escargotière, elles ne constituent même pas la part la plus importante bien qu'elles soient les plus apparentes et attirent de ce fait l'attention.

La masse principale de l'escargotière reste la terre plus ou moins riche en cendres. Au cours des prospections ce sont ces cendres qui dans les vastes espaces du Sud tunisien et dans la partie méridionale de l'Algérie orientale permettent de reconnaître à distance les escargotières. Leur existence est signalée par de larges chapes grises qui dévalent le long des versants ocres complètement dépourvus de végétation. L'épaisseur de certaines escargotières est suffisante pour cacher les strates calcaires dont l'horizontalité est une caractéristique du paysage de ces régions. Lorsqu'on s'approche de tels gisements, la composition des escargotières apparaît plus clairement ; aux terres cendreuses peu consolidées qui libèrent des

Escargotière vue de loin, dont les couches de cendres recouvrent les strates calcaires dans les Némemcha. Photo G. Camps

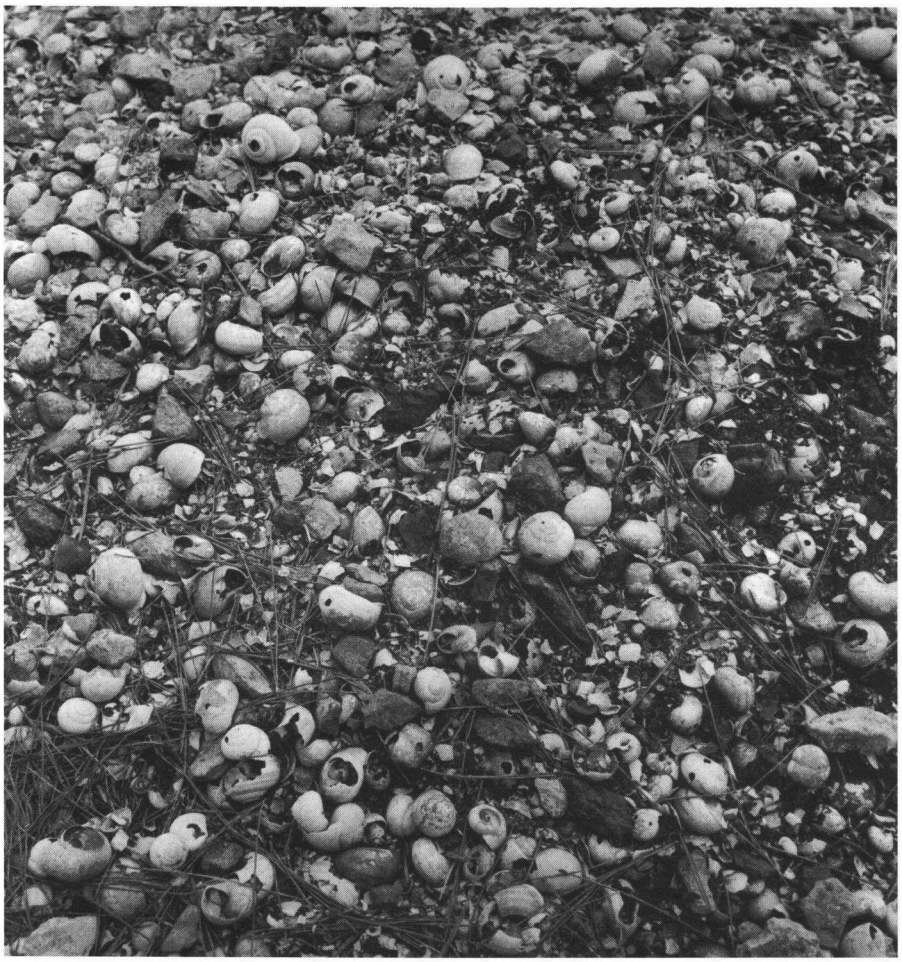

Surface d'une escargotière. Photo M. Bovis

milliers de coquilles d'escargots s'ajoutent des pierres anguleuses apportées par l'homme, qui ont presque toutes subi l'action du feu. La masse des pierres calcinées paraît d'autant plus importante que la déflation ou l'érosion ont fait disparaître les particules fines de la partie supérieure du gisement et libéré les coquilles qui roulent vers la périphérie de l'escargotière. Seuls restent sur place les silex taillés et les pierres chauffées qui forment une chape protectrice.

Ce phénomène ne se reproduit pas identiquement partout. Dans les régions proches du Tell, dans la plaine de Sétif, si riche en petits gisements capsiens, la chape n'a généralement pas eu le temps de se constituer et dans les parties cultivées les labours ameublissent la surface, pulvérisent les coquilles, dispersent les pierres. Dans ces régions céréalières, les escargotière capsiennes sont donc moins visibles.

Les gisements capsiens n'ont pas tous la même composition et ceci n'a pas été suffisamment signalé. Ce qui varie considérablement c'est précisément l'un des éléments qui paraît essentiel puisqu'il a donné son nom aux escargotières. E.-G. Gobert a montré que les coquilles d'escargots paraissaient extrêmement nombreuses parce que les gisements dans l'état actuel ne sont que des résidus minéraux de tas de refus dans lesquels les éléments végétaux occupaient le plus gros

Coupe d'une escargotière à Henchir Hamida. Photo G. Camps

volume. Il n'empêche que dans ces tas de refus, maintenant réduits à leur seuls éléments minéraux, les coquilles sont tantôt extrêmement abondantes, particulièrement dans les escargotières septentrionales (région de Constantine et de Sétif), tantôt plus modestement représentées (Némencha, région de Gafsa), tantôt rares (région de Tiaret), tantôt presque totalement absentes (Ouled Djellal, région de Djelfa). La présence de cendres, toujours abondantes, demeure le caractère le plus constant de ces gisements auxquels les Tunisiens donnent volontiers le nom de *« rammadiya »*, mot que l'on peut traduire par *« cendrière »*.

Une escargotière n'est pas un gisement stratifié comme le sont les couches archéologiques des habitats paléolithiques voire ibéromaurusiens. Dans ces tas de refus, de couleur uniforme, les Capsiens enterraient leurs morts, abandonnaient leurs outils, leurs rares objets de parure ; ils y édifiaient de légères cabanes qui n'ont laissé aucune trace, le sol étant trop meuble pour garder d'une manière durable l'empreinte de piquets. Seuls quelques lits de coquilles broyées ou, au contraire, parfaitement conservées, créent une certaine alternance dans la masse du gisement. Mais si ces variations peuvent permettre certaines observations de portée limitée, elles ne peuvent en aucun cas constituer des repères stratigraphiques. Ce ne sont d'ailleurs que des amas lenticulaires et jamais de vrais lits continus.

Les habitats capsiens, qui ont la plupart l'aspect d'escargotières, sont extrêmement nombreux particulièrement en Algérie orientale. La région de Tébessa et son prolongement occidental des Némencha, celle des petits chotts particulièrement dans le quadrilatère Aïn Beida – Kenchela – Batna – Aïn M'Lila et la région comprise entre Sétif et Constantine paraissent les plus riches en gisement capsiens, peut-être parce qu'elles furent mieux explorées que d'autres. Cette densité extrêmement forte pour une civilisation préhistorique demeure d'autant moins explicable qu'il s'agit d'implantations sédentaires et que la plupart des escargotières ont connu une longue durée d'occupation, même si apparemment l'industrie lithique (qui n'est qu'une faible partie de l'équipement des hommes capsiens) évolue peu. Sans vouloir donner une valeur chronologique constante à ces observations, nous

savons, grâce aux fouilles de Medjez II, qu'une escargotière de plus de 3 m d'épaisseur a été occupée pendant plus de 2 millénaires et demi. Or les escargotières épaisses de plusieurs mètres ne sont pas rares. On peut admettre sans difficulté que toute escargotière constituant un léger relief dans une plaine ou sur un versant représente un habitat permanent de la durée d'un millénaire au moins.

Ces sites, d'occupation constante liée à une vie sédentaire d'une partie au moins de la population, ont une étendue variable qui n'est pas nécessairement en rapport avec l'importance du groupe. L'habitat peut avoir glissé lentement au cours des siècles. Ces déplacements latéraux finissent par occuper une surface considérable, c'est le cas de celui de Rabah qui a un diamètre de 80 m dans lequel D. Grébénart a reconnu 5 phases couvrant la totalité du VI[e] millénaire.

Les auteurs ont donné parfois les dimensions apparentes des gisements capsiens, mais les chiffres sont sujets à caution et les contradictions sont fréquentes : ainsi d'après G. Mercier l'escargotière de Mechta el-Arbi, de forme elliptique, aurait une longueur de 90 m pour une largeur maximum de 50 m, mais A. Pond, après les fouilles estime à 125 m la longueur du gisement et 75 à 80 m sa largeur. M. Reygasse donne 15 m de longueur au dépôt restant du gisement de Bir Zarif el Ouar mais, quelques années plus tard, Vaufrey lui trouve une longueur de 50 m !

Il a semblé utile de donner dans le tableau suivant les dimensions connues de quelques escargotières parmi celles qui sont les plus souvent citées.

Nous ne retiendrons que les habitats de plein air isolés et non ceux, plus fréquents, situés le long d'une corniche ou en avant d'un abri : les escargotières établies sur des versants, sur des mamelons ou dans la plaine ont une forme grossièrement circulaire et plus fréquemment elliptiques.

TUNISIE	Long. max	Larg. max	Épaisseur
Bou Haya	40 m	25 m	1,30 m
RÉGION DE TÉBESSA			
Aïn Dokkara	50 m	25 m	1,10 m
Km 3,200	150 m		2 m
Aïn Rhilane	100 m	70m	2,50 m
Bekkaria	35 m	25 m	
Bir Zarif el Ouar	50 m	?	
R'Fana	50 m	25 m	1 m
Khanguet el Mouhaad	95 m	35 m	5 m
Kh. el Khorza	D : 40 m		
Aïn Khanga	D : 30 m		
RÉGION CENTRALE ET SÉTIFIENNE			
Site 51	D : 95 m		2,10 m
Oued Medfoum	D : 100 m		3 m
Aïn M'lila	90 m	80 m	
Bir Laskeria	70 m	35 m	
Mechta el-Arbi	125 m	75 m	
Medjez II	100 m	40 m	3,65 m

Ces données n'ont qu'une valeur indicative car l'étalement des gisements par le jeu de l'érosion modifie parfois considérablement la forme et les dimensions des escargotières. Il faut surtout préciser que les dimensions ainsi calculées s'appliquent le plus souvent aux sites les plus importants et risquent donc de donner une vision assez fausse de l'ensemble des gisements capsiens.

La prospection très minutieuse de D. Grébénart dans la région située au sud de Chéria jusqu'aux Némencha fait connaître les dimensions approximatives de près

de 200 escargotières, sur 233 gisements reconnus. Nous avons, grâce à cet apport important à nos connaissances du Capsien, pu établir la répartition suivante :

Gisements dont le diamètre est de	10 à 15 m	: 22
" "	20 à 25 m	: 54
" "	30 à 40 m	: 23
" "	50 à 60 m	: 18
" "	plus de 80 m	: 1
Gisements dont la longueur est de	10 à 15 m	: 3
" "	20 à 25 m	: 35
" "	30 à 40 m	: 20
" "	50 m	: 5
" "	plus de 50 m	: 9

Ainsi près de 50 % des escargotières des Nemencha ont moins de 30 m de diamètre ou de longueur. Ce sont donc des habitats de groupes peu nombreux ; du même coup s'explique, en partie, leur très grand nombre. Mais sur 100 escargotières des Némencha dont on connaît approximativement l'épaisseur, 58 ont plus d'un mètre d'épaisseur. Or l'occupation d'El Outed, dont l'épaisseur était de 1,10 m au centre, a duré plus d'un millénaire et demi. Nous en arrivons donc à la conclusion que ces gisements capsiens, même ceux d'une faible dimension, furent occupés pendant plusieurs siècles, ce qui confirme le caractère sédentaire des occupants.

Les Capsiens n'étaient pas de grands chasseurs nomades poursuivant les hardes d'antilopes bubales ou les petits chevaux zébrés sur de très vastes étendues. L. Balout a insisté sur la distribution géographique des escargotières. Le toponymie même souligne les sites d'élection : les mots *aïn* (source), *bir* (puits), *khanguet* (étranglement), *foum* (passage) ou *fedj* (couloir) entrent le plus fréquemment dans la composition des noms donnés à ces gisements. Les Capsiens choisissaient donc pour élever leur huttes un lieu proche d'un point d'eau ou les abords d'un col. En fait, ce choix n'est pas toujours très net ; n'oublions pas que les escargotières n'ont pas toutes reçu un nom. Dans la région de Chéria, comme dans celle d'Aïn Beïda, il fut même nécessaire de leur donner des numéros d'identification. Il ne faut pas faire d'une situation caractéristique une règle absolue : on trouve des escargotières dans toutes les situations topographiques possibles.

Les Capsiens n'ont pas délibérément fui les fonds de plaine et les cuvettes ; ainsi à Chéria une escargotière située à 25 m à peine d'un marais qu'elle dominait de 0,75 m à 1 m fut dispersée par les inondations de mars 1948.

Dans la région de Sétif et jusqu'au voisinage des monts du Hodna, les escargotières parsèment la plaine ; il en est de même dans la région d'Aïn Beïda. La proximité d'un point d'eau actuel n'est pas non plus une règle constante bien qu'elle soit très fréquemment suivie. Dans les Némencha, des versants totalement dépourvus de source portent de très nombreuses cendrières. Le gisement d'El Mekta qui a servi à définir le Capsien est éloigné de plusieurs kilomètres de tout point d'eau.

Le souci d'avoir des vues étendues sur le pays d'alentour guide la plus souvent le choix des Capsiens : les hauts de versant dans les pays montagneux, les mamelons dans les plaines sont plus que tous autres les lieux d'élection. Il ne semble pas cependant que ce soit des soucis de défense qui aient fait choisir ces emplacements : on n'est même pas sûr que ce soit, comme l'ont suggéré de nombreux auteurs, pour surveiller les animaux de chasse. La chasse ne se fait pas dans les environs immédiats des habitations et la surveillance du gibier peut se faire ailleurs que dans le village.

Ce choix des hauteurs ou mieux de l'endroit caractéristique est le plus souvent un besoin inné qui régit l'habitat des populations primitives ou moins primitives. Il

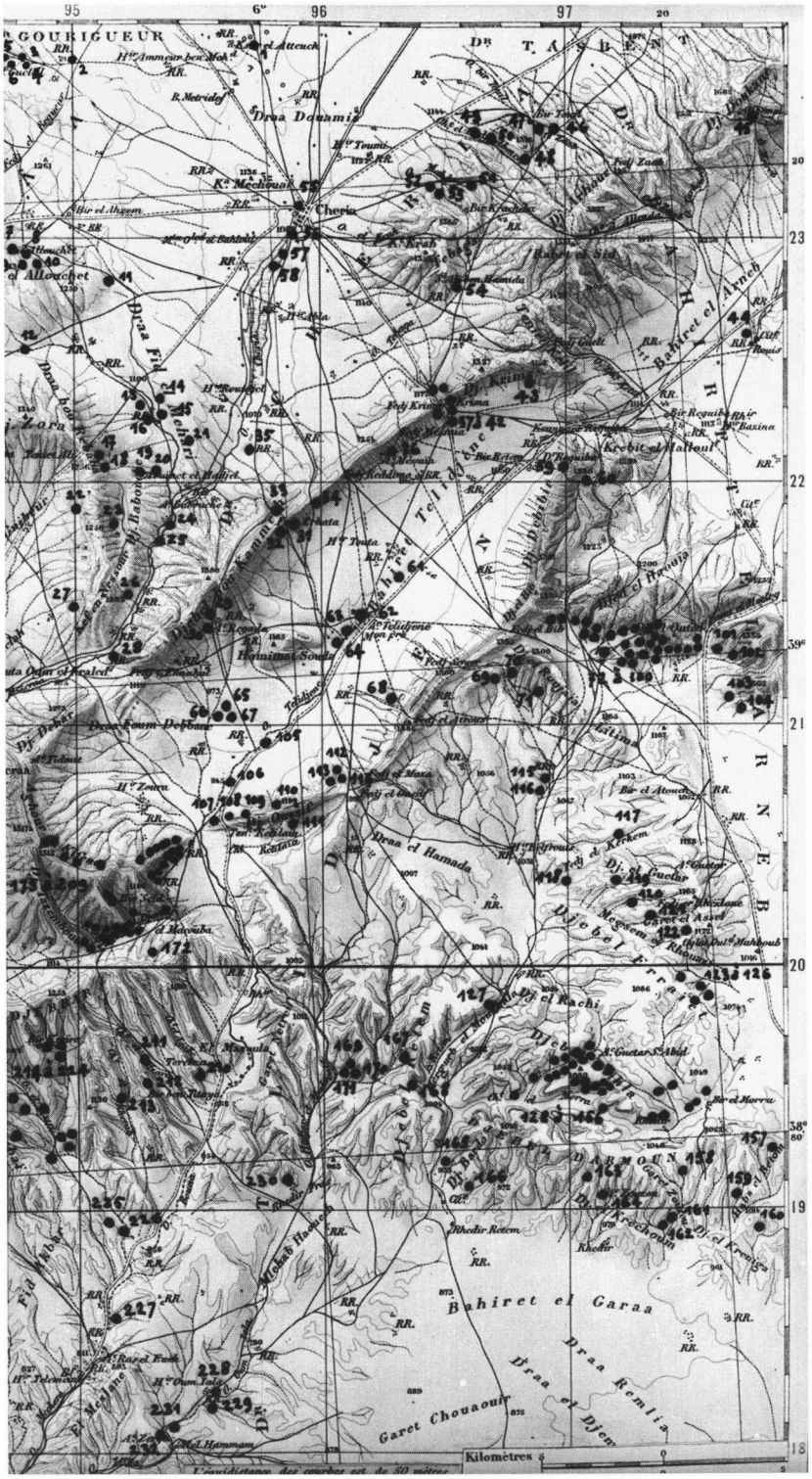

Les escargotières de la région de Chéria (Némencha). Prospection de D. Grébénart

n'obéit pas nécessairement à des obligations matérielles : celles-ci changent avec les genres de vie au cours des siècles, or ces emplacements « *privilégiés* » demeurent souvent des points de fixation de l'habitat. Peut-être le désir de *voir* son territoire est-il la première manifestation du sens de la propriété ?

Quelle que soit leur situation topographique, qu'ils coiffent un mamelon ou soient accrochés à un versant, les gisements capsiens n'ont jusqu'à ce jour révélé aucune structure visible d'habitat. Il est vrai que les fouilles furent conduites toujours en tranchées et jamais par larges décapages horizontaux. Mais nous sommes sûrs que les Capsiens ne construisaient pas de cabanes en pierres, leurs foyers même étaient généralement mal délimités par quelques pierres plus grosses, rarement agencées (site 12). La masse parfois considérable de pierres calcinées qui forment la chape des escargotières n'a jamais servi à élever des murs.

Tout indique que la demeure capsienne n'était qu'un fragile abri, simple hutte ou paravent fait de branchages ou de roseaux entrelacés. Il n'est pas impossible que les peaux d'antilopes aient été utilisées comme velum, mais elles devaient servir de préférence à fabriquer des outres et des sacs. Les gravures rupestres que l'on s'accorde à dater du Néolithique de tradition capsienne montrent des hommes vêtus de pagnes et parfois de tuniques en cuir : il est tout à fait vraisemblable que leurs ancêtres capsiens utilisaient également les peaux à la préparation de tels vêtements.

Un seul document, d'interprétation difficile, révèle peut-être l'aspect de ces abris capsiens. C'est un galet gravé trouvé par nous à la surface de l'escargotière très démantelée de l'Oued Safla (Sétif). La gravure représente un axe vertical central soutenu à gauche par un trait oblique le réunissant à une ligne horizontale qui semble figurer le sol, autour de l'axe central et au-dessus se développent trois demi-cercles parallèles au bord du galet. Ce tectiforme suggéré par la forme générale du galet donne peut-être l'image d'une hutte légère qui ne serait guère différente des abris des Boshimans.

Les auteurs ont souvent insisté sur la très grande quantité de cendres contenues dans les dépôts archéologiques capsiens. Il est vrai que les fouilles d'une escargotière laissent souvent un souvenir désagréable et pour peu que le vent se lève ou change brusquement de direction, le tamisage transforme la malheureux fouilleur en charbonnier. On comprend que le mot « *ramad* » (cendre) entre souvent dans la toponymie des escargotières. Il ne faudrait pas cependant exagérer l'importance des cendres et par conséquent celle des foyers.

Dans les régions méridionales et dans la zone propre du Capsien typique où les conditions climatiques étaient à peine plus favorables qu'aujourd'hui, les hommes capsiens ne disposaient pas de très grosses quantités de bois pour alimenter leurs feux et ils contribuèrent largement à la déforestation de ces pays déjà peu boisés, aussi brûlaient-ils surtout des broussailles et des touffes de graminées. La nécessité de retenir ces pailles enflammées explique le grand nombre de pierres calcinées que renferment les escargotières. Ces pierres avaient en outre l'avantage de rayonner pendant la nuit la chaleur accumulée dans les foyers. Nous savons aussi qu'elles pouvaient servir à la cuisson ou au chauffage des aliments liquides.

Les escargorières renferment souvent des restes humains. Dans certains cas (Bekkaria, Mechta el-Arbi, Medjez II), le nombre d'individus reconnus en cours de fouilles justifierait l'usage du mot nécropole pour désigner ces gisements. La pratique de l'inhumation dans l'habitat même explique cette fréquence.

Il n'y a pas de pratique funéraire originale ni de règle appliquée universellement dans les inhumations faites dans les escargotières capsiennes.

Dans un même gisement, comme celui de Medjez II, on trouve aussi bien la désarticulation dans une position forcée (H4), le décubitus latéral fléchi (H3, E1, E2, E4), le décubitus dorsal allongé (H1, H2, E3, E7). A en juger par les situations stratigraphiques des sujets H4 à Medjez II, H1 de Medjez I, des squelettes d'Aïn

Inhumation dans une escargorière à Medjez II (Région de Sétif). Photo H. Camps-Fabrer

Dokkora et de Dakhlat es-Saâdane, il semble que la position contractée ou fortement fléchie ait été surtout donnée aux époques anciennes puisque ces squelettes gisaient sous les escargotières ou dans les couches profondes. La position donnée aux membres antérieurs est également très variable : tantôt l'une des mains est passée sous la face ou ramenée vers la bouche, tantôt les bras sont ramenés sur la poitrine ou allongés le long du corps. L'orientation est aussi diverse que les positions données aux cadavres. La pratique de décarnisation et l'inhumation secondaire formellement reconnaissables dans l'Ibéromaurusien de Columnata sont peu fréquentes dans le Capsien (km 3,200). Cependant les Capsiens n'hésitaient pas à creuser de véritables fosses dans des alluvions consolidées comme à Medjez I. A Dakhlat es-Saâdane, après avoir déposé un corps décapité dans une légère dépression du sol, les hommes capsiens le recouvrirent de terres rapportées et d'un lit formé d'une quinzaine de pierres. L'absence de stèles, de tumulus ou de tout autre repère dans les escargotières permet de penser que les hommes capsiens étaient enterrés sous leurs huttes de branchages.

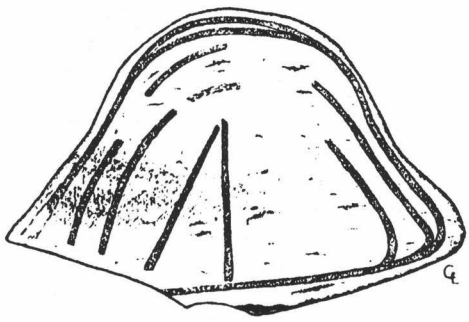

Galet gravé de l'oued Safla (région de Sétif)
Dessin E. Camps

Plus systématique est le dépôt d'offrandes funéraires et en premier lieu d'une provision d'ocre, généralement au voisinage de la tête. A Medjez II, H. Camps-Fabrer a pu noter que la tête et le visage d'un enfant (E7) avait été recouvert d'ocre, fard, poudre ou peinture on ne sait, mais c'est bien le cadavre et non les os décharnés qui avaient reçu cette parure colorée dont l'usage est quasi-universel.

Des ossements teintés d'ocre, provenant certainement d'un squelette dispersé accidentellement, furent recueillis par A. Debruge puis par R. Vaufrey dans l'escargotière du km 3,200 à Tébessa.

Il existe toutefois des os humains, particulièrement des pièces crâniennes qui furent enduites d'ocre après décharnement ; mais il ne s'agit plus dans ce cas de parure funéraire. Ces pièces ont en effet subi des modifications : la mandibule de Columnata dont les branches montantes avaient été sciées et polies a été ensuite frottée d'ocre ; il en est de même pour le crâne scié et transformé en masque-trophée de Faïd Souar II. A la surface de l'escargotière d'Aïn Boucherit, fut découverte une branche montante de mandibule isolée entièrement teintée d'ocre sur les deux faces et au sommet du condyle : dans ce cas aussi l'ocre avait été appliquée après décharnement.

D'autres fois, l'ocre rouge était déposée en couche plus ou moins continue au-dessus du corps déjà inhumé (enfant E6 de Medjez II). A l'Aïn Kéda, à Dakhlat es-Saâdane et à Bekkaria (vraisemblablement au Néolithique) des dépôts d'ocre sous forme de blocs bruts, de crayons calibrés ou de fard préparé après grillage, ont été signalés dans les sépultures. Dans les deux gisements de Medjez un tel emploi de l'ocre fut systématique. On peut, dans ce cas, parler d'un véritable rite funéraire.

BIBLIOGRAPHIE

Voir Capsien, *EB.* XII, C 20.

G. CAMPS

E40. ESCLAVE (voir Akli)

E41. ESCULAPE africain

Implantation du culte

Comme celui des *Cereres*, d'Hercule ou de *Genii* municipaux, le culte d'Esculape a joui d'une faveur particulière en Afrique. Le culte guérisseur n'y a pourtant pas rencontré un succès égal partout : l'implantation a été inégale non seulement d'une province à une autre, mais aussi à l'intérieur d'une même province, en relation avec des circonstances locales, tant géographiques que sociales. Un regard jeté sur la carte du culte permet de constater que les traces laissées par les témoignages de dévotion à l'adresse d'Esculape et d'Hygie, sa fille, diminuent vers l'ouest, constituant trois groupes nettement individualisés : les vieilles cités berbéro-puniques, les agglomérations établies sur les voies de pénétration de la romanisation et les stations thermales, certains lieux appartenant à deux ou trois groupes à la fois. En Proconsulaire, Esculape apparaît plutôt seul ou avec *Caelestis*, Hygie étant rarement mentionnée. A l'exception du camp de *Gholaïa*, sur le *limes* de Tripolitaine, le culte y revêt un aspect civil. Au contraire, la Numidie est la province du culte commun d'Esculape et Hygie. Les deux divinités y ont bénéficié d'un culte franchement militaire dans les camps et les villes de garnison, thérapeutique dans les thermes. En Maurétanie Césarienne, en dehors de la capitale, la présence des dieux guérisseurs reste insignifiante et souvent hypothétique, les auxiliaires ne paraissant pas avoir partagé la ferveur de leurs collèges de la *Illa Augusta* pour Esculape et Hygie. En Tingitane, les deux sculptures de *Banasa* et *Volubilis* ne peuvent contredire l'impression que le culte a rencontré peu de succès dans la région. Un parallèle entre la diffusion géographique du culte d'Esculape et celle du culte de Saturne souligne le caractère élitiste du premier. En effet, l'implantation inégale du culte du maître du panthéon africain dépend, selon M. Le Glay, à la fois

d'une situation socio-économique caractérisée par les formes de vie sédentaires des agriculteurs-éleveurs et de l'influence gréco-romaine, la densité des sanctuaires variant donc en fonction de celle de la population rurale et en proportion inverse du degré de romanisation ; à l'opposé, l'implantation du culte d'Esculape est en étroite relation avec la densité de la population urbanisée et le degré de romanisation.

A l'inégale implantation géographique du culte, s'ajoutent des disparités sociales significatives. Les fidèles d'Esculape et d'Hygie, en Afrique, forment quatre grands groupes dont le plus important est celui des fonctionnaires, des militaires, des agents divers de l'administration impériale ; cette catégorie, dominée par les gouvernements et les militaires, donne un cachet officiel et élitiste au culte en Numidie militaire et en Césarienne, l'armée, la III^{e} légion en particulier, se révélant un vecteur essentiel de diffusion du culte guérisseur dans la région. Le deuxième groupe est celui de la bourgeoisie municipale et provinciale (magistrats, prêtres des cités, patrons). En dehors des flamines, la part prise par ces notables municipaux dans le culte guérisseur apparaît aussi modeste que celle des villes. Les prêtres constituent une catégorie dont le petit nombre nous paraît imputable à la seule indigence documentaire. Encore plus modeste est le groupe des esclaves et des affranchis venus de Grèce et d'Orient ; contrairement à ce qui se passe dans d'autres régions de l'empire, cette catégorie de fidèles ne paraît avoir joué aucun rôle dans l'implantation du culte en Afrique. L'absence d'une catégorie traditionnellement respective au message du dieu d'Epidaure – les petites gens – ne manquent pas de surprendre. Alors qu'on présente souvent le culte d'Esculape comme celui des masses et non celui de l'élite, des couches inférieures plutôt que des classes supérieures, des gens incultes et non des personnes cultivées, la documentation africaine, compte tenu de son caractère limité, prouve exactement l'inverse : en Afrique, les petites gens ne font pas partie des adeptes d'Esculape. Ce dernier fait donc partie de ces divinités auxquelles fonctionnaires et soldats adressaient leurs hommages, mais qui ne sont pas, en règle générale, devenues populaires dans les provinces qu'administraient ces fonctionnaires et où ces soldats tenaient garnison. N'est-il pas naturel, alors, de penser que l'immense majorité silencieuse a boudé le dieu guérisseur gréco-romain parce qu'elle réservait sa dévotion à d'autres divinités de la santé ?

Un dieu à plusieurs facettes

La nature des témoignages du culte comme leur répartition font apparaître Esculape sous divers aspects.

Le dieu gréco-romain

Fils d'Apollon et d'une mortelle, Coronis, *Asklépios* a d'abord été vénéré en tant que héros. En tant que dieu, il n'a été reçu par tous les Grecs que relativement tard puisque la plus ancien document est une inscription athénienne commémorant l'arrivée de dieu à Athènes en 420 av. J.-C. C'est à partir d'Epidaure et à une date relativement tardive qu'Asklépios a commencé à conquérir la Grèce. L'époque hellénistique est celle de la reconnaissance universelle du dieu et de l'édification de temples dans toutes les grandes cités, mais son admission à Rome, en 291 av. J.-C. constitue le point de départ de l'ascendance du culte en Occident. La popularité du dieu guérisseur dans l'armée a fortement contribué à l'expansion de son culte, puisque les soldats l'ont emmené dans toutes les régions dominées par Rome, jusqu'aux extrémités du monde habité. En Afrique, les témoignages du culte rendu à Esculape et à Hygie se concentrent dans les vieilles cités berbéro-puniques, les agglomérations établies sur les voies de pénétration de la romanisation et les stations thermales.

a) Les vieux centres pré-romains

En Proconsulaire, le culte gréco-romain est attesté à Carthage, Dj. Bou Kornein, Gammarth, Utique, *Curubis*, Asadi, *Hadrumetum, Thysdrus, Gigthis, Oea, Lepcis Magna,* Hr Berjeb, Hr Chett, *Thuburbo Maius, Thignica,* Hr Bir el Afu, *Thugga, Vchi Maius, Vazi Sarra, Mactar, Althiburos, Hippo Regius, Madauros, Thubursicu Numidarum, Calama* et *Theveste.*

En Numidie, le culte a laissé des traces peut-être à *Cirta*, si la statue qu'abrite le musée, mais dont on ne connaît pas le lieu de provenance, représente bien Esculape.

En Maurétanie Césarienne, *Caesarea* a réservé un culte officiel à la divinité.

En Tingitane, enfin, *Volubilis* ne doit sa présence sur la carte du culte qu'à une statuette qui peut représenter aussi bien Esculape jeune qu'Apollon.

b) Les voies de pénétration

Outre les villes anciennes déjà mentionnées, qui sont également situées sur des voies de communication, de nombreux autres lieux de culte suivent les axes de pénétration de la romanisation. C'est, en Proconsulaire, *Maxula* et *Gholaïa*; en Numidie, *Rusicade, Sila, Cuicul, Mascula, Thamugadi, Lambaesis, Lambiridi, Zaraï,* El Gahra et *Castellum Dimmidi*; en Césarienne, *Auzia, Rapidum*; en Tingitane, *Banasa.*

c) Les stations thermales

C'est encore le dieu gréco-romain et sa fille que nous retrouvons comme protecteurs de diverses stations thermales de Proconsulaire et de Numidie. Dans la première, *Aquae Persianae,* Dj. Oust, Hammam Djedid, Hammam Zriba et *Aquae Aptuccensium* ont livré dédicaces ou statues attestant leur présence. En Numidie, le couple guérisseur n'apparaît qu'à *Aquae Flauianae.*

Bien que le dieu de la médecine honoré dans ces trois catégories de lieux de culte l'ait été sous son aspect importé, son culte y présente des différences, non seulement d'une province à une autre mais également à l'intérieur d'une même province. A Carthage, à *Lepcis Magna, Thubursicu Numidarum* ou Lambèse, par exemple, vénéré seul ou avec Hygie, Esculape a su rester fidèle à ses origines gréco-romaines. La découverte à Gammarth d'un autel dédié *Aesculapio ab Epidauro*, au II^e^ siècle, donne une teinte d'hellénisme au culte guérisseur en Afrique : le dédicant, prêtre de Cybèle et d'Attis, éprouve le besoin de préciser qu'il s'adresse à l'Esculape d'Epidaure, l'Esculape « authentique », sans doute pour le distinguer de l'Esculape « commun » qui doit lui paraître trop africanisé. Toujours gréco-romain, le culte guérisseur rendu dans une cité par des membres de l'aristocratie municipale, de l'administration impériale ou municipale au dieu seul, se révèle néanmoins différent de celui qui l'associait à Hygie dans les thermes et les stations thermales ou de celui qui suscitait la ferveur des officiers de la *Illa Augusta.* Riche de tout un arrière-plan culturel gréco-romain, cet Esculape prend place parmi ces divinités gréco-romaines qui étaient des divinités d'une classe, celle qui dans la ville, aux assemblées provinciales, auprès du gouverneur, avait le pouvoir. En Césarienne, où le culte ne doit rien à l'armée mais reste nettement officiel, et en Tingitane, le hasard des découvertes ne peut justifier la minceur des témoignages ni masquer l'impression d'échec : quels cultes traditionnels, quelles divinités maures y ont empêché son implantation ?

Le dieu phénico-punique

Sur le revers d'une monnaie en bronze de Béryte, datée d'Elagabale, *Eshmun,* debout, de face, juvénile et nu, regarde à droite, les cheveux coiffés en chignon ;

le bras droit est levé, la main droite ouverte à hauteur de la tête. Une draperie, posée sur son épaule gauche, s'enroule autour du bras étendu au-dessus de l'un des dragons ailés, à tête cornue et barbue, qui se dressent symétriquement à ses côtés. Un *aureus* attribué par E. Babelon à l'Afrique et à Septime Sévère offre une image très proche : sous le fronton triangulaire d'un temple distyle, considéré comme celui d'*Eshmun* à Carthage, se dresse le dieu, debout de face, imberbe et entièrement nu ; il s'appuie de la main droite sur un bâton autour duquel est enroulé un serpent, tandis qu'à ses pieds, symétriquement à droite et à gauche, se trouvent deux serpents à la tête cornue enroulés et dressés sur leurs anneaux. Alors que l'influence gréco-romaine est évidente sur l'exemplaire africain, l'image du dieu phénicien sur la monnaie de Béryte, encore sous le règne d'Elagabale, est fidèle à la pure tradition phénicienne. C'est en effet à Esculape que la divinité représentée sur l'*aureus* africain doit ses formes épaisses et le bâton au serpent, mais c'est à *Eshmun* qu'elle emprunte son aspect juvénile et les deux serpents ou dragons d'Astarté. Cet exemple remarquable de fusion iconographique entre la divinité phénicienne et le dieu grec est un premier indice de la nature complexe d'Esculape africain.

Le culte carthaginois s'intègre dans un héritage culturel qui remonte non seulement au Baal de Sidon, dieu poliade et protecteur individuel à la fois, mais, plus loin, au « dieu-huile » d'Ugarit. D'anciennes pratiques tant magiques que médicales expliqueraient le glissement sémantique de *smn* « huile » à « celui qui oint » puis à « guérisseur » ; nom commun, *'smn* serait devenu une épithète du dieu sidonien puis un nom divin à part entière, faisant d'*Eshmun* un dieu guérisseur, identifié ensuite avec *Asklépios*, le divin médecin grec. Parmi les dieux qui régnaient sur le panthéon de Carthage, *Eshmun* apparaît en troisième position, après Baal Hammon et Tanit Péné Baal. Selon Apulée (*Floride*, 18), l'Esculape punique était le protecteur spécifique de Carthage, le Baal poliade garant de son bien-être et de celui de ses habitants. Le grand nombre de théophores puniques composés à partir de son nom et fournis aussi bien par l'épigraphie punique que par l'épigraphie latine africaine, nous permet d'apprécier le degré de vénération vouée à *Eshmun* par les Carthaginois. Si l'on admet que les théophores sont l'expression d'une dévotion plutôt privée et familiale, on ne peut que se réjouir de l'importance d'un tel répertoire pour l'analyse des rapports qu'entretenaient avec cette divinité les fidèles qui plaçaient leurs nouveau-nés sous sa protection éternelle. D'après ce répertoire, Eshmun apparaît à Carthage comme une divinité « secourable », « qui délivre », « qui garde », « conserve », autant d'épithètes qui conviennent à un dieu bienfaisant, un dieu de la santé. Ses dévots se proclament ses « serviteurs » ou ses « servantes », ses « protégés » ou « clients », se mettent « dans ses mains ». Ce *corpus* n'est pas spécifique d'*Eshmun* car ces actions secourables appartiennent aussi à d'autres divinités, mais leur concentration et leur variété, impressionnantes dans le cas de cette divinité, ne trouvent pas de parallèle dans le panthéon punique (Melqart et Astarté compris). *Eshmun* apparaît donc bien comme le plus disponible et le plus attentif aux requêtes des hommes. On a dénombré plus de 700 théophores carthaginois comportant le nom d'*Eshmun*, une vingtaine constituée de formations nominales différentes. Ils sont en nombre beaucoup plus réduit dans le domaine néo-punique mais il sont, géographiquement, bien répartis : *Carthago, Hadrumetum,* Teboursouk, *Mactar, Calama, Cirta, Caesarea* ; cette diminution ne résulte pas d'un déclin de popularité mais d'un processus syncrétique avec Esculape qui ne devrait pas empêcher de deviner la présence sous-jacente de l'ancien culte punique. Six inscriptions carthaginoises mentionnent le temple d'*Eshmun* et ses « serviteurs », mais c'est surtout Appien (*Historia romana*, VIII, 130-131), dans son récit de la chute de Carthage, qui nous renseigne sur le lieu de culte : situé sur l'acropole, il est vaste, entouré d'une enceinte et servait à des réunions ; son toit, probablement en terrasse, pouvait porter plusieurs centaines d'hommes et dominait de haut les alentours.

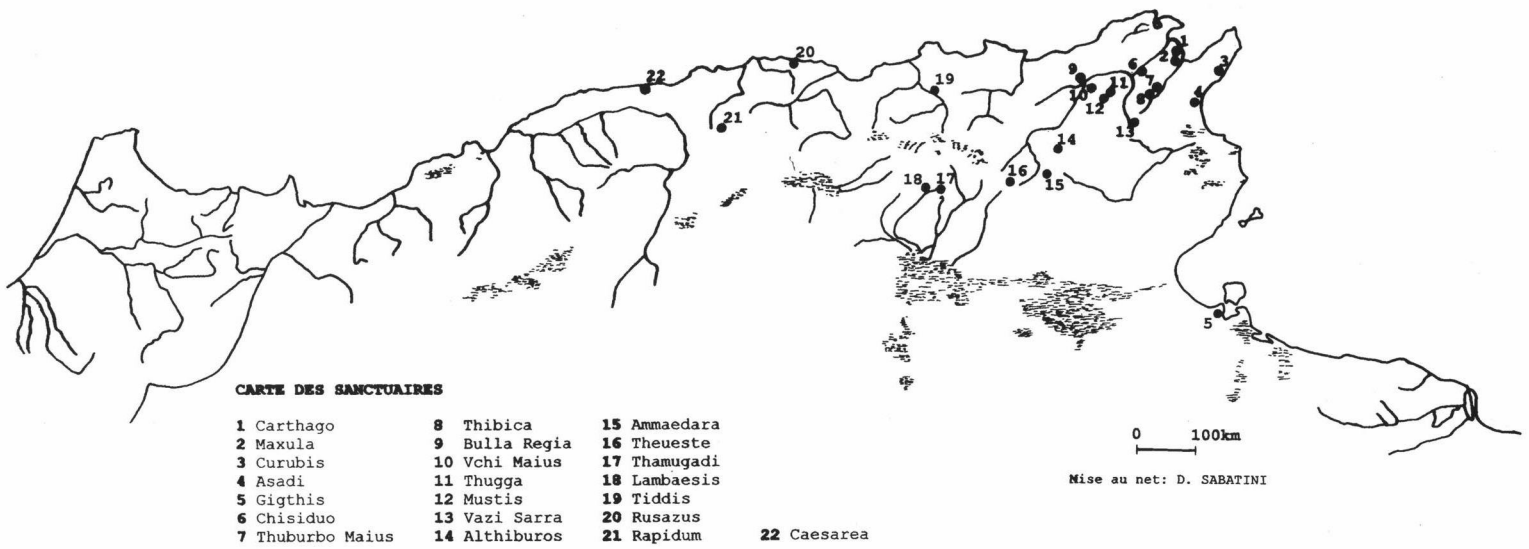

Répartition des sanctuaires d'Esculape en Afrique romaine (carte N. Benseddik).

C'est dans ce temple que s'étaient réfugiés, en – 146, Asdrubal et d'autres Carthaginois et que se joua le dernier acte de la tragédie de la métropole punique.

Le dieu berbéro-romain

Une des sept divinités trônant sur un bas-relief découvert à Béja, en Tunisie, un *uolumen* dans la main droite et un bâton autour duquel s'enroule un serpent, dans la gauche, porte le nom de *Macurgum*. Construit sur le trilitère libyque *mqr* (*moqran*: grand), ce nom, dont la racine est celle d'un certain nombre d'ethniques berbères, se retrouve, avec une inversion du c et du g, dans le *Magu(r)cum Fortunatus* d'une stèle à Saturne de Hr es-Srira; on retrouve par ailleurs dans les croyances kabyles un génie nommé *Maqur*. A gauche de *Macurgum*, est assise *Vihinam*, une déesse couverte d'une chape d'écailles ou de plumes, tenant un forceps (ou un gâteau-couronne), un enfant à ses pieds.

La présence du *uolumen* et du bâton au serpent, attribut caractéristique de la divinité gréco-romaine de la santé, dans les mains de *Macurgum*, éclaire sur la fonction guérisseuse de ce dernier, oblige à s'interroger sur les relations de ces deux divinités et surtout à évaluer la place de la composante berbère dans un culte qui paraissait jusque là fidèle à ses origines gréco-romaines et dont on vient d'apercevoir l'arrière-plan culturel phénico-punique. Il est facile d'imaginer que des divinités – certaines d'importation plus ancienne, à savoir phénicienne, d'autres indigènes –, avaient en charge les problèmes de santé des Africains avant l'introduction d'*Aesculapius* dans le pays. Là, comme dans bon nombre d'autres provinces de l'empire, d'ailleurs, les réalités indigènes se sont transformées au contact de Rome sans que les progrès de la romanisation aient signifié leur disparition. Ainsi à la première forme de syncrétisme connue – le syncrétisme libyco-punique – s'est ajoutée une interprétation des cultes libyques, libyco-punique et punique sous une forme romaine, ce qui donne une idée de la difficulté de reconnaître ces différents niveaux dans la personnalité d'Esculape africain. Outre son nom libyque de *Macurgum*, la divinité guérisseuse du bas-relief de Béja nous livre une image qui ne manque pas d'originalité. Si les sculptures africaines d'Esculape ne portent pas les marques d'un quelconque emprunt iconographique indigène, à l'inverse, un détail du bas-relief de Vaga illustre parfaitement l'assimilation du dieu importé par une divinité berbère de la santé: l'emprunt des attributs caractéristiques de la divinité gréco-romaine de la santé. Objet d'un culte dans l'Afrique berbère, précarthaginoise, le serpent a très bien pu jouer, en Afrique, le même rôle qu'en Phénicie dans le processus d'identification d'un dieu indigène guérisseur à un dieu guérisseur importé. De même que des aspects essentiels d'*Eshmun* ont facilité son assimilation à *Asklepios*, il faudra bien admettre que des éléments symboliques de l'imaginaire collectif africain, dont le serpent, attachés à *Macurgum*, dieu libyque de la santé, ont concouru à le remplacer par le dieu gréco-romain *Aesculapius*; la présence de l'attribut par excellence de celui-ci dans la main gauche de *Macurgum* atteste déjà l'identité de fonction entre les deux divinités. G. Camps se posait, à juste titre, la question de savoir si le voisinage de *Vihinam* était intentionnel ou le fruit du hasard. En fait, rien ne serait plus logique que de placer côte à côte le dieu de la guérison et la déesse de l'enfantement et de la fécondité. Le couple *Macurgum/Vihinam* pourrait bien être le pendant indigène de celui d'Esculape/Hygie.

Ce monument illustre bien ce que J. Toutain nommait «la greffe religieuse» d'une divinité importée sur une divinité indigène et que nous considérons comme une véritable *interpretatio africana*. L'image qu'il nous livre est le fruit d'une assimilation religieuse favorisée par des contacts précoces, dans ce centre de commerce, avec la civilisation romaine importée par des marchands italiques dès l'époque de la guerre de Jugurtha. C'est aussi la démonstration d'une fusion intime à la fois entre les cultes puniques et libyques et entre la tradition berbéro-punique et

la culture gréco-romaine. Les cultes libyques, on peut le constater, gardent toute leur vivacité malgré la multiplicité des apports et l'intense pression des influences tant phéniciennes que gréco-romaines : les dédicants portent les *tria nomina*, mais s'adressent à leurs divinités ancestrales, habillées d'éléments empruntés à des cultes importés. Ni puniques, ni grecs, ni romains, les dieux de *M. Aemilius Ianuarius* et de *Q. Aelius Felix* ne sont pourtant plus tout à fait berbères. Le monument semble avoir appartenu à un petit sanctuaire rural où nos divinités indigènes, assimilées aussi bien à des dieux puniques qu'à des déités gréco-romaines, recevaient des hommages émanant, comme celui-ci, d'humbles fidèles à demi romanisés qui leur demeuraient attachés, des siècles après l'arrivée de cultures étrangères. Tout en empruntant à l'iconographie hellénique d'Esculape certains traits, l'image de *Macurgum* reste néanmoins attachée au style de ce bas-relief, style qu'on retrouve sur des monuments découverts dans le voisinage et à Hr Ramdane : même costume, même coiffure, hiératisme identique des personnages représentés de face. Une telle parenté iconographique atteste l'existence de panthéons locaux ou régionaux vénérés dans d'autres sanctuaires du même type.

Le phénomène syncrétiste qui affecte le culte d'Esculape en Afrique est complexe. A l'*interpretatio africana* constatée, par exemple à Béja, répond, dans le sens inverse l'*interpretatio romana*, à savoir la fusion de la divinité gréco-romaine avec une ou plusieurs divinités indigènes guérisseuses dont les noms sont rarement connus ; ce processus produit ainsi une divinité berbéro-romaine dans laquelle il est rarement possible de distinguer l'élément importé de l'élément autochtone et qui devient ainsi, malgré un nom latin et un habillage gréco-romain, propre au panthéon africain. Paradoxalement, la dédicace de Gammarth « *Aesculapio ab Epidauro* » prouve à la fois l'africanisation du dieu grec de la santé et le caractère inachevé de la fusion de celui-ci avec *Eshmun*, *Macurgum* ou une autre divinité berbère guérisseuse : chacun, dans cette ambiance générale de syncrétisme, était libre de se référer à la divinité dont il se sentait le plus proche. Quand il n'est pas grec, Esculape peut être en Afrique soit le produit de la fusion entre le dieu importé et le dieu phénicien, soit celui du mélange entre le premier et des génies berbères pourvus de pouvoirs guérisseurs, soit encore un mélange des trois, l'*Eshmun* punique assumant lui-même l'héritage de croyances antérieures à son arrivée. A Carthage, par exemple, que dominait le temple du dieu punique, le premier type d'assimilation a dû se produire souvent, tandis que dans la région de Béja-Chemtou, protégée par *Macurgum*, c'est plutôt le second qui a permis l'élaboration d'une nouvelle divinité guérisseuse. La présence conjointe, en Proconsulaire tout au moins, de trois divinités de la santé sous l'appellation ou l'image d'*Aesculapius* – celle d'Epidaure, la punico-romaine et la berbéro-romaine – signifie qu'une certaine concorde, qui repose sur la reconnaissance implicite des différences, existe aussi bien entre les hommes qu'entre les dieux. Pourtant, quel que soit son degré d'achèvement, le phénomène syncrétiste des cultes thérapeutiques en Afrique montre ses limites dans l'incontestable persistance des éléments religieux traditionnels africains, leur renforcement à certains moments et même leur résurgence après une période de sommeil, probablement parce que le syncrétisme n'a pas entraîné en bloc toute la population, mais un ensemble diversifié, voire contrasté, d'attitudes religieuses propres à chaque groupe social. Qu'on attribue ces phénomènes syncrétistes à des tentatives imposées d'en haut, par Rome, dans le cadre d'une politique d'intégration des élites, ou au désir mimétique d'une partie de la population africaine, on comprend mieux la minceur de la documentation relative à l'Esculape africain, les initiatives de personnages officiels s'exprimant au nom de la communauté constituant l'essentiel de notre matériel. Le silence épigraphique de larges couches de la population dans la documentation relative au culte d'Esculape est avant tout l'expression d'une diffusion sociale élitiste du culte en Afrique ; il confirme aussi le rôle déterminant de la religion dans l'intégration de

cette région de l'empire dans la romanité, certaines classes ayant soutenu et répandu l'idéologie du conquérant. Ainsi, malgré certaines réussites du syncrétisme africain, on est tout de même forcé de constater qu'une véritable fusion des héritages religieux romain et africain ne s'est opérée que pour une minorité de la population de l'Afrique romaine.

BIBLIOGRAPHIE

TOUTAIN J., *Les cultes païens dans l'Empire romain*, t. I, Paris, 1905, p. 330 s.q.

EDELSTEIN, E.-J.-L., *Asclepius, a collection and interpertation of the testimonies*, I-II, Baltimore, 1945.

MERLIN A., *C.R.A.I.*, 1947, p. 335-371.

PICARD G.-CH., *Les religions de l'Afrique antique*, Paris, 1954.

CAMPS G., L'inscription de Béja et le problème des Dii Mauri, *R. Afr., 98*, 1954, p. 233-258 ; Qui sont les Dii Mauri, *Ant. Afr., 26*, 1990, p. 131-153 ; Dieux africains et Dii Mauri, *Enc. berb.*, XV, p. 2 321-2 340.

LE GLAY M., Les syncrétismes dans l'Afrique ancienne, in F. Dunand et P. Levêque, *Les syncrétismes dans les religions de l'antiquité, E.P.R.O.*, 1975, p. 123 sqq.

BENABOU M., « Le syncrétisme religieux en Afrique du Nord », *Gli Interscambi Culturali e Socio Economici fra l'Africa Settentrionale e l'Europa Mediterranea*, Amalfi, 1983 (1986), p. 321-332.

JANON M., « Recherches à Lambèse, III : Essais sur le temple d'Esculape », *Ant. Afr., 21*, 1985, p. 35-102.

XELLA P., « Aspects du culte d'Eshmoun à Carthage », *IV^e Coll. Intern. sur l'Hist. et l'Arch. de l'Afrique du Nord*, Strasbourg, 1988, p. 131-139.

BENSEDDIK N., *Le culte d'Esculape en Afrique*, Paris, 1995 (Thèse de Doctorat d'État, Paris IV).

N. BENSEDDIK

E42. ESEBER (natte-paravent, chez les touaregs)

L'*éseber* (pl. *isebrân*) est une natte-paravent constituée de tiges de panic (*Panicum turgidum* Forsk.) reliées entre elles par de fines lanières de cuir. Ces nattes-paravent, d'une hauteur comprise entre 80 et 100 cm, mesurent de 5 à 10 mètres de long.

A l'intérieur des tentes, déroulées le long des piquets, sous le vélum, elles protègent les occupants du vent, du sable et des regards indiscrets. Durant la journée, les *isebrân* servent aussi à enclore devant la tente un espace où l'on peut se réunir autour d'un feu. Le soir venu, ces mêmes nattes sont repliées partiellement de manière à édifier à l'entrée de la tente une protection efficace.

Dans sa partie supérieure, l'*éseber* est richement décoré. Cinq rangées horizontales de motifs géométriques – obtenus par des croisements des fines lanières de cuir autour des tiges de panic – se superposent les unes aux autres. Chacune de ces rangées décoratives porte un nom. On peut ainsi distinguer de haut en bas : *adebăl, abernuh, ihalalaγen, tiγatimîn, atakartakar*. De plus, tous les 20-30 cm, de la quatrième rangée décorative *(tiγatimîn)*, la seule dont les motifs varient le long de la bande, partent des groupes de lanières de cuir (généralement teintées en rouge et vert) qui tombent jusqu'au bas de l'*éseber*. Cette dernière décoration se nomme *ibelekleken*. La partie médiane de l'*éseber*, dénommée *témellé*, ne comporte point de décors particuliers. Par contre, dans la partie inférieure de l'*éseber*, on retrouve deux lignes horizontales de décors : *atakartakar* et *tezγa n aykar*.

Enfin, on notera que les extrémités latérales de l'*éseber* sont renforcées : plusieurs tiges de panic sont réunies ensemble et entourées de cuir. Sur ces deux bordures extérieures *(tinsé n éseber)* sont fixées deux « oreilles de cuir » *(tamezzuk)* qui

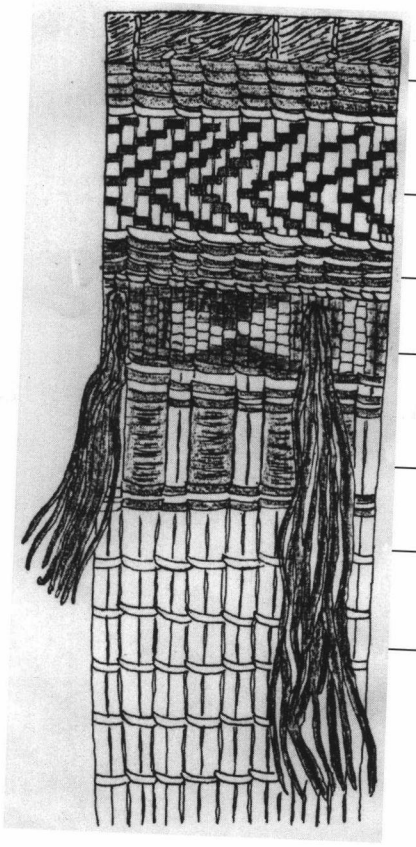

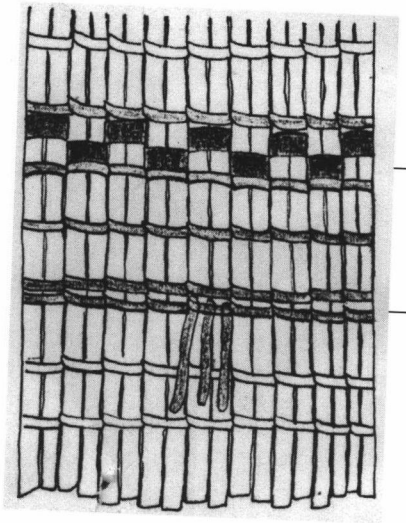

Les différents types de décor d'un éseber

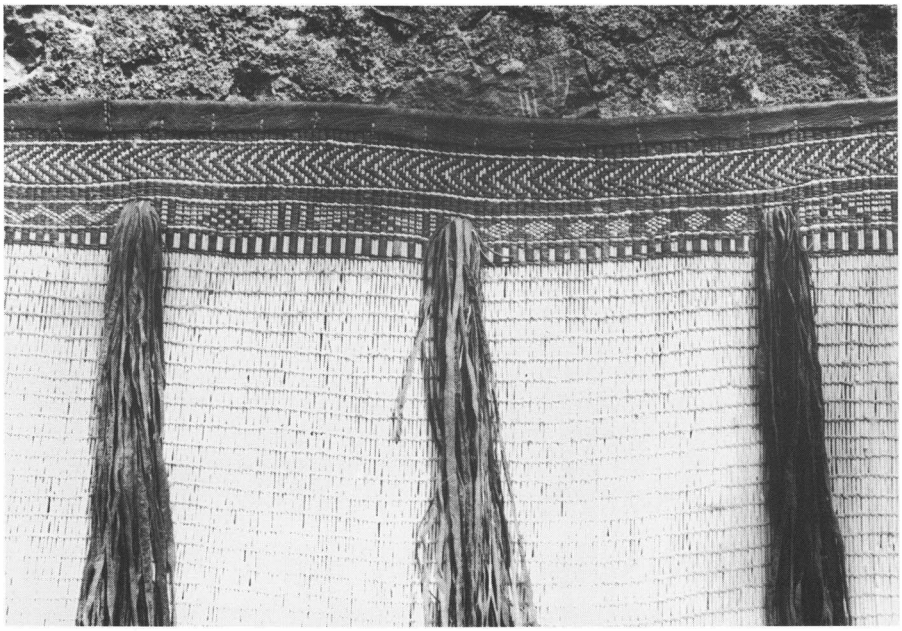

Partie supérieure de l'éseber. Photo P. Pandolfi

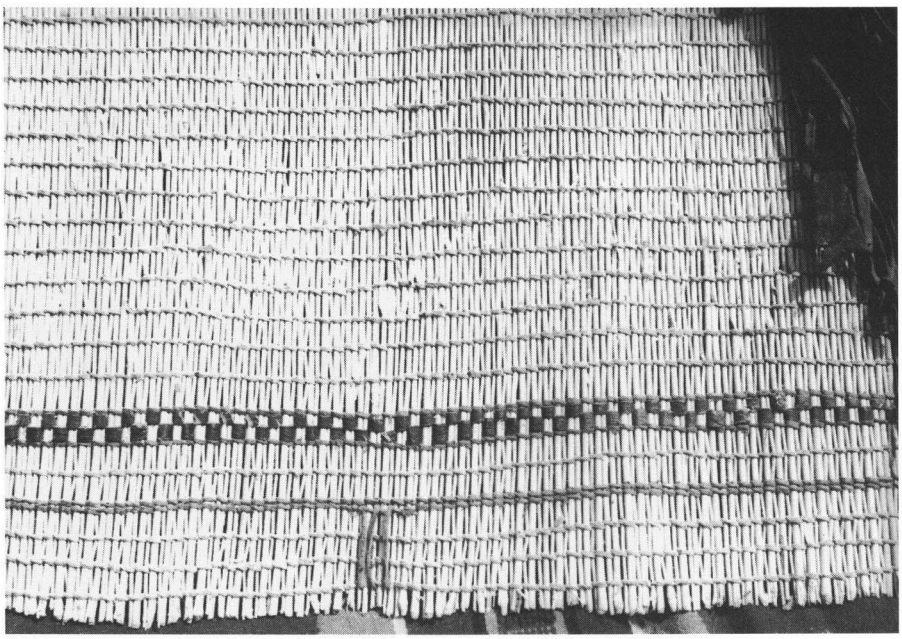

Partie inférieure de l'éseber. Photo P. Pandolfi

permettent d'accrocher une corde afin de tendre la natte et de l'attacher aux piquets de la tente.

La confection des *isebrân* est une tâche spécifiquement féminine. Dans l'Ahaggar, les femmes Isaqqamâren et Aguh-n-tahlé sont des spécialistes réputées alors

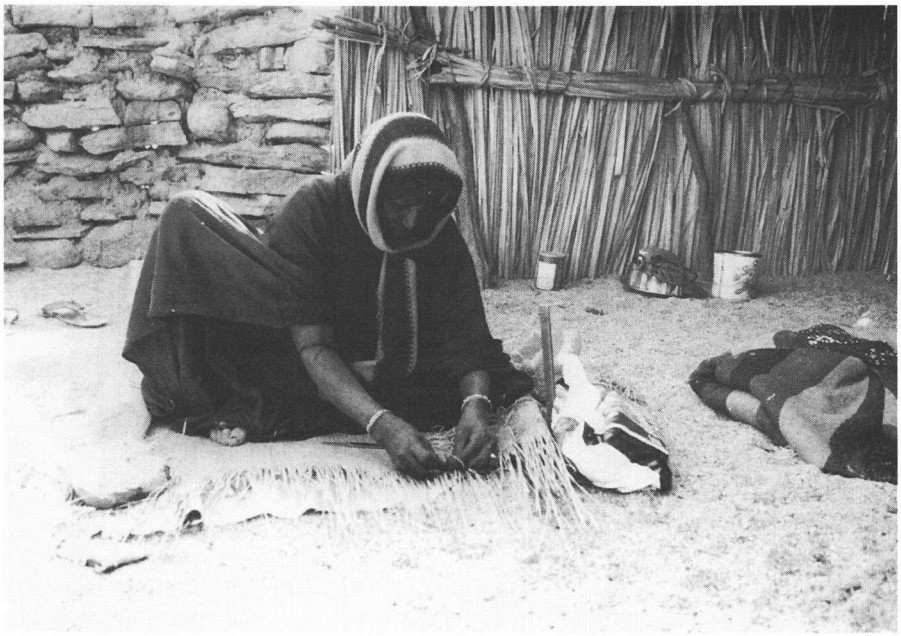

Confection d'un éseber. Photo P. Pandolfi

que d'autres, les femmes Dag-γâli notamment, ne savent pas fabriquer ce type de natte. C'est un travail de longue haleine qui demande une grande habileté et beaucoup de patience. Il faut tout d'abord cueillir les tiges de panic *(afezu)* sans les briser, sélectionner celles qui seront le mieux adaptées au travail puis les faire sécher. Par la suite, la confection proprement dite commence. Les tiges de panic sont disposées à plat sur le sol. Pour obtenir une hauteur régulière, on enfile des tiges de panic les unes dans les autres. Ces tiges seront ensuite reliées les unes aux autres par de fines lanières de cuir qui tous les 2 cm – quand l'*éseber* est de bonne facture – parcourent toute la longueur de la natte. Enfin, ce sera la confection des bandes de décors – dans la partie supérieure – et des bordures extérieures. Ce travail laborieux explique le prix relativement élevé des *isebrân*. A l'heure actuelle, une natte-paravent de bonne facture vaut de 3 000 à 4 000 DA dans l'Ahaggar.

Pourtant, bien que les Kel-Ahaggar continuant à vivre sous la tente soient de moins en moins nombreux, les *isebrân* sont toujours très recherchés. Ils continuent à être utilisés à l'intérieur des huttes *(ikebran)* mais aussi des maisons. Dans ce dernier cas, ils perdent tout rôle utilitaire et c'est l'aspect purement décoratif qui est alors mis en valeur. Mais l'*éseber* est aussi un des derniers symboles de la vie nomade qui subsistent pour ceux qui – pour diverses raisons – ont du abandonner ce mode d'existence.

P. PANDOLFI

E43. ESPAGNE (voir Andalus)

E44. ETHIOPIENS (voir Aethiopes)

E45. ETOILE

Dans l'ensemble du domaine berbère, l'étoile est désignée par le même mot : *itri* dans le Nord et jusqu'au Mzab, *atri* chez les Touaregs. *Itri* ou *atri* s'applique à tout astre ou corps céleste autre que la Terre, le Soleil et la Lune. L'observation des étoiles et des constellations facilitée par la pureté du ciel saharien et nord-africain, a suscité un vocabulaire assez riche et précis. C'est ainsi que les Berbères distinguent les étoiles fixes des « étoiles qui marchent » (*Itri i gguran*, à Ouargla) qui sont les planètes (*atri wan amazankaz* en tamahaq). Parmi celles-ci, Vénus est qualifiée de grande étoile (*tatrit* en tamahaq). Des étoiles fixes, la plus célèbre est *itri n naqtub* (Ouargla), l'étoile des pôles, ou étoile polaire.

Les comètes sont aussi considérées comme des étoiles, elles s'en distinguent cependant par leur queue (*atri wan amellaou* en tamahaq) mais afin d'éviter le sens indécent que suscite cette expression, les Touaregs préfèrent dire *atri wan tâsbat* ou *atri wan teserrit* : « l'étoile, celle de la ligne ».

En pays touareg, les constellations reçoivent des noms particuliers mais sont désignées par un nom collectif : *itran* (les étoiles). Leur « coucher » ou leur « lever » rythment une partie de l'année. Quand certaines d'entre elles, les Pléiades, cessent de paraître dans le ciel, c'est « la nuit de sortie des étoiles » *(Ihedân n egmod n etran)* qui marque le commencement de l'été. Leur réapparition appelée simplement *Ihedân n etran* (nuit des étoiles) signale la fin de l'été. La multiplication des étoiles filantes en certain moment de l'année a suscité de nombreux contes dans tout le Maghreb et Sahara.

Étoiles-pendeloques de bijoux kabyles. Dessin Y. Assié

L'étoile a donné naissance à plusieurs motifs décoratifs dont les deux plus évolués sont le pentacle ou étoile à cinq branches et le sceau de Salomon ou étoile à six branches constitué du croisement de deux triangles équilatéraux. L'astre qui figure souvent à l'intérieur d'un croissant, sur les stèles puniques ou de tradition punique, est généralement discoïde, mais il s'agit bien d'une étoile, parfois munie de rayons, parfois remplacée par une rosette. Croissants* et étoiles associés ornent souvent les drapeaux des pays musulmans.

Dans la bijouterie kabyle, certaines pendeloques sont dérivées du motif stellaire ; elles portent le nom d'étoile *« itri »* et possèdent quatre, cinq ou six branches émaillées alors que le centre est occupé par un cabochon de corail.

BIBLIOGRAPHIE

FOUCAULD CH. DE, *Dictionnaire touareg-français*, Paris, 1941, t. IV, p. 1 912.
ALOJALY GH., *Lexique touareg-français*, Copenhague, 1980.
DALLET J.-M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, 1982.

DELHEURE J., *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, 1984.
DELHEURE J., *Dictionnaire ouargli-français*, 1987.
CAMPS-FABRER H., *Les bijoux de grande Kabylie*, Paris, 1970.

EL BRIGA

E46. ETRANGER – Extérieur (chez les touaregs)

Contrastant avec la vision essentialiste des rapports humains, les Touaregs offrent, à travers leur classification des mondes de l'intérieur et de l'extérieur, une appréhension dynamique et interrelationnelle de la culture et de l'identité. Dans la cosmogonie touarègue*, tout être, toute chose, tout élément, apparaît mobile, engagé dans une succession de cycles qui reproduisent le mouvement de l'univers. La culture et les personnes qui l'endossent accomplissent à leur tour un parcours jalonné d'étapes différentes. Ainsi conçue, la culture se présente comme un ensemble de valeurs et de savoirs dont les contours et la forme évoluent en fonction des rapports établis avec l'environnement.

L'« extérieur » *(essuf)*, c'est-à-dire le monde étrange et non domestiqué, est vu à la fois comme une menace spirituelle mais aussi comme l'élément nécessaire à toute progression de soi. Il est l'éperon de la marche nomade qui exige le franchissement infini de nouvelles étapes, jusqu'à l'harmonie c'est-à-dire jusqu'à la disparition des contradictions et des oppositions.

La manière dont la philosophie touarègue envisage l'altérité est bâtie sur cette appréhension du monde dont les aspects, éphémères, annoncent déjà les mutations à venir.

Des catégories conceptuelles différentes s'appliquent aux étrangers qui se trouvent en pays touareg et aux habitants des contrées étrangères. Le terme général qui désigne l'étranger de passage est *amagar, imagaren*, de la racine *égar*: « étaler (la natte, le tapis) », c'est-à-dire « accueillir, donner l'hospitalité ». En effet cette appellation signifie également « l'hôte, l'invité ». Le voyageur étranger qui n'est pas un *amagar* à recevoir et à protéger est nécessairement un ennemi (*azengu, ahengu, ashengu* selon les parlers).

Concernant les populations étrangères voisines, c'est en fonction des formes multiples d'échange établies que s'élabore une série d'appellations classifiant et définissant ces espaces humains de l'extérieur.

Par exemple, dans l'Aïr, pour désigner les populations qui n'ont avec les Touaregs aucun type de rapports sinon occasionnel et le plus souvent agressif, le terme général est *ewenanen* (sing. *awenan*), connotant la sauvagerie et la barbarie. Les *iwenanen* apparaissent sous cet angle repliés sur leur culture et leur langue, refusant toute liaison avec les autres (M. Rodinson fait remarquer l'analogie phonétique entre ce terme et l'appellation ancienne utilisée par les Égyptiens pour désigner les Grecs). *Igoriten* (sing. *agori*) est également péjoratif et s'applique aux habitants encore plus lointains des zones tropicales avec lesquels les Touaregs n'ont de contact qu'à travers les *iwenanen*.

Par contre, dès que s'instaurent des rapports réguliers sur le plan économique, politique ou social, qu'ils soient positifs ou négatifs, les diverses communautés entrent dans une structure de complémentarité et deviennent des partenaires culturellement reconnus, dotés d'appellations nuancées.

Trois catégories de ces « extérieurs » déjà défrichés sont distinguées : les *izaghan* (sing. *azgha*) désigne au sud-est du pays touareg les populations de culture Bornou du Lac Tchad jusqu'au Soudan, avec lesquelles se sont nouées des relations très anciennes. Ensuite viennent au sud-ouest les *ihatan* (sing. *éhéti*) qui concernent les Songhay et tous les peuples qui sont placés dans leur orbite. Enfin, on considère

que les *itéfénen* (sing. *atéfen*) qui dénomme les Haoussa établis au sud sont situés dans une étape de proximité culturelle encore plus grande : leur culture a en effet intégré certains éléments berbères, mais en les réinterprétant pour son usage personnel et non en les copiant ou en les substituant à ses propres valeurs comme l'ont fait les deux précédentes catégories.

Le métissage des cultures comporte plusieurs degrés. L'état où ne se produit aucune affinité, aucune interaction, aucune symbiose, est celui de la sauvagerie *(tawenana)*. Par contre, lorsque certains traits sont empruntés à une autre culture et juxtaposés ou substitués aux siens propres, on devient *bagermi* : ce terme s'applique par exemple à un Touareg qui vit en pays haoussa et mélange les deux cultures sans en avoir encore réalisé une synthèse originale. Enfin, ceux qui parviennent à accomplir cet amalgame en le métamorphosant en une véritable culture, nouvelle, créative et dynamique, sont appelés *tikruru* ou *tekruru* selon les régions (dans le parler de l'Aïr, le *t* suivi de *i* est chuinté et se réalise phonétiquement *tsh* : on prononce donc *tshikuru*). Si cette appellation désigne souvent les Peuls, elle ne s'applique cependant qu'à une partie d'entre eux. Par exemple, les Peuls Bororo qui ont conservé le mode de vie nomade ancien, ne sont pas considérés comme *tikruru* : ils sont appelés *ifellanen*, et perçus comme des frères en révolte, des « métamorphosés » par rapport à la culture d'origine qui serait commune aux Peuls, aux Berbères, aux Arabes, aux Juifs et aux Ethiopiens.

D'un point de vue touareg, en effet, les *tikruruten* sont ceux qui font le lien entre les peuples, comme par exemple les grands commerçants, les grands caravaniers qui relient le nord au sud, les lettrés musulmans, les médecins qui associent les connaissances de la Méditerranée, de l'Afrique Noire et de l'Orient, les urbains qui vivent à la croisée de plusieurs cultures et les ont toutes intégrées... Le terme peut servir à désigner aussi bien certains Woloff, Dioula, Peuls, Touaregs, Arabes, Toucouleurs (qui serait une transcription française du berbère Tekrur), Haoussa ou Bounou..., tout comme des non sahéliens comme les Mossis et les Bambaras, qui incarnent cette culture intermédiaire et synthétique, étoffée par la faculté de s'exprimer couramment en plusieurs langues.

Alors que les termes de *Bagermi* ou *Bagarmi* et de *Tekrur* ou *Takrur* apparaissent d'un point de vue touareg comme des concepts identitaires qui ne sont ni ethniques, ni géographiques, mais se rapportent à des paliers de croisement culturel et à des fonctions d'intermédiaires entre les sociétés, ils sont donnés dans différents manuscrits arabes anciens, provenant des bibliothèques de l'Afrique de l'ouest, comme des *noms propres* désignant soit des régions, des territoires et parfois des villes, soit des peuples à la localisation et aux contours souvent ambigus et contradictoires.

Au sud de la limite des *Tikruru,* seuls les Yoruba avec lesquels existent des liens économiques anciens à travers le pays haoussa sont dénommés par leur nom propre. Les Yoruba sont considérés comme un autre type de symbiose culturelle orientée vers les pays tropicaux et gratifiés à ce titre de la considération que l'on porte aux cultures « en marche ». Enfin, ils fournissent également quelques *tikruru* notamment grâce à leurs ambassades, installées dans les comptoirs sahariens et sahéliens, et à leurs nombreux colporteurs.

Les Toubous à l'est du pays touareg ont un statut spécial : ils sont dénommés *ikardan* (sing. *akarda*). Bien que les rapports avec eux soient généralement conflictuels, les mariages sont possibles. Ils ne sont pas *iwenanen* et cependant ils pouvaient autrefois en cas de guerre être réduits en esclavage, alors que cela ne se pratiquait ni pour les Peuls, ni pour les Tikruru, ni pour ceux qui entretenaient des rapports réguliers avec les Touaregs ou se trouvaient placés sous leur protectorat.

Parmi les cercles culturels les plus proches, figurent non seulement les Peuls, mais aussi les Maures et les Arabes.

Téshlag s'applique aux Maures, berbères islamisés appartenant à l'origine, pense-t-on, à la même famille que les Touaregs. Deux racines possibles sont évoquées pour ce terme. La première se réfère au mot *ashalag* qui signifie « porter son pantalon en bandoulière ». L'autre hypothèse le fait dériver de *asalag* qui veut dire « écarter, mettre de côté », signifiant que les Maures ont suivi un chemin divergeant par rapport aux Touaregs et qu'ils sont aujourd'hui mis à part, distincts de ces derniers. Dans les deux cas, c'est la perte des valeurs, des références et de l'honneur touaregs qui est soulignée.

Elgabliten (sing. *elgabli*) désigne littéralement ceux qui s'orientent à l'est vers la Mecque (*elqabla* en arabe) : cette appellation concerne les Arabes et les Maures qui ont conservé leur mode de vie nomade, mais ont perdu beaucoup de leur culture ancienne – qu'ils partageaient à l'origine avec les Berbères –, et qui ont adopté la langue arabe. *Elgabliten* connote également une certaine rusticité ainsi que l'absence de racines. La langue et la culture de tous ces Berbères arabisés est désignée par le terme *elgelgalya*, associé à l'« embrouille » *(egelgel)* et qui connote également le savoir et les manières de ceux qui imitent un modèle étranger sans parvenir à le maîtriser (plus récemment, on les appelle aussi *aniten*, déformation d'un mot arabe signifiant « semblant de » ou « simili » Arabes).

Parmi eux se distinguent les *Araben arabawadan*, c'est-à-dire les « Arabes arabe-fils-d'Adam », autrement dit, les Arabes « humains ». L'appellation de *Araben arabawadam* s'applique à tous les arabophones sahariens qui vivent parmi les Touaregs et étaient autrefois agrégés à leur clientèle politique, comme certains campements Maures, Kounta, Chambas... Ces derniers sont d'ailleurs parfaitement bilingues.

Enfin, *Araben win jaghamjagham* sert à nommer ceux qui en parlant émettent des sons gutturaux (rendus par l'onomatopée *jaghamjagham*) et qui diffèrent des Touaregs non seulement par la langue et la culture mais aussi par le mode de vie, les manières, l'aspect (par exemple, ceux qui ne se rasent pas les poils au dessus de la lèvre supérieure et portent la moustache)... Ce terme sert souvent à désigner les Chambas et les arabophones du nord.

Si les symbioses avec les cultures sahéliennes et méditerranéennes sont nommées, par contre les récents produits culturels nés du contact avec l'Europe tels que les soldats engagés dans l'armée française, les scolarisés, les fonctionnaires, les prostituées..., tous sont rangés dans la catégorie des *guméten*, c'est-à-dire des « goumiers ». Y sont inclus également les nomades désorganisés qui s'agglutinent autour des villes pour recevoir l'aide internationale, bref tous ceux qui sont entrés dans la logique étatique coloniale et postcoloniale et qui s'y appuient. La culture des *guméten* apparaît souvent comme une sorte de contrefaçon grossière, figée dans le mimétisme de l'extérieur et privée de toute capacité d'extension personnelle.

Plusieurs paliers de symbioses culturelles marquent ainsi l'ascension vers l'état de *tikruru*, où dominent l'esprit d'initiative, l'innovation, l'art de tirer parti de n'importe quelle situation, la possibilité de comprendre tous les enjeux, la faculté de relier et de souder la mosaïque des peuples d'Afrique. Mais pour le bon équilibre de l'ensemble, il n'est pas souhaitable que tout le monde deviennent *tikruru*. En effet, l'opposition entre soi et les autres est également porteuse de dynamisme. L'« intérieur » n'évolue que s'il est confronté à l'« extérieur » qui en est le contrepoids indispensable. Ces ancrages inamovibles entre lesquels les *tikururu* tissent constamment des liens, suivent eux-mêmes une progression dans leur direction propre. Même s'ils n'assimilent pas rapidement l'extérieur, ils sont aiguillonnés par sa présence et parviennent à le domestiquer et à le tamiser pour finalement le rendre adoptable.

Si tous devenaient *tikruru*, autrement dit si les oppositions et les antagonismes culturels s'estompaient complètement, le danger serait d'aboutir à une mouvance

précipitée, sans seuil ni étapes à franchir, bref à une marche trop rapide qui deviendrait glissante et tourbillonnante.

L'excès inverse, l'absence de *tikruru*, conduirait à une égale catastrophe : il n'y aurait plus de relations entre les cultures, les savoirs, les identités qui se figeraient, se retréciraient, se recroquevilleraient et finalement s'éteindraient.

La même vision dynamique de l'univers s'applique à l'organisation interne des Touaregs où les différentes catégories sociales sont perçues comme des éléments « en route » lancés sur les parcours successifs qui conduisent finalement à la fusion avec le cosmos.

Par exemple, dans l'itinéraire social, les esclaves *(iklan)*, une fois qu'ils avaient acquis la culture touarègue, devenaient des « affranchis » *(ighawelen)*, entrant dès lors dans le cycle des hommes libres en marche vers l'accomplissement de soi, c'est-à-dire la noblesse. Cette théorie pose le caractère éphémère de la hiérarchie sociale et implique l'infinie rotation des rôles que la colonisation a interrompue.

Enfin, dans le domaine même de la poésie, l'un des modes privilégiés d'expression culturelle chez les Touaregs, se retrouvent des genres littéraires qui incarnent chacun des étapes de cet essor vers l'extérieur : la poésie classique, toute pétrie des valeurs de l'intérieur, s'oppose ainsi aux *isebelbilen*, glossolalie d'action, qui mêle à la langue touarègue des mots ou des grommellements aux assonances étranges, symbolisant le monde de l'extérieur qui vient doper, stimuler, provoquer et éperonner le monde de l'intérieur.

On le voit, ces conceptions vont à l'encontre des thèses qui tracent entre les cultures des frontières infranchissables, débouchant par exemple dans leur appréciation du changement sur des notions de « perversion » ou de « déviation » opposées à la « pureté » ou à l'« authenticité » présumées originelles.

Loin de ce schéma figé, les différentes formes de synthèses culturelles apparaissent chacune, dans cette perspective, comme un palier indispensable dans l'organisation du cheminement universel, car sans altérité, pas de progression et sans symbiose, pas d'ascension (voir Hawad, 1987).

BIBLIOGRAPHIE

ALOJALY GH., Lexique touareg-français, édition et révision K.-G. Prasse, Copenhague, Akedemisk Forlag, 284 p., 1980.
BERNUS E., « Les touaregs et les autres », *A la croisée des études libyco-berbères,* Mélange offert à L. et P. Galard, pp. 567-573.
CLAUDOT-HAWAD H., Les fibres synthétiques de la culture, Regard Touareg, *Autrement.*
HAWAD, *Chants de la soif et de l'égarement* Édisud, Aix-en-Provence, 1987.
FOUCAULD CH. DE, *Dictionnaire de noms propres,* Alger, 1940.
FOUCAULD CH. DE, *Dictionnaire touareg-français,* Paris, Imp. Nat., 1951-1952.

H. CLAUDOT-HAWAD

E47. EUPHÉMISME

« On appelle *euphémisme* toute manière atténuée ou adoucie d'exprimer certains faits ou certaines idées dont la crudité peut blesser » (Dubois : 200) ; « Expression atténuée [...] d'une notion dont l'expression directe aurait quelque chose de déplaisant... » (Marouzeau : 90).

L'euphémisme est particulièrement bien représenté en berbère au niveau lexical. Société traditionnelle où le contrôle de l'individu et de ses pulsions par le groupe est particulièrement fort, l'euphémisme lexical est omniprésent en berbère ; il abouti même parfois au véritable tabou linguistique. En situation publique ou formelle, en présence de femmes, de personnes plus âgées, d'aînés, la nomination d'un certain

nombre de réalités est soumises à des contraintes très strictes. Tout ce qui relève (ou simplement peut évoquer) la sexualité et la reproduction, les fonctions corporelles, la mort, le sort (mauvais), certains animaux (de mauvaise augure)... s'il ne peut être évité, doit être dénommé de manière indirecte.

Si ce phénomène n'a pas fait l'objet de recherches systématiques récentes, une étude ancienne d'Edmond Destaing, ainsi que de nombreuses notations éparses des berbérisants, linguistes ou ethnologues, établissent clairement l'importance de l'euphémisme lexical, non seulement dans l'usage concret de la langue, mais surtout dans le renouvellement du lexique. C'est notamment par ce biais que l'on peut expliquer le remplacement partiel ou total, de certaines notions élémentaires, soit par des emprunts à l'arabe, soit par des dénominations secondaires. Ainsi, dans divers parlers berbères, un grand nombre d'animaux sont désormais régulièrement désignés par un surnom : *bu-tagant* « celui de la forêt » pour *ilef* « sanglier » (chleuh) ; le nom ancien de la femme, *tamṭṭut*, est très souvent remplacé par l'euphémisme *tamγart* « vieille », au point que cette désignation est devenue la forme normale en chleuh où *tamṭṭut* a totalement disparu ! Il en va de même pour les formes de pluriel de ce mot (« femmes ») qui, quasiment partout en berbère, relève de l'euphémisme (Cf. Chaker 1995, chap. 17) ; *arew* « enfanter, mettre au monde, accoucher » sera très souvent remplacé par des locutions du type *rnu γur-* « s'ajouter chez- », d'où : *yerna γyr-s weqšiš* = *un garçon s'est ajouté chez elle* = *« elle a eu un garçon »* ou, pour la notion précise d'« accoucher », l'emprunt arabe *rbu*, dont le sens premier est : « prendre sur ces genoux » ; *zzayla* ou *amerkub* (« bête de somme », « monture » en arabe) pour dénommer plus élégamment le pauvre *aγyul* (« âne ») ; *aman n tasa*, « eaux du foie/ventre » pour l'« urine », au lieu du trop prosaïque *ibeẓdan/ibeššan ; tidmarin* « poitrines » pour *iffan*, « les seins »... les exemples peuvent être multipliés à l'infini. C'est par ce processus d'évitement linguistique que l'on peut expliquer le remplacement de lexèmes berbères par des formes arabes pour des notions aussi fondamentales que « la mort », « le couteau »...

BIBLIOGRAPHIE

CHAKER S., *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie*, Louvain/Paris, Peeters, 1995.

DESTAING E., « Interdictions de vocabulaire en berbère », *Mélanges René Basset II*, Paris, 1925.

DUBOIS J., *et al.*, *Dictionnaire de linguitsique*, Paris, Larousse, 1973.

MAROUSEAU J., *Lexique de la terminologie linguistique*, Paris, Paul Geuthner, 1951.

S. CHAKER

E48. EUPHORBES

Les Euphorbes qui s'inscrivent dans le genre *Euphorbia* L. (famille des Euphorbiacées), sont des végétaux de forme et de taille très variable, caractérisés par une inflorescence très particulière *(cyathium)*, et par la présence de latex. En Afrique du nord et au Sahara, elles sont représentées par plus de 50 espèces dont la détermination précise est souvent délicate.

Morphologiquement, elles comprennent des espèces ligneuses buissonnantes, des espèces cactoïdes, des vivaces et des annuelles. Elles sont présentes dans pratiquement tous les milieux écologiques. Nous nous limitons ici à en évoquer quelques unes particulièrement évidentes dans le paysage.

Les euphorbes arbustives sont représentées dans le Tell par *Euphorbia dendroides* présente sur les falaises calcaires maritimes à l'est de Ténès, *E. squamigera* des

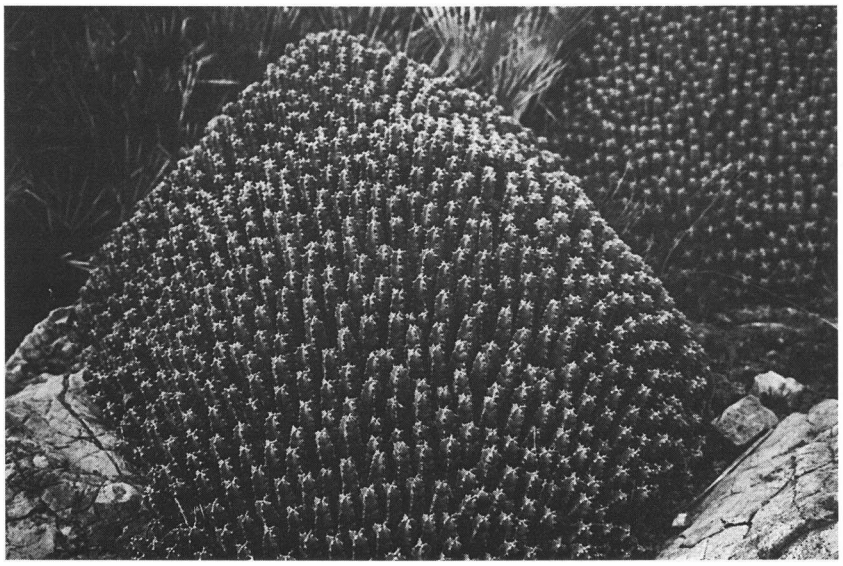

Euphorbes du Sud-ouest marocain. En haut *Euphorbia resinifera* (photo E. Laoust) ; en bas *Euphorbia obtusifolia subsp. regis Jubae* (photo G. Camps).

matorrals oranais et *E. bivonae* plus largement répandue ; dans le Sous, *E. obtusifolia subsp. regis Jubae* voire *E. balsamifera* plus au sud, ne s'éloignent guère du littoral.

Les euphorbes cactoïdes caractérisent essentiellement le Maroc sud-occidental où elles se localisent dans la zone de l'arganier ; *E. echinus, E. officinarum (incl. E. beaumierana)* ou du gommier du Maroc *(E. resinifera)*. Sur les sables maritimes, une espèce vivace, *E. paralias*, colonise les dunes alors que les annuelles *E. peplis* en particulier sont présentes près des rivages.

Parmi les espèces vivaces, *E. amydaloides* est sylvatique, alors que dans les matorrals *E. characias* est fréquente. Les milieux humides hébergent de nombreuses espèces, souvent très localisées, citons : *E. pilosa, E. biumbellata, E. Nereidum* (au Maroc). Dans les pelouses rocailleuses *E. nicaeensis* est abondante, ainsi que sur les montagnes : *E. atlantica* en Algérie, *E. Briquetti* et *E. clementei* aux Beni Snassène, *E. megalatlantica, E. rimarum, E. mazicum* sur les Atlas marocains.

Les espèces annuelles sont souvent liées aux cultures, aux décombres et aux activités humaines : *E. helioscopia, E. serrate, E. peplus*, etc.

Au Sahara, les euphorbes sont plus rares ; toutefois dans les dunes *E. guyoniana* joue un rôle appréciable, alors que les rocailles hébergent ça et là *E. cornuta, E. calyptrata* et *E. Dracuncoloides*. Les annuelles sont représentées surtout par *E. granulata* et *E. chamaesyce* liées aux dépressions sableuses après les pluies.

P. QUEZEL

Usage de l'euphorbe

Nous devons à J. Desanges un excellent commentaire des nombreuses citations de Pline l'Ancien sur l'euphorbe (V, 16 ; XXV, 77-79 et 143 ; XXVI, 54 et 118). Ce serait le roi Juba* lui-même qui aurait découvert l'euphorbe « dans le mont Atlas, à l'endroit même où s'arrête la nature » (XXVII, 12), donc chez les Autololes*. Le roi érudit aurait donné à la plante le nom de son médecin personnel, Euphorbios, qui était le frère du médecin d'Auguste, Antonius Musa (XXV, 77). Juba aurait consacré un traité entier à l'euphorbe dans lequel il précisait ses qualités pharmaceutiques. Il mettait en garde l'utilisateur contre les contrefaçons des Gétules qui mêlaient du lait au suc de la plante pour en augmenter le volume (XXV, 79).

La résine de l'euphorbe qui est un suc blanc était sensée posséder de nombreuses qualités. Citons en particulier les frictions sur les globes oculaires (XXV, 143) pour améliorer la vision. Ce même suc, délayé dans de l'eau avec une petite quantité de sel ou de moult, acquérait une valeur laxative. Il était aussi efficace contre les morsures de serpent, mais pour cela il fallait l'introduire dans l'organisme par une incision faite au sommet de la tête.

La pharmacopée traditionnelle marocaine se souvient, encore à notre époque, de certaines de ces recettes. L. Trabut signalait, en 1935, la confection du révulsif qui faisait l'objet d'exportation.

Au Sahara, les cendres de *Chrozophora Brocchiana* (Vis.) – *afaraku, afaragegu*, en tamahaq –, sont utilisées pour panser les plaies des chameaux. Selon Voinot, les Sahariens pilent les feuilles vertes d'*Euphorbia granulata* Forsk, var.*genuina* Maire, pour en faire des emplâtres sur des piqûres de scorpion ou les morsures de vipère. Cette même variété est broutée par les gazelles, les chèvres et les moutons.

BIBLIOGRAPHIE

DESANGES J., *Pline l'Ancien, Histoire naturelle, Livre V, 1-46*, Paris, Les Belles Lettres, 1980, p. 142.

MAIRE DR R., *Mission du Hoggar II. Études sur la flore et la végétation du Sahara central*, Alger, La Typo-Litho, 1933, p. 145-148.

OZENDA P., *Flore du Sahara septentrional et central*, Paris, CNRS, 1958, p. 329-336.

QUEZEL P. et SANTA S., *Nouvelle Flore de l'Algérie*, Paris, CNRS, 1963, t. 2, p. 596-605.
TRABUT Dr L., *Flore de l'Afrique du Nord. Répertoire des plantes indigènes spontanées, cultivées et utilisées dans le Nord de l'Afrique*, Collection du Centenaire de l'Algérie, 1830-1930, Alger, La Typo-Litho et J. Carbonel, 1935, p. 106-109.

M. GAST

E49. EXCRÉMENTS animaux (Sahara méridional) (voir Bouse)

Les Touaregs distinguent différents types d'excréments animaux en fonction de leur consistance et de leur forme : *taferkit*, la bouse de vache, *aghərrag* (plur. *irghərragen)* la crotte moulée du chameau ou de la chèvre, *idifi*, la fiente, excrément liquide (notamment des moutons et brebis), *amezzur*, le crottin d'âne ou de cheval.

Taferkit, la bouse de vache sert de combustible pour la cuisson des poteries ; amassées sur un ensemble de poteries retournées sur le sol, elles se consument en dégageant une forte chaleur.

Ighərragen, les crottes de chameaux remplacent en zone saharienne le bois de chauffe et permettent de cuire les aliments ou de faire bouillir le thé. Elles servent de bourre pour protéger les chargements délicats : les pains de sel de Tegidda n tesemt au Niger, soigneusement emballés dans la paille, sont protégés des chocs par ces ballots disposés sur les animaux porteurs. Elles servent aussi de pions à l'un des adversaires du jeu de quadrillage (*dara* ou *Karad*) dont le damier est creusé dans le sable.

Idifi, la fiente des moutons est parfois étalée sur les pis des brebis et des chèvres, afin d'empêcher les tétées intempestives des agneaux et des cabris : c'est une des techniques utilisées par les bergers en brousse, qui a l'avantage de ne demander aucun matériel (comme les anneaux de pis, par exemple).

On dépose parfois les enfants fiévreux dans un récipient rempli de bouse de vache fraîche, additionnée d'eau, afin de soigner une maladie chaude par un remède frais. On peut également appliquer sur un furoncle éclaté, la bouse d'un veau, calcinée, pilée et mêlée à la crème du lait caillé.

Les excréments animaux servent aussi à fumer les champs, action qui se nomme *abargi* dans l'ouest du Niger, lorsque les troupeaux nomades viennent stabuler chez les paysans sud-sahéliens, à leur demande, après les récoltes. Des contrats s'établissent entre bergers et agriculteurs et une rétribution en céréales est prévue en fonction du nombre de têtes et de la durée de la stabulation. Les jardiniers touaregs des montagnes sahariennes (Ahaggar, Aïr), fument leurs terres avec le crottin de leurs troupeaux qu'ils transportent des enclos à bétails jusqu'aux carrés dans des couffins.

Ces quelques exemples montrent les multiples usages que font les pasteurs touaregs des excréments de leurs animaux, que l'ont peut considérer comme un des sous-produits utile de leur élevage.

BIBLIOGRAPHIE

voir B101, Bouse. E.B. t. X, p. 1598-1601.

FOUCAULD CH. DE, *Dictionnaire Touareg-Français*, Imprimerie Nationale (1951-1952), 4 vol., 2 028 p. *Teferkit* (I, 346) et *temerrit* (IV, 16645), bouse de vache (X, 1598). *Aṛerrag* (IV, 1773) gros excrément (de quadrupède herbivore, d'insecte, d'oiseau). *Edafi* (I, 171), crottin liquide. *Amezzour* (III, 1278), crottin d'âne, de cheval.

E. BERNUS

E50. EXPRESSIVITÉ

L'expressivité est fortement inscrite dans la phonétique et le lexique de la langue berbère.

Au plan phonétique, on sait (Cf. *emphase) que la pharyngalisation des consonnes pouvait avoir une fonction secondaire d'expressivité en connotant la péjoration, la grossièreté ou l'obscénité.

Au plan morpho-lexical, l'expressivité, dans ces diverses manifestations (hypocoristiques, diminutifs, péjoratifs, augmentatifs...) est véhiculée par une gamme très diverse de phénomènes d'allongement phonétique et d'affixation.

L'allongement

On sait que l'allongement d'une consonne radicale a servi depuis une date très ancienne (probablement « chamito-sémitique ») à marquer la répétition (pluralité) ou la durée d'un procès verbal. C'est sans doute ainsi que l'on peut expliquer la formation de l'aoriste intensif du verbe berbère, très souvent marqué par l'allongement d'une consonne radicale : *krez* « labourer » > *kerrez* « labourer habituellement... ». Au départ phénomène sans doute purement expressif – l'allongement évoquant tout naturellement la pluralité ou la durée –, cette procédure s'est grammatilisée en se généralisant jusqu'à constituer l'une des formes obligatoires fondamentales des oppositions aspectuelles du verbe berbère (Chaker, 1995/b).

L'allongement vocalique est lui aussi très généralement employé, notamment pour les formes adverbiales et verbales, pour marquer la durée, l'extension, la stabilité ou l'ampleur : *zik* « autrefois » > zi:k « il y a très longtemps », *aṭas* « beaucoup » > *aṭa:s* « une très grande quantité »... C'est sans doute la grammaticalisation de cet allongement vocalique expressif qui est à l'origine de la formation du prétérit intensif (ou « accompli résultatif ») du touareg (Cf. *durée, *EB* XVII, et Chaker 1995/b) : *yemmut* (prétérit) = « il est a/est décédé » / *yemmu:t* (prétérit intensif) = « il est bel et bien mort, il est/était mort ».

Le redoublement

La répétition d'une consonne radicale, le plus souvent médiane, mais parfois aussi finale, d'une base lexicale, avec insertion d'une voyelle de séparation est une procédure employée pour connoter l'intensité, l'ampleur ou l'excès du procès. Les formes lexicales de ce type sont très fréquentes dans les parlers berbères nord, notamment en kabyle :

brury « être en boulettes » < *bry* « moudre/ê. moulu grossièrement »

ftutes « être complètement réduit en miettes » < *ftes* « émietter »

kmumes « être complètement emballé, nouée, froissé » < *kmes* « mettre dans un nouet, envelopper... »

Le redoublement peut être complet, c'est-à-dire affecter toute la séquence lexicale et marquer alors l'imperfection, la segmentation du procès ; ce cas se rencontre essentiellement en touareg :

ebdeg « être mouillé » > *bedegdedeg* « humecter, mouiller de-ci de-là ».

eφtes « couper, trancher » > *γetesγetes* « taillader, couper en petits morceaux »

L'affixation

Une racine lexicale peut être augmentée d'une infinité de phonèmes, à l'initiale (préfixes), à la finale (suffixes), parfois même à l'intérieur (infixes). Ces affixes sont le plus souvent des phonèmes provenant des zones postérieures de l'appareil

phonatoire (vélaires, uvulaires, pharyngales et laryngales: [x, γ, q, ḥ, ε]), des chuitantes ([š, ž]), des labiales [b, f, m] ou des liquides [l, r]. Les connotations véhiculées par ces innombrables affixes sont difficiles à cerner dans leur détail et à systématiser mais la plupart sont des:

– péjoratifs:
ffeẓ « mâcher » > *(s)luffeẓ* « mâcher en faisant du bruit » (préfixe *l-*)
ẓẓel « s'étendre/étendre » > *buẓẓel* « s'avachir/ê. avachi, s'étaler de façon négligée » (préfixe *b-*)

– augmentatifs/accentuatifs:
šše̊g « glisser » > *ḥluššeg* « tomber en glissant, s'étaler par terre » (préfixe *ḥlu-*)
berkukes « couscous à gros grains, plombs » > *kukes/seksu...* « couscous » (préfixe *ber-*)

– diminutif:
tamda « mare » > *tamdušt* « petite mare, trou d'eau » (suffixe *-uš, -š*)

– hypocoristiques:
qqim « s'asseoir » > *qummeš* s'accroupir pour faire ses besoins » (suffixe *-š*)...

La plupart des formes ainsi obtenues ressortissent nettement au vocabulaire expressif, souvent féminin, ou d'intimité. On trouvera, pour le kabyle, un relevé assez détaillé de ces formations dans Chaker, 1980.

Toutes ces procédures d'expressivité lexicales ont manifestement joué un rôle important dans la formation du lexique berbère; on peut même considérer que la très grande majorité des bases lexicales comportant plus de trois consonnes sont en fait des dérivés expressifs, même lorsque leur décomposition s'avère délicate; on pense notamment à des lexème pan-berbères comme *aderγal/derγel* « aveugle/être aveugle », que l'on peut suspecter d'être formés à partir d'une base *γl/aqel-qqel* « voir, regarder »... C'est cette importance statistique et morphogénétique de l'expressivité dans le lexique qui justifie que l'on parle en berbère d'une « dérivation expressive » à côté de la « dérivation grammaticale » (ou d'orientatioin; Cf. D. Cohen, 1968), mieux connue et plus étudiée (Cf. *dérivation, *EB* XV).

BIBLIOGRAPHIE

BASSET A., *La langue berbère,* Oxford/Londres, 1952 (1969).
CHAKER S., *Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle)*, Paris, EPHE/Université René Descartes (thèse pour le doctorat de 3e cycle), 2 vol., 1973.
CHAKER S., « Dérivés de manière en berbère (kabyle) », *GLECS,* XVII, 1980 (1972-1973).
CHAKER S., *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère)*, Paris, CNRS, 1984, (chap. 10).
CHAKER S., « Aspect (verbal) », *Encyclopédie berbère VII,* Aix-en-Provence, Edisud, 1989.
CHAKER S., *Linguistique berbère. Études de syntaxe et de diachronie,* Louvain/Paris, Peeters, 1995/a.
CHAKER S., « Quelques faits de grammaticalisation dans le système verbal berbère », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (sous presse, 1995/b).
COHEN D., « Les langues chamito-sémitiques », *Le Langage* (sous la dir. de A. Martinet), NRF-Gallimard, (Encyclopédie de la Pléiade), Paris, 1968, p. 1 288-1 330.
FOUCAULD CH. DE, *Dictionnaire touareg-français* (4 vol)., Paris, Imprimerie Nationale, 1952.
GALAND L., « Introduction grammaticale », à: Petites Sœurs de Jésus: *Contes touaregs de l'Air*, Paris, SELAF, 1974, p. 13-14.
GALAND-PERNET P., « A propos des noms berbères en *us-/uš* », GLECS, 18-23, 1983, p. 643-659.
GALAND-PERNET P., « Š en berbère, phonème, morphème », *Proceedings of the 4 th International Hamito-Semitic Congress (Hamburg, 1983),* 1987, La Haye, John Benjamin's, p. 381-394.

LEGUIL A., « La phonologie au secours de la grammaire en touareg », *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, 77 (1), 1982, p. 341-363.
PRASSE K.-G., *Manuel de grammaire touarègue* (tahaggart), Copenhague, Akademisk Forlag, 1972-74.

S. CHAKER

E

TABLE DES MATIÈRES

Les chiffres romains sont ceux des fascicules, les chiffres arabes indiquent les pages.

Fascicule XVII

E1 Eau (voir Aman) XVII, 2 562
E2 Éclipse (E. B., A. Bourgeot) XVII, 2562-2564
E3 Écriture (G. Camps, S. Chaker, D. Abrous, H. Claudot-Hawad) XVII, 2564-2585
E4 Edeyen (E. B.) XVII, 2586
E5 Edough (E. B.) XVII, 2586-2588
E6 Égide (G. Camps, S. Chaker) XVII, 2588-2589
E7 Église, toponymie (J.-M. Lassère) XVII, 2589
E8 Égorgement (C. Agabi) XVII, 2589-2591
E9 Ehen (H. Claudot-Hawad, G. Camps) XVII, 2591-2595
E10 Eleaones (J. Desanges) XVII, 2595-2596
E11 Elassolithique (G. Camps) XVII, 2595-2598
E12 Éléphant (G. Espérandieu) XVII, 2598-2606
E13 Ellès (G. Camps) XVII, 2606-2611
E14 Eloulii (J. Desanges) XVII, 2 611
E15 Émail (H. Camps-Fabrer) XVII, 2611-2614
E16 Émigration (K. Direch-Slimani) XVII, 2614-2617
E17 Empan (M. Gast) XVII, 2617
E18 Emphase (S. Chaker) XVII, 2617-2621
E19 Emporia (R. Rebuffat) XVII, 2621-2627
E20 Enabasi (J. Desanges) XVII, 2627
E21 Encens (M. Gast) XVII, 2627-2630
E22 Endogamie/exogamie (voir Mariages)
E23 Enfida (T. Monastiri, G. Camps, T. Ghalia, N. Sraïeb) XVII, 2630-2637
E24 Enfous (G Camps) XVII, 2637-2639
E25 Engobe (H. Camps-Fabrer) XVII, 2639-2643
E26 Énigme (voir Devinette) VII, 2643
E27 Enipi (J. Desanges) XVII, 2643
E28 Ennayer (El Briga) XVII, 2643-2644
E29 Enseignement du berbère (S. Chaker) XVII, 2644-2648
E30 Épée (C. Agabi) XVII, 2649-2651
E31 Épices (M. Gast) XVII, 2651-2655
E32 Épipaléolithique (G. Camps) XVII, 2655-2658
E33 Épithète (voir adjectif) XVII, 2658
E34 Éponge (H. Camps-Fabrer) XVII, 2658-2664
E35 Équidiens (E. B., C. Dupuy) XVII, 2664-2677
E36 Erebidae (J. Desanges) XVII, 2677
E37 Ergatif (S. Chaker) XVII, 2677-2682
E38 Eropaei (J. Desanges) XVII, 2683

Fascicule XVIII

E39 Escargotières (G. Camps) XVIII, 2683-2691
E40 Esclave (voir Akli) XVIII, 2691
E41 Esculape africain (N. Benseddik) XVIII, 2691-2697
E42 Eseber (P. Pandolfi) XVIII, 2697-2701
E43 Espagne (voir Andalus) XVIII, 2701
E44 Éthiopiens (voir Aethiopes) XVIII, 2701
E45 Étoile (El Briga) XVIII, 2701-2702
E46 Étranger/extérieur (H. Claudot-Hawad) XVIII, 2702-2705
E47 Euphémisme (S. Chaker) XVIII, 2705-2709
E48 Euphorbes (P. Quezel, M. Gast) XVII, 2706-2709
E49 Excréments (E. Bernus) XVIII, 2709-2710
E50 Expressivité (S. Chaker) XVIII, 2710-2712

E

TABLE DES AUTEURS

Les chiffres qui suivent le nom des auteurs donnent le numéro des notices.

A

Abrous D. 3
Agabi C. 8, 30

B

Benseddik N. 41
Bernus E. 49
Bourgeot A. 2

C

Camps G. 3, 6, 9, 11, 13, 23, 24, 32, 39
Camps-Fabrer H. 15, 25, 34
Chaker S. 3, 6, 18, 29, 37, 47, 50
Claudot-Hawad C. 3, 9, 46

D

Desanges J. 10, 14, 20, 27, 36, 38
Direch-Slimani K. 16
Dupuy C. 35

E

E. B. 2, 4, 5, 35
El Briga 28, 45
Espérandieu G. 12

G

Gast M. 17, 21, 31, 48
Ghalia T. 23

L

Lassère J.M. 7

M

Monastiri T. 23

P

Pandolfi P. 42

Q

Quezel P. 48

R

Rebuffat R. 19

S

Sraïeb N. 23

E

MOTS CLÉS

Les chiffres qui suivent chaque mot clé donnent le numéro des notices.

A

Agriculture : 23, 31, 49
Algérie : 5,11, 15, 16, 23, 39
Alimentation : 8, 31
Antiquité : 3, 6, 7, 12, 13, 14, 19, 20, 23,
Architecture : 13, 23
Armes : 30, 35
Art rupestre : 12, 24, 35
Artisanat : 9, 15, 25, 30, 42
Astronomie : 2, 45

B

Botanique : 21, 42, 48
Bijoux : 15

C

Céramique : 25
Christianisme : 7, 13
Commerce : 19, 21, 34

E

Émail : 15
Émigration : 16
Enseignement : 29
Éponge : 34
Ethnographie : 6, 17, 42
Ethnologie : 6, 8, 9, 16, 17, 28, 46

F

Famille : 9, 46

G

Géographie : 4, 5 13, 16, 19, 23

H

Habitation : 9, 42, 46

K

Kabyles : 5, 15, 16

L

Libye : 4, 19
Libyque : 3, 35
Linguistique : 3, 6, 18, 29, 37, 47, 50

M

Maroc : 15, 48
Mégalithisme : 13, 23
Mythologie : 6, 41, 45

N

Nomadisme : 9, 42

P

Pêche : 34
Préhistoire : 11, 23, 24, 32, 39
Protohistoire : 3, 12, 13, 23, 30,35,

R

Religion : 8, 28, 41

S

Sahara : 2, 4, 9, 30, 35, 42, 46, 49

T

Touareg : 9, 30, 46, 48, 49
Tribus : 10, 14, 20, 27, 36, 38
Tunisie : 13, 15, 19, 23, 34, 39,

Z

Zoologie : 12, 34, 35

F1. FABLE (voir Conte)

F2. FACTITIF (voir Dérivation - Diathèse)

F3. FAIM

ihaḍân bennân Des nuits sans profit,
ihaḍân barğan Des nuits avec la gomme,
tekki menna sullân Jusqu'à ce que la disette s'en aille lentement
Proverbe touareg (Mahdi El Kherrez, Idelès)

Dans toutes les langues berbères, le mot faim a la même racine : "Lẓ". Se dit *laẓ* en tamazight du Maroc central, en kabyle, en mozabite, en ouargli, en tamâhaq et tamacheq. La permanence de ce vocable dans toute l'ancienne Berbérie lui confère une forte présence sociologique et une grande ancienneté.

Jusque dans les années soixante le problème de la faim était un sujet "tabou". « Pour mille publications sur les problèmes soulevés par la guerre, on compte une étude sur la faim ». Voilà ce que pouvait écrire Josué de Castro en 1961 dans son ouvrage *Géographie de la faim*. Depuis, le sujet a gagné en Occident la faveur des médias et de nombreuses associations dites "caritatives" ou "humanitaires" se sont créées spécialement pour venir en aide aux plus démunis. Ce problème n'est plus réservé aux seuls experts et devient une préoccupation lancinante à l'échelle planétaire. « Entre 800 millions et 1 milliard d'individus souffrent de malnutrition, environ un habitant de la planète sur six » (J.-P. Besset, *Le Monde*, 2 mai 1996). Un nouveau sommet mondial de l'alimentation s'est tenu à Rome du 13 au 17 novembre 1996 à l'initiative de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

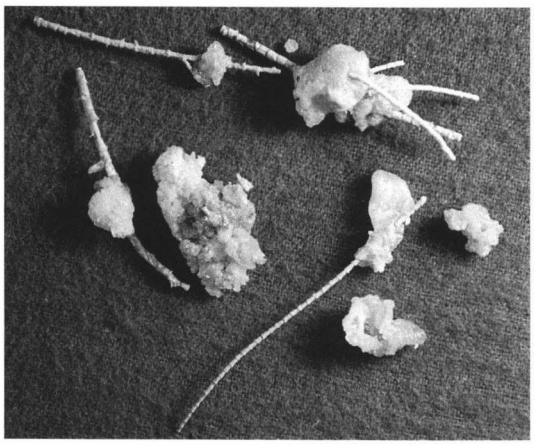

Manne (*tâment* en tamâhaq), sur feuille de tamaris, en Ahaggar.Les grosses productions de manne sont assez rares au Sahara. Cependant, chaque année, les enfants ne négligent pas cette friandise sucrée (mélange de mannite, dextrine et sucre).
Photo M. Gast.

Qu'en est-il des Berbères et du Maghreb où la malnutrition et les famines ont été endémiques depuis des siècles ? Car il nous faut distinguer le manque de nourriture permanent, la malnutrition, des crises aiguës que représentent les famines atteignant des collectivités régionales ou nationales.

Tant que le monde nomade est demeuré le mode de vie dominant, la misère et la faim ont touché davantage les sédentaires du monde rural et les Oasiens du Sahara. Ce rapport s'est progressivement inversé au fur et à mesure du développement des grandes cités organisant leur défense et créant des pôles de pouvoir et des réseaux d'échanges com-

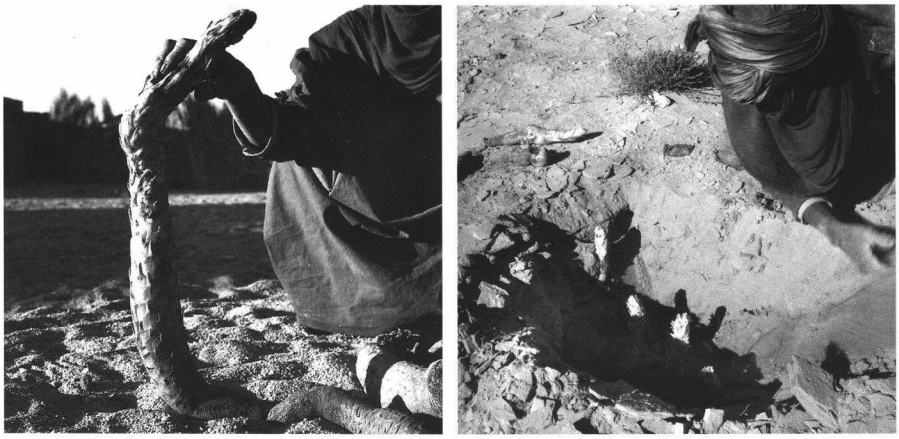

Cistanche (*Cistanche Philipaea*, L., P. Cout), *Ahliu* (en tamâhaq), *danum* (en arabe). Tige florale avec une partie souterraine. Cette plante parasite a l'avantage de pousser de décembre à mars, c'est-à-dire durant la période de pénurie alimentaire. Elle a très souvent sauvé de la mort des générations de nomades. Elle se consomme fraîche pour la tige florale, et pour les autres parties, rouillie sous la terre puis séchée, en bouillie, en galette... Photo M. Gast.

merciaux qui échappaient à l'autorité et aux prédations des nomades. L'époque coloniale a mis définitivement fin à la puissance des nomades en les dépouillant de la plus grande partie de leurs terres collectives et en arrêtant les rezzous. Ceux-ci perdaient la maîtrise des territoires et celle des rapports de production. Les États indépendants, toujours inquiets au sujet de leurs nomades, n'ont fait qu'accentuer cette mutation. L'appauvrissement de ces populations dû à ces raisons d'ordre politique aggravées par des découpages territoriaux aberrants (les Touaregs ont été séparés entre cinq pays), a abouti a des crises aiguës lors de sécheresses, notamment au Sahara et dans toute la zone sahélienne ("rivage" sud du Sahara). Ainsi, la malnutrition devient disette et famine au moindre changement climatique chez des populations fragilisées. L'on compte pas moins de huit périodes de disette de 1900 à 1985 chez les Touaregs de l'Aïr et du Sahel dont quatre de grande famine (voir E. Bernus, 1981, p. 25; G. Spitler, 1993, p. 93).

Les causes générales de ces crises sont bien connues. Ce sont des causes naturelles : sécheresse, inondations, épidémies, invasions d'acridiens, maladies des cultures; des causes socio-politiques engendrant la violence : guerres, brigandages ou formes de vie prédatrices, régimes totalitaires affamant les populations par excès d'exploitation et de violences; une inégalité structurelle dans l'accès aux ressources et à l'exploitation du sol, qui marginalise certaines populations réduites ainsi a la misère. Mais si ces crises aiguës émeuvent aujourd'hui l'opinion, grâce aux médias et aux appels internationaux, combien de situations dramatiques dues à la malnutrition chronique sont-elles vécues au quotidien par des familles qui meurent de faim dans la discrétion et la dignité en invoquant Dieu et son prophète!

Pourtant, la littérature en langue française sur le Maghreb abonde en récits descriptifs à valeur ethnographique. Nous citerons deux de ces œuvres parmi des dizaines d'autres : *La Grande maison* de Mohamed Dib (Édit. du Seuil, 1952 et 1996) et *Les coquelicots de l'Oriental* de Brick Oussaïd (Paris, La Découverte 1983). Le premier décrit la faim permanente d'une famille dans l'ouest algérien; le second raconte la vie des parents de l'auteur dans le Maroc oriental où la soupe de boutons de coquelicots était quasiment quotidienne, faute d'argent pour acheter des céréales. Car, si les populations urbaines n'ont aujourd'hui

Repas d'offrande le jeudi soir (nuit du vendredi) à Tazrouk (Ahaggar). Photo M. Gast.

comme solution à leur grande misère que celle d'exploiter les déchets des marchés ou des poubelles, ou celle de mendier (compte non tenu des aides internationales éventuelles), les populations rurales, les Berbères montagnards ou nomades du désert ont quelques moyens de survie grâce à la connaissance de leur environnement qui relève d'un savoir véritablement encyclopédique. Ce savoir est nécessairement issu d'une longue fréquentation de la nature dès la petite enfance, confortée par la transmission de l'expérience de leurs aînés, le maintien de certaines traditions et réflexes devant le moindre petit profit. Les études sur ces moyens de survie devant la faim sont très rares, tant les populations concernées restent discrètes, voire secrètes sur ces sujets, dont on a honte de parler. Rien n'échappe à leur vigilante attention : les tiges, feuilles, racines consommables (en particulier les orobanches et les cistanches au Sahara), truffes blanches (*terfess*) ; toutes les graines qui peuvent être récoltées y compris celles pillées dans les fourmilières, les trous de souris et celles récupérées dans les crottes d'animaux (chameau, âne, cheval) ; toutes les baies et les fruits à valeur nutritive, les noyaux de dattes les fruits du palmier doum, la gomme des acacias ; mais aussi les vieilles peaux et les vieux os qu'on réduit en poudre, l'argile récoltée en plaquettes à la surface des terres après les crues ou en gisement (voir M. Gast 1968 ; E. Bernus 1981 ; G. Spitler 1993).

En devenant désormais une préoccupation à l'échelle planétaire, les problèmes de la faim nous révèlent les effets pervers de l'aide alimentaire aux pays les plus démunis et le système de contrainte implacable qu'ont instauré les pays les plus riches, producteurs de céréales, de semences et de biens de consommation.

La Banque mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI) prêtent des sommes importantes à l'Algérie, au Niger, au Mali comme à la plupart des pays en développement. Mais ces organismes assortissent leurs prêts d'exigences concernant l'organisation de la production interne pour assurer les conditions de leur remboursement. Les cultures de rente, une industrialisation onéreuse et souvent inopportune, l'exploitation intensive des produits pétroliers et miniers, devaient en principe assurer des revenus suffisants pour couvrir les dettes extérieures (l'Algérie importe de 70 à 80 % de ses besoins alimentaires). Mais hélas !

ces calculs théoriques, non seulement n'ont abouti nulle part à un mieux être des populations, mais ont accru leur pauvreté. L'accaparement des terres par les États pour satisfaire les projets de production intensive, avec des moyens mécaniques modernes (éliminant la main d'œuvre locale et ses initiatives), la vente à bas prix de produits importés surclassant les productions locales, la corruption massive des classes dirigeantes, ont développé un système d'appauvrissement rapide des populations avec un accroissement spectaculaire du chômage, du marché parallèle (*trabendo*) et du *bizness* (*tabiznest* en kabyle). Dans cette crise généralisée où la malnutrition atteint les trois quarts de la population, seuls les petits groupes sociaux fortement attachés à leur culture et pratiquant une solidarité familiale, rurale ou régionale, survivent mieux que d'autres. Ce sont les Kabyles dans leurs montagnes où les femmes travaillent beaucoup, gardent les petits troupeaux, cultivent de modestes jardins, cueillent les olives, etc. alors que leurs maris sont émigrés en Europe; ce sont, les Mozabites qui, grâce à leurs réseaux commerciaux nationaux et internationaux et à une organisation sociale traditionnelle et rigoureuse (même si elle est archaïque et réactionnaire) maintiennent leur équilibre; ce sont les Berbères des Atlas marocains qui maintiennent leurs activités rurales, leurs troupeaux, mais pratiquent aussi l'émigration; ce sont certaines tribus touarègues comme les Kel Ewey de l'Aïr qui connaissent une grande diversité d'activités de production et de survie (et qu'a si bien étudiées G. Spitler, 1993), ou les petites communautés rurales sahariennes qui pratiquent une grande solidarité devant la faim (assistance mutuelle, repas collectifs hebdomadaires)... D'une façon générale tous les groupes berbérophones qui ont plus ou moins sauvegardé leurs structures sociales, leurs relations de parenté et leur culture, maintenu leur morale et leur identité en évitant l'explosion de leur société, tous ceux-là, même s'ils souffrent comme tout le monde de malnutrition et de famine, s'en sortent mieux et échappent au désespoir et à la déstructuration complète de leur entité.

Mais la guerre (comme celle menée contre les Touaregs au Niger et au Mali ces dernières années), l'insécurité dues à des raisons politiques (comme en Algérie aujourd'hui) et les contraintes du marché international, sont des éléments actuels de déséquilibre et d'appauvrissement plus difficiles à combattre que les causes naturelles qui engendrent la faim. La lutte contre la faim est devenue aujourd'hui une affaire d'abord politique.

BIBLIOGRAPHIE

BERNUS E., *Touaregs nigériens. Unité culturelle et diversité régionale d'un peuple pasteurs*, Paris, Édit. de l'Office de la Recherche scientifique et technique d'Outre-Mer, 1981, 508 p.

CASTRO, Josué de, *Géographie de la faim*, Paris. Édit. du Seuil, 1964, 348 p.

DELPEUCH B., *L'enjeu alimentaire nord-sud*, Paris, Syros-Solagral, 1987, 158 p.

GAST M., *Alimentation des populations de l'Ahaggar*, Paris, A.M.G., 1968, 464 p.

GEORGE S., *Comment meurt l'autre moitié du monde*, Paris, R. Laffont, 1978.

GEORGE S., *Les stratèges de la faim*, Genève, Ed. Grounauer, 1981

GEORGE S., *La faim dans le monde, pour débutants* (Coll. "Pour débutants"), Paris, Ed. La Découverte, 1983. Ill. de Nigel Paige.

PROVENT A. et F. DE RAVIGNAN, *Le nouvel ordre de la faim. Révolutions paysannes*, Paris. Édit. du Seuil, 1977, 156 p.

SOLAGRAL, *L'aide alimentaire*, Paris, Syros, 1984, 136 p.

SPITLER G., *Les Touaregs face aux sécheresses et aux famines. Les Kel Ewev de l'Aïr (Niger)*, Paris, Karthala, 1993, 420 p.

M. GAST

F4. FANTASIA

Avec son évocation de chevauchées ponctuées d'arquebusades le mot "fantasia" est indissolublement associé au folklore maghrébin, dont il constitue l'un des plus beaux fleurons. Signifie "jeu équestre", "jeu de la poudre", ou encore "apologie de la poudre", et provient sans doute du mot espagnol fantasia ("fantaisie"). Le terme, pourtant étranger à l'arabe dialectal marocain, mais très largement consacré par l'usage touristique, est employé en français depuis 1833, date à laquelle Eugène Delacroix avait ainsi baptisé un tableau où l'on pouvait admirer des cavaliers lancés au galop, le fusil visant quelque ennemi imaginaire. En darija, se dit tburida, dérivé de la racine BRD ("poudre"), alors qu'en berbère du Moyen-Atlas (Peyron; 1993, p. 323), on évoque le phénomène d'envolée (racine FRW), d'où tafrawt/pl. tiferwin. Dans la région d'Azilal, enfin, on préfère le terme asba^{a}i, car le spectacle ressemble effectivement à une caracolade de spahis (Laoust/Lefébure; 1993, p. 186). Bien que répandue dans toute l'Afrique du Nord, c'est au Maroc que la fantasia a conservé, sa plus forte vitalité et son caractère le plus traditionnel aussi est-ce à des exemples marocains que cette notice recourt de préférence.

La *fantasia* relève indirectement d'une tradition équestre très ancienne, à mettre en rapport avec l'introduction du cheval barbe*, rapide et résistant, qui s'est mis en place par étapes successives. D'abord avec son utilisation chez les Libyens orientaux pour tracter des chars, dès le XIII^{e} siècle av. J.-C. (Camps, 1993). Puis, pendant le millénaire suivant, par son adaptation en tant que monture par les Paléo-Berbères, avec, plus tard, comme première apothéose, les chevauchées de la célèbre cavalerie numide de Massinissa. Sans parler de nouvelles contributions proche-orientales au parc équestre nord-africain survenues à l'époque de la conquête islamique. Cela donnera lieu à des croisements entre le nouveau venu, le cheval dit "arabe", et le barbe en quelque sorte autochtone (Le Panot; 1990, p. 332).

Au Maroc, l'usage de la fantasia est largement répandu à travers l'ensemble des plaines atlantiques, le plateau central et le Moyen-Atlas sur toute sa bordure nord et ouest, ainsi qu'en Haute Moulouya. Tradition, selon deux auteurs marocains, « d'un peuple noble et guerrier » et qui constitue une « épreuve de courage et d'adresse » (Benallal & Messaoudi; 1981, p. 43), qui perpétue, ainsi, les charges guerrières de jadis (Le Panot, 1990, p 331). En effet, la fantasia parait intimement liée, tant à la pratique de la guerre à l'époque héroïque, qu'au culte des marabouts dont on honore la mémoire à l'occasion de moussems* grandioses par ce "jeu noble entre tous" (Rouzé, 1962). Geste qu'un observateur n'hésite pas à qualifier d'"acte religieux, au même titre que le sacrifice rituel" (Garrigue, 1964, p. 217).

Thème quelque peu galvaudé, se présentant essentiellement à l'exploitation picturale, surtout à l'époque actuelle, dans les écrits contemporains et passés traitant du Maghreb, la fantasia fait l'objet de mentions très courtes. Rares sont, en effet, les descriptions détaillées, les longs développements sur les origines, la symbolique ou la gestuelle du phénomène.

Historique

En effet, à l'époque ancienne, plutôt que son côté "grand spectacle", la fantasia se justifiait selon une logique de maintien sur le pied de guerre, de préparation à l'expédition punitive chez la tribu voisine, ou contre l'ennemi qui menaçait de l'extérieur. Opérations rapides où seule une cavalerie légère, manœuvrière, constamment entraînée, était en mesure de remplir correctement les missions qui

Deux moments de la fantasia chez les Zemmour, Maroc. Photo M. Peyron.

lui incombait. Chez les Zemmour, par exemple, chacun "se voit imposer, sous peine d'amende, l'achat d'un fusil, d'une monture ou de cartouches" (Querleux, 1915-1916, p. 146). Les Zemmour qui, par ailleurs, et selon le même observateur, "se livraient à des fantasias" où "la poudre parlait pendant plusieurs jours" pour honorer les chorfa d'Ouezzan, grands chefs spirituels, lorsque ces derniers leur rendaient visite.

Outre Delacroix, à qui l'on attribue habituellement la primeur du mot "fantasia", d'autres artistes du XIX[e] siècle ont représenté cette manifestation si caractéristique du tempérament maghrébin. On se contentera de citer Eugène Fromen-

Fantasia à pied à Ougarta (Algérie, Sahara occidental). Photo G. Camps.

tin (1869), qui a dépeint un spectacle équestre où les cavaliers d'une tribu font "parler la poudre" pour honorer deux chefs; ainsi qu'E. Bayard, dont une gravure remontant à 1879, représente une cavalcade guerrière devant les remparts d'une des villes impériales du Maroc (Gasnier, 1980). Dès l'aube du XX[e] siècle, lors d'un premier voyage dans l'Atlas, de Segonzac avait fait allusion à la fantasia, tout d'abord à propos des Ayt'Ayyach qui passaient alors pour être les "meilleurs cavaliers du Maroc" (1903, p. 166). Puis, lorsqu'il remonta l'Oued Laâbid jusqu'aux sources de la Moulouya, il avait assisté à une "fête équestre" (1910, p. 58) donnée par les Ichqiren devant une tente où était installé le célèbre thaumaturge du Maroc central, Sidi'Ali Amhawch en personne, avec son escorte.

Honorer un illustre personnage; voilà bien le sens donné de tous temps à la fantasia, comme celle dont la description nous est parvenue sous la plume des frères Tharaud (1929, p. 24), où c'est par une bruyante chevauchée sous la pluie que les Ayt Myill accueillent Lyautey lors de son arrivée au poste de Timhadit dans le Moyen-Atlas. A la même époque, et non loin de là sur la plaine de Mrirt, un visiteur britannique (Scott O'Connor, 1929, p. 138), en tournée avec le chef de poste d'Azrou, avait assisté aux charges successives de 3 000 cavaliers berbères qui, honneur suprême, avait freiné leur course à quelques mètres de la tente caïdale où il avait pris place.

Car c'est là, sur le *dir**, ou "poitrail" du Moyen-Atlas, que cette manifestation revêt le plus d'éclat, qu'elle est la plus prisée de la part des populations (Guennoun, 1934), surtout chez les Izayyan. On se réunit alors au creux de quelque déclivité, de quelque *agelmam* à sec, de quelque vaste clairière tel le prestigieux plateau d'Ajdir. Immenses campements de tentes noires, auxquels la foule des spectateurs, l'alignement bigarré des danseuses d'*aḥidus*, ainsi que d'impressionnants rassemblements de cavaliers enturbannés, en burnous blanc, donnent une allure de tournoi médiéval, avec, en toile de fond, les monts sombres, boisés de cèdres, des Ayt Oumalou. Scènes classiques du bled marocain, relativement peu connues du tourisme de l'époque, et ayant fait, en leur temps, l'objet d'une très classique documentation iconographique, figurant aux archives de

l'Office chérifien du Tourisme (devenu Ministère du Tourisme à l'indépendance), et exploitée par de nombreux intervenants (Peyré; 1950/Bryans; 1965/Maxwell; 1966/Benallal & Messaoudi; 1981, etc.).

Mais, loin du faste des grandes occasions, on comprend quelle place était faite à la fantasia dans le vécu quotidien des *imaziγen* d'après l'admirable description de Guennoun (1933, p. 82), où il évoque les *tiferwin* improvisées auxquelles se livrent des cavaliers en route vers le souk hebdomadaire, « heureux de montrer leur hardiesse et l'habileté de leurs montures ». Sans oublier pour autant une grande fête chez les Ayt'Ayyach en 1926 pour honorer l'*agurram* Sidi'Ali Ben Nasser, où les cavaliers de la tribu font "parler la poudre" (*ar-sufuγen lbarud*) provoquant les cris de joie des femmes (*ar-γifsen-sγurutent tutmin*) (Laoust; 1949/1, p. 171). Ou encore ces épousailles chez les Ayt Outferkal d'Azilal, occasion pour les cavaliers de faire preuve d'adresse, et suscitant par-là même des commentaires admiratifs de la part de l'assistance (Laoust/Lefébure, 1993, p. 96).

L'après-indépendance

Au lendemain de l'indépendance, si elle a survécu en tant qu'institution, la fantasia ne fait qu'assez timidement sa réapparition au sein des manifestations folkloriques nationales. C'est comme si cette manifestation par excellence de l'orgueil national, sans doute quelque peu brimée, occultée pendant la période du Protectorat, avait besoin de retrouver une dynamique.

Je me souviens d'avoir assisté à une fantasia, purement locale et tout à fait spontanée, dans le Tadla pendant l'été de 1962. Malgré un spectacle de qualité, l'assistance était relativement peu nombreuse et la présence touristique insignifiante. Ce genre de spectacle, il est vrai, était alors loin d'atteindre le degré d'organisation, de professionnalisme qu'on lui connaîtra par la suite.

Deux guides touristiques marocains de 1965 s'abstiennent de toute allusion à la fantasia à cheval, (à différencier des fantasias pédestres du Rif, du Moyen-Atlas oriental, du Mzab, qui relèvent d'une tradition non-équestre). De plus, comble de l'oubli, cette discipline est curieusement absente d'un descriptif sommaire du VI[e] Festival National du Folklore, qui s'est tenu du 15 au 25 mai de cette même année 1965, à Marrakech, et où il n'est question que de troupes de danse.

Ceci masque, en fait, pendant cette période, une réelle montée en puissance du phénomène sur le terrain. On ne peut pas, non plus, prétendre que la bibliographie de la décennie 1960 ait totalement passé sous silence la fantasia. Au contraire; à l'occasion du moussem* annuel de Moulay Idriss du Zerboun, tout d'abord (Rouzé, 1962); dans une publication parrainée par Royal Air Maroc, ensuite (Gayraud, 1966). Enfin, et surtout, en juillet 1969, ce sera la très célèbre "Fantasia du siècle", mettant en œuvre plus de 2000 cavaliers, qui se tiendra à Rabat-Salé à l'occasion du quarantième anniversaire du roi Hassan II (Le Panot, 1990).

Événement symbolique qui marquera, en quelque sorte, le renouveau de la fantasia, d'autant plus que l'intérêt que le souverain porte aux sports équestres en général, et plus particulièrement au jeu des cavaliers, va contribuer puissamment à son essor, à sa renommée. En effet, c'est en grande partie grâce à une directive royale, et avec la fantasia comme incitation, que l'élevage caballin a été réintroduit dans de nombreuses régions du royaume, dont certaines de l'Atlas de très ancienne tradition équestre, où depuis la conquête militaire française, le cheval avait pratiquement disparu. Cela a été le cas, notamment, aux Ayt Bou Gemmaz (Fougerolles, 1991); chez les Ayt Sokhman de Tigleft et d'Aghbala, ainsi qu'à Tounfit, chez les Ayt Yahya, où eut lieu une fantasia, certes modeste, mais fantasia tout de même, en 1988 lors de la Fête du Trône.

La situation actuelle

Allant de pair avec ce regain d'intérêt pour la fantasia à l'échelon national, et à partir des années 1970, le tourisme de masse apporte une contribution importante. En effet, actuellement promue au niveau de jeu de société, autant que grand spectacle populaire spécifiquement marocain, la fantasia occupe une place de choix parmi les attractions touristiques du pays, dont les nombreuses fêtes, religieuses ou autres, fournissent aux cavaliers de nombreuses occasions pour se manifester. Pendant les trois dernières décennies on a d'ailleurs assisté à une réelle professionnalisation de la discipline.

Ainsi, les chevaux destinés à ces spectacles font l'objet d'un élevage spécialisé, et ne serviront qu'à cet usage ludique. Objets de soins attentifs de la part de leurs maîtres, tout effort inutile est épargné à ces bêtes que l'on achemine la veille, soit en camion, soit à la remorque d'une mule, jusque sur les lieux où doit se dérouler la fantasia. Convenablement toilettés et nourris, ils n'auront à boire, en revanche, qu'au terme du spectacle.

Avant que les cavaliers ne s'élancent, leurs montures attirent le regard par la richesse de leurs équipements, notamment la selle brodée de soie, d'argent et d'or dont le prix peut atteindre les 25 000 francs à elle seule (Zuber, 1989, p. 46). Harnachement richement brodé lui aussi (Adnan, 1983/et Morin-Barde 1975, p. 76), notamment le petit caparaçon qui orne le front de l'animal, jusqu'aux rennes mises en valeur par des entortillements de fils d'or; étriers métalliques dont le bon cavalier aura à cœur de ne pas faire un usage inconsidéré s'il souhaite éviter à sa monture de cruelles blessures. Encore que vers 1820 un voyageur britannique, Jackson, avait vu en Chaouia un virtuose inscrire son nom en caractères arabes sur le flanc de sa monture à l'aide d'un seul étrier, ce qui passait alors pour le comble de l'adresse (Scott O'Connor, 1929, p. 138).

Le cheval ainsi harnaché, prêt à affronter le jeu équestre, est qualifié de destrier, *asnaḥi* en berbère du Moyen-Atlas (Peyron, 1993, p. 186), terme issu de la racine SNḤ ("arme"), comme pour perpétuer l'ancienne vocation guerrière de ce sport. Quant aux antiques fusils de parade, eux aussi finement décorés, « cerclés d'argent, aux crosses ciselées incrustées de nacre et d'ivoire » (Benallal & Messaoudi, 1981, p. 43) que les cavaliers vont charger de poudre noire, la littérature touristique leur réserve le nom de "moukhalla" dans le Maroc atlantique (Zuber; 1989/Le Panot; 1990), alors qu'on dit plutôt *bu-ḥebba*, plus rarement *aznadi* ou *bu-ccfer*, en pays berbère.

Alors qu'autrefois, les participants s'alignaient à 10 ou 20 au départ, ce qui peut encore être le cas à l'occasion de fêtes locales, ce chiffre est très largement dépassé à l'occasion des grands rassemblements, puisque, lors de la "fantasia du siècle" on a pu voir 150 à 200 cavaliers charger de front, non sans que cela ait posé certains problèmes pour coordonner la mousqueterie finale.

L'alignement vérifié une dernière fois, le chef prononce le rituel « Au nom de Dieu et à la gloire du Prophète » et, aussitôt, le groupe s'élance au petit trot à travers le terrain en direction des tentes caïdales lui faisant face. Au bout d'une cinquantaine de mètres, les montures prennent l'allure de charge et alors, sur 150-200 mètres, soulevant un nuage de poussière, les cavaliers rivalisent d'adresse, les uns debout sur leurs étriers, les autres sur la selle « tenant leurs rênes entre les dents (un nœud sur le cou unit les deux parties) » (Zuber, 1989), dans un tournoiement de fusils brandis à bout de bras, dans un martèlement sourd de sabots. Au dernier moment, à faible distance des tentes des officiels, un commandement retentit et, avec un ensemble parfait, ou souhaité comme tel, les fusils pointés vers le ciel, une détonation sèche troue l'air. La poudre "a parlé".

Simultanément, chaque cavalier s'évertue à freiner sa monture lancée au grand galop.

Les connaisseurs jugent de la dextérité des groupes qui se succèdent selon les critères suivants : le maintien de l'alignement entre cavaliers pendant la durée de la charge ; la nature rectiligne de la charge, c'est à dire la mesure dans laquelle est tenu le cap pris au départ ; la synchronisation des coups de feu, ainsi que "la cambrure racée" (Gayraud, 1966) que doit prendre chaque participant en ce moment précis ; en fin de course, l'arrêt *in extremis* des cavaliers devant l'invité d'honneur. Tout manquement grave à ces critères, en particulier un coup de feu qui devance ou suit la salve finale, est sanctionné, on le sait, par l'obligation faite au cavalier fautif de s'en retourner à pied, menant son cheval par la bride.

Hauts-lieux de la fantasia

Certains orfèvres en la matière vous diront que les meilleures fantasias sont liées aux moussems se déroulant annuellement près du tombeau d'un saint. De loin le plus important est celui de Moulay Idriss du Zerhoun, près de Meknès. Les festivités, qui durent quinze jours en septembre, en ce lieu saint, honorent le fondateur de la dynastie des Idrissides. Ces fantasias, d'une très haute tenue, sont organisées sur un terrain plat au-dessus de la ville. A peine moins célèbre pour le jeu équestre, le moussem de Moulay 'Abdellah, qui se tient en août dans un petit village à 9 km à l'ouest d'El Jadida, sur la côte atlantique. Plus au nord sur le littoral, le moussem de Sidi Ahmed Ben Mansour à Moulay Bousselham est marqué par des jeux équestres. Également d'origine religieuse, puisque c'était l'occasion pour les adeptes de la secte des 'Ayssawa* d'honorer leur saint, Ben 'Ayssa, le moussem qui se tenait en septembre près de la place El Hedim devant les remparts de Meknès semble s'être transformé depuis une demi-douzaine d'années en un très spectaculaire "Festival de la fantasia".

Enfin, selon d'autres "aficionados" les plus belles fantasias seraient celles auxquelles il est possible d'assister en octobre lors de la fête du cheval à Tissa, au pied du Rif, à 45 km au nord de Fès. Sans oublier la fête du Trône (Aïd al 'Arch), où, en pays berbère, notamment à Ifrane chez les Ayt Ndhir, à Khenifra la zaïane, ainsi qu'à Khemisset, chez les Zemmour, se produisent des fantasias d'un très haut niveau technique.

Si le cœur du pays de la fantasia, voire le centre de gravité, pour autant que l'on puisse procéder à pareille définition, se situe aux alentours de Meknès, à la rencontre du Moyen-Atlas et des plaines atlantiques, on sent se dessiner une nouvelle tendance, tourisme oblige. Marrakech étant devenu qu'on le veuille ou non, le pôle touristique du pays, le phénomène fantasia s'y est singulièrement renforcé depuis une dizaine d'années. Outre une certaine "Fantasia des fantasias" qui s'y est déroulée, le souk du jeudi voit se vendre de nombreux chevaux voués à la fantasia, et que des champions en herbe vont aussitôt essayer sur place (Le Panot, 1990).

En effet, malgré l'inflation des dernières années, la demande reste assez forte. Ceci n'est guère étonnant si l'on évoque la montée des entrepreneurs de spectacle, à Marrakech comme à Agadir. Dans une enceinte clôturée, on organise une soirée-synthèse du folklore marocain, où une demi-douzaine de cavaliers se produisent à intervalles réguliers en de mini-fantasias devant des fournées successives de touristes, amenées en car, et qui dînent sous la tente caïdale en assistant au spectacle. Si l'on peut craindre ce galvaudage, avec tout ce que cela comporte de réducteur, c'est en partie à ce prix que perdure l'institution de la fantasia.

Ainsi, à travers les décennies, la fantasia s'est affinée en se modernisant. Tout en devenant des spécialistes, et n'en déplaise aux puristes qui regretteraient l'in-

évitable orientation commerciale de la discipline, il est permis d'affirmer que les protagonistes s'efforcent, par orgueil, par conscience professionnelle aussi, de fournir la meilleure prestation possible.

BIBLIOGRAPHIE

ADNAN E., et M. NACHEF, *L'artisanat créateur : Maroc*, Dessain & Tolra/Almadriss, Paris/Casablanca, 1983 (p. 113).
BARBOUR N., *Morocco*, Thames et Hudson, Londres, 1965 (p. 32).
BENALLAL L., & MESSAOUDI M., *L'art de vivre marocain : traditions et coutumes des communautés musulmanes et juives*, Eddif International, Paris, 1981 (P. 40-45).
BRYANS R., *Morocco : land of the farthest west*, Faber & Faber, Londres, 1965 (p. 97).
CAMPS G., *Berbères : aux marges de l'histoire*, Ed. des Hespérides, Toulouse, 1980 (p. 63-67).
CAMPS G., "Cheval (origines)", in *Encyclopédie Berbère*, Édisud, Aix-en-Provence, XII / 1993 (p. 1907-1910).
DUPUCH H., *Fumées de kif : souvenirs d'un médecin*, Ed. Martinet, Neuilly, 1969 (p. 171-172).
ELLINGHAM M. et MCVEIGH S., *Morocco : the rough guide*, Harrap-Columbus, Londres, 1990 (p. 34).
FOUGEROLLES A., *Le Haut-Atlas : la montagne des montagnes*, Glénat, Grenoble, 1991 (p. 44-45).
GARRIGUE F., *Maroc enchanté*, Arthaud, 1964 (p. 87, 217)
GASNIER N., *Odyssée Maroc*, Hachette/Club Méd., Paris, 1980 (p. 96)
GAYRAUD M., *Maroc 1966, album agenda de la R.A.M. et de l'O.N.M.T.*, Victor Michel, Paris, 1966 (p. 70, 73)
GUENNOUN S., *La montagne berbère : les Aït Oumalou et le pays zaïan*, Omnia, Rabat, 1933 (p. 82).
GUENNOUN S., *La voix des monts*, Omnia, Rabat, 1934 (p. 100, 308-309).
HARRELL R.-S., *A dictionary of Moroccan Arabic : Moroccan English*, Georgetown Univ., 19 64 (p. 164).
LAOUST E., *Contes berbères du Maroc*, t. 2, Larose, Paris, 1949 (p. 302).
LAOUST E., *Noces berbères : les cérémonies du mariage au Maroc*, (Édition établie par Claude Lefébure), Édisud/La Boite à Documents, 1993 (p. 90, 186).
LE PANOT A., *Le guide du Maroc*, M.A. Éditions, Paris, 1990 (p. 330-332).
MAXWELL G., *Lords of the Atlas : the rise and fall of the House of Glaoua 1893-1956*, Longmans, Londres, 1966 (p. 136-137).
MORIN-BARDE M., *Le Maroc étincelant*, Sochepresse/Ed. Marcus Casablanca/Paris, 1975 (p. 76, 78-79).
PEYRE J., *La légende du goumier Saïd*, Flammarion, Paris, 1950 (p. 87-88, 95).
PEYRON M., *Isaffen Ghbanin/Rivières profondes*, Wallada Casablanca, 1993 (p. 101-102, 186-I87 etc.).
QUERLEUX, Cne., "Les Zemmour" *Les Archives berbères*, 1915-1916, Éditions diffusions Al Kalam, Rabat, 1987 (p. 110-159).
RAVENNE J., *Aux portes du sud : le Maroc*, A. Redier, Paris, 1929 (p. 60)
ROUZE M., *Maroc*, collection Atlas des Voyages, Rencontre, Lausanne, 1962 (p. 167-168).
SCOTT O'CONNOR, V.C. *A vision of Morocco : the far west of Islam*, Butterworth, Londres, 1929 (p. 136, 141).
SEGONZAC DE E., *Voyages au Maroc 1899-1901*, Armand Colin, Paris, 1903 (p. 166).
SEGONZAC DE E., *Au cœur de l'Atlas : mission au Maroc (1904-1905)*, Émile Larose, Paris 1910
TAIFI M., *Dictionnaire Tamazight-Français (Parlers du Maroc central)*, Paris, Harmattan/Awal, 1991 (p. 129).
THARAUD J. et J., *Marrakech ou les Seigneurs de l'Atlas*, Plon, Paris, 1929 (p. 24-25).
ZUBER C., *Maroc*, Galapagos Films, Paris, 1989 (p. 46, 56-57).

M. PEYRON

F5. FARAXEN

Chef maure qui entra en rébellion contre Rome au milieu du IIIe siècle, dans la région d'Auzia, en Maurétanie Césarienne et dans les confins de la Numidie. Deux textes épigraphiques importants (CIL, VIII, 2615 de Lambèse et CIL, VIII, 9047 d'Auzia) mentionnent, le premier, le *famososssimus dux* qui commandait les *Gentiles Fraxinenses* qui avaient dévasté la Numidie, sans doute en même temps que les *Quinquegentanei* eux aussi qualifiés de *Gentiles*; le second texte cite le rebelle Faraxen qui fut capturé et exécuté par Q. Gargialus Martialis, chevalier romain, décurion des colonies d'Auzia et de Rusguniae, patron de la province de Maurétanie Césarienne, commandant d'une cohorte de Singulares et d'une *vexillatio* de cavaliers Maures. Ce personnage important fut tué lors d'une embuscade tendue par les Bavares en 260 ou peu auparavant puisque son éloge date du 26 mars 260, mais il n'est pas sûr que les faits rapportés soient parfaitement contemporains de l'inscription.

Depuis la démonstration de M. Christol, il est admis que les deux inscriptions, celle de Lambèse émanant de l'état-major du Légat de Numidie, C. Macrinius Decianus et celle d'Auzia qui est une dédicace municipale, font mémoire des mêmes événements qui dateraient des années 253-256. La plupart des auteurs estiment que le *famososssimus dux* des Fraxinenses n'est autre que le Faraxen mis à mort par Q. Gargilius Martialis. En faveur de cette hypothèse, les arguments ne manquent pas : citons en premier lieu la parenté, pour ne pas dire l'identité, des noms Faraxen/Fraxinenses. Dans la dédicace très officielle de Lambèse, on remarquera le flou dans lequel se trouvent confondues les personnalités des rebelles, aucun nom n'est donné : les Bavares ont pénétré en Numidie sous la conduite de quatre rois dont on tait les noms, de même que celui du dux des Fraxinenses (et sans doute des Quinquegentanei, unis dans une coalition éphémère avec les Fraxinenses). On peut aussi penser que le nom de Faraxen était assez connu *(famosissimus)* pour que la citation de ses contribules, les Fraxinenses, suffise à le désigner.

Une question secondaire subsiste quant à l'origine du nom : Faraxen tire-t-il son nom (qui serait un surnom) de l'ethnique F(a)raxinenses ou bien Fraxinenses serait le nom donné aux partisans *(satellites)* de Faraxen qui le suivaient dans sa rébellion ? Nous penchons en faveur de la première hypothèse en raison de la qualification identique de *Gentiles* donnée aussi bien aux Fraxinenses qu'aux Quinquegentanei dont l'organisation tribale ne fait aucun doute et révèle même une segmentarité quinaire qui s'est maintenue dans plusieurs confédérations ou super-tribus berbères (voir Atta (Ayt), E.B., VII, p. 1026-1032)

BIBLIOGRAPHIE

Voir Bavares, Fraxinenses, Quinquegentanei.

D'ESCURAC-DOIZY H., "M. Cornelius Octavianus et les révoltes indigènes du troisième siècle d'après une inscription de Caesarea", *Libyca, Archéol. Epigr.*, t. I, 1953, p. 181-187

CAMPS G. , "Les Bavares, peuples de Maurétanie Césarienne", *Rev. afric.*, t. XCIX, 1955, p. 243-288

DESANGES J., *Catalogue des Tribus africaines de l'Antiquité classique, à l'ouest du Nil*, Université de Dakar, 1962

RACHET M., *Rome et les Berbères*, Coll. Latomus, Bruxelles, 1970

CHRISTOL M., "La prosopographie de la province de Numidie de 253 à 260 et la chronologie des révoltes africaines sous le règne de Valérien et de Gallien", *Antiq. afric.*, t. 10, 1976, p. 69-77

BENABOU M., *La résistance africaine à la romanisation*, Paris, Maspero, 1976

KOTULA T., "Faraxen, *famosissimus dux Maurorum*", *Africa romana*, IV, 1986, p. 229-234

G. CAMPS

F6. FARES Nabile

Le romancier et poète algérien Nabile Farès est né en 1941 à Collo en Petite Kabylie. Après les grèves dans les lycées en 1956, il partait pour la France puis s'engageait dans l'action militante du F.L.N. (Front de Libération Nationale). Il se réinstallait en France en 1962 et poursuivait des études de philosophie, passant sa maîtrise dans cette discipline en 1967. De novembre 1969 à février 1970, il effectue des travaux de recherches sur la nomadisation des Touaregs de l'est au Mali. Il soutient une thèse en janvier 1972 : *Littérature orale et anthropologie* (à l'Université de Paris X) sur la signification de l'Ogresse dans la littérature orale au Maghreb. Il commence à publier ses romans en 1970 *(Yahia pas de chance)*. En 1981, il travaille à Aix-en-Provence dans le département culturel de la C.I.M.A.D.E. au service des immigrés. Il crée ainsi un groupe de théâtre : "Le Théâtre de la Porte d'Aix" avec des personnes de diverses nationalités.

Outre quelques articles sur des problèmes littéraires, son œuvre est constituée essentiellement de cinq romans, d'un récit et de trois recueils de poèmes et d'essais (*L'État perdu*, Actes Sud, 1982).

Le premier recueil *Le Chant d'Akli* (Paris, Oswald, 1971 réédité en 1981. Paris, L'Harmattan), se rapporte à la Kabylie, le second *Chants d'histoire et de vie pour des roses de sable* (Paris, L'Harmattan, 1978) est consacré à la guerre menée au Sahara occidental. Le troisième est intitulé *L'Exil au féminin. Poèmes d'Orient et d'Occident* (Paris, L'Harmattan, 1986).

Le dernier roman *La Mort de Salah Baye ou la vie obscure d'un Maghrébin* (Paris, L'Harmattan, 1981) est, comme ses autres romans, à larges résonances politiques, mais il ne traite pas de la Kabylie : violence des situations, de la parole, de la manière d'être au monde chez un être brimé et contraint, quasiment expulsé de lui-même.

Ce sont principalement les autres romans de Nabile Farès qui touchent au problème du pays "inaccompli", à la Kahéna, à l'Ogresse dans sa caverne, à l'entrée dans le nouveau monde d'aujourd'hui qui est pluriel. Dans un langage souvent difficile, avec une écriture parfois sophistiquée, des acrobaties littéraires et des incantations se répétant de page en page, l'auteur évoque beaucoup de problèmes, de situations, parfois dans des pages denses, d'autres fois en pointillés. Au lecteur de deviner ou d'interpréter. C'est pourquoi parmi ses lecteurs beaucoup sont désorientés, avouant que l'auteur est incompréhensible, hermétique même, facilement irrités aussi par la désinvolture des procédés utilisés (ponctuation fantaisiste, abondance des pages blanches, des points de suspension). Il est clair que Nabile Farès ne se livre pas facilement dans des textes qui ne sont pas consommés par des lecteurs pressés. Il faut donc "traverser" le texte, comme dit Farès : « Ecrire pour un Maghrébin, c'est toucher l'ancien présent et le futur déjà là ». Tout est là, en effet.

Yahia, pas de chance (Paris, Seuil, 1970) est une « autobiographie forcenée », dit l'auteur. Yahia, 22 ans en févier 1960, a quitté l'Algérie à 17 ans en pleine guerre. Il a dit adieu à l'enfance, franchi le seuil de l'âge adulte, a rencontré Claudine avec laquelle il a échangé l'amour. A la fin, il part pour le maquis : il n'avait alors jamais tant eu froid au cœur. Il y a dans ce texte quelque chose d'irréversible : le temps d'hier, mais par-dessus tout une volonté de vivre.

Un Passage de l'Occident (Paris, Seuil, 1972) ou "Ali-Saïd le chanceux" se présente là encore comme un texte éclaté. Déjà dans ce roman sont évoqués les problèmes du métissage et du mélange, la recherche des racines perdues, le retour à l'humus profond algérien, l'humus "païen". Les critiques sont précises et l'auteur n'hésite pas à écrire que « La Kabylie souffre d'un malaise insondable, c'est ce qu'on appelle chez nous, le malaise du figuier ». Il est « impensable histori-

quement », écrit le romancier, de dire à un Kabyle qu'il est Algérien avant d'être Kabyle : « L'Algérie est venue après la Kabylie, c'est un fait. » « En tant qu'Algérien, je suis d'abord Kabyle. »

Le Champ des oliviers (Paris, Seuil, 1972) est le premier volet de la trilogie "La découverte du nouveau monde". L'auteur fait parler l'ogresse de la caverne. Elle n'a pas eu accès à l'écriture et a été subjuguée par l'Étranger venu avec un livre : « Ce livre qui détruisit mon beau royaume d'ogresse naïve. » La prédiction (qui vint avec le livre), dit l'auteur, « installa le terrible règne des marchands. » « L'imposture prophétique se transforma en imposture mercantile, puis, par la suite, en imposture culturelle. » Nabile Farès poursuit ici le dévoilement du traumatisme ancien qui a laissé une plaie mal cicatrisée, ou en tout cas un malentendu.

Mémoire de l'Absent (Paris, Seuil, 1974), deuxième volet de ce voyage vers l'amont et de la constatation du pluralisme du monde moderne, est constitué d'allusions, d'énigmes, d'évocations du passé ancien où la Kahéna entre en scène. Le père est l'Absent; avec lui l'identité a disparu. La Vieille, elle, raconte le mythe et l'Histoire, l'épopée qui a tourné court et qui a laissé le pays "inaccompli". "Le pays est devenu plusieurs". Exil, naufrage, émigration, possession de la Ville, il faut désormais assumer une condition nouvelle, une manière d'être renouvelée pour vivre dans le Nouveau Monde.

L'exil et le désarroi (Paris, Maspéro, 1976) est le troisième volet de la trilogie. L'auteur dévoile son amertume. Le héros est revenu au pays pour constater les scléroses, les silences, dans Alger « où les hommes ont décidé de se taire ou : d'adresser des louanges ». Désarroi donc. Pour lui le nouveau monde doit être au-delà du Livre, de la Théologie : « Le livre ne me suffit plus, il me faut atteindre le monde, par delà le Livre (...). J'ai écouté les paroles du Livre et j'ai senti, en moi, une sorte d'esclavage (...). Je désire comprendre le monde, sans le Livre. »

Ainsi donc dans toute cette œuvre poétique et romanesque, symbolique et parfois hermétique, l'auteur n'entend pas échapper à une visée d'ordre politique. L'identité ancienne a été violentée par l'arrivée des Arabes au Maghreb, puis des Français au XIX[e] siècle. Il faut constater la bâtardise, d'une part et, d'autre part, l'exil au cœur même de l'Algérie indépendante. D'où la rupture, la sortie du cercle pour vivre "ailleurs". Pour mieux faire sentir au lecteur son amertume devant ce monde, Nabile Farès introduit lui-même les violences dans ses textes : mélange des genres, typographies fantaisistes, jeux de mots et calembours pour déconcerter, style heurté, phrases coupées par des points après chaque mot parfois. "Chance" et "pas de chance", "Passager", "Mémoire", "Absent", "Exil", "Désarroi", "Mort de Salah Baye", tout paraît centré autour d'une idée : celle de l'inaccompli, du souvenir nostalgique, d'un exil étranger qu'il a fallu assumer pour échapper à la mort, pour vivre. Le "Chanceux" est tombé en gloire à la guerre. Lui, au moins, ne souffre plus. Le "pas de la chance", Yahia doit continuer, lui, à le faire ailleurs.

J. DEJEUX

F7. FARWA (Tripolitaine)

Farwa ou Ra's al-Makhbaz est une petite presqu'île de Tripolitaine, formée par une langue de terre longue d'environ douze kilomètres qui, s'avançant dans la mer et parallèlement à la côte du sud-est au nord-ouest, crée une lagune peu profonde, mais fort poissonneuse.

Farwa, qui se trouve à 147 kilomètres à l'ouest de Tripoli et très proche de la frontière tunisienne, connut, peut-être, quelques formes d'installation humaine

dans des époques lointaines. Les restes d'une ancienne citerne romaine sont encore visibles. Le lieu est cité par al-Idrisi dans sa *Description de l'Afrique Septentrionale et de l'Espagne* et aussi par at-Tidjani dans la *Rihla*. Cet auteur nous apprend que Farwa était connue autrefois sous le nom de Qasr Sālih et qu'il y avait, à l'époque de son passage, une petite sebkha dont le sel était fort abondant et vendu aux chrétiens qui le portaient dans leurs pays. Les chrétiens mentionnés par at-Tidjani étaient certainement les Vénitiens qui du XIV[e] au XIX[e] siècle eurent souvent la concession exclusive des salines de Farwa.

Depuis un demi siècle environ la presqu'île est habitée d'une manière continue par une cinquantaine de familles berbères originaires de Zouāra et par quelques familles arabes provenant de Zalten, petit village situé à vingt kilomètres au sud-est de Ra's al-Makhbaz. Ces familles, sauf quelques d'exceptions, habitent dans des huttes très humbles dites en berbère *agrur*, pl. *igrar*, construites en bois et feuillage de palmier et en jonc. La population de Farwa qui est presque entièrement berbère, est constituée de pêcheurs. Ceux-ci, avec leurs familles, ont su s'accommoder du milieu, malgré sa pauvreté et les sacrifices qu'il demande et mènent une vie typiquement maritime, dont la pêche, l'entretien des barques, la réparation des filets et des outils constituent les activités prééminentes. A cela s'ajoute la culture de quelques légumes, pratiquée dans de petits jardins (*tabhirt*, pl. *tibhirin*) creusés dans les dunes, pour mieux les défendre du vent, près des habitations. Les légumes varient un peu l'alimentation des habitants du lieu lesquels se nourrissent surtout de poisson *(tegna)* frais ou desséchés et de mollusques (*abbuc*, pl. *ibbucen*). On ne cultive pas les céréales (*imendi*). Les palmiers (*ta la*, pl. *ta liwin*) plus ou moins abondants offrent des dattes (*a iu*, pl. *i iwen*) de bonne qualité, mais insuffisantes pour satisfaire l'alimentation de la population. La matière première pour la construction des habitations et le bois de chauffage est assurée aussi par le palmier.

Les Berbères de Farwa ont gardé les mœurs et les habitudes de leur pays d'origine et avec lui ils entretiennent des relations continues. Zouāra représente, en effet, pour les gens de Farwa le marché le plus important soit pour l'achat des différents articles dont ils ont besoin, soit pour la vente du produit de la pêche. A Zouāra, les Berbères de Farwa vont aussi ensevelir leurs morts (seuls les enfants sont enterrés sur place), célébrer les fêtes les plus importantes de l'année, participer aux joyeuses cérémonies de famille d'origine berbère : *Ulad Elsa, Tlalla, Zafafra*. Aussi la religion et la langue sont les mêmes à Farwa et à Zouāra. Les pêcheurs berbères de Ra's al-Makhbaz sont en effet Ibādites et parlent le dialecte berbère de Zouāra. Ils connaissent aussi l'arabe, mais ne l'emploient que rarement et seulement pour les rapports externes. L'emploi presqu'exclusif de leur dialecte a, de plus, contraint le peu d'Arabes résidant sur la presqu'île à apprendre la langue berbère : phénomène d'assimilation linguistique de grand intérêt et inverse de celui qui s'opère généralement aux dépens du berbère.

BIBLIOGRAPHIE

EDRISI, *Description de l'Afrique et de l'Espagne*, trad. par R. Dozy et M.-J. DE GOEJE, Leyde, 1866, p. 153.

ET-TIDJANI, *Voyage du Scheikh et-Tidjani dans la régence de Tunis pendant les années 706, 707 et 708 de l'hégire (1306-1309)*, trad. par M.-A. Rousseau, *J. Asiatique*, V[e] sér., t. I, 1853, p. 120.

NALLINO C.-A., *Raccolta di scritti editi et inediti*, vol. III, Roma 1941, p. 395.

PARADISI U., "I pescatori berberi di Farwa (Tripolitania)"; "l'Universo", Rivista bimestrale dell'Istit. Geografico-Militare, mars-avril 1962.

SERRA L., *L'ittionimia e la terminologia marinaresca del dialetto berbero di Zuara (Tripolitania)*, Studi magrebini III, Istituto Univ. Orientale, Napoli 1970, p. 24, n° 6.

L. SERRA

F8. FATIMITES

Dynastie dont l'origine doit être recherchée dans l'Ismaïlisme, mouvement chiite qui s'était développé en Syrie au cours des VIII[e] et IX[e] siècles. Elle doit son nom à la prétention de ses princes qui affirmaient descendre d'Ali et de Fatima. Pour les Chiites, aucun des successeurs de Mohammed ne fut calife légitime, seuls Ali et ses descendants, fils de Fatima, sont les chefs héréditaires de la communauté islamique. Persécutés, et pour cause, par les Omméïades puis les Abbassides, les Chiites se dispersèrent et constituèrent un parti clandestin. Des propagandistes, véritables missionnaires, les *daï*, répandirent une doctrine consolatrice qui annonçait la venue du *Mahdi*, l'Imam caché, dernier descendant d'Ali qui serait le sauveur du monde.

Nous ne retiendrons dans cette notice que les événements intéressant directement le monde berbère, c'est-à-dire la période initiale qui vit le développement de la puissance fatimite en Afrique, sous le règne des quatre premiers califes, jusqu'à la conquête de l'Égypte qui précède leur "retour" au Machreq suivi de la sécession ziride.

Abu Abd Allah et l'épopée Kétama

Le chiisme fatimite avait ses bases en Orient et cependant ce fut le Maghreb qui assura son triomphe. Alors que les Zénètes, en grande partie gagnés au kharédjisme* s'étendaient progressivement dans les Hautes-Plaines du Maghreb central et du Maroc oriental, l'autre branche des Berbères, représentée surtout par les Sanhadja, conservait les territoires montagneux de l'Algérie centrale et orientale. L'une de ces tribus, celles des Ketama, qui occupait les montagnes de Petite Kabylie depuis l'époque romaine, fut convertie à la foi chiite.

L'histoire commence à La Mecque en 893 ou 894, où des notables ketama en pèlerinage font la connaissance d'un yéménite très instruit et éloquent, qui semble s'intéresser beaucoup à leur pays. En quelques jours cet Abu Abd Allah, qui est un *daï*, réussit à convaincre les Kétama de la supériorité de la doctrine chiite et les décida à l'emmener avec eux. Fin psychologue et excellent organisateur, ce propagandiste fait de la bourgade d'Ikjan, dans les Babors, une forte-

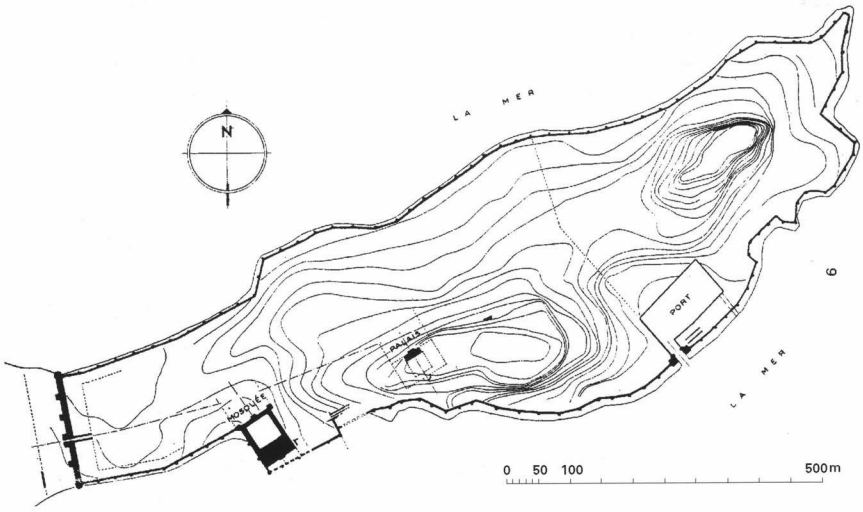

La presqu'île de Mahdiya au X[e] siècle, d'après A. Lézine.

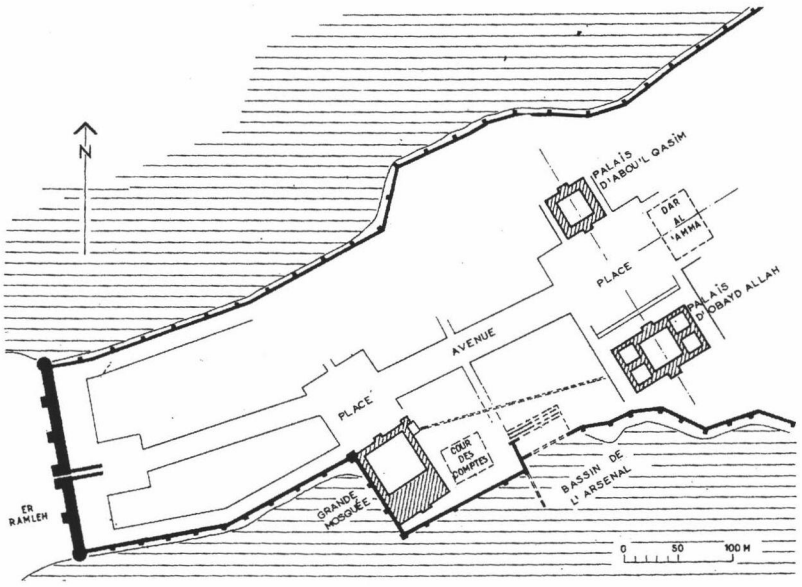

Mahdiya, la partie occidentale de la presqu'île au temps d'Obaïd Allah et d'Aboul Gasim. D'après A. Lézine.

resse inexpugnable du chiisme. Les Kétama, subjugués, sont organisés en une armée fanatisée qui lui est dévouée corps et âme. En quelques campagnes Abou Abd Allah, qui se fait volontiers appelé maintenant *al Shii* (le Chiite), ébranle puis abbat la puissance aghlabite ; ses milices s'emparent tour à tour de Sétif, Béja, Constantine, Tahert. En mars 909, Kairouan et Rakkada tombent en son pouvoir. Il fait proclamer imam et commandeur des Croyants *(Amir al Mu'minin)*, le Mahdi Obaïd Allah qui était retenu prisonnier dans la lointaine Sigilmassa. Une expédition ketama, toujours conduite par l'infatigable Abu Abd Allah, ramena le Mahdi triomphant à Kairouan et à Rakkada (janvier 910). Mais à la surprise d'Abu abd Allah, le Mahdi se révéla un chef autoritaire qui dédaigna les conseils de son lieutenant. Il semble bien que, poussé par son frère Abu l'Abbas, Abu Abd Allah ait comploté contre Obaïd Allah qui le fit mettre à mort (910). Aussitôt les Kétama entrèrent en rébellion et proclamèrent même un pseudo-Mahdi. Mais battus, ils rentrèrent dans la fidélité et redevinrent les piliers de la dynastie. Pour elle, ils se battirent sur tous les fronts : au Maroc, en Espagne, en Sicile, en Égypte.

Entre temps, six ans après son avènement, le Mahdi avait fait son entrée solennelle dans la nouvelle capitale qu'il a fait construire sur le Cap Afrique qui s'avance vers Orient ; elle reçut le nom de Mahdiya, la ville du Mahdi. Sa situation excentrique sur la côte orientale de l'Ifriqiya révèle le ressort à peine caché de la politique du Mahdi et de ses successeurs : le Maghreb n'est qu'une base de départ des expéditions qui doivent aboutir à la conquête du Machreq et en premier lieu de l'Égypte.

Révoltes et conquêtes

Les deux premières générations de la dynastie ne purent cependant se consacrer pleinement à cette politique. Les califes durent combattre sans cesse contre les rebelles qui refusaient la doctrine chiite. Ce fut d'abord la lutte contre les

Zénètes kharédjites dont la capitale, Tahert, fut occupée pour la deuxième fois (911), puis Obaïd Allah dut soumettre les Kétama révoltés ; il a la chance de trouver en Masala un chef de guerre dévoué qui bat les Idrissides du nord du Maroc et les Zénètes de Sidjilmassa. A sa mort en 924, ce lieutenant est remplacé par un autre chef de guerre, ibn Abi l'Afiya, qui mène une politique plus personnelle qui l'amène, en fin de compte, à faire allégeance auprès du calife de Cordoue (930). Les affaires du Maroc sont, en effet, particulièrement embrouillées : à la lutte entre Zénètes Maghrawa et Miknassa qui se disputent l'ancien domaine idrisside, s'ajoutent les interventions des Omméyades de Cordoue. La trahison d'lbn Abi l'Afiya ne fut punie que sous le califat d'al-Kaïm (934-946), mais les possessions du rebelle furent rendues aux Idrissides, de crainte qu'elles ne tombent entre les mains des Omméyades de Cordoue.

Ces troubles ne menacèrent en aucun moment l'avenir de la dynastie, il n'en fut pas de même de la révolte conduite, en Ifrikiya même, par Abu Yazid*, l'Homme à l'âne. Ce prédicateur kharédjite qui avait beaucoup voyagé, depuis La Mecque jusqu'au Soudan, regroupa en une immense armée des contingents de tribus principalement zénètes gagnées au kharédjisme, qui s'emparèrent des principales villes d'lfrikiya qu'ils pillèrent et détruisirent. Bientôt le calife al-Kaïm, assiégé dans Mahdiya, semble définitivement perdu, mais la ville résiste pendant une année entière et reçoit une colonne de ravitaillement conduite par le chef sanhadja d'Achir, Ziri ibn Manad, qui, ce jour-là, fut le sauveur de la dynastie fatimite. Abu Yazid, menacé lui même par la famine, leva le siège. Mais ce ne fut qu'un répit de courte durée pour les Fatimites, les partisans de l'Homme à l'âne assiégèrent, l'année suivante, al-Kaïm dans Sousse ; siège au cours duquel mourut le calife. Son successeur, qui devait recevoir le titre d'al-Mansur (le Victorieux), toujours aidé par les Sanhadja de Ziri, batit Abu Yazid en plusieurs rencontres, en particulier sous les murs de Kairouan (946), bataille décisive qui réduisit Abu Yazid à l'état de hors-la-loi. Il fut pourchassé pendant un an encore, avant de trouver la mort dans les Monts du Hodna (947). Profitant des difficultés des Fatimites, les Ommeïades d'Espagne établissent leur autorité sur tout le Magreb el Aqça, et s'avancent vers l'est jusqu'à Alger. En Sicile, la domination fatimite doit faire face à une grave révolte soutenue par les Byzantins (printemps 947).

Après cette longue période de troubles, l'empire fatimite qui s'était étendu un moment à presque tout le Maghreb, put consacrer ses forces à une politique expansionniste essentiellement dirigée vers l'Orient. Dès les débuts de la dynastie, l'Égypte avait paru la proie dont il fallait s'emparer pour faire triompher la doctrine chiite dans le Machreq. Pendant le règne d'Obaïd Allah, son fils al-Kaïm envahit deux fois le Pays du Nil (en 913 puis en 919-921), mais chaque expédition se termina par un échec. Ce ne fut que pendant le califat d'al-Mansur, en 969, que le chef des armées fatimites, Djawar, put enfin vaincre les Égyptiens et pénétrer triomphalement dans Fustat. Maîtres de l'Égypte qu'ils gouvernèrent pendant deux siècles, les Fatimites ne réussirent pas à contrôler d'une façon durable les autres territoires musulmans, à l'exception du Hedjaz dont les villes saintes, La Mecque et Médine, restèrent fidèles à la dynastie fatimite jusqu'à sa disparition.

Le retour en Orient et la défection Ziride

Le règne du quatrième calife fatimite, el-Moïzz fut l'apogée de la dynastie en Afrique et la réalisation, enfin obtenue, du projet constamment poursuivi, celui du retour des descendants de Fatima et d'Ali dans les riches pays arabes, loin de ces Berbères sans culture qui dans leur grande majorité refusaient la doctrine chiite. Certains cependant avaient toujours agi en fidèles serviteurs du Calife et, en dernier lieu avaient largement contribué à la conquête de l'Égypte. Ces Sanhadja

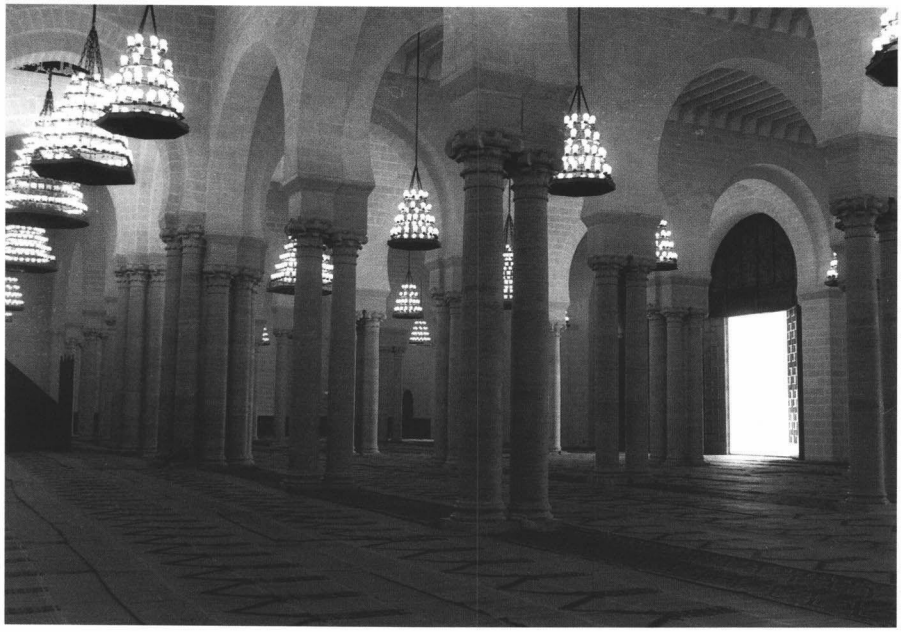

Intérieur de la Grande Mosquée de Mahdiya. Photo A. Lézine.

Porche triomphal de la Grande Mosquée de Mahdiya. Photo G. Camps.

méritaient une récompense : le Calife confia au fidèle Boloqqin* fils de Ziri, le gouvernement de l'Ifriqiya, pays qu'il abandonnait sans état d'âme. Pour montrer que son départ était définitif, el-Moïzz, emportait non seulement le mobilier du palais mais encore les cercueils des califes qui l'avaient précédé.

Boloqqin reprit la lutte ancestrale contre les Zénètes qu'il poursuivit jusqu'au Maroc. Bientôt les liens de vassalité à l'égard des Fatimites se distendent quelque peu, déjà el-Mansour, fils de Boloqqin (984-996) faisait état du royaume hérité de ses pères. Le calife du Caire riposta en suscitant une première révolte des Kétama en 986, puis une seconde en 989. Elles furent noyées dans le sang et la tribu des Kétama, déjà épuisée par les nombreuses expéditions ordonnées par les Fatimites depuis l'arrivée d'Abu abd Allah, disparaît définitivement du champ historique.

Le troisième émir Ziride, Badis, fut trop occupé par les luttes intestines qui aboutirent à la constitution du royaume hammadite*, pour revendiquer son indépendance à l'égard des Fatimites. Son fils, el-Moïzz, hostile aux Chiites, se détacha progressivement du Caire et reconnut, en 1048, la suzeraineté des califes Abbassides de Bagdad. Pour punir cette sécession, le calife fatimite "donna" le Maghreb aux tribus arabes, trop turbulentes, qui avaient été cantonnées en Haute Égypte, dans le Saïs, à l'est du Nil. Ces tribus, Djochem, Atbej, Zoghba, Riyah, Rebia et Adi, se rattachaient à un ancêtre commun, Hilal, d'où le nom d'invasion hilalienne donnée à cette migration. Cette arrivée des Arabes bédouins, suivis des Beni Solaïm et plus tard des Beni Maqil, devait transformer radicalement le visage de la Berbérie et l'arabiser en grande partie.

L'art fatimite au Maghreb

L'art et particulièrement l'architecture fatimite, connurent leur plein épanouissement en Égypte à partir du XI[e] siècle. Le Maghreb fatimite est plus pauvre mais possède cependant quelques monuments de grand intérêt. Une place particulière doit être reconnue à la ville de Madhiya, fondée par Obaïd Allah au Cap Afrique, à sa grande mosquée précédée d'un porche original, au palais du Mahdi, dont le plan fut repris, peut-être par le même architecte, dans la construction de la résidence de Ziri. Toujours à Mahdiya, al-Qaïm, successeur du Mahdi, fit bâtir, en face de celui de son père, un autre palais, de l'autre côté d'une vaste cour. Ce monument possédait une salle d'apparat dont le sol était couvert de mosaïques, ultime emploi, d'après G. Marçais, de ce genre de pavement en Afrique du Nord. Al-Mansur, le troisième calife fatimite se fit construire un palais à Sabra Mansuriya, proche de Kairouan, construction somptueuse dans laquelle se manifestent des apports égyptiens. Ainsi, même au Maghreb, les Fatimites se révélèrent de grands bâtisseurs ; cette tradition sera maintenue chez leurs successeurs Zirides et Hammadides.

BIBLIOGRAPHIE

ABOU ZAKARIYA, "Chronique", trad. R. Le Tourneau, *Rev. afric.*, 1960, p. 99-176 et 322 390, et trad. R. Idriss, *Rev. afric.*, 1961, p. 323-369

IBN AD-DAWADARI, *Die Chronick*, édit. Salah ed-Din al Munadjdjdid, Le Caire, 1960

GOLVIN L., *Le Maghreb central à l'époque des Zirides*, Paris, A.M.G., 1957

LEZINE A., *Mahdiya*, Tunis 1968

LE TOURNEAU R., "La révolte d'Abou Yazid au X[e] siècle", *Cahiers de Tunisie*, t. 2, 1953, p. 103-125

MARCAIS G., *La Berbérie musulmane et l'Orient au Moyen Âge*, Paris, Aubier, 1946

EL BRIGA

F9. FAUCILLE

Préhistoire

Les faucilles sont apparues très tôt en Afrique du Nord.

Les prototypes les plus anciens des instruments destinés à couper les végétaux sont les couteaux à moissonner du Natoufien du Proche Orient (10 000-8 300 av. J.-C.) ; ils apparaissent aussi très tôt au Maghreb, durant le Capsien, soit vers le VIII[e] millénaire. Ils sont rectilignes ; le manche est constitué d'un fragment d'os long ou de côte sur lequel a été pratiquée une rainure longitudinale dans laquelle furent insérés des éléments de silex. Bien que peu nombreux, ces instruments sont d'un très grand intérêt. En Algérie orientale, ne sont connues que deux côtes rainurées ayant perdu leurs armatures provenant des sites de Mechta el-Arbi et du Relilaï. Plus importantes sont les découvertes de la région de Tiaret. Deux exemplaires de faucille et le fragment d'une autre ont été livrées par le site de Columnata et un fragment par le gisement de l'Aïn Kéda. Les deux exemplaires entiers de Columnata avaient conservé à l'intérieur de la rainure des éléments de silex. Le premier de ces objets découvert par P. Cadenat en 1948 est pris sur une portion de côte d'équidé, d'antilopidé ou de bovidé. Long de 15 cm, il est rétréci et arrondi à la seule extrémité intacte. L'une des faces porte des traces d'ocre. La rainure longue de 11 cm, large de 2 à 3 mm, a été pratiquée longitudinalement sur la partie la plus concave de la côte. Des segments de silex, tous brisés au ras de l'os y étaient insérés. Aucune trace de lustre n'apparaît sur ces objets examinés par P. Anderson, ceci n'a rien d'étonnant puisque la seule partie conservée n'a pas eu de contact avec d'éventuelles tiges, en revanche la présence de matières adhésives est attestée sur le bord abattu des silex ainsi que sur le tranchant de tous les documents examinés. Ceci confirme la position verticale de ces éléments qui se retrouve dans le deuxième exemplaire de ce même site.

Le second objet entier de Columnata est composé d'un manche droit, long de 21,25 cm et creusé d'une rainure de 9,3 cm donc un peu plus courte que dans le précédent document. Étaient insérés verticalement dans la rainure, un triangle scalène et deux lamelles à bord abattu. Tous présentaient le tranchant vers l'intérieur, du côté de la poignée, comme dans le premier exemplaire. Cependant ils n'étaient pas placés dans un ordre de taille décroissant, ce qui déterminait un tranchant irrégulier.

Le rapprochement avec les couteaux à moissonner rectilignes du Natoufien du Proche Orient permet de penser à une certaine parenté dans la réalisation de ces outils. S'il n'existe pas de manches sculptés de têtes animales en Algérie, l'un des documents africains est imprégné d'ocre et nous nous retrouvons dans le même monde épipaléolithique et même mésolithique où d'autres points de convergence ne manquent pas.

Ce serait à une cueillette de végétaux sauvages que seraient destinés ces outils puisque l'agriculture n'apparaîtra qu'au Néolithique, il ne faut toutefois pas écarter la possibilité d'autres usages car aucun élément de silex ne porte de traces de lustre, alors qu'on peut le trouver sur d'autres lames à bord abattu du Capsien.

Dans le Néolithique, on ne connaît qu'une portion inférieure d'apophyse de vertèbre dorsale d'antilope bubale provenant de la grotte du Polygone, près d'Oran, et dont le bord supérieur est incisé, sur une longueur de 8,5 cm, d'une rainure à l'intérieur de laquelle est encore insérée une lamelle à bord abattu dont le tranchant est dirigé vers la partie la plus épaisse de l'objet.

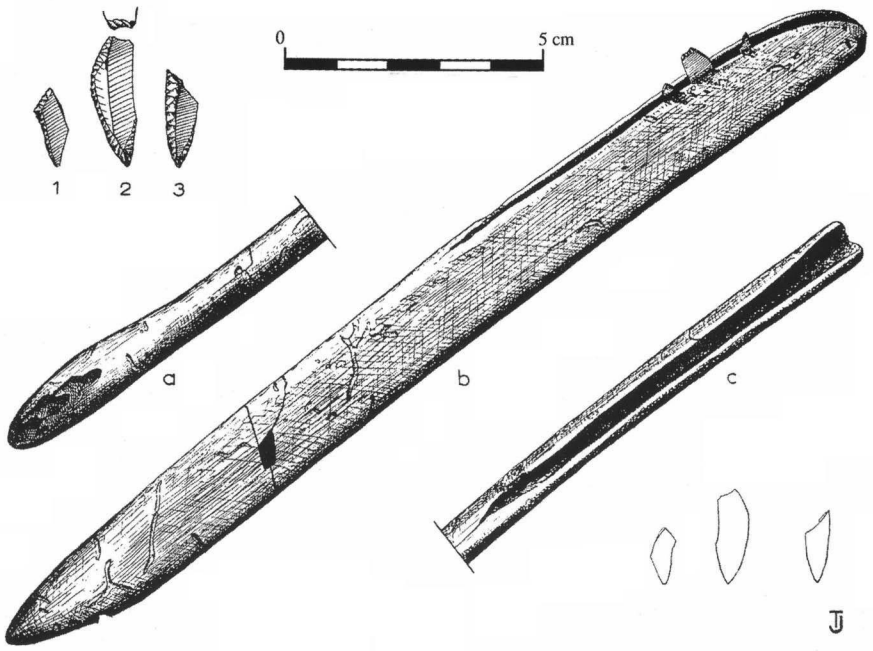

Faucille de Columnata. Dessin J. Tixier.

Les couteaux à moissonner du Capsien et du Néolithique, rectilignes ou à très faible courbure et qui proviennent de contexte de prédateurs-cueilleurs semblent n'être que des prototypes des vraies faucilles à manche courbe qui se développeront avec le début de l'agriculture au Néolithique et se multiplieront à l'Âge du bronze. Il est vraisemblable que les manches de ces premières vraies faucilles devaient être en bois pour recevoir les nombreuses lames et lamelles denticulées de l'Épipaléolithique et surtout du Néolithique.

Aucune faucille en bronze n'a été recueillie en Afrique du Nord alors que ce type d'objet est si fréquent en Europe à partir de l'Âge des métaux. A l'Âge du bronze moyen et final les faucilles peuvent être à languette (types à bouton allongé, à bouton arrondi, ou allongé latéral, à languette longue sans ou avec ergot) et ce n'est qu'à la fin de l'Âge du bronze final qu'apparaissent les faucilles à douille latérale et longitudinale. Le seul indice de la présence de faucilles à l'Âge du bronze se trouverait au Maroc où Rodrigue a cru reconnaître des représentations de faucilles dans les stations rupestres (Rodrigue, 1995).

Durant la période protohistorique on ne connaît que des débris d'une faucille en fer courbe mais non dentelée, provenant d'un dolmen de Sila publiée par Frobenius

Noms des faucilles

Actuellement, la faucille est un instrument à main consistant en une lame d'acier ou de fer aciéré, pointue à son extrémité, de courbure variable, dont l'arc interne peut être lisse mais le plus souvent pourvu de fines dents; la soie est insérée dans un manche en bois relativement court mais qui peut être plus long dans les faucilles utilisées dans les palmeraies.

Au Maroc le terme *imger, imgeran* désigne une petite faucille, à lame en forme de croissant garnie de petites dents à la base.

Dallet donne pour la Kabylie le nom de *amger* pour la faucille ordinaire. *Imgeran* désigne la faucille à lame striée pour couper l'herbe. *Amegr urumi*, (la faucille du roumi), la faux à moissonner ou à couper l'herbe.

Pour Dallet le terme d'*amezbar* désigne le fauchard, la faucille ou serpe à long manche pour ébrancher, débroussailler.

On retrouve la même racine dans les termes *imga* utilisé dans la région de Tabelbala, *amger* dans l'Aurès, *amzer* au Mzab et dans l'oued Rhir

Dans l'Ahaggar la faucille à dents dont le tranchant est dentelé et forme scie (*amrehamreh*, pl. *imrahen*) est fabriquée par les artisans du Hoggar. Mais Capot Rey donne pour le Sahara, le nom de *mhechicha* ou *mendjel*. Elle se nomme *mah'accha* au Fezzân.

Le terme de *menjel* est le nom courant dans toutes les régions arabophones.

Fabrication et entretien

Qui fabrique les faucilles ?

La fabrication de la faucille traditionnelle était assurée par le forgeron qui se déplaçait de village en village, comme dans le sud tunisien, par exemple.

Au Hodna, elle est fabriquée par les forgerons des principaux centres. Gens du pays ou des régions voisines, ces forgerons peuvent aussi être kabyles. Le forgeron qui s'est installé dans un village, à la demande de la *djema'a*, reste un étranger, appartenant à une caste ; il est lié au feu de la forge ; ses interdits propres l'éloignent de la culture des champs mais il permet aux autres de cultiver, de moissonner, puisqu'il est tenu, entre autres productions, de fournir deux faucilles dont il assure réparation et remplacement.

En Tunisie, les faucilles étaient autrefois surtout fabriquées à Kairouan et à Zaghouan ; elles étaient considérées comme les meilleures. On en fabriquait aussi de très renommées à Bizerte et Béja. Puis progressivement on en fit un peu partout, avant que la faucille industrielle ne soit achetée chez le quincaillier.

Différentes parties de la faucille

La préhension de la faucille est assurée par un manche qui est en bois de laurier rose dans de nombreuses régions ; il est généralement cylindrique. Il se termine souvent par un redent destiné, sans doute, à protéger la main du frottement contre l'extrémité repliée de la soie. Il n'est pas rare que le manche soit orné de dessins géométriques faits à l'aide d'une pointe rougie au feu.

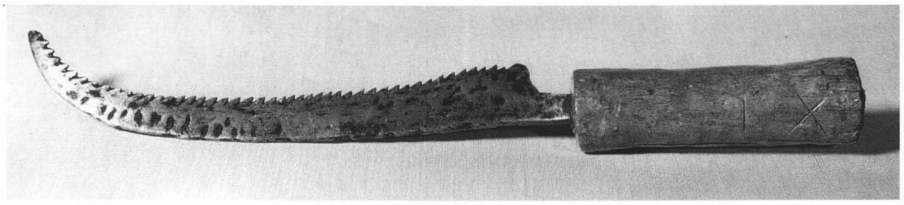

Faucille de l'Ahaggar. Photo M. Bovis.

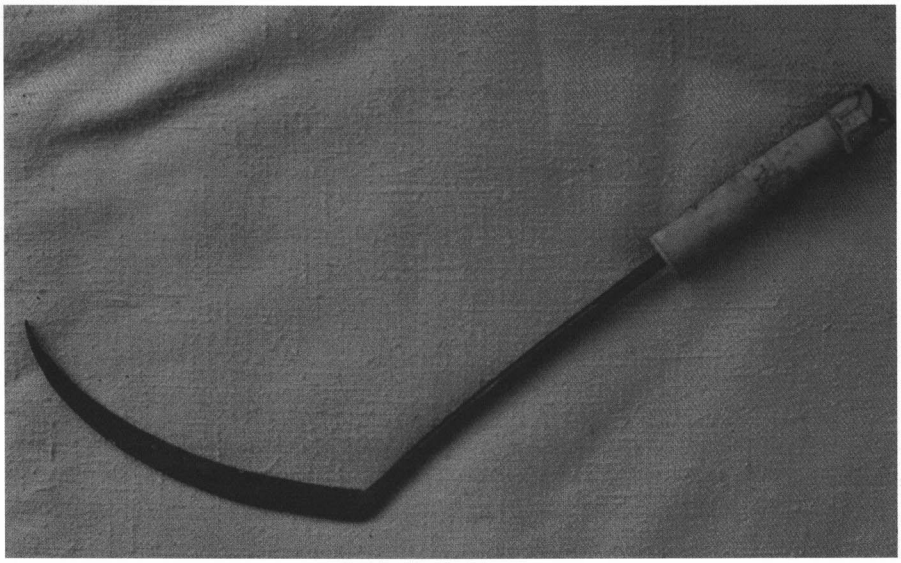

Faucille coudée d'Idelès. Photo M. Gast.

L'insertion de la lame dans le manche est des plus simples : la soie *(saisal)* pénètre verticalement dans un logement percé d'avance et le bout en est généralement sommairement replié sur le pommeau (Louis, 1975, p. 220).

La lame peut avoir des formes variables : elle peut être lisse ou porter des dents.

Le dentement de la lame est réalisée au moyen d'un ciseau nommé *munqas* sur une sorte d'enclume faite, dans certaines régions, d'un tibia de chameau. *Têskert* se dit du tranchant de toutes les pointes de lame formée par l'intersection d'un tranchant rectiligne et d'un dos recourbé ou inversement par l'intersection d'un tranchant concave et d'un dos convexe de Foucauld, (t. IV, p. 1818).

Différents types de faucilles

La faucille traditionnelle, dite "arabe" dans le Catalogue de la manufacture de faulx et faucilles à Renage, Isère (Experton-Revollier), se retrouve identique dans presque tout le Maghreb et le Sahara aussi bien dans l'Ahaggar, que l'Aurès, le Hodna, l'Enfida, le Fezzân, etc.

La faucille dite arabe est constituée par une poignée cylindrique *(id)* en bois de laurier-rose tourné que termine un pommeau en bec de canne *(foekkaka)*. Le fer se coude à angle obtus à mi-longueur environ. La partie inférieure, de la poignée au coude, possède un fût carré étroit et mince, à Takrouna, cylindrique dans l'Ahaggar La partie supérieure qui mesure 20 cm environ, est aplatie et constitue l'ouverture de la faucille *(fûm)*; elle s'incurve du coude *(halq)* à la pointe *(dbabae)* en un arc de cercle *(moeknûn)* assez irrégulier, plus ou moins accentué. Des dents *(senna)* dont la pointe est tournée vers le bas en découpent la concavité.

La faucille à lame sans coude dessine une courbe plus ou moins forte, atteignant presque le demi-cercle comme dans la région de Tabelbala. L'aplatissement commence juste au départ de l'insertion de la soie qui seule reste cylindrique. C'est le modèle dit marocain dans le catalogue, cité *supra*.

Enfin, la faucille dite espagnole offre un rayon de courbure plus faible et le manche est fortement coudé sur la moitié de sa longueur.

Au Sahara chez les Touaregs Ahaggar, s'est conservé un type de faucille droite à peine incurvée à la pointe.

Entretien de la faucille

Le métier d'affûteur de faucilles est un des métiers occasionnels auxquels s'adonnent les forgerons sans emploi régulier. On les rencontre à la campagne; on en rencontrait aussi dans la ville de Tunis autrefois. Lallemand (1890) écrit : « Je ne me lassais point d'admirer la technique de l'affûteur de faucilles... Il fallait donner du tranchant à la lame et en même temps, car il s'agissait de faucilles dentées destinées à couper le blé, aménager un dentement régulier. Et, sur le bord intérieur de la lame, l'artisan manœuvrait une sorte de poinçon-ciseau, *monqas*, sur la tête duquel il frappait à l'aide d'un petit marteau. » L'enclume était constituée, comme cela sera encore 70 ans plus tard, d'un tibia de chameau sur lequel la faucille était attachée au moyen d'une lanière tenue et tendue par le pied (Louis, 1975, fig. 73).

A Tabelbala, si le forgeron fabrique la faucille, celle-ci est affûtée par le moissonneur lui-même.

Utilisation des faucilles

L'instrument de la moisson

En Tunisie, comme dans bien d'autres points du Maghreb, c'est la faucille dentée qui est préférentiellement utilisée pour la moisson. Les dimensions et la courbure varient selon le lieux de fabrication. Pourtant, en Tunisie du sud, on utilise indifféremment la faucille à lame lisse et la faucille à dents, encore que l'on préfère cette dernière pour la moisson. La faucille à fer semi-incurvé existe aussi en deux modèles la plus petite servant à couper l'herbe.

Chez les Merazigues, comme aux Nefzaoua, (Moreau, p. 134) la faucille dentelée est utilisée seulement pour la moisson.

Dans la campagne de Tiaret la faucille marocaine était surtout utilisée par les Riffains qui autrefois venaient y faire la moisson; elle n'était pratiquement plus employée en 1960. L'espagnole en revanche était la plus répandue. Quant à l'arabe son usage se restreint de plus en plus.

Dans l'Ouarsenis, coexistent les deux types de faucilles; l'un à tranchant lisse qui est l'instrument traditionnel, l'autre à tranchant dentelé qui est d'origine manufacturée (Lizot, 1973).

Dans l'Ahaggar la faucille de 30 à 40 cm de longueur sert à couper l'orge, le blé et tous les végétaux herbacés. Elle fait partie des quelques outils que le targui donne au hartani (noir cultivateur), pour l'exploitation de ses jardins.

Au Fezzân (Lethielleux, 1946), la faucille dentée se présente sous trois formes correspondant à différents usages : le petit modèle sert à couper les mauvaises herbes; le manche est court. Ce type est utilisé par ceux qui fécondent les palmiers ou coupent les régimes; il n'est aucun homme qui ne monte au palmier sans passer cet instrument à la ceinture.

Cette petite faucille peut être également emmanchée sur un bois long de 60 à 80 cm. Elle sert alors aux femmes et aux fillettes pour aller chercher le bois, pour la préparation des aliments. Le long manche met plus facilement les palmes

sèches à portée de la main et permet aussi d'éviter un contact avec scorpions et serpents qui se cacheraient sous les broussailles.

Le grand modèle, emmanché court, n'est guère utilisé que pour moissons de céréales ou la coupe de la luzerne ou du sorgho.

Dans les îles Kerkena en bien des endroits la faucille remplace la *h'ajjâma* qui est une serpette.

Le plus souvent la faucille est destinée à la moisson qui revêt un caractère très particulier.

La faucille, comme tout le reste de l'équipement du moissonneur, tablier ou doigtier lui sont personnels et ne sont jamais fournis par les maîtres à leurs ouvriers (Servier), sauf en Ahaggar.

Qui moissonne ?

En général, les hommes seuls manient la faucille. A Tabelbala, par exemple, ne moissonnent que les hommes ayant à leur actif plusieurs jeûnes de ramadan. La tête peut être couverte, contrairement au jour des semailles, mais les pieds sont nus, alors que dans bien des régions les moissonneurs se protègent les jambes contre le frottement des chaumes.

Chez les Bäni Rashed de la région d'Aïn Defla (ex Duperré), le premier coup de faucille est donné par le chef de famille qui, dans certaines régions porte le terme de roi ; mais cette prescription n'a rien d'absolu.

Dans l'Aurès, toutes les femmes chaouïas participent à la moisson sauf celles qui sont voilées (bien que ce ne soit pas une obligation) ; au début du XX[e] siècle, il était fréquent de voir plus de moissonneuses que de moissonneurs dans le champ.

Certaines précautions sont prises par le moissonneur avant d'utiliser sa faucille. A Tabelbala, le moissonneur place dans une narine un tampon de coton ou quelques feuilles de menthe pour ne pas respirer la mort du champ. L'usage des doigtiers en roseau fréquent en Oranie et au Maroc (Laoust, p. 356, 367-368) est ignoré à Takrouna ; mais parfois le moissonneur se couvre l'index de la main gauche d'un doigtier en peau attaché par un fil au poignet ou au brassard.

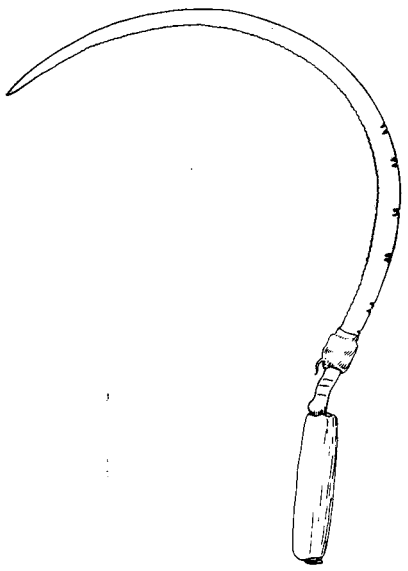

Faucille courbe *(imga)* de Tabelbala. Dessin D. Champault.

En revanche le brassard du moissonneur tunisien *(moedersa)* ne ressemble pas à la *derrasa* en berbère : *taderrasat* du moissonneur marocain et qui tient le même emploi. C'est un fourreau également en peau de mouton, couvrant l'avant-bras et le dessus de la main gauche pour les défendre contre les barbes d'épis pendant le liement de la gerbe.

Le moissonneur revêt aussi un tablier de cuir *(tabanka)*, constitué d'une peau de mouton tannée qui couvre le torse, les cuisses et s'arrête aux genoux. Une lanière de cuir le suspend au cou et un autre le serre à la taille.

Comment moissonne-t-on ?

A Tabelbala, la moisson est toujours commencée au nord par le côté ouest pour l'achever au sud-est selon une orientation voisine de la Qibla

Dans l'Aurès, tout en moissonnant les femmes chantent invocations religieuses, chants d'amour, au milieu des rires et plaisanteries des hommes.

Les moissonneurs et moissonneuses coupent autant d'épis que la main peut en contenir et les attachent ainsi en poignées *(idar)*. Le moissonneur saisit de la main gauche une poignée de tiges, puis en sciant la coupe avec la faucille : c'est là l'action par excellence de la moisson. Les moissonneurs sont courbés sur leur travail. Chaque travailleur coupe une poignée, deux, trois, les entoure du lien et continue à moissonner jusqu'à ce qu'il ait en main de quoi former la gerbe. Il noue celle-ci d'un lien pris dans la masse, la lance derrière lui et pousse plus avant.

La poignée d'épis moissonnés est mise dans le creux du bras gauche, la brassée est ensuite liée et jetée à terre, les épis orientés est-ouest. Ibn-el-Awam vieil auteur arabe recommande cette orientation il faut tourner l'épi du côté du Levant et l'extrémité coupée par la faucille du côté du couchant rien ne sera gâté si les choses sont ainsi disposées.

Une joyeuse animation règne dans la campagne pendant toute la durée des moissons, l'instant de la coupe de la dernière gerbe est souvent plus solennel et le sectionnement des épis dans le dernier carré revêt aussi un caractère de grande tristesse attestant la mort du champ.

Symbolique de la faucille

La faucille étant l'instrument principal de la désacralisation du champ par la moisson est devenue le symbole de toute désacralisation, donc de toute protection contre les forces dangereuses de l'invisible.

Au Maroc, quand le dépiquage est terminé, à la fin de la moisson, on met sur la meule de grains battus et vannés une faucille pour les garder des voleurs ou des maléfices ; la faucille sert ainsi à défendre le lot de céréales contre le mauvais œil.

Lorsqu'une femme accouche d'un enfant mort-né, le forgeron lui confectionne sept talismans de fer qui sont des reproductions des outils des champs et de la forge et, parmi ceux-ci, figure la faucille. Ces sept outils reprennent à rebours le sens de la naissance du champ : la faucille en particulier est associée à la mort et aux moissons. La faucille est le symbole de rupture et de destruction, contrairement au soc de la charrue (Servier)

La faucille, comme le soc est une protection contre les mauvais génies. Chez les Bäni Snus, elle est suspendue, enroulée dans le tablier de peau, derrière le métier à tisser afin de protéger le tissu de fibre de palmier nain et de laine, contre le mauvais œil. Au Chenoua, la dernière gerbe ayant été coupée, le maître de maison, la faucille à la main, prononce la formule de louange à Dieu.

En Grande Kabylie, la faucille est associée aux rites qui accompagnent le septième jour de la naissance, jour de la dation du nom. Ce jour là, l'enfant cesse de coucher auprès de sa mère. La mère peut alors reprendre sa longue ceinture de laine ; quelqu'un de sa famille se ceint les reins d'une corde de diss et, prenant à la main une faucille, il saisit de l'autre l'extrémité de la ceinture de laine dans laquelle la femme s'enroule. Ceci a pour but d'écarter les génies et d'empêcher que ceux-ci, frappant la femme, ne lui cause un accident post-natal.

L'Islam maghrébin a assimilé le moissonneur au combattant de la guerre sainte. La moisson est une guerre sainte ; celui qui meurt la faucille à la main va tout

droit au paradis. Cette même notion se retrouve dans un chant d'amour des Aït Ichem en Grande Kabylie

Je supplierai les cultivateurs qui restent tout le jour dans le champ,
Ils ont en main des faucilles avec le tablier de cuir
Ils essuient la sueur
La Paradis leur apparaît
Ils font la prière avec le prophète.

Dans la région d'Azazga et jusque dans la vallée de la Soummam, le maître du champ ou le plus vieil ouvrier se tourne vers l'est, prend la dernière poignée d'épis et prononce une formule improvisée se réjouissant que la récolte soit finie. Puis il couche à terre sa poignée d'épis, la lie aux deux extrémités et l'oriente vers l'est comme une victime qu'on va égorger ; il prend alors sa faucille et coupe les épis par le milieu en simulant un sacrifice, il dit la formule répétée par trois fois : « *Bismillah llah uakbar.* » De la main gauche il fait couler une poignée de terre au milieu de la blessure des épis afin de représenter le sang répandu, mais aussi pour signifier que la fécondité de la terre retourne à la terre.

La vie des champs divise l'année en une saison humide de germination et de formation des épis saison de fécondité et de prospérité, et une saison sèche ayant pour connotation des idées de destruction et de mort, fin du cycle de céréales. Ainsi, la faucille contient-elle le symbole de rupture et de destruction liés aux rites familiaux des moissons et aux chants tristes du dernier carrré dans le champ moissonné

BIBLIOGRAPHIE

BALOUT L., Dir., *Collections ethnographiques. Album n° I Touareg Ahaggar.* Légendes M. GAST, Paris AMG, 1959.

BASSET H., "Les rites du travail de la laine à Rabat", *Hespéris*, II, 1922, p. 139-160.

CADENAT P., "Une faucille préhistorique à Columnata", *Libyca Anthrop. Préhist. Ethnogr.*, t. VIII, 1960, p. 239-252.

CAMPS-FABRER et COURTIN J., "Essai d'approche technologique des faucilles préhistoriques dans le Bassin méditerranéen", *Techniques et Sources documentaires, Méthodes d'approche et expérimentation en région méditerranéenne*, Aix-en-Provence, GIS, cahier n° 7, 1982 (1985), p. 179-192.

CHAMPAULT D., 1969. *Une oasis du Sahara nord-occidental*, CNRS, Paris, 1969.

DALLET J.-M., *Dictionnaire Kabyle-Français. Parler des At Mangellat. Algérie*, Études ethno-linguistiques Maghreb-Sahara sous dir. CHAKER S. et GAST M., LAPMO, Université de Provence. Paris, Selaf, 1985.

DELHEURE J., Dictionnaire Ouargli-Français, Études ethno-linguistiques Maghreb-Sahara, 5. Paris, Selaf, 1987.

DESPOIS J., *La Tunisie orientale, Sahel et Basse Steppe. Étude géographiques*, Publ. de la Fac. des Lettres d'Alger, II[e] série, t. XIII, Paris, Les Belles Lettres, 1940.

DESPOIS J., *Le Hodna (Algérie)*, Publ. de la Fac. des Lettres d'Alger, Publ. de la Fac. des Lettres d'Alger, II[e] série, t. XXIV, Paris, PUF, 1953.

EXPERTON-REVOLLIER P., *Catalogue de la manufacture des faulx et faucilles*, Renage (Isère).

FOUCAULD CH. de, *Dictionnaire touareg-français Dialecte de l'Ahaggar*, Imprimerie nationale de France, 1951, t. IV.

FROBENIUS L., "Der Kleinafrikanische Grabbau". *Praehistorisch Zeitschrift*, VIII, 1916, p. 67, fig. 67. a.

GAUDRY M., *La femme chaouïa de l'Aurès. Étude de sociologie berbère*, Paris, Geuthner, 1929, p. 158-159.

GOBERT E.-G., *Les magies originelles*. Notes et Mém. de l'Acad. d'Aix-en-Provence. Rollet, Aix-en-Provence, 1969.

GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. V, p. 196.

LALLEMAND CH., *Tunis et ses environs*, p. 130, Paris, Quentin, 1890, 240 p. ill.

LAOUST E., *Mots et choses bergères. Notes de linguistique et d'ethnographie, Dialectes du Maroc*, Société marocaine d'édition, 1920.

LETHIELLEUX J., *Le Fezzân, ses jardins, ses palmiers*, Publ. IBLA., n° 12, Tunis, 1948.

LIZOT J., *Metidja, un village algérien de l'Ouarsenis*, Mém. du CRAPE, XXII. Alger, SNED, 1973.

LOUIS A., *Tunisie du sud, Ksars et villages de crêtes*, CNRS, Paris, 1975.

MARCAIS W. et GUIGA A., *Textes arabes de Takrouna. I. Textes, transcription et traduction annotée*, Paris, Leroux, 1925, 424 p.

MOREAU P., *Des lacs de sel au chaos de sable. Le pays de Nefzaouas*, Publ. IBLA, II, 1947.

PODEUR J., *Textes berbères des Aït Souab Anti-Atlas*, Aix-en-Provence, Édisud, 1995, p. 73, texte 2 (La moisson).

RODRIGUE A., "Outils aratoires dans l'art rupestre du Haut-Atlas marocain", *Bull. anthrop. de Monaco*, vol. 38, 1995-1996, p. 49-50.

SERVIER J., *Tradition et civilisations berbères. Les portes de l'année*, Rocher, Monaco, 1985.

H. CAMPS-FABRER

F10. FAZAZ (Jbel)

Le toponyme Fazaz (autres graphies possibles : Fezaz, Fazzaz, Fezzaz) a été largement employé par les chroniqueurs marocains jusqu'à la fin du XIX[e] siècle, pour désigner la partie ouest du Moyen-Atlas.

Les contours de cette région, il est vrai, demeurent mal définis, bien qu'il soit possible d'en cerner l'essentiel grâce à certaines références topographiques. Ainsi est-il permis d'affirmer que le Fazaz englobait les environs d'Azrou, peuplés actuellement par la Ayt Myill (Beni-Mguild), une bonne partie du pays des Izayyan (Zaïan), ainsi que la région des Ichqern avec, comme limites, Aghbala au sud et Qsiba, de même que la zawiya des Ayt Ishaq (au contact du Tadla) au sud-ouest. A l'intérieur de ce vaste ensemble, une seule localité précise, qui revient souvent dans le discours des historiographes, Adekhsan, située légèrement au sud de Khenifra, ancienne forteresse édifiée par les Almoravides et reprise ultérieurement comme base opérationnelle par Mulay Isma'il, (Arnaud, 1916, p. 79). Contrée présentant un relief accidenté, où une cédraie aussi antique que vigoureuse alterne avec le maquis de chêne-vert parmi les hauts plateaux entaillés par des cours d'eau aux vallées encaissées (Chbouka, Fellat, Serrou, etc.) et truffés de nombreuses grottes de formation karstique. Atouts défensifs dont ont su pleinement profiter les populations, réfractaires au makhzen, qui s'y sont fixées au fil des siècles.

Souvent conquis, jamais durablement soumis, le Fazaz, en effet, incarnait la notion même de résistance et de conflit (Morsy, 1979, p. 123) de la part d'une montagne peuplée de transhumants au mode de vie relativement libre, vis-à-vis d'une plaine à partir de laquelle un pouvoir central unificateur entendait les ramener dans le chemin de l'obéissance. Entendons par là qu'il s'agissait, en premier lieu, de les obliger à payer l'impôt, ensuite de mettre un terme à cette "anarchie berbère" *(al fitna al barbariya)*, cet état de désordre sans contrainte religieuse apparente *(jahiliya)*, dans lequel semblait vivre ces populations, le tout étant perçu comme une menace latente par le Maroc des villes, de l'orthodoxie religieuse et de l'ordre qui constituait le sultanat.

On constate, en effet, que c'est traditionnellement dans le Fazaz que s'est cristallisée une certaine opposition envers le monde makhzénien; opposition que

d'aucuns, prétendants et/ou thaumaturges en mal de gloire, cherchaient à détourner à leur profit, sachant qu'ils pouvaient compter sur l'acharnement au combat des peuplades berbères d'un naturel guerrier. A ce propos, le lecteur est frappé du nombre de références au Jbel Fazaz qu'il relève en parcourant les pages du *Roudh al Qirtas*, ou du *Kitab al Isqitsa*. Fait significatif, plus que le terme "montagne", c'est souvent la mention "forteresse", ou "citadelle" du Fazaz *(qala' fazaz)* qui retient l'attention, rehaussant l'impression de repaire quasiment inexpugnable. Sans vouloir procéder à une énumération fastidieuse, on remarquera que ce sont des scénarios similaires qui se répètent tout au long de l'histoire.

Dès l'époque idrisside (Ennasiri, 1925, p. 38), il est question d'expéditions contre le Fazaz et ses habitants rebelles, qualifiés de "Beni Fazaz". A partir de 1063, sous les Almoravides, un certain Mahdi Ibn Tuli al Yahfachi, qui s'était insurgé à la tête des Berbères zénètes de la région, soutient un siège en règle de la part du sultan Yusf Ibn Tachfin. Des événements du même genre se répètent au moins deux fois au XIII[e] siècle. Plus tard, au XVII[e] siècle, l'aventure de Dila'★ perturbera la région entière et servira de point de départ à toute une série de campagnes menées par les souverains alawiyîn (Alaouites) contre les tribus *braber* sanhaja (Ayt Umalu, Ayt Yafelman et Ayt Isri) qui, ayant pris fait et cause pour les marabouts de la célèbre zawiya, s'étaient ensuite retirées dans le Fazaz.

Ces opérations, notamment les dernières en 1692-93 sous l'égide de Mulay Isma' il, furent entreprises avec des moyens considérables. Elles s'articulaient autour de l'utilisation d'Adekhsan comme base avancée proche de l'objectif et se distinguaient par l'emploi de trois colonnes convergentes, tactique qui devait permettre un ratissage complet du Fazaz (Ennasiri, 1906, p. 109). Les tribus rudement malmenées, s'avouèrent momentanément vaincues. Armes et chevaux furent livrés au vainqueur, toute velléité de résistance paraissait étouffée ; d'autant plus qu'une ceinture de places-fortes, solidement tenues par l'armée régulière (Morsy, 1967, p. 100), épaulée par des contingents tribaux, semblait « donner à l'occupation un caractère définitif » (Arnaud, 1916, p. 84). Toutefois, comme le fait remarquer un autre observateur : « La lourdeur d'un appareil d'administration militaire basé sur des forts, des garnisons et des routes protégées ôtait à la présence royale toute mobilité (...) postulant au contraire, les alternances de "violence" et de "calme" » (Morsy, 1979, p. 135).

Il n'est, dès lors, guère surprenant d'apprendre qu'aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, les marabouts Imhiouach★ *(imḥiwaš)*, qui devinrent en quelque sorte les héritiers de Dila', furent à l'origine de nouveaux soulèvements dans le Fazaz. Divers sultans se trouvèrent ainsi dans l'obligation de s'en aller guerroyer contre eux, avec plus ou moins de bonheur. Il y eut même deux épisodes où, pendant quelques temps, les tribus berbères semblaient sur le point de briser, le séculaire et fragile équilibre entre le Maroc des montagnes et celui des plaines et des villes. Ce fut d'abord en 1790-92, pendant le court règne de Mulay Yazid, qui avait épousé leur cause, où les Berbères, descendus à Meknes, furent fêtés et adulées par le souverain lui-même (Ennasiri, 1906, p. 370). Ce fut ensuite la formidable révolte de Sidi Boubekr Amhaouch *(Bubšer Amḥawš)* qui réussit l'impossible alliance entre plusieurs tribus rivales, de telles sorte que les *meḥalla*-s chérifiennes furent, soit battues à plate couture en plein cœur du Fazaz, comme en 1818 lors de la bataille de Lenda, soit vigoureusement reconduites jusque sous les murs de Meknès (1819). Des événements tout aussi dramatiques (quoique moins graves pour la dynastie régnante mais où l'on détecte les agissements en sous-main des Imhiouach, pôle réfractaire permanent) secoueront encore la région sous Mulay Hassan I, en 1888.

Ainsi, telle une hydre à laquelle on sectionne l'une des têtes et qui renaît, chaque fois plus combative, le Jbel Fazaz, de révolte en soumission, de conquê-

te en reconquête, gardera intacte sa réputation d'irréductibilité et ce jusqu'à l'aube des temps actuels. Au XX^e siècle, d'une part, la dénomination "Jbel Fazaz" disparaît, en faveur de celle, plus descriptive et institutionnalisée par les géographes, de "Moyen-Atlas occidental"; tout au plus relève-t-on sur les cartes d'État-major un Jbel Fazaz (3 023 m) dans l'arrière-pays de Tounfit. Sous le Protectorat, cette région du Moyen-Atlas est conquise entre 1914 et 1920. A l'indépendance, les anciennes tribus qui l'habitent sont plus largement admises dans le giron national. D'une tradition d'opposition séculaire au pouvoir central ne subsistent à présent que des aspects relictuels d'une grogne "anti-Makhzen", manifestée encore en sourdine par certains réfractaires dont les bardes itinérants *(imdyazn)* sont parfois les porte-parole, que l'on peut commodément mettre sur le compte d'un régionalisme exacerbé.

En somme, dans le flux et reflux perpétuel qui a caractérisé les rapports "makhzen-tribus" au Maroc, le Jbel Fazaz, de par sa proximité des villes impériales de Meknès et de Fès, apparaît nettement comme une région névralgique, parfois pôle de résistance spirituelle, où le pouvoir en place n'a jamais pu tolérer que se développe, au-delà de la simple jacquerie, un éventuel pouvoir parallèle et potentiellement concurrentiel. Si ce subtil jeu d'équilibre a perduré jusqu'au terme du XIX^e siècle, c'est que le makhzen n'a jamais su lui trouver une solution définitive. Une fois constaté l'échec des tentatives de conquêtes basées sur l'unique force militaire – trop rigides et trop vulnérables aux aléas des *siba*-s de fin de règne – des sultans militairement plus faibles ont dû composer avec le problème du Fazaz en s'alliant aux féodaux locaux du genre de Moha ou Saïd et Moha ou Hammou Ez-zayyani. Au besoin, en pratiquant la politique de *divide ut regnes* auprès des confréries religieuses (Bourqia, 1991, p. 147).

BIBLIOGRAPHIE

ARNAUD E., "Les Berbères et les dynasties chérifiennes", *Bull. de la Soc. de Géo. du Maroc*, n° 2, Rabat, 1916, p. 74-87.

BEN ABDELHALIM, *Roudh al Qirtas*, (trad. A. Beaumier), Paris, 1860.

BOURQIA A., "L'État et la gestion du symbolique", *Le Maghreb : Approches des mécanismes d'articulation*, Al Kalam, Casablanca, 1991.

ENNASIRI A., *Kitab al Istiqsa*, (trad. E. Fumey), vol. IX, E. Leroux, Paris, 1906.

ENNASIRI A., *Kitab al Istiqsa*, trad. A. Graulle et G.-S. Colin, *Arch. Mar.*, vol. XXXI, Paris, 1925.

MORSY M., "Moulay Ismaïl et l'armée de métier", *Revue d'Hist. mod. et contemp.*, t. XIV avril juin 1967, p. 97-122.

MORSY M., "Comment décrire l'histoire du Maroc", *Acters de Durham, (Recherches sur le Maroc moderne)*, pub. du *Bull. Éco. et Soc. du Maroc*, Rabat, 1979, p. 121-143.

M. PEYRON

F11. FEDALA (Fadala, Al Muhammadiyya)

Ville de la côte atlantique marocaine, située à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Casablanca, qui, en 1959, changea son nom ancien de Fadala pour celui d'Al Muhammadiyya, en l'honneur du roi Mohammed V. Fadala n'a pas joué un rôle important dans l'histoire, mis à part le débarquement des forces anglo-américaines en novembre 1942 qui en fit la première ville maghrébine "libérée", ce que rappelle une stèle commémorative. Son nom est vraisemblablement d'origine berbère, comme celui de la plaine des Zénata dans laquelle elle s'élève. L'éty-

mologie arabe : "fayd Allah" (Don de Dieu) est fantaisiste comme beaucoup d'autres toponymes berbères auxquels on veut trouver des racines arabes.

Aucun vestige antique n'a été reconnu à Fédala bien que le site convînt parfaitement à une implantation phénicienne. Quelques industries préhistoriques en quartzite, de style moustérien et atérien, ont fait l'objet de récoltes sporadiques à l'emplacement de la plage et jusqu'à la Kasbah. Un biface et un galet aménagé signalent une occupation encore plus ancienne.

Fédala est déjà cité par Al-Idrisi et ce toponyme figure sur les portulans génois et vénitiens. Cette notoriété s'explique par les deux îlots rocheux, aujourd'hui réunis, grâce auxquels Fédala offrait le seul abri sur la côte entre Rabat et Casablanca. Ce mouillage fut fréquenté régulièrement aux XIV^e^ et XV^e^ siècles par les marchands italiens. Plus tard les Portugais occupèrent le site, le temps de construire un petit château aujourd'hui inclus dans la Kasbah. En 1773, le sultan Sidi Mohammed ben Abd Allah cherche à attirer les compagnies espagnoles dans l'espoir d'ouvrir la province du Tàmesna au commerce des céréales, mais le succès ne vint pas et malgré l'existence d'une importante kasbah, au sud de la cité actuelle, le port qui n'était qu'un simple mouillage abrité naturellement des vents du nord-ouest et du sud-ouest, fut abandonné au XIX^e^ siècle. La construction du port moderne (1914) est due à la Société Hersent à qui avait été confiées les installations portuaires de Bizerte.

La ville d'Al Muhammadiyya subit de plus en plus l'attraction tentaculaire de Casablanca dont elle devient une annexe dans la vaste conurbation qui s'étend inexorablement le long du littoral. Cette proximité a permis l'établissement de nombreuses industries de transformation et assuré le développement de cultures maraîchères dans la plaine des Zénata. Auxiliaire de Casablanca, le port d'Al Muhammadiyya-Fédala est devenu principalement un centre importateur d'hydrocarbures.

BIBLIOGRAPHIE

Voir C 28, Casablanca, t. XII, p. 1812-1822

ADAM A., "Fadala", *Encyclopédie de l'Islam*, 2^e^ édition, col. 745-746

PRIMAUDAIE E. de la, "Les villes maritimes du Maroc", *Revue africaine*, t. XVII, 1873, p. 285-286

LAMIDEY M., "Fedala", *Bull. économique et social du Maroc*, t. XIV, 1950, p. 27-36

E. B.

F12. FEDJFACH (Fedjfedj ; arabe : Fechfash)

On nomme ainsi au Sahara un sol très meuble formé de sable souvent poudreux recouvert d'une croûte fragile et mince qui se rompt sous le poids du chameau ou du véhicule. Cette croûte est le plus souvent d'origine gypseuse. Caravaniers et automobilistes s'écartent le plus possible de ces sols qui ont donné naissance à la fable des sables mouvants engloutissant voyageurs, animaux et matériel. Le fedj-fedj couvre des surfaces très importantes dans la région des grands Chotts algéro-tunisiens particulièrement riche en gypse. Le fedj-fedj est toujours associé à l'idée d'obstacle à la progression qu'elle soit faite à pied, à monture ou en automobile. En tamahaq, tout sol meuble dans lequel le pied s'enfonce assez pour rendre la marche difficile est dit *eleken*.

BIBLIOGRAPHIE

CAPOT-REY R., CORNET A. et BLAUDIN DE THÉ B., *Glossaire des principaux termes géographiques et hydrogéologiques sahariens*, Alger, Institut de Recherches sahariennes, 1 9 6 3
FOUCAULD CH. DE, *Dictionnaire touareg-français*, t. III, p. 1042.

D'après R. CAPOT-REY

F13. FEDJ EL-KOUCHA

L'un des deux grands tumulus à chapelle fouillés par E Battestini, en 1936, dans la région de Négrine (Némencha, Algérie) et qui servit de prototype aux monuments à chapelle puisqu'il fut le premier, avec celui de Besseriani, dans lequel fut reconnue la présence d'une "chapelle". Depuis, d'autres monuments à chapelle ont été reconnus et fouillés en Mauritanie, au Tafilalet (Bouïa*, Taouz*), dans la Hamada du Guir (Djorf Torba*) et dans l'Atlas saharien. Dans la même région de Négrine, près de Ferkane, un troisième tumulus du même type fut découvert et fouillé dans l'oued Djerch par D. Grébénart en 1960.

Au Fedj el-Koucha, le tumulus circulaire a un diamètre de 28 m, c'est le plus grand des monuments de la région ; ceux de Besseriani et de l'oued Djerch ont respectivement 18 et 22 m de diamètre. Le monument de Fedj el-Koucha doit son nom à la présence, dans la partie est du tumulus, d'une chapelle en cul de four. C'est la plus complexe des trois connues dans la région. Celle du tumulus de l'oued Djerch n'est qu'un trapèze allongé dont le fond est occupé par une niche voûtée de plein cintre ; à Besseriani, la chapelle plus complexe a un plan tréflé. Celle de Fedj el-Koucha avait un plus grand développement : la même chapelle tréflée (2,05 m x 2,90 m) est précédée d'une vaste salle elliptique dont le grand axe dépasse 9 m et le petit 4 m. Cette salle possédait quatre colonnes qui supportaient la couverture vraisemblablement en bois, révélée par la présence d'une importante couche de cendres et de charbons de bois sur le sol. Avant son éboulement, cette couverture était à une hauteur de deux mètres. Comme à Besseriani, un enduit fait de plâtre et de sable, recouvre les parois constituées, comme la masse du tumulus, de moellons de grès. Dans les deux chapelles un barbouillage d'ocre rouge recouvrait cet enduit dans sa totalité : on a pu le reconnaître aussi sur le sol autour des colonnes.

La construction des chapelles est peu soignée, les lobes du trèfle sont inégaux, les arêtes et toutes les courbes sont hésitantes. Dans l'axe de la chapelle, approximativement au centre du tumulus fut creusée la fosse funéraire. Cet emplacement est identique dans les trois tumulus à chapelle connus dans le sud des Nemencha. Au Fedj el-Koucha cette fosse présente un décrochement qui retient quelques grosses pierres servant de fermeture. Cet ouverture est particulièrement étroite, sa largeur ne dépasse pas 26 cm ; comme le dit E. Battestini, l'inhumation dut être difficile, cependant le squelette est bien conservé. L'inhumation a été faite en décubitus latéral légèrement fléchi et le corps avait été revêtu d'une pièce d'étoffe fine, en laine a-t-il semblé au fouilleur ; elle recouvrait aussi le visage. L'envers de ce suaire portait un enduit brun qui ne semble pas avoir été analysé.

Comme à Besseriani et à l'oued Djerch, aucun mobilier n'accompagnait l'inhumation. Il est donc difficile de fixer la chronologie de ces tumulus à chapelle du sud des Némencha. Cependant le monument de Fedj el-Koucha présente un grand nombre de graffiti qui peuvent contribuer à sa datation. Ces graffiti sont tracés à la pointe fine sur l'enduit ocré qui revêt les parois de la chapelle. E. Battestini a pris soin d'en relever une vingtaine. Ils sont tous d'un schématisme extrê-

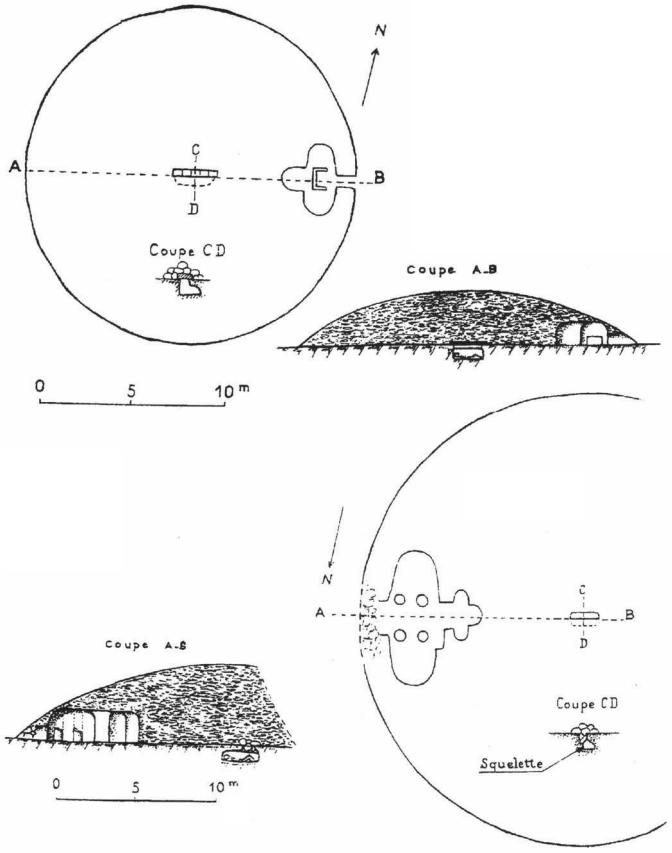

Tumulus à chapelle de Besseriani et de Fedj el-Koucha. Dessin Battistini.

me ; on peut reconnaître, suivant leur fréquence, des personnages filiformes à cheval, ou à pied se battant à l'épée, des motifs végétaux et géométriques. Une inscription libyque a été relevée par le fouilleur, elle compte sept (peut-être huit) caractères de lecture incertaine : D.T.M.S.R.T.N. selon E. Battestini, G.T.?S?M.T. selon G. Camps. On ne sait pas quand l'alphabet libyque fut abandonné par les Berbères de la région, mais, fort loin vers l'ouest, les recherches de L. Leschi au *Centenarium d'Aqua Viva* près de M'Doukal (Barika) ont livré, dans un cimetière renfermant des lampes à canal du v^e^ siècle, un plat sur le fond duquel avait été gravé un shamesh (S) libyque et un autre portant un motif identique à l'aleph néo-punique. Ainsi, dans le sud de la Numidie, dans une zone plus romanisée que celle de Négrine, l'usage des alphabets libyque et néo-punique s'était maintenu jusqu'au v^e^ siècle de notre ère.

Il est remarquable que le tumulus de l'oued Djerch ait été de même illustré par des graffiti d'un style identique à ceux de Fedj el-Koucha et représentant les mêmes motifs. Dans les relevés de D. Grébénart on retrouve la même prédominance de chevaux montés ou libres, de personnages à pied, d'éléments végétaux et de figures géométriques. Comme à Fedj el-Koucha une inscription libyque mutilée, comprenant les trois lettres I M R. accompagne ces graffiti. Un texte de cinq lignes très peu lisible comprend des caractères d'aspect néo-punique.

Très loin à l'ouest, dans les confins algéro-marocains, à Djorf Torba*, nous retrouvons dans les chapelles de certains tumulus des dalles gravées ou peintes qui, elles aussi, accordent une place de prédilection au cheval (ici admirablement traité dans un style naturaliste) et aux personnages dont les vêtements sont figurés avec minutie ; comme dans les tumulus de la région de Négrine, ces scènes sont accompagnées d'inscriptions libyques. L'une d'elles représente d'une famille dont deux personnages semblent bien brandir des croix processionnelles. Si notre interprétation est exacte, il faut croire que certains constructeurs de tumu-

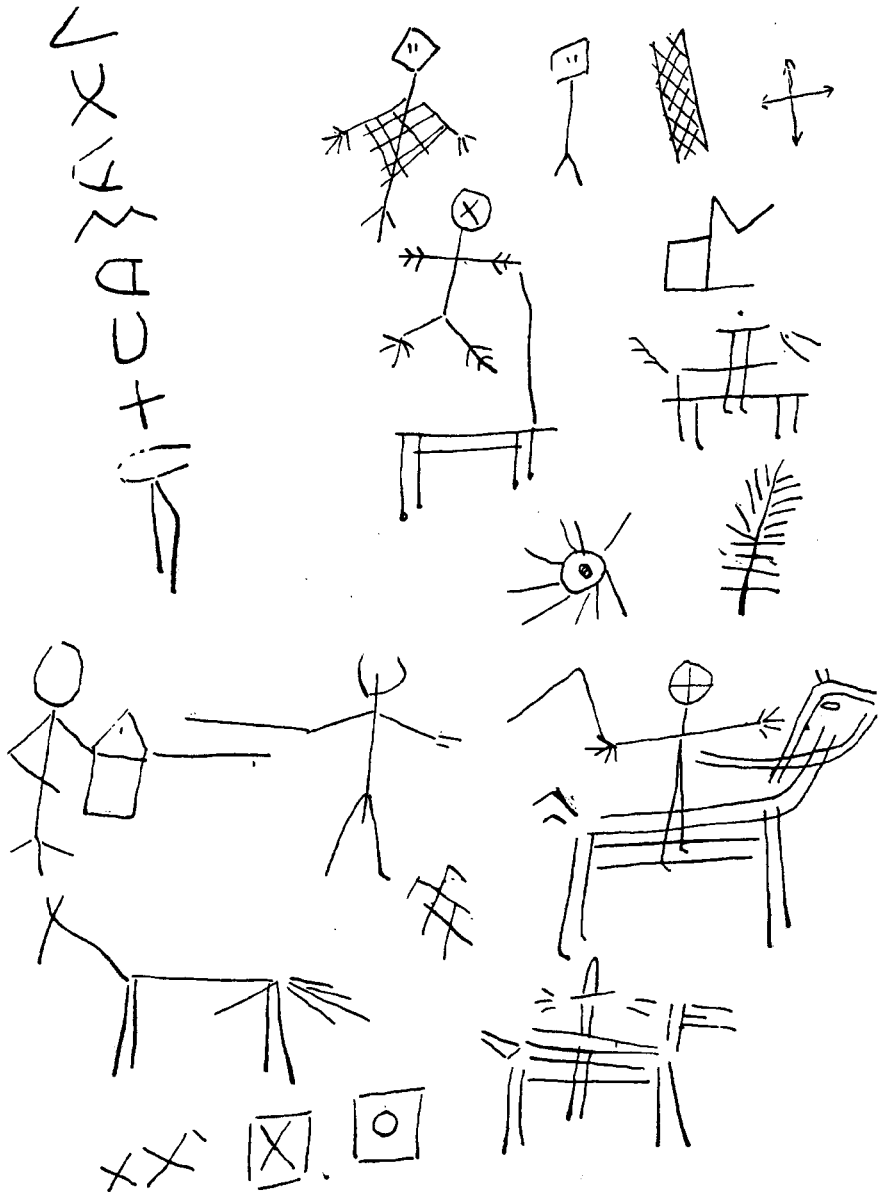

Inscription libyque et graffiti sur les parois de la chapelle de Fedj el-Koucha.
Relevé Battestini.

lus à chapelle de Djorf Torba étaient gagnés au christianisme. Le plan tréflé des chapelles des monuments de la région de Négrine est une forme totalement inconnue dans l'architecture berbère protohistorique, on peut se poser la question de ses origines et y voir peut-être une influence chrétienne de l'époque byzantine. E. Battestini avait déjà noté que la construction du monument de Besseriani était postérieure à la destruction de la ville romaine de Majores.

BIBLIOGRAPHIE.

Voir B 98, Bouïa, *E.B.*, t. X, p. 1589-1 592
D 81, Djorf Torba, *E.B.*, t. XVI, p. 2477-2 488
BATTESTINI E., "Note sur deux tumuli de la région de Négrine", *Rec. de la Soc. de Préhist. et d'Archéol. de Tébessa*, 1936-1937, p. 183-195.
GREBENART D., "Sépultures protohistoriques de la région de Ferkane", *Libyca*, t. IX-X, 1961-1962, p. 171-184.
CAMPS G., *Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, A.M.G.,1961, p. 182-184
CAMPS G.,"Les tumulus à chapelle du Sahara protohistorique. Tombes sanctuaires des Gétules". *Hommages à Jacques Millotte*, Besançon, *Les Belles Lettres*, 1984, p. 561-572

G. CAMPS

F14. FENNEC (*Fenecus Zerda* Zim.)

Le fennec est un petit canidé de la taille d'un chat et pesant 1,5 kg. Il est bien reconnaissable à ses grandes oreilles triangulaires qui peuvent atteindre 15 cm. Plus qu'à l'ouie, elles servent surtout à maintenir par irradiation une température corporelle constante. Le pelage isabelle est de la couleur du sable. La queue touffue est celle du renard auquel le fennec ressemble beaucoup. Dans le langage courant, il est parfois appelé "renard des sables", le confondant ainsi avec le *Vulpes Rüppelli* qui vit dans les mêmes régions. Malgré son aspect, le fennec a une formule chromosomique plus proche de celle du loup que du renard. Tous les membres ont cinq doigts. Bien que ceux-ci aient des griffes non rétractiles, la marche est aussi silencieuse que celle d'un chat.

Strictement cantonné dans les zones désertiques, le fennec occupe les régions dunaires du nord et du sud du Sahara ; il est particulièrement abondant en Mauritanie. Il vit en colonies d'une dizaines d'individus dans des terriers profonds creusés dans le sable. Il s'apprivoise facilement et faisait l'objet, auprès des touristes, d'un petit commerce dans les oasis.

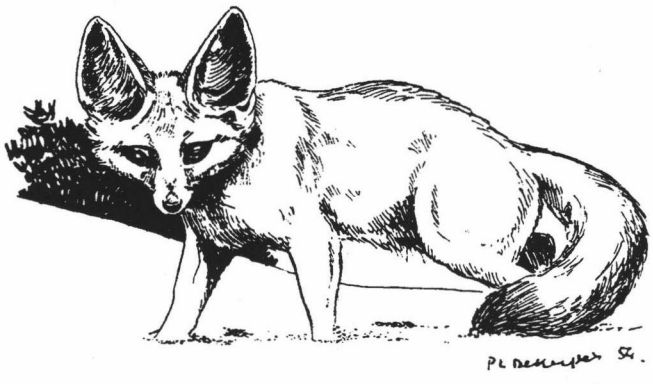

Fennec
sur la dune.
Dessin de Kayser.

Fennec au repos.

Son régime alimentaire est assez varié : ses excréments renferment une très grande proportion de restes d'insectes, et, plus rares, des os de lézards, de gerbilles, voire de jeunes lièvres. Il se nourrit aussi de végétaux : tiges souterraines d'orobanche, fruits de coloquintes, de melons. Il trouve suffisamment d'eau dans ses aliments pour éviter de boire.

Son nom vient de l'arabe *Fanak*. Les Touaregs le désignent sous divers noms : *akori, akorhal,* mais aussi, *eresker, ahuneski*. Les Maures l'appellent *agersi*, le "gratteur" (de sable).

G. Camps

F15. FER (âge du)

Le fer se dit *uzzal* dans les différents dialectes berbères du nord et ce terme peut donc être considéré comme une forme panberbère très ancienne. Chez les Touaregs, la même racine se retrouve dans le nom *tazouli* qui désigne à la fois le métal et les armes métalliques. L'origine du terme a été recherchée dans le sémitique occidental. *Uzzal* a été rapproché de l'hébreu *barzil* mais ceci est fort discutable et ne peut servir d'argument en faveur de l'origine phénicienne du travail du fer au Maghreb, même si celle-ci paraît vraisemblable.

L'âge du fer en Afrique du Nord

L'Afrique du Nord est riche en minerais ferreux dispersés en un très grand nombre de gisements, dont seuls les plus importants sont exploités de nos jours. Ce sont, en Algérie, ceux au nord de la région de Tébessa (hématite de l'Ouenza et du Bou Khadra), de Beni Saf (Oranie), du Zaccar (Algérie centrale) et des Babors (Algérie orientale). En Tunisie, seuls font l'objet d'une exploitation conti-

Dolmen de Beni Messous. Photo J. Savary.

nue les prolongements des bassins miniers algériens de l'Ouenza et du Bou Khadra. Les réserves les plus importantes du Maroc se situent près de Kenifra et à Aït Amar (Oued Zem). Mais à côté de ces exploitations souvent gigantesques, il existe des centaines de petits gisements qui ont pu être exploités à l'époque préindustrielle.

Dolmens et haouanet

Cependant les traces d'une métallurgie antérieure aux temps historiques font totalement défaut. On ne peut accorder le moindre intérêt à la lame de couteau découverte par A. Debruge au Pic des singes, près de Bougie. Cet objet aurait été situé dans un foyer surmonté de poteries contenant des cendres, mais aucun élément chronologique ne permet d'attribuer cette lame à un Âge du fer. Indépendamment des ateliers métallurgiques découverts dans les sites puniques et particulièrement à Carthage, ce sont les monuments mégalithiques qui ont fourni les armes et objets de parure en fer les plus anciens (dolmens de Beni Messous).

Il paraît difficile de caractériser un Âge du fer en Afrique du Nord dans la mesure même où l'industrie du fer, vraisemblablement introduite par les Phéniciens, ne transforma pas suffisamment les genres de vie des populations indigènes pour faire naître une culture particulière. On serait tenté, en revanche, d'identifier l'Âge du fer nord-africain avec la civilisation punique. Chronologiquement celle-ci couvre, en effet, la période (du VIII^{e} siècle à la conquête romaine) qui correspond à ce que, en Europe, on appelle les I^{er} et II^{e} Âges du fer.

Pour le monde paléoberbère les monuments funéraires restent, en dehors de la littérature antique, notre principale sinon unique source de connaissance, les villes étant très tôt gagnées à la civilisation punique même celles qui n'étaient pas nécessairement d'origine phénicienne. Les dolmens* qui, en Afrique du Nord, sont généralement de petites dimensions, sont certainement d'origine extérieu-

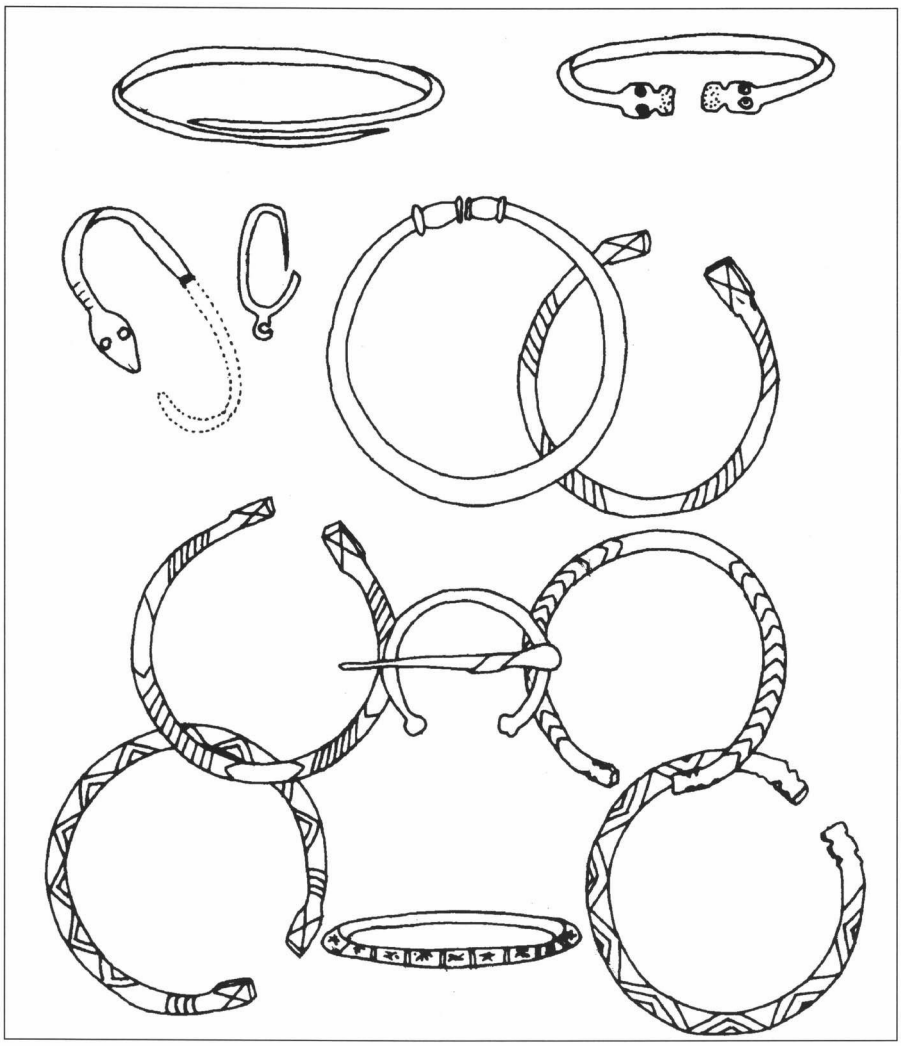

Anneaux et fibule en bronze de Béni Messous.

re. La meilleure connaissance que nous avons de la répartition de ces sépultures mégalithiques et des céramiques grossières de l'Âge du bronze incitent les spécialistes à penser que l'idée de construire de tels monuments a pénétré au Maghreb à partir de l'Italie méridionale et de la Sardaigne au cours de l'Âge du bronze, c'est-à-dire à la fin du Mégalithisme européen. A l'autre extrémité du Maghreb, dans la région de Tanger, des cistes de plus petite taille appartiennent eux aussi à l'Âge du bronze, ce que confirme la découverte d'une hallebarde dans l'une des tombes de Mers et d'une pointe de Palmela dans une autre sépulture à l'Aïn Dalhia. Dans le Maghreb central, la nécropole de Beni Messous★, proche d'Alger, a livré le mobilier funéraire le plus archaïque : parmi les vases, méritent d'être retenues les tasses à grande anse identique à celle du dolmen de Settiva en Corse et des écuelles à fond cupulé au repoussé, connues ailleurs dans la station littorale de Mersa Madakh qui fut abandonnée au V^e^ siècle avant J.-C. et surtout un petit pot fortement galbé, à fond légèrement concave et col évasé qui est une forme classique du Bronze final III d'Europe. Le mobilier métallique comprend surtout

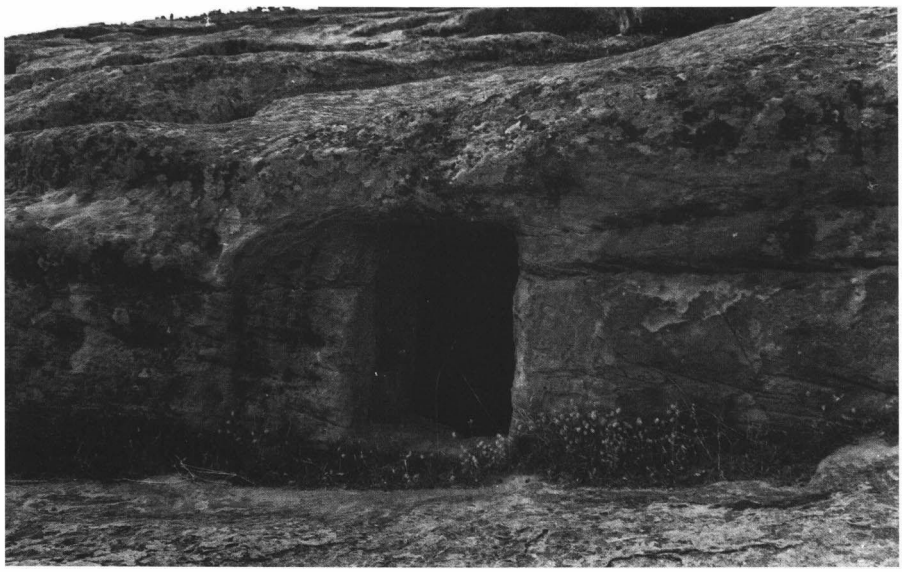

Entrée d'un "hanout" (hypogée) d'El Harouri, Cap Bon, Tunisie. Photo G. Camps.

des bracelets, légers comme les armilles du début de Hallstatt. Plusieurs portent un décor incisé et l'un d'eux a ses deux extrémités en tampon rapprochées l'une de l'autre. D'autres repaires chronologiques, aussi bien dans les allées couvertes kabyles (Ibarissen) que dans les tombes à couloir de Tayadirt (Maroc oriental) ou dans les grands ensembles mégalithiques d'Elles et de Maktar (Tunisie centrale) se situent au III[e] siècle avant J.-C. Dolmens, allées couvertes et autres monuments mégalithiques furent donc utilisés pendant l'Âge du fer et certains encore pendant l'époque romaine.

Petit vase globulaire à col en pavillon
de Beni Messous.
Ce vase appartient à un type bien connu
du Bronze final III d'Europe
Photo M. Bovis.

Il est un autre type de tombes sur lequel les travaux récents ont permis de déterminer un début de chronologie ; ce sont les petits hypogées de forme cubique à flanc de falaise ou de rocher (haouanet*). La forme générale des haouanet et leur localisation très limitée dans le nord de la Tunisie permettent de les rapprocher des hypogées de Sicile, particulièrement de ceux des cultures de Pantalica et de Cassibile qui appartiennent à la fin de l'Âge du bronze. Bien que de nombreux haouanet soient contemporains de la culture punique, les travaux récents sur la décoration et en particulier sur les représentations de navires invitent à remonter jusqu'au VII[e] siècle av. J.-C. le

Deux vases funéraires de Tiddis. Photo M. Bovis.

creusement de certains de ces hypogées qui ne peuvent avoir pour modèles les tombes puniques à fosse. Bien qu'ils soient surtout situés dans le territoire contrôlé par Carthage, les haouanet font défaut dans les villes d'origine phénicienne. Pas plus à Carthage qu'à Utique, Hadrumète ou Lepcis, n'apparaissent ces hypogées, en revanche en Kroumirie et dans les Mogods ainsi que dans le Cap Bon aucune nécropole de haouanet ne correspond à un habitat punique mais ces hypogées existent, en revanche, dans les nécropoles des villes numides telles que Dougga, Chaouach, Bulla Regia.

Le style de Tiddis

Cependant, des cités, devenues des foyers de culture punique, pouvaient conserver et amplifier des éléments proprement autochtones. Le meilleur exemple est donné par Tiddis, au voisinage de Cirta (Constantine), dont la céramique modelée et peinte ne doit rien à l'esthétique punique mais se trouve en revanche à l'origine de la céramique "kabyle" actuelle tout en reproduisant les motifs et l'ordonnancement du décor des poteries de style géométrique d'Italie du sud, voire du Géométrique grec. A Tiddis, ces poteries furent d'abord reconnues dans des sépultures du type "bazina"*, que nous savons être autochtones, contrairement aux monuments mégalithiques et aux haouanet qui furent introduits avant l'Âge du fer. Des ossements humains provenant de l'une des bazinas de Tiddis furent datés par le carbone 14 de 2 200 ± 110 BP soit 250 BC; l'une des céramiques qu'elle renfermait, porte trois lettres libyques peintes sur le flanc et doit désigner l'un des défunts dont les os, après décharnement naturel, avait été rassemblés dans la tombe collective, le vase contenait les petits os du carpe et du tarse et une petite poterie d'offrande. Lors du transfert dans la sépulture définitive, les crânes avaient été disposés sur les vases. Ces poteries sont décorées selon un style géométrique triangulaire identique à celui qui subsiste dans la poterie modelée et peinte actuelle dite kabyle et propre, en fait, à tout l'art décoratif berbère. Dans ce style de Tiddis, les triangles quadrillés ou diversement ornementés tiennent une place prédominante; ils sont souvent accompagnés de petits motifs figuratifs : végétaux, oiseaux, astres et représentations humaines réduites souvent à un schéma triangulaire. La poursuite des fouilles à Tiddis permit de reconnaître l'importance de ce style céramique qui n'était pas destiné à un seul rôle funéraire mais ornait aussi la vaisselle domestique.

Un autre intérêt du style de Tiddis réside dans son extension : des poteries décorées de la même façon, avec les mêmes motifs géométriques bruns sur engoue blanc ou crème ont été trouvées à Constantine et à Sila (Aïn el-Ksar). Aujourd'hui encore les potières de l'Algérie orientale, au nord de l'Aurès et des Némencha, celles de Grande et Petite Kabylie, du nord de la Tunisie et dans de nombreuses autres régions du Maghreb (Ouarsenis, Rif oriental), décorent leurs vases modelés suivant les mêmes règles aussi rigoureusement géométriques, tout en se permettant parfois de menues fantaisies figuratives qui renforcent les liens de filiation avec les vases de Tiddis.

Le style de Gastel

Moins important, mais présentant un intérêt certain est, ce qui pourrait être appelé le style de Gastel. Il s'agit de poteries modelées retirées de tumulus et de bazinas de la petite ville de Gastel, dans le Djebel Dyr (Dir*), en plein territoire musulame, au nord de Tébessa. Certaines poteries, bien que modelées sont manifestement des copies, plus ou moins adroites, de vases grecs ou puniques faits au tour. Une production caractéristique de Gastel, sans doute à destination funéraire, est le vase-coquetier présent dans toute les tombes et souvent peint. Certains ont même un décor polychrome, rouge et noir très simple où dominent les crochets courbes, des pointillés, des bandes et des festons. Des assiettes portent un décor analogue. Les seuls éléments figuratifs très discrets sont des palmes et, sur une seule assiette, des silhouettes d'oiseau. Connu longtemps, par le seul site de Gastel, ce style reçut une plus grande attention depuis qu'il fut reconnu sur un plat provenant d'une bazina du Djebel Mistiri, dans la même région. Cette poterie présente le même type de décor que les vases-coquetiers de Gastel. Plus surprenantes furent les découvertes dans la nécropole punique d'EI Hkayma dans le Sahel tunisien à quelque 200 km plus à l'est. Les tombes à fosse de type punique de cette nécropole renfermaient un

Céramique peinte de Gastel : deux vases coquetiers et une assiette. Photo M. Bovis.

mobilier mixte dont une forte proportion de céramique modelée ; parmi ces poteries, deux formes particulières attirèrent l'attention des fouilleurs, d'une part, le vase-coquetier dont l'un portait le même type de décor qu'à Gastel (bande rouge et ponctuations noires) d'autre part, un plat à paroi verticale dont le fond plat porte une cupule cernée d'un cordon d'argile. De tels plats n'étaient connus qu'à Gastel. Cette découverte d'El Hkayma est d'autant plus importante que ces poteries n'ont jamais été signalées dans d'autres nécropoles. Si l'on retient qu'au Djebel Mistiri le plat décoré dans le style de Gastel a été découvert dans une bazina dont

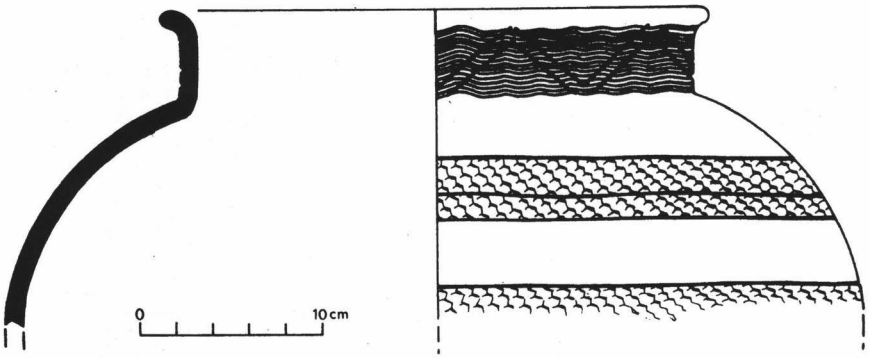

Céramique du type de Tegef (Tamat site 157), Âge du fer ancien du Sahel.
Dessin D. Grébénart.

les ossements humains accusent un âge de 2490 ± 110 BP soit 540 BC on doit admettre de même que ce style céramique, présent dans les Némencha aussi bien que dans le Sahel tunisien, est le style le plus ancien de la céramique paléoberbère.

Âge du fer et art berbère

Ces vases à décor géométrique ne sont pas les seuls documents qui évoquent l'Âge du fer européen ou le Géométrique grec. Dans l'orfèvrerie traditionnelle de l'Aurès il est aisé de reconnaître formes et techniques issues du Bronze final et du premier Âge du fer; ce sont, en particulier, les multiples chaînettes qui s'accrochent aux boucles d'oreilles, aux fibules et qui portent à leur extrémité des pendeloques de formes variées découpées dans des planés d'argent : silhouettes anthropomorphes, mains schématiques, croissants, disques et "graines de melon", motifs qui ne sont pas sans évoquer les pendeloques-poignards de la Protohistoire européenne. Ces assemblages de chaînettes et de pendeloques évoquent irrésistiblement les parures du début de l'Âge du fer. Les commentaires sur l'origine des orfèvreries et de la céramique modelée et peinte devraient, pour être complets, être accompagnés d'une étude parallèle des tatouages, de la décoration murale et de certains tissages qui montrent aujourd'hui encore l'unité de cet art berbère issu de vieilles relations avec les cultures méditerranéennes.

L'Âge du fer du Sahara méridional

Alors qu'au Maghreb, les manifestations de l'Âge du fer sont étroitement associées aux cultures historiques, punique et numide, dans le Sahara méridional il a été reconnu une métallurgie du fer fort ancienne en relation avec des cultures nilotiques et négro-africaines. Des recherches récentes ont mis au jour, au Tchad et au Niger des documents indiscutables appartenant à deux niveaux culturels dénommés Fer I (ou ancien) et Fer II (ou récent). Sur les bords orientaux du lac Tchad, le Fer ancien apparaît vers 550 BC et se poursuit jusque vers 500 de l'ère chrétienne. Mais pendant cette phase les objets métalliques demeurent très rares et leur fabrication ne semble pas avoir été effectuée sur place, quant au cuivre il semble inconnu de ces populations. La phase suivante, datée entre 250 et 750 de notre ère, est connue sous le nom de culture haddadienne (ou de Koro Toro). Son origine nilotique ne fait pas de doute, la céramique, en particulier conserve formes et décors des productions de Méroé qui fut pendant des siècles le plus important centre métallurgique africain.

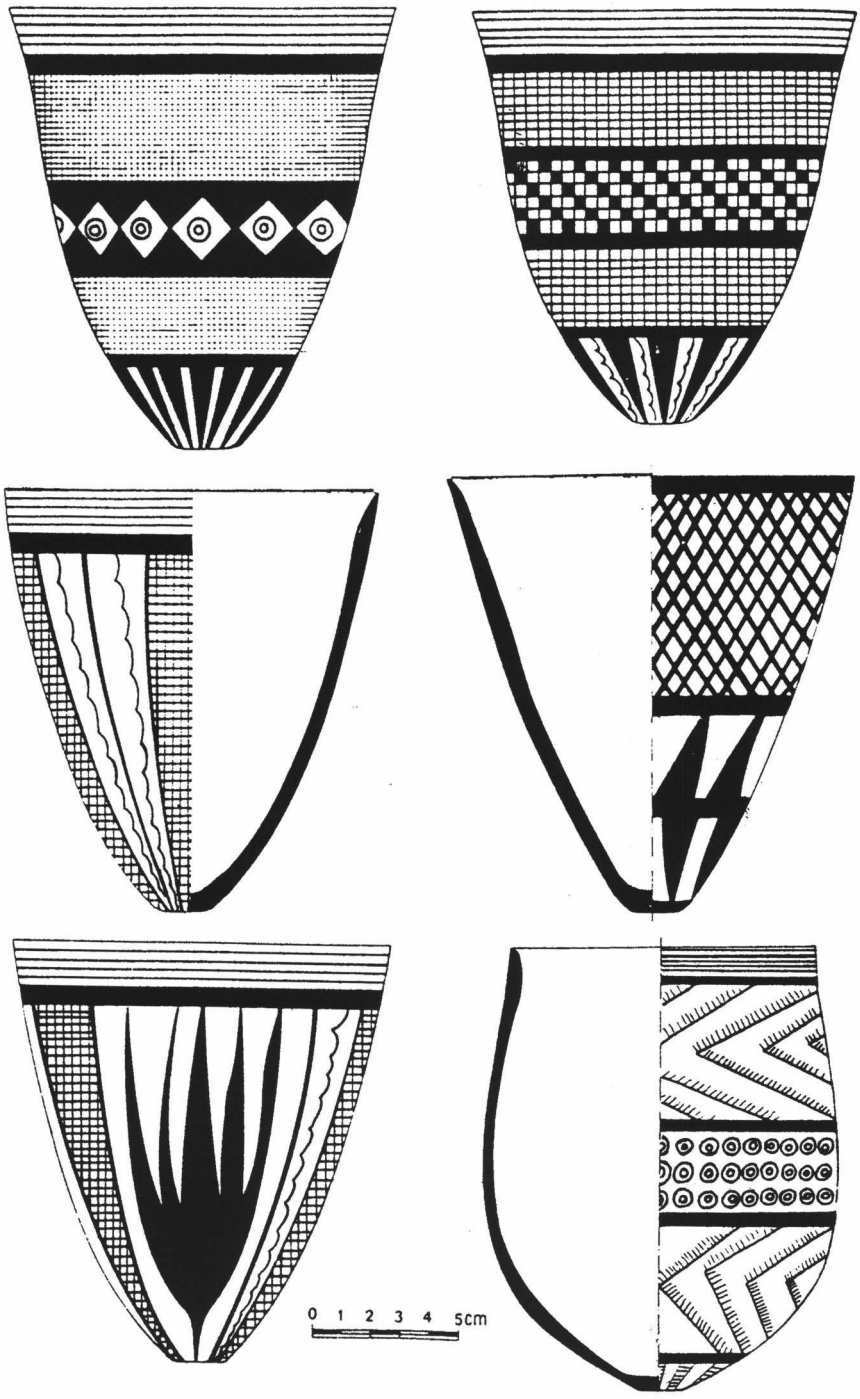

Céramique du style haddadien, Âge du fer II du Tchad (région de Koro Toro).
D'après F. Treinen-Claustre.

Au Niger, le Fer I est bien représenté dans la région située au sud de la longue falaise de Tigidit, curieusement aucun gisement attribuable à cette phase n'a été reconnu, jusqu'à ce jour, au nord de cette cuesta. Alors que se maintient une industrie lithique abondante, les objets en fer, nombreux, sont toujours de taille réduite. La céramique, du style de Tégef, est caractéristique de cette phase dont la chronologie demeure discutée. D'après les premières mesures de C 14, le Fer I se situerait entre 60 et 450 de notre ère, mais les recherches dans le massif de Termit et ses abords ont donné des dates beaucoup plus anciennes ; Do Dimmi : 450 BC et 670 BC, dépassées encore par celles d'Egaro, entre Termit et la falaise de Tigidi : 1 695 BC et 2 050 BC et dans le massif de Termit à Tchire Umma : 1 280 BC et à Gara Tchia Bo : 1 310 BC. Cette métallurgie remonterait donc, selon les auteurs, au milieu du IIe millénaire avant notre ère. Cette opinion est loin d'être partagée par tout le monde ; les prélèvements d'échantillons de charbon sur des sites de plein air, en zone désertique de surcroît restent sujets à discussion. Le Fer II du Niger est surtout représenté par les gisements et restes de fours de la région de Marandet, au pied même de la falaise de Tigidi. La poterie du type de Tégef disparaît tandis que les forgerons travaillent simultanément le cuivre et le fer. Leur activité s'exerce pendant les premiers siècles de notre ère.

En Mauritanie, le travail du fer est connu dans certains villages de la falaise de Tichit autour de 550 BC, mais cette culture disparaît au début de notre ère sous la pression des guerriers venus du nord et sous l'aridité croissante qui rend impossible le maintien d'une vie sédentaire.

BIBLIOGRAPHIE

BEN YOUNES H.,"La nécropole punique d'EI Hkayma", *REPPAL*, II, 1986, p. 30-272

CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, A.M.G., 1961.

Id. *Aux origines de la Berbérie. Massinissa ou les débuts de l'Histoire*, Alger, Imprimerie officielle, 1961

Id. "Nouvelles observations sur l'architecture et l'âge du Médracen, mausolée royal de Numidie", *C. R. Acad des inscript. et Bel.* Let. 1973, p. 470-517.

Id. "Nouvelles observations sur l'Âge du fer indigène en Afrique du Nord", *Colloque sur l'Âge du fer en Méditerranée*, Ajaccio, 1976, p. 37-48.

Id. "L'Âge du bronze en Afrique du Nord. État de la question", *Atti del 3° conv. di studi. Un milenio di relazione fra la Sardegna e i paesi des Mediterraneo*, 1992, p. 527-549.

Id. "Reflexions sur l'origine protohistorique des cités en Afrique du Nord", *Congr. intern. di Bari*, mai 1988 (1993), p. 73-81.

Id. "Monuments mégalithiques de l'Afrique du Nord", *6e Colloque intern. de l'Afrique du Nord antique et médiévale*, Pau, 1993 (1995), p. 17-31.

CAMPS-FABRER H., *Bijoux berbères d'Algérie. Grande Kabylie, Aurès*, Aix-en-Provence, Édisud, 1990.

GOBERT E.-G. et CINTAS P., "Les tombes du Jbel Mlezza", *Revue tunisienne*, t. XXXVI, 1939, p. 135-198.

GREBENART D., *Les premiers métallurgistes en Afrique occidentale*. Paris, Abidjan, Errance, 1988.

GSELL S., *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. I, V et VI.

LAMBERT N., "Une nécropole protohistorique en haute Moulouya", *Libyca*, t. XV, 1967, p. 215-260.

LAMBERT N. et SOUVILLE G., "Influences orientales dans la nécropole mégalithique de Tayadirt (Maroc)", *Antiquités africaines*, t. 4, 1970, p. 63-74.

LANCEL S., *Carthage*, Paris, Fayard, 1992.

LE DU R., "Les tombeaux ronds du Djebel Mistiri", *4e Congr. de la Fédé. des Soc. sav. de l'Afrique du Nord*, Rabat, 1938, p. 567-587.

LONGERSTAY M., "El Guetma : rencontre de deux civilisations", *REPPAL*, II, 1986, p. 337-356.

LONGERSTAY M., "Représentations de navires archaïques en Tunisie du Nord. Contribution à la chronologie des haouanet", *Karthago*, XXII, 1990, p. 33-60.

PONSICH M., *Recherches archéologiques à Tanger et dans sa région*, Paris, CNRS, 1970.

PARIS F., PERSON A., QUECHON G., "Les débuts de la métallurgie au Niger septentrional", *journal de la soc. des Africanistes*, t. 62, 1992, p. 55-68.

QUECHON G. et ROSET J.-P., "Prospection archéologique du massif de Termit", *Cahiers de l'ORSTOM* (Sc. humaines), t. 11, 1974, p. 85-103.

VUILLEMOT G., *Reconnaissances aux échelles puniques d'Oranie*, Autun, 1965.

E. B.

F16. FERAOUN Mouloud

Le vrai nom – ancien – de la famille de cet écrivain d'origine Kabyle était Aït-Chaâbane (après 1871, les listes d'état civil furent établies en commençant par les lettres de l'alphabet français). Mouloud Feraoun est né le 8 mars 1913 à Tizi-Hibel près de Taguemount-Azouz en Grande Kabylie. Fils de paysans, son père était véritablement un gueux et avait toujours trimé, écrivait Feraoun lui-même à son ami, le romancier Emanuel Roblès. Il avait travaillé à Gafsa, Bône, Constantine et était parti pour la France en 1910. Il resta assez longtemps à Lens où il fut mineur. Il fit une vingtaine de voyages entre la France et l'Algérie ; le dernier séjour, en 1927-1928, se termina par un accident aux fonderies d'Aubervilliers que Feraoun a relaté dans *Le Fils du pauvre*. Cet homme courageux avait fait à pied, par exemple, le trajet de Tizi-Hibel à Tunis. Il ne savait ni lire ni écrire. Il mourut en 1958.

Mouloud Feraoun a raconté sa propre enfance dans le récit en grande partie autobiographique, *Le Fils du Pauvre*. A sept ans, il entre à l'école à Taourirt-Moussa à deux kilomètres de son village natal. Grâce à une bourse d'enseignement, il entre en 1928 au collège de Tizi-Ouzou et prend pension à la Mission Rolland dans cette même ville. Reçu en 1932 au concours de l'École Normale de Bouzaréa (Alger), il commence cette année-là les études qui doivent le conduire à la profession d'instituteur. Il collabore à une modeste revue, *Le Profane*, dirigée par Emmanuel Roblès. En 1934, il est exempté du service militaire par tirage au sort, selon le code de l'Indigénat.

En 1935, Mouloud Feraoun est nommé instituteur dans son village natal, puis à Taourirt-Moussa. En 1952, il prend la direction du cours complémentaire de Fort-National (actuellement Larbaa Nath-Iraten). Il avait effectué son premier voyage à Paris en 1949 et en 1951, il avait échangé ses premières lettres avec Albert Camus. La guerre de libération éclatant le 1er novembre 1954, Feraoun commence à écrire son *Journal* en 1955. En juillet 1957, il est nommé directeur de l'école de Nador au Clos-Salembier à Alger. En 1960 (octobre), il accepte le poste d'inspecteur des Centres sociaux (à El Biar) fondés par Germaine Tillion dans un but éducatif des milieux algériens défavorisés. Il voyage en Italie, Sardaigne et Grèce en mai-juin 1961, avec une mission d'études du Centre algérien d'expansion économique et sociale. Le 15 mars 1962, il est assassiné à El Biar par un commando de l'O.A.S. avec deux autres Algériens (Ali Hamoutène et Salah Ould Aoudia) et trois Français (Max Marchand, Marcel Aymard et Marcel Basset), lors d'une réunion à laquelle devait prendre part également le Commissaire Général à la Jeunesse et aux Sports, Petitbon. Il a été inhumé à Tizi-Hibel.

Mouloud Feraoun s'était marié en 1935 à l'une de ses cousines, Dehbia et était père de sept enfants.

Son œuvre littéraire est très enracinée dans le terroir kabyle, mais ses résonances humaines sont universelles. Ses trois romans sont bien connus et sont parmi les plus lus de la littérature maghrébine de langue française. *Le Fils du Pauvre*, commencé en avril 1939 pendant les vacances de Pâques, paraît à compte d'auteur en 1950 aux Cahiers du Nouvel Humanisme au Puy (après un essai aux Nouvelles Éditions Latines à Paris). Feraoun avait recopié trois fois son manuscrit, à la main et de bout en bout, avant de l'envoyer à l'éditeur. L'ouvrage a été réédité en 1954 aux éditions du Seuil (Paris), amputé d'environ soixante-dix pages (la fin du volume). Ce roman est le récit de l'enfance de Menrad, instituteur Kabyle; à quelques détails et événements près, la vie du jeune Fouroulou fut celle de Mouloud Feraoun. *La Terre et le Sang* paraît en 1953 au Seuil. Ce second roman, centré sur l'émigration des travailleurs algériens en France et sur le retour de l'un d'eux au village natal accompagné de son épouse française, obtient le Prix populiste. *Le Fils du Pauvre* lui avait valu le Grand prix littéraire de la ville d'Alger en décembre 1950. Selon des chroniques de Jean Sénac dans *Oran républicain* (en 1946) et *L'Africain* (en 1947), Feraoun avait posé en 1946 sa candidature pour le Grand prix littéraire de l'Algérie en présentant le manuscrit de *"Menrad, instituteur kabyle"*. Le troisième roman, *Les Chemins qui montent*, paraît également au Seuil en 1957. Nous sommes en pleine guerre; ce roman est celui du malaise des jeunes (sans doute aussi celui du romancier dans sa situation d'écrivain et d'instituteur), tout en nous contant les amours malheureuses d'Amer pour Dehbia; cet Amer, en porte-à-faux dans sa société, était le fils de la Française du second roman. Enfin, Mouloud Feraoun avait commencé à écrire un autre roman, *L'Anniversaire*, terminé en 1959. Un Kabyle devenait amoureux d'une Française. Non satisfait, l'auteur entreprenait en 1961 une nouvelle version de ce roman, dont quatre chapitres seulement (achevés) ont paru en 1972. *L'Anniversaire* (Le Seuil) contenait encore d'autres textes divers et la fin du *Fils du Pauvre*, non reprise dans la réédition de 1954.

Jours de Kabylie est un recueil de récits, de scènes et de portraits puisés dans la montagne kabyle et joliment illustrés par Brouty (Alger, Baconnier, 1954; réédit. Paris, Le Seuil, 1968). *Le Journal*, 1955-1962, paraît en 1962 (Le Seuil), tandis que les *Lettres à ses amis* (allant de 1949 à 1962) sont publiées en 1969 (Le Seuil). Fort instructives, elles nous apprennent beaucoup sur l'homme et sur l'œuvre.

Il faut ajouter des textes sur des sujets variés tels que l'école française, l'instituteur du bled, sur le problème algérien, sur ses amis Emmanuel Roblès et Albert Camus. Des contes et légendes paraissaient dans *Algeria, Soleil* (Alger). Feraoun avait publié aussi une traduction partielle des *Poèmes de Si Mohand* (édit. de Minuit) précédés d'un essai sur le poète. La *Revue des Centres sociaux* avait accueilli enfin "L'entraide dans la société Kabyle" et "Le voyage en Grèce", textes repris dans le volume *L'Anniversaire*.

L'œuvre romanesque de Feraoun se situe dans le courant de la littérature maghrébine de langue française appelé assez couramment "ethnographique" et quelque peu dévalorisé par les lecteurs maghrébins d'aujourd'hui. Ecrite en fonction de lecteurs européens pour leur dire : « Voilà ce que nous sommes » de notre côté, nous Algériens, pour répondre à l'image que les Français présentaient et aussi à celle, déformée, qu'ils donnaient du Maghrébin colonisé, cette œuvre n'en révèle pas moins un témoin authentique de sa société et de son temps.

D'une façon précise, le projet initial de Feraoun était de "traduire l'âme kabyle" : « Bien qu'on sache que les Kabyles sont des hommes comme les autres, je crois, voyez-vous que je suis bien placé pour le dire », expliquait-il dans une interview en

1953. Autour des années 50 déjà, les romanciers maghrébins ne supportaient plus, avec raison, d'être décrits par d'autres, de l'extérieur, par Ferdinand Duchène par exemple, romancier colonial et régionaliste. Mouloud Feraoun veut donc nous "faire voir" sa propre société, de l'intérieur. D'où le grand intérêt sociologique de son œuvre où trois grands thèmes dominent : la terre natale, la condition humaine en Grande kabylie, les travailleurs algériens émigrés en France. Manières de vivre, coutumes, croyances, travaux et jours, aspects divers de la psychologie sociale sont peints avec exactitude, recoupant et complétant les descriptions données par d'autres romanciers comme Mouloud Mammeri et Malek Ouary. Tout en tenant compte naturellement de l'aspect esthétique et du travail propre au romancier, une lecture sociologique de ces romans est donc possible; elle constitue un enrichissement certain. Cependant, l'ambiance parfois misérabiliste qui s'en dégage ne plaît guère, parce que peu enthousiasmante pour le jeune Maghrébin d'aujourd'hui qui se veut tourné vers l'avenir. Il n'en reste pas moins que, replacée dans son temps, cette œuvre demeure importante sur le plan psychologique et humain, dépassant largement les frontières sur ce plan-là. Et de ce point de vue, elle apporte une connaissance sympathique de la vie dans une société berbère en mutation.

Un compatriote de Feraoun, Belaïd Aït-Ali, auteur de contes et de poèmes, écrivait en 1950 que seul un Kabyle pourrait décrire et dépeindre objectivement les Kabyles « parce que seul il a accès à certains coins de l'âme de ses... cousins ». C'est bien ce que Feraoun a réussi à faire.

Le *Journal* et les *Lettres* ne sont pas moins importants à cause des observations lucides et honnêtes sur la société kabyle à travers la guerre d'indépendance. Ces notations sont sans doute fragmentaires; elles sont cependant des documents de premier plan. Homme déchiré par le conflit, homme-frontière du fait de son acculturation et de son statut d'instituteur, Feraoun voulait se situer "au-dessus des haines".

De même que des romans italiens comme ceux de Carlo Levi, Ignatio Silone, Elio Vittorini, ont dévoilé aux lecteurs la misère et la dure condition humaine des paysans de Lucanie, des Abruzzes ou de Sicile, de même les romans de Mouloud Feraoun (comme ceux de Mohammed Dib qui s'inspire explicitement de ces auteurs italiens), ont contribué au dévoilement des sociétés colonisées et d'images nouvelles inconnues. Cela avant même que des sociologues parviennent jusqu'à ces profondeurs, ou parce que trop étrangers à la vie de ces sociétés. L'œuvre de Gorki éclaire certes davantage les conditions du surgissement d'une conscience prolétarienne. Mouloud Feraoun, à travers son œuvre, sans doute trop statique, a voulu nous montrer que sa vie et celle des siens valaient la peine d'être connues. En même temps, l'Algérie (et le monde berbère) était "nommée" par l'un des siens et faisait son entrée dans les lettres maghrébines de langue française.

BIBLIOGRAPHIE

DEJEUX J., *Littérature maghrébine de langue française*, Sherbrooke, Québec, Canada, 1973, p. 114-142.

DEJEUX J., "Hommage à Mouloud Feraoun", *Les Lettres françaises*, n° 919, 22-28 mars 1962.

KHATIBI A., *Le Roman maghrébin*, Paris, Fr. Maspéro, coll. "Domaine maghrébin", 1968, p. 49-51.

PANTUCEK S., *La Littérature algérienne moderne*, Prague, Institut oriental, 1969, p. 109-114.

ROBLES E., Dossier d'auteur : "Mouloud Feraoun", *Présence francophone*, n° 1, Sherbrooke, Québec, Canada, Automne 1970, p. 147-160.

J. DEJEUX

F17. FERATUS MONS (voir Feratenses)

F18. FERATENSES

Les Feratenses sont mentionnés au IVe ou au Ve siècle par Julius Honorius (*Cosm.*, 48, dans A. Riese, *Geogr. Lat. min.*, p. 54), dans une énumération de peuples africains, entre les Beg(g)uenses (non localisés), à la place desquels certains manuscrits de la rédaction *B* mentionnent les Rusuccenses (= Rusucc[ur]enses ?), et les Barzufulitani *(A)* ou Bardubitani *(B)* (non localisés). Leur nom doit être rapproché de celui du *mons Feratus*, que la *Table de Peutinger* (segm. II, 2-3) situe au nord d'une voie *Saldae* (Bougie) – Tigisi (Taourga) – *Rusuccuru* (Dellys). Ce mont est également mentionné, au IVe siècle de notre ère, par Ammien Marcellin (XXIX, 5, 11 : *Ferratus*), qui le localise dans le voisinage de *Tubusuctu* (Tiklat), et par Julius Honorins lui-même (*Cosm.*, 42, *op. cit.*, p. 46). A suivre les indications de la *Table de Peutinger*, il ne correspondrait pas à l'ensemble du massif du Djurdjura, mais à la chaîne côtière située au nord de la dépression que forme la vallée de l'oued Sebaou. C'est là qu'il conviendrait de placer les Feratenses.

J. DESANGES

F19. FERIANA

Ville de la Haute Steppe tunisienne et station sur la voie ferrée de Sousse à Gafsa. Nœud routier important, Feriana est relié par la route à Tébessa en Algérie, au Kef (via Kalla Djerda), à Sbeïtla, Kairouan et Sousse, à Gafsa et Tozeur.

Cette situation explique la présence de nombreuses ruines d'agglomérations antiques, romaines et byzantines, mais Thelepte, la principale ville romaine de la région n'est pas localisée à Feriana même mais 5 km plus au nord.

Bien que Feriana soit situé en territoire fraichich*, ses habitants sont des Drid ; ils entretiennent des cultures maraîchères irriguées qui sont réputées. Cette technicité s'explique par le fait que Feriana fut longtemps le seul centre peuplé de sédentaires sur le territoire fraichich. En 1960 Feriana avait une population de 4 400 habitants. La ville est aujourd'hui dépassée par Kasserine (68 300 habitants en 1994) devenue siège de Gouvernorat et centre administratif des Fraichich.

C'est à Feriana que la tradition fait périr, sous le coup des conquérants arabes, le "romain" Chich, héros éponyme de cette tribu.

BIBLIOGRAPHIE

Voir Fraichich, Thelepte

E. B.

F20. FÈS (Fas)

Des origines au début du XXe siècle

Fès, l'une des deux capitales historiques du Maroc avec Marrakech (sans oublier Meknès et Rabat), s'élève dans la partie nord-ouest de la riche plaine du Saïs, non loin du confluent de l'oues Fès et du Sebou. Fès est situé au point d'in-

tersection des deux grands axes de communications déterminés par le relief : un axe nord-sud Méditerranée-Sahara (ou plus précisément Détroit de Gibraltar-Tafilalet) et un axe est-ouest qui joint les plaines atlantiques au Maghreb central. A ces conditions géopolitiques favorables s'ajoute un don d'une richesse capitale en pays maghrébin : une eau abondante. Très tôt, le cours de l'oued Fès, qui traverse la vieille ville, fut canalisé, domestiqué, contraint à activer des moulins à eau et divisé en d'innombrables séguias qui arrosent cultures maraîchères, vergers et jardins d'agrément. Les limons et argiles des fleuves et surtout les carrières toutes proches fournirent, dès l'origine, de bons matériaux de construction : briques, moellons et dalles. Les forêts du Moyen Atlas, à faible distance, livrèrent leurs bois de cèdre et de chêne que les médersa mérinides utilisèrent avec tant de bonheur.

Malgré ces conditions très favorables et quelques affirmations qui tiennent plus de la légende que de la recherche archéologique, il ne semble pas qu'une agglomération antérieure à l'époque musulmane ait occupé ce site privilégié mais situé en dehors du *limes* romain. La création de Fès fut l'œuvre des Idrissides. La ville fut fondée en 789 par Idris I[er] ben Abd-Allah qui s'était d'abord établi à Oulili (l'antique Volubilis), alors que la tradition la plus répandue attribue cette fondation à son fils, Moulay Idris, en 808. La première ville, celle d'Idris II, construite sur la rive gauche, plus élevée fut, pour cette raison, appelée El Aliya. Idris descendait de Fatima et d'Ali, son origine prestigieuse et l'alliance fidèle d'une tribu berbère sanhadjienne, celle des Awreba, lui permirent d'étendre son autorité sur le nord du Maroc et la région de Tlemcen. Fès devint tout naturellement la capitale de ce royaume. La double origine de l'agglomération pesa pendant deux siècles sur ses destinées : les deux bourgades, à peine

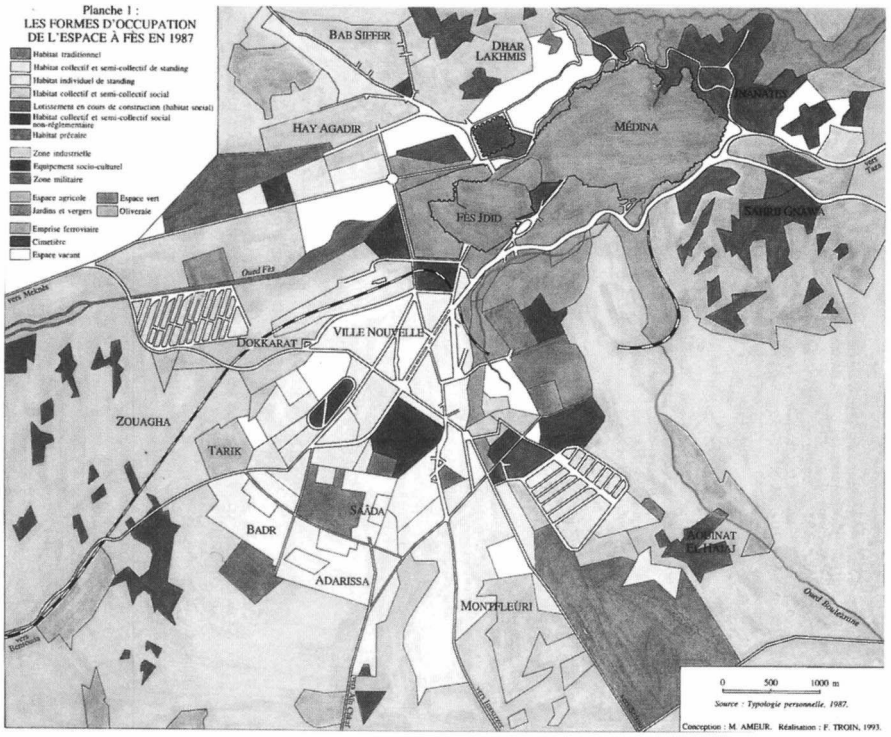

L'occupation de l'espace à Fès en 1987. D'après M. Ameur et F. Troin.

séparées par l'oued Fès, furent souvent en rivalité et même en lutte armée. La population primitive était presque exclusivement constituée de Berbères. La légende veut qu'Idriss Ier n'arrivât au Maghreb el-Aqsa qu'accompagné d'un seul serviteur, le fidèle Rachid. Plus tard, Moulay Idris accueillit dans la ville de la rive gauche, deux mille familles originaires de Kairouan tandis que la population de la ville de la rive droite s'enrichissait de huit mille familles expulsées d'Espagne par le calife omméyade El Hakam II. Désormais les deux villes jumelles furent désignées sous les noms d'Adouat Qarawiyyin et Adouat el-Andalus. Cet apport de Kairouanais et d'Andalous fit de Fès le cœur religieux et culturel d'un Maghreb el Aqsa encore peu ouvert à la civilisation orientale.

Pendant le règne des Idrissides, Fès devint l'enjeu durant de longues luttes dynastiques attisées par les deux grandes puissances du moment : les Omméyades de Cordoue et les Fatimides d'Ifrikiya. Pendant une trentaine d'années (980-1012), la ville fut une possession omméyade et connut une certaine prospérité. Sous le calife cordouan Abd er-Rahman III furent élevés les minarets des deux mosquées qui présentent une association harmonieuse des styles d'Andalus et d'Ifrikiya. Lors de la courte occupation ziride, en 980, pendant le règne de Bologgin, la mosquée des Andalous fut dotée d'un *minbar* dont les éléments décoratifs sculptés et tournés, de style fatimide, furent utilisés dans une chaire plus récente de quelques années (985), ce *minbar* est, après celui de Kairouan, le plus ancien de l'Afrique du Nord.

La décadence omméyade et l'affaiblissement simultané des Idrissides permirent aux Maghrawa*, des Berbères Zénètes, de s'emparer de Fès. On leur doit la reconstruction et l'agrandissement de la mosquée de Fatima devenue la Qarawiyyn ; il en fut de même pour celle des Andalous, mais ces sanctuaires n'avaient pas encore atteint leurs dimensions définitives. Ce fut l'œuvre des Almoravides* qui, sous la conduite de Yusuf ben Tashfin, s'étaient emparés de la ville en 1609. Le conquérant fit de Fès une seconde capitale, celle du nord. C'est lui aussi qui réunit les deux villes jumelles en une seule cité : l'actuelle Fès el-Bali. Il construisit à l'ouest de la ville une Kasbah, forteresse aujourd'hui disparue. Pendant les trois-quarts de siècle que dura la domination almoravide, la rudesse saharienne

Fès, ancienne capitale historique du Maroc, Fès el-Bali, la mosquée Qarawiyyn.

des guerriers au litham s'émoussa rapidement au contact de la civilisation andalouse. Leurs constructions fastueuses révèlent l'impact d'un art subtil venu d'au delà de la Méditerranée et désormais tout puissant dans le Maghreb el-Aqsa et les autres possessions almoravides (Tlemcen, Nédroma, Ténès, Alger). Ali ben Yussuf fit abattre la mosquée des Kairouanais et la reconstruisit avec des dimensions plus vastes et une décoration luxuriante due à des artistes andalous.

Aux Almoravides succédèrent les Almohades* qui se vengèrent de la longue résistance des Fassis en rasant la forteresse et en abattant l'enceinte de la ville. Mais ces sanctions n'empêchèrent pas la poursuite de l'essor économique et démo-

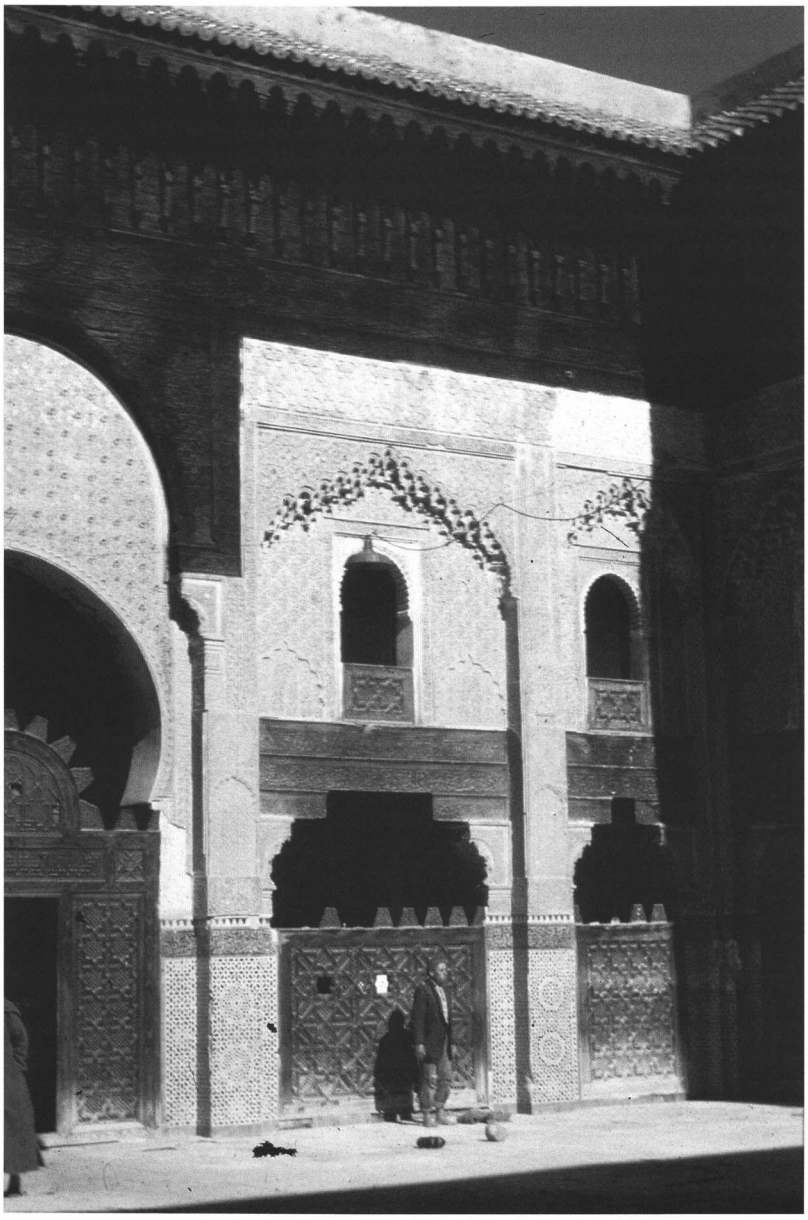

Fès el-Bali, la madrasa Bou Inaniya. Photo L. Govin.

graphique de Fès. Le quatrième calife almohade, An Nasir, dota Fès d'une nouvelle enceinte percée de huit portes monumentales. Moins d'un siècle plus tard, la ville passait sous l'autorité d'une nouvelle dynastie berbère : les Beni Merin, tribu zénète qui nomadisait sur les Hauts Plateaux de l'Algérie occidentale, à proximité de leurs cousins et adversaires les Ziyanides (ou Abdelwadides*). Alors que ces derniers s'emparaient de Tlemcen et en faisait la capitale d'un émirat qui s'étendait sur une bonne partie du Maghreb central, les Mérinides investissaient méthodiquement la région de Fès, ville qui devint leur capitale.

Pendant les siècles mérinides (1258-1465), Fès connut son apogée. Après s'être installés dans la Kasbah des Almohades, reconstruite sur les fondations de la forteresse almoravide, les sultans mérinides, se sentant à l'étroit, ordonnèrent la construction d'une ville royale à l'ouest de la ville ancienne. Les travaux commencèrent en mars 1276, sous le règne de Abū Yūsuf. La nouvelle capitale reçut le nom de Madinat al-Bayada (la Ville Blanche), mais très vite s'imposa le nom de Fas al-Djedid (Fès la Nouvelle) qu'elle a conservé jusqu'à aujourd'hui. Fas al-Bali (Fès l'Ancienne) fut embellie aussi bien par les sultans que par les riches corporations d'artisans ou de négociants. On peut dire que chaque prince mérinide apporta sa pierre en fondant une médersa destinée à recevoir les étudiants et leurs maîtres. Plus somptueuses les unes que les autres, les médersas mérinides (Madrassa al-Saffarin, M. al-Sabaiyn, M. al-Attarin, et surtout M. bu Inaniya) marquent l'apogée de l'art hispano- mauresque. En même temps, l'Université, où enseignaient des savants andalous et orientaux, assurait une notoriété durable à la ville.

La disparition des Mérinides au profit des Watassides ne fut guère favorable à Fés qui perdit son rang de capitale unique. Les difficultés internes qui se multiplient à l'époque s'accompagnent de conflits entre les quartiers de la Vieille Ville.

Les Chérifs, Sa'adiens puis Alaouites, furent plus favorables à la ville de Fès, même si Moulay Ismaïl (1664-1727) qui ne l'aimait pas, décida d'établir sa capitale à Meknès* où il bâtit un immense palais, et même si son successeur, Moulay Abd-Allah, dut assiéger deux fois la grande ville rebelle. Mais les Alaouites construi-

Fès Djedid, Bab Lamer en 1939.

sirent aussi ; on leur doit de nouvelles médersas, en particulier celles de Bab Guissa et de l'Oued. Moulay el-Hassane entreprit d'importants travaux d'urbanisme entre Fas al-Bali et Fas al-Djedi. A partir de 1873, ce sultan bâtisseur fit construire le palais de Bu Jelud ("Boudjelou"), la mosquée de Lalla Amina, un nouveau Méchouar, la manufacture d'armes (La "Makina") et les bâtiments du gouvernement, (le Dar el-Maghzen). Son œuvre fut poursuivie par ses deux fils, Moulay Abd el-Azziz et Moulay Abd el-Hafiz, au Dar el-Maghzen et au palais du Bu Jelud.

Depuis le règne de Moulay Sliman (1792-1822), la ville avait retrouvé ses fonctions de capitale qu'elle partageait avec Marrakech* mais Fès ne se révèle pas une cité obéissante ni même dévouée à la dynastie. Il est vrai que devenue le principal centre commercial et industriel du pays la ville souffre de plus en plus, au cours du XIX^e^ siècle, de la concurrence des produits européens, mais plus encore elle est sous la menace des tribus berbères du nord (Rif) et surtout du sud (Moyen Atlas). Les sultans de la deuxième moitié du XIX^e^ siècle entreprennent une politique de modernisation qui fut mal acceptée par les Fassis.

La première décennie du XX^e^ siècle fut difficile pour le Royaume chérifien, et Fès connaît de nouveau une époque agitée : en 1903, le prétendant Bu Amara faillit s'en emparer. En 1908, Moulay Abd-el Azziz abdique, Fès reconnaît comme nouveau souverain un Idrisside, Mohamed el-Kattani mais celui-ci est chassé de la ville par Moulay Abd el-Hafiz, le sultan alaouite proclamé à Marrakech. Mais l'anarchie gagne le bled el Maghzen qui ne cesse de se réduire ; en 1911, Abd el Hafiz, menacé d'être chassé de Fès par les tribus berbères du Moyen Atlas, fait appel à la France pour conserver son trône. La colonne du Général Moinier arrive sous les murs de Fès et le 30 mars 1912 est signé le traité du Protectorat entre la France et le Maroc.

BIBLIOGRAPHIE

JEAN-LÉON L'AFRICAIN, *Description de l'Afrique*, trad. A. Épaulard, Paris, 1956, t. I, p. 179-241

MARMOL, *De l'Afrique*, trad. Perrot d'Ablancourt, Paris, 1667, t. II, p. 15

GAILLARD H., *Une ville d'Islam : Fez*, Paris, 1905

MARÇAIS G., *L'architecture musulmane d'Occident*, Paris, 1950

TERRASSE H., *L'art hispano-mauresque, des origines au XIII^e^ siècle*, Paris, 1932

TERRASSE H., *La mosquée des Andalous à Fès*, Paris 1949

TERRASSE H., "Minbars anciens du Maroc", *Mélanges d'Histoire et d'Archéologie de l'Occident musulman*, t. II, Hommage à Georges Marçais, Alger, Imp. offic. 1957, p. 159-167

TERRASSE H., "Fas (Monuments)" Encyclopédie de l'Islam, deuxième édition, p. 840-843

LE TOURNEAU R., *Fès avant le Protectorat*, Casablanca, 1949

LE TOURNEAU R., "Fas", *Encyclopédie de l'Islam*, deuxième édition, p. 837-840

GOLVIN L., *Les madrasa médiévales*, Aix-en-Provence, Édisud, 1995

C. AGABI

Fès aujourd'hui

Depuis le début du siècle, l'évolution démographique de Fès demeure l'une des plus dynamiques du pays. Placée au premier rang des villes marocaines, à la veille de la pénétration coloniale, avec une médina peuplée de 100 000 habitants, Fès va perdre sa première place dans la hiérarchie urbaine nationale, dès lors que s'opère le déplacement du centre de gravité économique et politique vers le littoral atlantique. Son poids démographique passe de 20 % de la population tota-

le en 1900 à 2,6 % en 1982. A l'origine, le déficit provoqué par le départ des citadins n'a pas été compensé par les flux de l'exode rural. Mais depuis l'indépendance, la ville a connu une relance démographique qui s'est confortée au cours des dernières décennies. Entre 1971 et 1982, le taux annuel d'accroissement atteint 4,1 %, essentiellement du fait de l'apport des migrations rurales.Depuis 1975, Fès reçoit 8 000 personnes par an, soit une moyenne de 22 par jour. L'immigration d'origine urbaine ne représente que le tiers du mouvement, le reste provenant du milieu rural, notamment de l'arrière-pays de la ville ; avec une proportion aussi forte de migrants ruraux (67 %), Fès occupe la première place au niveau national.

Cette évolution démographique a entraîné des changements socio-économiques, culturels et politiques considérables. L'unité de la ville ancienne et l'homogénéité de son organisation socio-spatiale ont cédé la place à un conglomérat d'entités urbaines qui reflètent les contradictions du tissu social et le vaste mouvement de recomposition démographique et socio-politique qui façonne en profondeur l'espace urbain.

L'évolution de la distribution spatiale de la population urbaine a connu trois phases : la première de 1960 à 1971 qui a vu les flux migratoires contribuer par une très large part à l'accroissement de la population urbaine. Nourrie par les apports de migrants essentiellement ruraux et démunis, la médina atteint durant cette période l'effectif démographique le plus élevé de son histoire 196 500 habitants soit 56,2 % de la population urbaine. L'élite citadine quitte la médina pour s'installer d'abord en ville nouvelle où elle occupe progressivement les logements et les sites économiques des Européens et des Juifs, puis pour se diriger vers la périphérie sud où se développe un secteur d'habitat pavillonnaire de haut standing. La deuxième phase de 1971 à 1982 est marquée par une urbanisation périphérique exceptionnelle et un relâchement de la tutelle étatique sur la croissance urbaine. On assiste à un accroissement notoire des vagues migratoires d'origine citadine externe constituées pour la plupart de fonctionnaires, tandis que l'immigration rurale draine de plus en plus de paysans moyens et aisés. Les zones d'habitat traditionnel continuent à être délaissées au profit des périphéries d'habitat réglementaires pour les catégories sociales aisées, en même temps que se développent pour des couches sociales plus démunies les douars d'habitat précaire et les secteurs d'habitat clandestin.

Depuis 1982, les flux migratoires d'origine rurale se sont renforcés du fait de la succession de plusieurs années de sécheresse ; dominés largement par des catégories sociales pauvres, ces apports ont investi la Médina et les secteurs restructurés où les possibilités de logement sont plus grandes et plus à leur portée. Durant la décennie 1982-1992, les mouvements intra-urbains ont consacré la prédominance démographique des zones périphériques qui en 1990 regroupaient 63,6 % des ménages urbains, provoquant ainsi un recul considérable de la Médina (25,7 % des ménages) et dans une moindre mesure de la ville nouvelle (10,7 %). C'est également dans les périphéries qu'on a enregistré les taux de croissance démographique les plus élevés (30 % et plus, la moyenne urbaine étant de 27,4 %) ; ce sont des zones où se développe l'habitat collectif promotionnel, des quartiers d'habitat néo-traditionnel, clandestin, social, des zones pilotes de la restructuration de l'habitat précaire, et des lotissements publics.

L'évolution de la répartition démographique selon les principaux types d'habitat entre 1971 et 1990 permet de faire trois constats : l'habitat traditionnel à perdu tout crédit en tant qu'espace résidentiel auprès de l'ensemble du corps social, puisqu'il n'abrite plus que le quart des ménages urbains en 1990 contre la moitié en 1971.

Fès, vue prise de la Kasbah. Photo M.Bruggman.

La population de l'habitat pavillonnaire est restée à son même niveau (autour de 4 %) prouvant ainsi la faiblesse de la mobilité sociale. Alors que l'accroissement de la part de l'habitat réglementaire dans la composition de la population urbaine illustre la spécificité de la dynamique sociale qui a affecté la ville depuis les années soixante et qui s'est caractérisée par le renforcement numérique des classes moyennes. L'évolution socio-spatiale de Fès a donc conduit à l'expansion des poches d'habitat des couches populaires urbaines et des marginaux de la ville, processus corroboré d'ailleurs par la situation de l'emploi et la structure des activités économiques. La part des ménages occupant ce type d'habitat (clandestin, restructuré et précaire) est passée de 13,6 % en 1971) à près de 40 % en 1990. Pour l'avenir, on voit mal dans quel sens évoluera la configuration socio-spaciale actuelle de Fès qui reste tributaire d'un côté de la détermination affichée des pouvoirs publics à maîtriser la croissance urbaine, et de l'autre de la persistance d'un marasme économique et d'une paupérisation urbaine propices au développement des formes d'habitat non réglementaire.

Fès représente un des principaux foyers d'attraction migratoire du Maroc. Entre 1975 et 1982, la cité a accueilli près de 10 % des personnes qui ont alimenté les flux migratoires internes en direction des grandes villes, alors qu'en même temps une part importante de sa population de souche quittait la ville, à raison d'une moyenne de 15 000 personnes par an. Ces mouvements migratoires ont profondément bouleversé la teneur sociologique de Fès et jalonné la gestation d'un ordre urbain différent dans ses composantes humaines, ses ressources économiques et ses référents culturels. Le redéploiement des activités socio-économiques dans l'espace marocain depuis l'indépendance a contribué à accentuer l'effacement de Fès au profit des villes de la côte atlantique moyenne et à réduire son champ migratoire essentiellement autour du bassin démographique du Pré-Rif. Cette prédominance s'est traduite sur la scène politique municipale où la Présidence de la Communauté urbaine est détenue par un pré-rifain. La ville s'en trouve déséquilibrée au plan démographique, du fait de cette suroccupation massive de migrants ruraux s'installant directement et sans apprentissage préalable

de la vie citadine. Leur insertion dans une ville comme Fès, pétrie d'histoire, de culture citadine et de raffinement, n'a pas été sans poser de sérieux problèmes. Au plan économique, elle a pu se résoudre sans grandes difficultés, grâce à l'élasticité du secteur informel et notamment de sa composante artisanale, en matière de gisements d'emplois. Cependant, les ressources généralement faibles et aléatoires, ne fournissent pas à la majorité de cette population les moyens d'accéder à un statut et à un mode de vie authentiquement citadins. Malgré l'importance de son volume, l'immigration n'affecte pas la hiérarchie sociale de Fès, que les citadins de souche continuent de dominer, en détenant les secteurs-clés de l'économie urbaine et les postes de contrôle de sa gestion. En revanche, la diffusion de la pauvreté au sein des populations immigrées est une des causes principales de leurs difficultés d'insertion : elle sont en butte à l'incompréhension des Fassis et en mal d'identité par leur rapport à la culture urbaine. Parmi les héritages de Fès, c'est un des paramètres importants à prendre en compte pour éclairer le fonctionnement social de la ville. D'après l'excellent travail d'Ali Fejjal sur Fès, la structure sociale de la ville peut s'analyser à partir d'une distinction en trois catégories : l'élite bourgeoise, les classes moyennes et le petit peuple urbain. Dans l'élite bourgeoise se mêlent une composante de souche fassie et une composante néo-citadine. La bourgeoisie fassie a vu son poids démographique considérablement chuter (en 1982 les chefs de ménage nés à Fès représentaient 36,7 % du total), mais elle a su préserver, tout en s'adaptant aux mutations, sa place prééminente sur la scène urbaine, en investissant les secteurs lucratifs de l'économie, et en dominant les métiers relevant du secteur moderne de l'économie urbaine. Quant à la bourgeoisie néo-citadine, elle demeure minoritaire par rapport aux Fassis, et très hétérogène dans ses composantes, ses domaines d'activité, son enracinement et son rapport à l'ordre urbain ambiant.

Quasiment absents dans l'industrie, ces néo-citadins ont surtout prospéré dans le commerce, les travaux publics, le bâtiment et les services. Si les Soussis sont très présents dans le commerce alimentaire et les Rifains dans les cafés, les gens du Tafilalet dominent l'entreprise foncière et immobilière, marché dont l'expansion a fondé en grande partie l'ascension sociale des néo-citadins. Depuis les années 1970, les professions libérales sont progressivement investies, en raison notamment du développement et de la démocratisation de l'enseignement, par des jeunes ruraux et citadins d'origine externe. L'essor de cette bourgeoisie néo-citadine reste cependant un phénomène relativement récent et trop limité pour menacer la prédominance de la bourgeoisie fassie solidement ancrée et suffisamment experte pour savoir préserver ses acquis. Quant aux classes moyennes, elles constituent une mosaïque sociale occupant des positions intermédiaires entre l'élite bourgeoise et le petit peuple urbain. C'est un ensemble composite par ses attributs économiques, ses ressources, ses traits culturels, ses origines et son émergence dans le fonctionnement social de la ville. Les néo-citadins sont majoritaires dans ce conglomérat qui se partage en deux groupes distincts par les statuts socio-économiques et les attributs culturels : d'un côté la classe moyenne fonctionnarisée, directement liée à la modernisation entreprise par l'Etat depuis l'indépendance. Ce sont les cadres et employés de la fonction publique et du secteur privé qui depuis la mise en œuvre de la politique d'ajustement structurel ont vu décliner leur poids numérique, leur pouvoir d'achat et leur prestige social. De l'autre côté, la classe moyenne dite traditionnelle pour désigner des catégories socio-professionnelles (les agriculteurs exploitants et les indépendants de l'artisanat du commerce et des services), sans éducation ou d'un faible niveau scolaire. Egalement touchées par la crise, ces catégories trouvent dans l'activité indépendante des formes d'adaptation aux problèmes d'emploi, et résistent mieux par leurs attaches culturelles aux restrictions de leurs mode de

vie ou de consommation induites par la crise. Dans la catégorie du peuple urbain, on retrouve des salariés (ouvriers de l'industrie et salariés de l'artisanat du commerce et des services), les petits métiers salariés, les travailleurs ambulants et à domicile, ainsi que les actifs marginaux ; en somme, une masse sociale imprécise dont la condition d'emploi comme le revenu relèvent en général du précaire. Tout l'essor économique de Fès depuis l'indépendance s'est projeté à travers la croissance de cette tranche sociale qui en 1982 représentait 66 % de la population active et 72 % de la population active occupée.

Depuis l'indépendance, la production du cadre bâti paraît avoir souffert de l'absence de contrôle et de la libre concurrence des acteurs. Sous la pression des besoins en logements et en l'absence d'une politique foncière ou immobilière véritable, la ville s'est accrue de manière anarchique et dysharmonieuse. Le tissu urbain laisse apparaître des coupures liées à des contraintes topographiques ou même juridiques, comme le Palais royal et les terrains contigus non constructibles qui confortent l'enclavement d'unités urbaines entières, à tel point que Fès fonctionne selon un héritage des siècles passés, non en ville unique mais en unités urbaines juxtaposées. En outre, il y a au sein d'un même ensemble urbain dans la périphérie nord par exemple, une extrême hétérogénéité des formes d'habitat. A l'instar des autres villes marocaines au XX^e^ siècle, le paysage physique et social de Fès se caractérise par un fractionnement socio-spatial qui est surtout le produit des dynamiques urbaines actuelles, induites par la croissance rapide de la population urbaine et les déséquilibres du marché de l'emploi.

En dehors des secteurs de villas et la ville nouvelle d'un côté, et des quartiers d'habitat précaire et la Médina de l'autre, où types d'habitat et contenu social concordent, Fès connaît une intense mobilité résidentielle qui traduit une certaine recomposition de la vie sociale sur la base de nouvelles territorialités aux contours encore diffus. Confrontée à la crise de l'artisanat, aux défis de l'emploi et de la pauvreté urbaine, Fès n'a pu trouver de véritable thérapeutique dans les ressources du secteur moderne de l'économie. Desservie par des choix étatiques incohérents, et pénalisée par sa situation continentale, la ville attire moins d'investisseurs nationaux ou étrangers que les villes côtières ; en outre la pression démographique y est telle que le décalage entre l'offre d'emploi et les besoins ne cesse de s'accroître ; la dynamique démographique étant à Fès plus qu'ailleurs nourrie par l'exode rural, elle génère des catégories sociales dont les faibles revenus n'ont aucune incidence sur la relance du marché local et de l'investissement.

Paradoxalement, c'est la pauvreté urbaine qui a permis à de nombreux métiers traditionnels de survivre, et c'est au sein des couches sociales pauvres que se recrute la majorité des actifs qui ont contribué au développement de ces petites et multiples activités qui constituent le fameux "secteur informel". Selon les calculs d'Ali Fejjal, 81 875 actifs relevaient en 1982 du secteur informel, soit 56 % de la population active totale et 60,1 % de la population active occupée. L'emploi informel a évolué de façon inversement proportionnelle au rythme de développement du secteur moderne. Entre 1960 et 1971, alors que Fès voyait s'étoffer ses fonctions administratives et culturelles, et qu'elle connaissait un mouvement d'industrialisation soutenue, les activités du secteur informel se développaient à un rythme relativement modeste. A partir de 1982, du fait de la crise économique et financière qui a imposé notamment une réduction des investissements et des recrutements de la fonction publique, la part du secteur informel dans la population active occupée s'est accrue pour atteindre en 1986, 64,3 % de la population active occupée. Le fonctionnement économique et social de la ville semble encore régi par les dynamiques inégales des secteurs moderne et informel, et par les lignes de clivage induites dans l'espace ou le tissu urbain par la "dualité" manifestement structurelle de l'économie urbaine.

A la fin du XX[e] siècle, Fès constitue une ville exceptionnelle, même si elle se trouve marginalisée dans le nouveau contexte du fonctionnement de l'économie et de l'organisation de l'espace marocain. Véritable conservatoire de l'histoire marocaine, Fès demeure une ville de référence à travers le rôle de son élite émigrée et la diffusion de son modèle culturel qui continue de façonner le mode de vie de la société marocaine.

Le savoir-faire et le capital culturel de son potentiel humain expliquent le dynamisme de Fès qui est par rapport aux autres capitales impériales de l'intérieur, la plus industrialisée de ces villes. Elle se situe au deuxième rang – par le nombre d'établissements – au troisième – par le volume d'emplois permanents – ou au cinquième rang – par la valeur de la production et des exportations – dans l'espace industriel marocain.

Sa vocation touristique ainsi que son rayonnement universitaire et culturel sont fortement concurrencés par les autres villes, à tel point que Fès est ramenée au simple rang d'une capitale régionale, dont la fonction administrative constitue le noyau dur du marché urbain. En 1992, sa population était estimée à 730 000 habitants, avec un taux de croissance modéré de 3,5 %, ce qui la plaçait au troisième rang derrière le grand Casablanca, et l'agglomération de Rabat-Salé. L'immigration, notamment d'origine rurale, participe de façon substantielle à sa croissance démographique, qui prévoit plus d'un million d'habitants à l'horizon 2010. La sécheresse chronique depuis les années 1980 risque d'accroître davantage le flux de ruraux et de bouleverser son contenu urbain, ses rapports sociaux traditionnels et ses équilibres économiques. Durement touchée par la stagnation de l'économie et l'atonie du marché de l'emploi, Fès voit s'accroître le taux de chômage et la prolifération des activités informelles de bas niveau.

Au plan urbanistique, la ville s'est beaucoup étalée en réponse à sa croissance démographique, puisqu'elle couvre un espace de près de 5 600 hectares. Pour corriger les méfaits d'une urbanisation clandestine, porteuse de violents débordements sociaux comme en 1990, les pouvoirs publics ont doté la ville d'un plan d'aménagement et d'une agence urbaine, et réalisé d'importants projets urbanistiques qui ont sensiblement amélioré l'aspect de Fès. Le projet de sauvegarde de la Médina ne semble pas suffisamment mobilisateur pour pouvoir permettre à Fès de remonter son déclin et de reconstruire son identité. Sa situation continentale ne la prédispose pas à tirer profit de l'évolution future du Maroc urbain, économique et politique qui sera davantage centré sur le littoral et ouvert sur l'Europe.

Pourtant Fès ne manque pas d'atouts, ni de ressources ni de créneaux pour retrouver un essor économique et culturel auquel l'élite fassie émigrée semble de plus en plus attachée et intéressée. Sans doute doit-elle comme les autres villes de l'intérieur, poursuivre une stratégie de développement centrée sur la valorisation des spécificités régionales. Cet objectif sera d'autant plus réalisable si les réformes institutionnelles en cours donnent à la Région la consistance juridique et l'autonomie nécessaire pour définir les contours et les moyens d'une véritable politique de développement local et régional.

BIBLIOGRAPHIE

Ameur H., Fès ou l'obsession du foncier, Tours, URBAMA, 1993, 425 p. Fascicule de *Recherche* n° 25.

Atlas de la Médina Fès : Planche I : La Médina dans l'agglomération de Fès. Planche II : Les portes de la Médina. Planche III : Les activités du cuir. Planche IV : La dynamique

de l'agglomération. Planche V : L'immigration dans la Médina de Fès. Groupe Atlas (Université de Fès et Université de Toulouse le Mirail), 1989.

BENNANI-CHRAIBI M., *Soumis et rebelles, les jeunes au Maroc*, Paris, Casablanca CNRS, La France 1995.

BENTAHAR M., *Villes et campagnes au Maroc*, Rabat, Editell, 1988.

BERRADA A., *La ville de Fès mutations et perspectives : études démographique, économique, culturelle et urbaine*, Thèse, Université Paris V, 1980, 530 p. (3 tomes).

BROWN K. et alii, *Etat, ville et mouvements sociaux au Maghreb et au Moyen-Orient*, Paris, L'harmattan, 1989.

Direction de la Statistique : Analyse et tendance démographiques au Maroc. CERED, Ministère du Plan, Rabat, 1986.

EL KOHEN L. A., "Les mutations culturelles et sociales de la ville de Fès", *Lamalif* (79) (80), 1976, 18-20, 44-46.

EL-MALKI A., *L'exode rural au Maroc. Etude sociologique de l'exode du Tafilalt vers la ville de Fès*, Thèse, Université Aix-Marseille I, 1990.

Etats, territoires et terroirs du Maghreb, CRESM-CNRS, Editions du CNRS, 1988.

FEJJAL A., *Fès-Héritage et dynamique urbaine actuelle*, Thèse, Tours, URBAMA, 1994, 730 p. (2 tomes).

LAHBIL TAGEMOUATI N., *Le foncier : autopsie du prix et de l'échange, le cas de la ville de Fès*, Casablanca, Wallada, 1994, 326 p.

MARAIS O., Sociologie politique de Fès, *ROMM* (15-16), 1973.

Ministère de l'Intérieur, *Schéma de développement et d'aménagement régional* (région du Centre-Nord) Service Régional de l'Aménagement du Territoire, Fès, 1988.

Ministère du Plan, *Démographie régionale : aspects socio-démographiques de la province de Fès*, Rabat, 1989, 115 p.

Ministère du Plan, *Familles de Fès : changements ou continuité ? Les réseaux de solidarités familiales*, Rabat, CERD, 1991, 190 p.

NACIRI M., La médina de Fès, trame urbaine en impasses et "impasse" de la planification urbaine, *Présent et Avenir des médinas*, URBAMA, Fascicules n° 10-11, tours, 1982.

Numéro spécial sur la ville de Fès, *Revue de géographie du Maroc*, vol. II, n° 2, Juillet-Décembre 1987.

OUAZZANI CHAHDI A., *Fès : Contribution à l'analyse d'un développement bloqué*, Thèse Sciences économiques, Rabat, 1989, (3 tomes).

SALAHDINE M., *Les petits métiers clandestins ; le "business populaire"*, Casablanca, Eddif Maroc, 1988.

SANTUCCI J. C. (sous la direction), *Le Maroc actuel, une modernisation au miroir de la tradition ?* Paris, CNRS, 1992, 439 p.

SANTUCCI J.-C., *Chroniques politiques marocaines, 1976-1982*, Paris, CNRS, 1985, 182 p.

Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la ville de Fès, Fès, 1978 (7 volumes et dossiers techniques).

Ville de Fès, Plan d'aménagement de la ville nouvelle, Notes de présentation des plans sectoriels, juillet 1987.

J.-C. SANTUCCI

F21. FEZZÂN (Phazania*, Targa)

Fezzân et Phazania

Bien que le nom actuel du Fezzân qui désigne une des trois régions de la Libye contemporaine tire son origine de celui de la *Phazania* antique, les deux toponymes ne s'appliquent pas en réalité à la même aire géographique et ce glissement spatial depuis l'Antiquité doit être attribué aux géographes arabes.

Pour Ibn Hawkal et pour Al Idrisi, par exemple, le Fāzāz (Fezzân) « où sont les villes de Djarma et de Tasawa », est bien à l'emplacement que nous lui connaissons sur les routes entre la Tripolitaine, l'Égypte et le *Bilad al Sudan* (Cuoq, 1975, p. 18, 72, 152-153). Mais au moment de leur pénétration au Sahara, pour les Arabes, le Fezzân s'appelait *Targa* du nom, en tamahak, de ce pays (de Foucauld, *Dictionnaire*, p. 204). Ils ont fait ensuite de ce mot une *nisba* pour désigner les gens originaires du Fezzân, c'est-à-dire les Touareg (Lethielleux, 1948, p. 57; Cuoq, p. 152, 332). On remarquera que le mot berbère *targa* signifie aussi : rigole, vallée, ce qui convient bien aux couloirs d'oasis – en particulier au ouadi el Agial – qui sont le cœur vivant du Fezzân.

En revanche, la plupart des spécialistes (Desanges, 1962; Daniels, 1970; Euzennat, 1978; Mattingly, 1995) s'accordent aujourd'hui pour conclure que la *Phazania* des Anciens – mentionnée en particulier par Pline l'A. avant sa relation de l'expédition de Cornélius Balbus contre les Garamantes* (*H.N.* V, 35) – est à replacer en réalité au nord-ouest du Fezzân actuel, dans l'extrême sud tunisien et la zone de prédésert qui le jouxte de l'autre côté de la frontière tuniso-libyenne, au sud du Jebel Nefousa et à l'ouest d'une ligne Mizda-Ghériat (Mattingly 1995, p. 30). On peut noter aussi que Ptolémée (IV, 7, 10) cite les *Nubgenoi* du Nefzaoua à côté des *Phazanii*, ce qui suggère qu'au nord-ouest, les deux peuples voisinaient par leurs aires de parcours le long du Grand Erg.

Les trois centres cités par Pline (*Alele**, *Cilliba* et *Cidamus**) à propos du peuple phazanien – des Gétules soumis avant les Garamantes par les Romains – ayant été identifiés respectivement avec les sites de Ras el Aïn Tlalet près de Tataouine *(Talalati)*, Remada *(Tillibari)* près de Dehibat et Ghadamès *(Cidamus)* (Euzen-

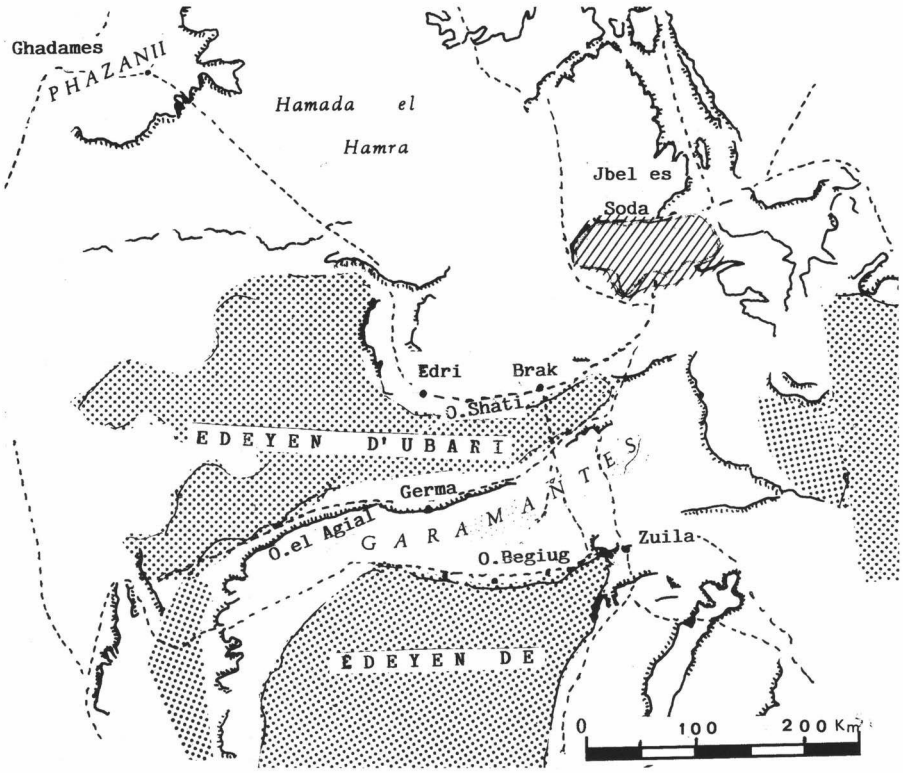

La Phazanie, le pays garamante et les pistes sahariennes.

nat, 1978, p. 153), l'expédition en question étant par ailleurs partie de *Sabratha* sur la côte, on peut en déduire que la Phazanie était centrée sur une région de prédésert contrôlant tout un faisceau d'itinéraires entre Ghadamès et la Petite Syrte.

En ce qui concerne le *Mons Ater*, évoqué par Pline à partir de ces centres *(ab his)* – et donc d'une position moyenne définie par ceux-ci pour le territoire de la *Phazania* – il avait été identifié, à cause de sa synonymie, en arabe, avec le Gebel es Sauda ou encore, faute de mieux, avec la Hamada el Homra. Mais là encore l'apparente persistance des noms géographiques depuis l'antiquité pourrait être trompeuse : le Gebel es Sauda est situé en fait à plus de 500 km au sud-est de Ghadamès. Quant à la Hamada el-Homra, elle se présente comme un vaste plateau de couleur dominante beige ou fauve et sans ligne directrice de relief qui puisse répondre à la description d'un escarpement montagneux « réfléchissant les rayons du soleil » (*H.N.* V, 36). L'évident décalage vers le nord-ouest de la *Phazania* par rapport au Fezzân étant admis, on est conduit à se demander si le "mont noir" en question ne devrait pas, à son tour, être décalé dans la même direction : il pourrait n'être alors que le Jebel Nefousa et son prolongement en Tunisie à l'ouest du "golfe" de Nalout, entre Dehibat et Tataouine. A tout le moins, les plateaux basaltiques situés dans le secteur nord-est de la Hamada el-Homra, au sud d'une ligne Garian-Tarhuna pourraient-ils offrir, par leur couleur sombre, un équivalent possible du *Mons Ater* des Romains (Lefranc, 1986, p. 305).

Pour ce qui est du Fezzân actuel, il correspond bien à cette région d'oasis située beaucoup plus au sud et que le texte de Pline permet d'entrevoir bien au delà de ce mont et de déserts qui lui font suite : *ultra eum deserta.* C'est là que, selon lui, se trouvait – entre autres villes – *Garama** (aujourd'hui Germa) "la très célèbre capitale des Garamantes".

P. TROUSSET

Des couloirs d'oasis

Le Fezzân appartient à une vaste zone déprimée du Sahara central qui s'étend, encadrée de failles méridiennes, du Gebel es-Sauda et du bord sud de la Hammada el-Homra jusqu'aux monts de Toummo tendus entre les môles du Hoggar et du Tibesti. Cet immense fond de cuvette de quelque 400 000 km^2 (551 000 km^2 avec les reliefs environnant) est constitué presque partout de formations horizontales de grès ou de calcaire, apparaissant en plateaux découverts, allongés *(hamada)*, ou disparaissant sous les accumulations dunaires du Quaternaire *(edeyen*, ramla).*

Le climat est hyperaride (R. Capot-Rey, 1953, p. 66) ; la moyenne pluviométrique annuelle est de 5 à 12 mm, mais la cuvette est riche en eaux souterraines peu profondes. Aussi le Fezzân a pour centres vitaux plusieurs séries d'oasis groupées en trois alignements dans des "vallées" déterminées par des failles grossièrement orientées est-ouest. Ce sont, au nord l'alignement du ouadi Chati (Brak, Bergin, Idri), au centre celui du ouadi el-Agial (Sebha, Germa, Oubari), au sud, les alignements du ouadi Bergiug, du Hofra (Mourzouk, Traghen) et de Cherguyia (Zuila) prolongé l'est par la Marzoukia (Tmessa). La zone déprimée est encadrée par des plateaux de 400 à 600 m d'altitude : au nord la Hamada el-Homra, gargaf et Harudj, dont certaines sont recouvertes de coulées basaltiques noires (Gebel al-Soda, Harudj al-Aswad) ; vers le sud les altitudes s'élèvent vers le Gebel Ben Genema et l'énorme massif du Tibesti. A l'ouest, des grés primaires forment les reliefs de cuesta du Messak et du Tadrart. La cuvette Fezzânaise est elle-même coupée en deux par la Hamada de Mourzouk et le Serir al-Gattusa qui séparent l'edeyen (ou ramla) d'Oubari de celui de Mourzouk. La vie s'est réfugiée dans les couloirs d'oasis où on ne compe pas moins de 80 villages serrés de près par les

Puits à échelle dans l'oued el-Agial.
Photo Ruprechtsberger.

grands ensembles dunaires. Ceux-ci ne sont pas entièrement dépourvus d'eau comme les hamada. On y trouve des pâturages secondaires et même comme dans les ouadi de véritables petits lacs, le plus souvent salés ou saumâtres, ceinturés de palmiers. Les petites communautés villageoises de la Daouada (Edeyen d'Ubari) vivent en grande partie de la pêche dans ces lacs de "vers" *(doud)* comestibles, en réalité des crustacés *(Artemia)*, ressource inattendue dont une partie est vendue sur les marchés. Par l'abondance de l'eau à fleur de sol et le nombre des palmeraies aujourd'hui en déclin, le Fezzân était bien, au cœur du désert dans une situation unique.

Les 65 000 Fezzânais sont essentiellement les cultivateurs des oasis ; ces populations fortement métissées ont, au cours des siècles, souvent été menacés et pillés par les pasteurs nomades : "Arabes" du sud de la Triolitaine qui descendent jusque dans le Chati ; Touareg Ajjer, les seuls de la région, sont chez eux à Ghat et à Ghadames et nomadisent dans la partie ocidentale ; les Tebou, au sud, sont plus discrets, ces mélanodermes ne sont pas des négroïdes et se différencient aussi bien des Fezzânais des oasis, que des Touaregs ou des "Arabes".

Un lac du Fezzân : la "Mère des Eaux", entre l'oued el-Agial et le Shati.
Photo Rupechtberger.

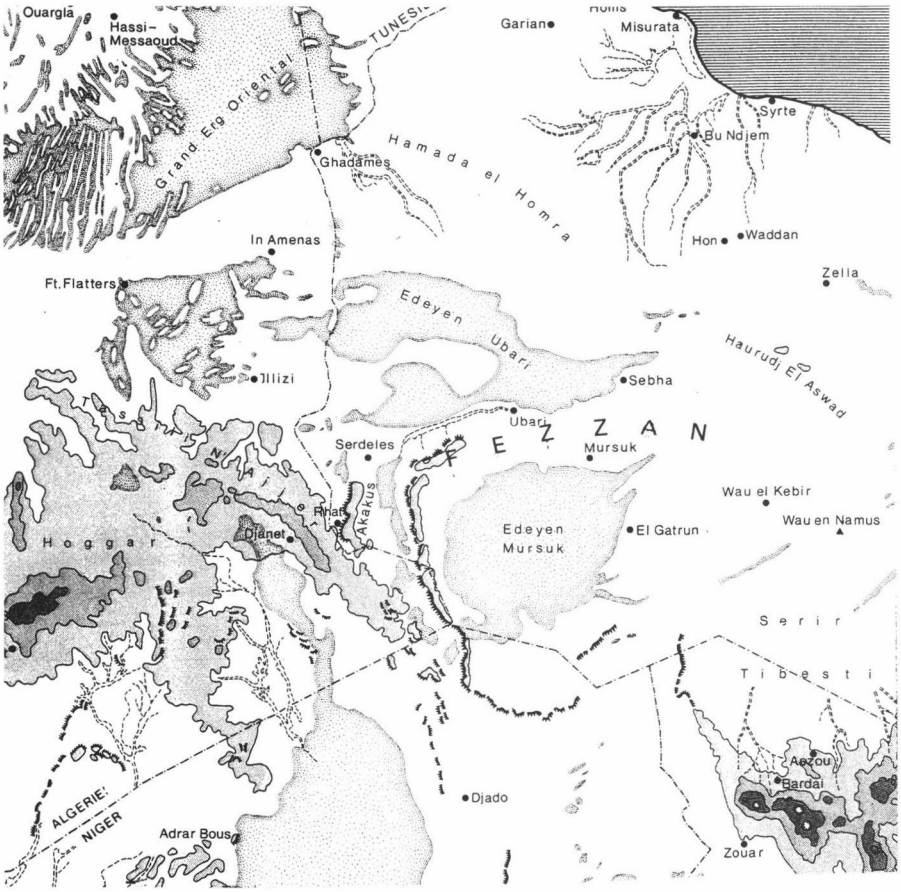

Le Fezzân et les régions périphériques.

Grâce à la profonde échancrure des Syrtes, il se trouve – à quelque 600 km de la Tripolitaine et 1 200 du lac Tchad – sur la distance la plus courte entre la Méditerranée et le "Soudan", définissant une sorte de couloir naturel de pénétration saharienne et de transit, le plus important historiquement après celui du Nil, en direction de l'Afrique tropicale. Cette situation n'a cessé de marquer son histoire, de l'antiquité aux temps modernes, où, tour à tour, les centres du pouvoir et du commerce se déplacent d'une vallée à l'autre du Fezzân, de Germa dans l'antiquité classique et byzantine à la Hofra au Moyen Âge – et pour finir à Sebha de nos jours – ceci au gré des dominations successives (voir infra). Sous la domination turque du Pacha de Tripoli établie en 1842, le Fezzân perd peu à peu cette fonction de transit, les caravanes se détournant de Mourzouk au profit de Ghat et de Ghadamès. Cependant, grâce à ses oasis, il a offert ses premières facilités à l'exploration européenne au XIX[e] siècle : c'est par le Fezzân que Barth a réussi le premier voyage scientifique transsaharien au Soudan central. Après lui, Rohlfs, Duveyrier, Nachtigall y ont séjourné. C'est la partie la plus ouverte du Sahara : « le contraste avec le Tibesti (ou le Hoggar) ne saurait être plus complet » (Gautier, 1950, p. 182).

P. TROUSSET ET J. DESPOIS

Costume fezzânais. Par dessus la chemise, le Fezzânais revêt le *h'awlî*, longue bande de laine blanche de six mètres de longueur qui se termine par des franges. Dessin de Lethielleux.

Préhistoire et Art rupestre du Fezzân

Les recherches préhistoriques

Mis à part l'art rupestre qui retint très tôt l'attention des explorateurs, la préhistoire du Fezzân resta longtemps méconnue. Les premiers travaux furent des récits de voyage ou des comptes rendus de mission qui donnaient une description sommaire d'un matériel récolté sans méthode, mais apportant tout de même une première contribution non négligeable à la connaissance des temps primitifs. Au retour de l'importante mission scientifique de l'Institut des Recherches sahariennes d'Alger au Fezzân, M. Dalloni et Th. Monod publièrent le tome VI (*Géologie et Préhistoire*, 1948) de la série consacrée à cette mission. Ils signalaient de très nombreux gisements dans la région méridionale du Fezzân et au contact du Tibesti. Pour la première fois étaient décrits des "galets aménagés" à Sherda (Tibesti) tandis qu'était reconnu l'usage de l'obsidienne dans les temps néolithiques ; mais déjà dans ce volume, qui n'intéressait que la région méridionale du Fezzân, les auteurs consacraient de nombreuses pages à l'art rupestre.

Un ouvrage collectif, plus récent, fut publié par N. Petit-Maire en 1982 sur le Shati, vallée située en bordure nord de l'edeyen d'Ubari. Il étudie plus précisément les traces et les sédiments des lacs pléistocènes de la région. Lors de l'étude des formations paléolacustres, les chercheurs récoltèrent des industries lithiques qui appartiennent aux cultures du Paléolithique inférieur et moyen, de l'Atérien et surtout du Néolithique. Il fut reconnu que le matériel de débitage levallois était postérieur au maximum lacustre puisque on le trouve au pied des buttes découpées par l'érosion dans les dépôts coquiliers. Quant aux industries néolithiques, elles étaient localisées sur la bordure des dépôts récents datés de 5 000 BP.

Les seules fouilles régulières menées dans des gisements préhistoriques Fezzânais furent l'œuvre de chercheurs italiens. F. Mori étudia l'art rupestre de l'Aka-

kûs et entreprit la fouille des sédiments d'Uan Muhuggiag dans le même massif. Il proposa, en 1965, une chronologie longue de l'art saharien dont certaines écoles ("Têtes rondes" et phase ancienne du grand art naturaliste) seraient, selon lui, d'âge paléolithique.

Une équipe italienne d'une dizaine de personnes, fouilla au cours de plusieurs mission sous la direction de B. Barich, les abris sous roche de l'oued T-in Torha, dans l'Akakûs. Un ouvrage important sur la Tadrart Akakûs et les gisements de T-in Torha insiste sur la période charnière qui vit les hommes changer de vie et connaître ce que nous appelons la néolithisation. Cette évolution se produisant, au Fezzân comme dans tout le Sahara central, très précocement. La céramique est la plus ancienne manifestation de ces changements culturels. Avec ceux du Hoggar (Amekni*, Site Launay), de l'Aïr (Tagalagal) ou de l'Adrar Bous, les gisements de T-in Torha ont livré la plus ancienne céramique largement antérieure à 6500 av. J.-C. et même à 7000 (mesures 14 C non corrigées; l'âge exact se situant quelques siècles plus tôt).

E. B.

L'Art rupestre

L'art rupestre du Fezzân est concentré dans les massifs et plateaux qui constituent des entités géologiques géographiques bien caractérisées; tels sont l'ensemble volcanique d'El Haroudj el Aswad et, plus au sud le Djebel Ben Gnema, le Messak Settafet et le Messac Mellet. Les hauts reliefs, riches en peintures (Akakûs, Tassili-n-Ajjer) sont cantonnés au sud-ouest.

Historique des recherches

Heinrich Barth publie dès 1860 des relevés de gravures du wâdi Tilizaghen (Messak Settafet). Il faudra cependant attendre plusieurs décennies avant que des explorations méthodiques ne soient organisées. Au début du XX[e] siècle, le Fezzân septentrional, plus facilement accessible, est sillonné par les explorateurs et scientifiques. Les premières recherches sont menées sous l'impulsion d'équipes italiennes, dans les oueds Masaûda et Zigza (Cipriani 1933). Par la suite, Corti et Graziosi (1935, 1936) signaleront d'autres stations entre Brak et Garyat. L'inventaire est étoffé par les découvertes de Papale (1934) au wâdi el-Had, Defa Masaûda et Umm el-Ghêr reprises par Graziosi (1942) dans sa synthèse des sites de la Hammadât el-Homra et d'autres sites du Fezzân. L'exploration sera reprise dans cette région au cours des années 1980 par Graziosi (1981) et Jelínek (1982) au wâdi Zreda, puis par Le Quellec à Gûr el-Lesât (1984), dans les oueds Tarut (1987), à ed-Debuât, au Djebel Lijêf, et Shormet el-Greibât (1989) puis au wâdi Hoddana (1993).

Au Fezzân central, les premières découvertes sont le fait de Zoli, à Maknusa en 1914 (Pauphilet, 1953) et de Caputo à Sidi Ali (Graziosi, 1942). Bien d'autres stations viendront enrichir les inventaires notamment celles de la vallée de l'Ajal au nord du Messak ou à proximité de Sebha.

Les gravures du Djebel Ben Ghnema sont signalées par Guarini en 1933, bien avant la monographie publiée par Ziegert en 1967. Peu auparavant, Paradisi (1964) publiait quelques gravures de l'Harûj el-Aswad, région qui sera revue par le même Ziegert.

Longtemps après Barth, Frobenius reprit sa trace sur le Messak, et entreprit de relever des gravures à In-Habeter et au wâdi Tilizaghen dont il ne publia

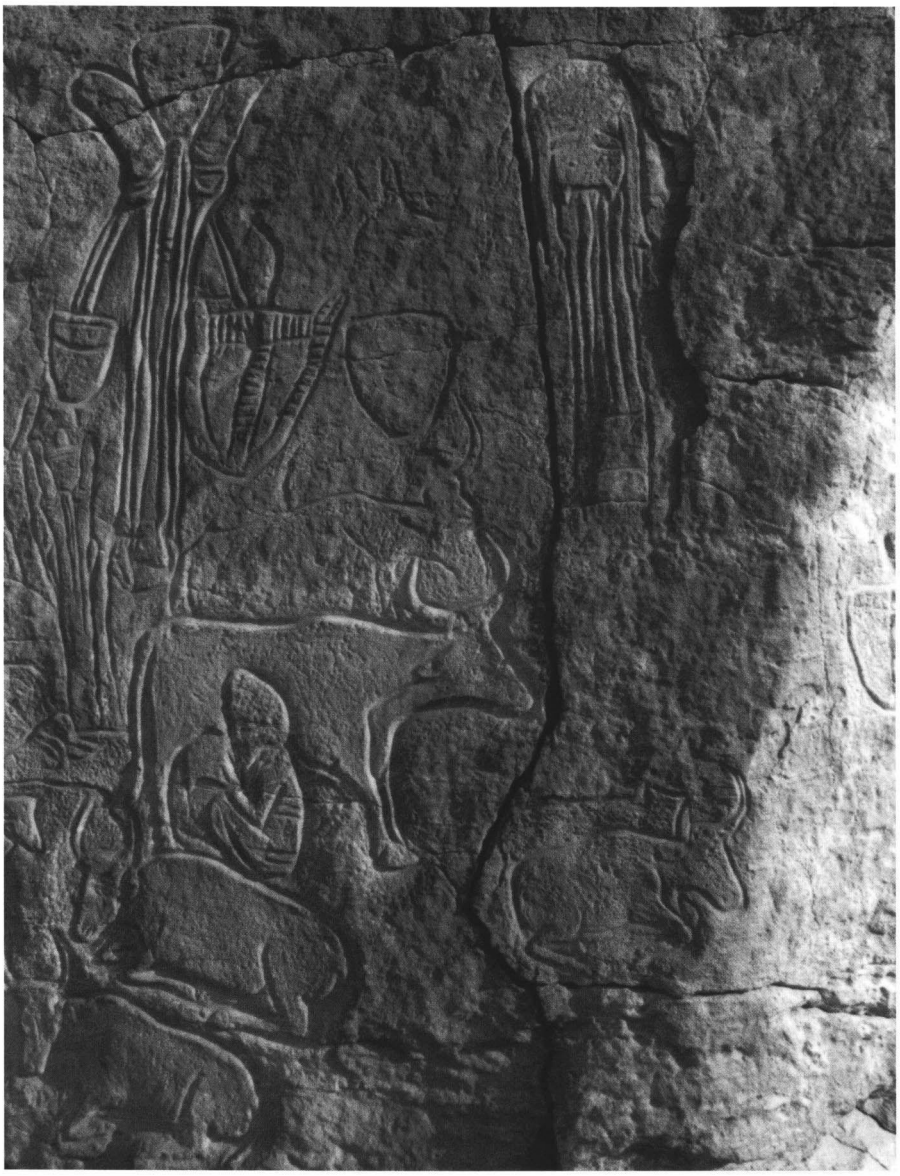

Scène de traite. En arrière plan des récipients sont accrochés à des mâts sculptés.
W. Tiksatin (Messak). H = 120 cm

que quelques documents (Frobenius, 1937). Ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que l'exploration de la région reprendra timidement : Frison Roche traverse le Messak ce qui lui permet de découvrir des stations au nord du plateau et en particulier celles des oueds Irahar Mellen et Issanghaten dont les parois sont par endroits couvertes de tifinaghs : une fois encore, de très rares documents rupestres seront portés à la connaissance du public (Frison-Roche 1965, Vacher 1981). Quelques inédits viendront s'ajouter à ce maigre inventaire à la suite de l'expédition de Diolé (1955), qui visite partiellement le Messak. Les années 1970 voient un regain d'intérêt pour l'art rupestre local (Mathendous,

Coiffure typique des pasteurs de Wan Amil. W. Ekessi(Akakûs). H ~ 25 cm

In Habeter, wâdi Tilizaghen) avec les travaux de Pesce (1967), Penel (Huard & Allard, 1971) et Graziosi (1970). Il faudra attendre 1977 pour que le cercle des recherches s'élargisse : après leur exploration du bas Tilizaghen, Berhoud et Jacquet (1978) parcourent le wâdi Tiksatin et le Bedis (Jacquet, 1988). La publication de ces nouvelles et originales compositions est sans doute à l'origine de la forte attraction qu'exerce le Messak sur les chercheurs qui les ont suivis. En premier lieu, on citera les inventaires assez complets de Jelinek (1984, 1985) et de Castiglioni & Negro (1986) sur Mathendous, In Habeter, et le cours inférieur des oueds Bedis, Tilizaghen et Ti-n-Iblal, précurseurs d'un travail plus systématique portant sur toute la région. Au congrès de Milan, en 1990, sont rapportées les premières découvertes importantes dans l'In-Elobu (Lutz, 1993), dans l'In-Hagalas et le Geddis (Van Albada, 1990, 1993). Ces auteurs vont mener simultanément une prospection dans l'ouest du M. Settafet, du Ti-n-Amoutin à l'Alamas (Lutz, 1995, van Albada, 1994), la zone est (oueds Sahal, Iser, Tekniwen et Adro) étant explorée dès 1990 par l'auteur de ces lignes (Gauthier, 1993). L'importance tant quantitative que qualitative de cette zone stimulera notre intérêt pour le prolongement naturel du M. Settafet, à savoir le Messak Mellet où rien n'avait été alors signalé : ainsi que nous l'avons rapporté en 1992 (colloque AARS, Pinerolo), la zone au sud du Ti-n-Amoutin est d'une richesse égale à ce qui a été mis au jour dans la partie septentrionale (ib. ; Gauthier-Le Quellec, 1993).

Signalé par Foureau, dès 1894, l'art pariétal des environs de Ghât sera étudié à partir de 1934 : gravures d'el-Barqat (Scarin), peintures d'In-Elegi (Scortecci, 1936) et figurations des oueds Arrekîn, Selfufet, ou Takiset (Foddi, 1937) qui seront publiées par Graziosi (1942). L'année 1955 marque le début d'une exploration plus méthodique de l'Akakûs avec les missions dirigées par Mori (1960, 1964, 1965, 1974). Ces travaux porteront sur le wâdi Teshuinat (Wan Melloul,

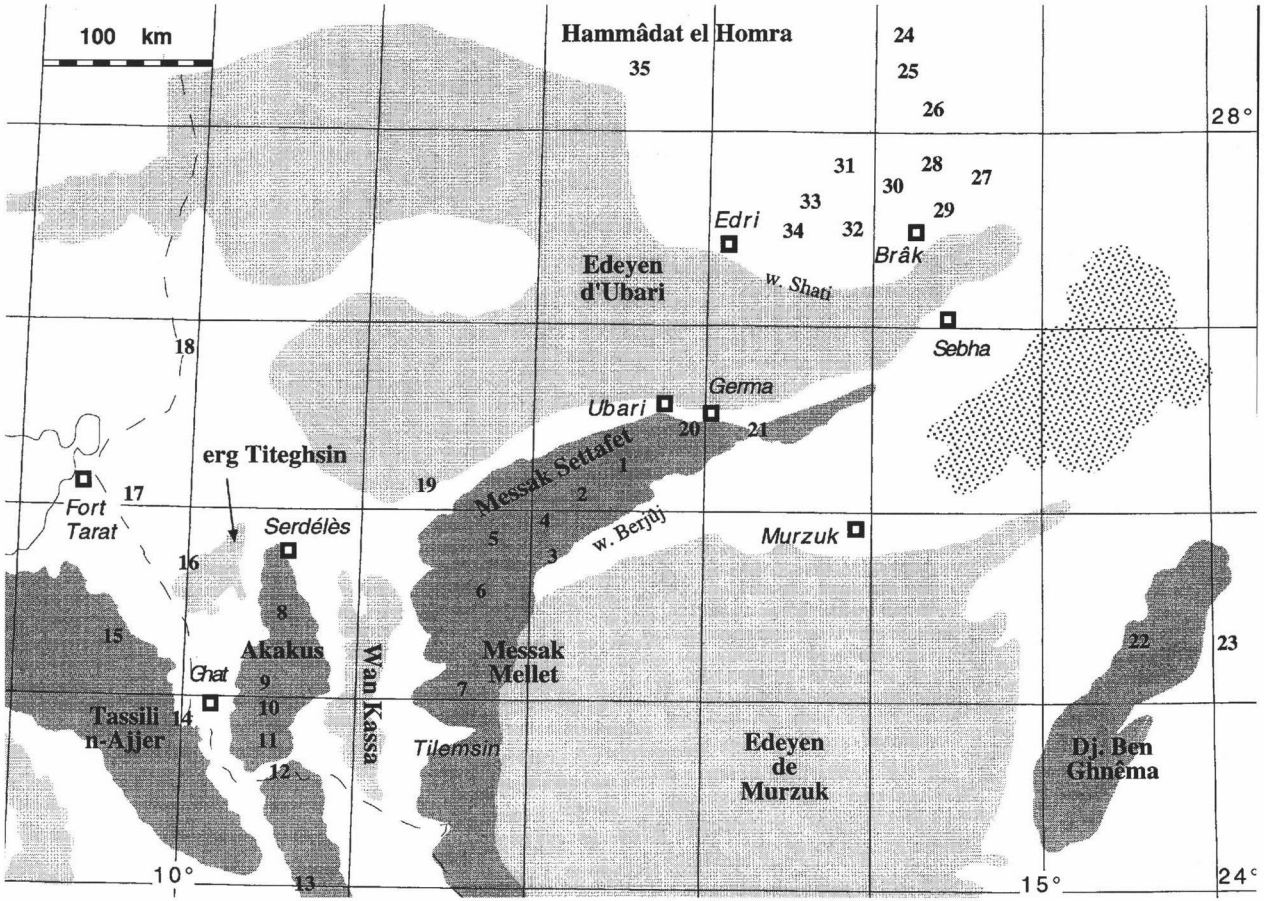
100 km
Hammâdat el Homra
Edeyen d'Ubari
Edri
Brâk
w. Shati
Sebha
Ubari
Germa
erg Titeghsin
Messak Settafet
Fort Tarat
Serdélès
w. Berjuj
Murzuk
Akakus
Ghat
Messak Mellet
Wan Kassa
Tassili n-Ajjer
Tilemsin
Edeyen de Murzuk
Dj. Ben Ghnêma
28°
24°
15°
10°

In-Farden connus sous le nom de Wan Amil et In-Ehed dans la littérature, Wan Muhuggiag, Tagzelt, In-Tararit...), In-Eidi, Ti-n-Anneuin, Wan Tabu, Ti-n-Lalan, Wâdi Ekki dont les fresques sont essentielles pour la reconstitution de l'histoire régionale. Plus à l'est, Rhotert et Kuper (1981) relèvent les représentations des oueds Tarhoscht et Ertan, de Tekaden Takharamat et les gravures du Djebel el-Ahmar. Depuis la fin des années quatre-vingt, de nouvelles missions italiennes (Barich, 1987) ont abouti à d'autres découvertes, partiellement publiées (Luppacciolu, 1987 et 1992). Parallèlement, quelques stations ont été signalées par divers chercheurs ou visiteurs tant dans l'Akakûs (Faleschini & al., 1993, Sozzani 1990) que sur la marge est du Tassili (Pottier, 1995). Comme pour les autres régions, sauf pour le Dj. Ben Ghnema, Mathendous et les oueds Zreda et Tarut, les publications restent parcellaires et une synthèse regroupant tous les sites fait encore défaut.

Ci contre : Localisation des principales stations rupestres du Fezzân.
Carte de Y. Gauthier.

1. w. Sahal, Irahar Mellen, Issanghaten ;
2. w. Tekniwen, Adro, Iser, Alamas ;
3. w. Tiksatin, Mathendous, In-Habeter, el Aurer, In Galgien ;
4. w. In-Erahar, w. Bedis, w. Aïnesnis, w. Takbarkabort ;
5. w. Tilizaghen, w. Ti-n-Iblal, w. In-Elobu, w. Ti-n-Amoutin ;
6. w. Imrâwen, w. Meseknan, w. Tilwa ;
7. w. Aramas, w. Tidûwa, w. Ti-n-Sharuma, w. In-Hagarin ;
8. Auis, Ti-n Torha, Tehied Ta-n-Tiborarin et Tehied Ta-n-Adehun (w. Iyerdin), Sugdh, Addad ;
9. In Eidi, Ti-n-Lalan, Ti-n-Cheikh, Ti-n-Anneuin, Ti-n-Afegiaig ;
10. w. Teshuinat, In-Farden, Wan Amîl, Wan Muhuggiag, In Afouda, Tagzelt, Ti-n-Tararit, Wan Tabu, w. Ekessi, w. Ten Gheliga ;
11. w. Afar, Bobo, w. Afezegar, Anshal, Tanshalt, Imha ;
12. Takharkori, Arrekîn, Selfufet, ou Takiset ;
13. w. Beridj, In-Djeran ;
14. w. Ekki, w. Ertan, Tekaden Takharamat ;
15. w. Tarhoscht ;
16. Ti-n-Terdaf ;
17. w. Aramat, Ahloum et Tabrakat ;
18. Ti-n-Abouka ;
19. Djebel el-Ahmar ;
20. w. Buzna, Zinchecra ;
21. Bab el Maknusa, Sidi Ali ;
22. D. Ben Ghnema ;
23. Dor el Gussa ;
24. w. Umm el-Gher ;
25. w. El-Hâd ;
26. Masaûda ;
27. Garat el Hara ;
28. Gûr el-Lesât ;
29. w. Zreda ;
30. w. Zigza ;
31. w. Hoddana ;
32. w. Tarut ;
33. Shormet el-Greitbât ;
34. Gasr Araïsiya ;
35. w. Belheran.

Ainsi, les découvertes au Fezzân sont parmi les plus anciennes de la sphère saharienne, et l'apport conséquent des deux dernières décennies a étoffé les connaissances : l'inventaire s'est enrichi de dizaines de stations et de milliers de figurations qui complètent les recensions antérieures.

L'Akakûs

• Les gravures

Avec le Tassili-n-Ajjer, l'Akakûs est l'une des régions à tradition rupestre les mieux connues du Sahara. Les gravures y sont moins nombreuses que les peintures. Par la patine, par le style et les thèmes, on opère aisément une première séparation entre gravures récentes "camelines" et gravures anciennes "précamelines". Parmi ces dernières, un premier groupe est composé d'œuvres à patine totale ou foncée, en contour incisé poli et au style naturaliste. que l'on peut rapprocher des figurations du "Bubalin Naturaliste" bien connues de l'Atlas ou de l'oued Djerat.

A l'oued Imha, un personnage soulève la queue d'un éléphant : il s'agit presque d'une exception car, dans l'Akakûs, les œuvres naturalistes offrent peu d'anthropomorphes et le thème principal est la faune : girafes et éléphants forment le noyau le plus important avec les bovidés. On compte quelques félins et rhinocéros (Ti-n-Cheikh, Ti-n-Ascigh dans la littérature, W. Imha) mais beaucoup d'autres espèces sont sinon absentes du moins très rares (hippopotames, crocodiles, buffles, buffle antique, aurochs).

Au plan technique, on note une fréquence élevée de traits piquetés, l'absence quasi totale de polissage des surfaces endopérigraphiques (utilisé pour les défense d'un éléphant au Teshuinat) et la rareté des détails.

Char tiré par un bœuf et conduit par un personnage qui marche en arrière de l'animal. La plate-forme rectangulaire est placée en avant de l'essieu. Tehied Ta-n-Adhun, nord de Sughd (Akakûs). L = 21 cm

Quant à la faune domestique, elle se résume à des bœufs qui occupent à plusieurs reprises les mêmes parois que des éléphants de cet étage comme à Ti-n-Afegiaig (w. Emearagélé). Rien dans la facture, la technique ou la patine ne justifie, en l'état actuel du dossier, une affectation à des entités différentes : il sagit d'un étage "Bubalin" à faune sauvage supposé antérieur à un étage "Bovidien" comportant essentiellement une faune domestique.

Moins connues, parce que peu fréquentes et à l'écart des grandes stations du Teshuinat (mais non pas absentes de cette zone comme le dit Muzzolini, 1995, p. 280), quelques gravures inédites de bovinés et d'antilopes sont indéniablement du style de Tazina avec des anatomies étirées, des membres effilés et prolongés : elles ornent des parois situées sur le plateau qui domine le wâdi Ten Gheliga (?), un affluent du Teshuinat. Une girafe de Bobo est attribuable elle aussi à la

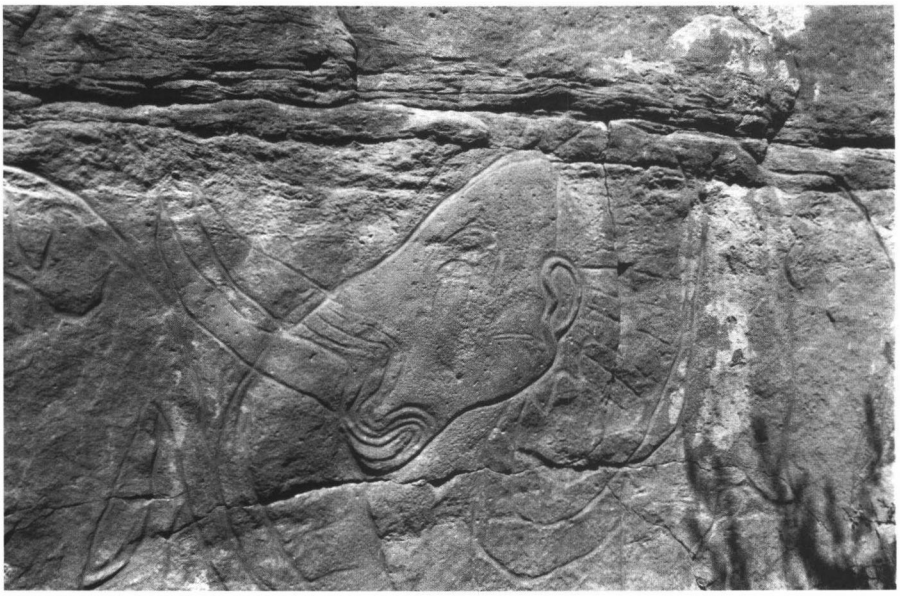

Éléphant. Spirale et traits multiples, traitement caractéristique en style régional pour la commissure des lèvres.
Wâdi Alamas, Messak Settafet (Fezzân, Libye). H ~ 50 cm

même école. La présence de ce type de gravures ne saurait surprendre puisque l'aire d'extension de cette école recouvre l'oued Arrekîn (Graziosi, 1942), le Tassili et le Messak, tous voisins immédiats de l'Akakûs.

Les œuvres anciennes sont oblitérées par des figurations camelines ou des graffitis modernes qui voisinent avec des représentations antérieures tel ce char dételé gravé à côté d'un abri à Auis. Il reste encore tout un contingent de figurations subnaturalistes difficilement classables : leur patine, en moyenne plus foncée que celle des gravures camelines et plus claire que celle des figurations naturalistes, les situerait à une époque intermédiaire assez floue.

• Les peintures des Têtes Rondes

Les peintures de l'Akakûs s'étagent elles aussi sur une longue période. On y met en évidence des écoles déjà décrites au Tassili, et parmi celles-ci les *Têtes Rondes*. Dans cet étage, le plus ancien, la faune est pauvre en espèce avec des antilopes stylisées et de rares rhinocéros, animaux classiques de cette école au Tassili. Cette faune, peu abondante, n'est pas assez significative pour permettre un calage précis sur un schéma paléoécologique. Les anthropomorphes, souvent mais non pas toujours à tête circulaire, sont dominants. Ils sont identifiables à leur style particulier, plus ou moins naturaliste, aux formes arrondies, et à la technique picturale : contour épais de couleur foncée pour les phases anciennes, doublé d'un remplissage total en aplat (brun, vert, ou rougeâtre) dans les plus récentes, bien que l'inverse existe à In-Afouda. Galbe du ventre, figuration des seins, peintures corporelles et absence de tout détail du visage rappellent sans ambiguïté les fresques tassiliennes.

Les principaux étages connus à l'ouest sont présents dans l'Akakûs quoique en nombre plus limité. Les "Grands Dieux" font cependant défaut, et une majorité de figurations appartient au sous étage des semi-naturalistes communs avec remplissage en aplat et peu de détails internes. Alors que Mori et Lupacciolu (1992) situent ces Têtes Rondes au début de l'Holocène, Muzzolini (1995), considérant

les patines plus prononcées, les voit antérieures aux pasteurs de Ti-n-Anneuin sans toutefois remonter au delà de 4000 bc. Aucune superposition ni datation directe ne permet de lever le flou sur cette fourchette.

• Les peintures du bovidien final

Plus près de nous, des groupes de pasteurs ont marqué leur passage dans les abris par des fresques où la faune domestique – bovinés et moutons – tient une large place. Ces groupes de *Wan Amil et Wan Tabu* sont le pendant de celui d'Iheren-Tahilahi plus à l'ouest avec des peintures remarquablement naturalistes, au contour très fin à l'ocre et des détails nombreux, dont les visages dessinés avec précision. Les pasteurs de Wan Amil, parfaitement identifiables à leur coiffure spécifique (Fig. 8) sont localisés sur une petite région autour du Teshuinat. Couverts parfois de longues capes, ils pratiquent la chasse au mouflon, au lion ou à la girafe avec des arcs et des lances. Les femmes, vêtues de robes transparentes à motifs géométriques s'affairent devant les enclos, tandis que les hommes forment des groupes parfois nombreux comme à Wan Melloul et In-Araien. Les attitudes sont cependant moins variées et le style un peu plus raide que dans les compositions de l'école d'Iheren-Tahilahi. Ce dernier groupe stylistique s'étend plus largement que ne le dit Muzzolini (1995,p. 138) et se manifeste en plein cœur de l'Akakûs, à l'embouchure du Teshuinat (Sozzani, 1990) et à In Araien. Les parois de cet abri sont couverts de personnages dont plusieurs, longilignes à longue chevelure ou barbus sont typiques du style ; à leur coté sont peints des bœufs à rayures ondulées, copies presque conformes de bœufs tassiliens, tel celui de Tadjelamine (Lajoux, 1972, p. 87) ou ceux d'Iheren (Lhote, 1976 : fig. 55).

• Les périodes récentes

Les pasteurs de Ti-n-Anneuin ont une attitude stéréotypée et s'avancent en files de silhouettes rigides, portant quelquefois un arc. Généralement longilignes sinon filiformes, ces personnages à la silhouette peinte en blanc ont les épaules couvertes d'une longue cape ocre ou parfois transparente et la tête décorée de plumes. Il arrive cependant, comme à Wan Muhuggiag, que certains aux jambes couvertes de motifs géométriques ne soient pas revêtus de cette cape. Baudriers, bandeau de tête et ornement de chevilles complètent leur tenue. La chaussure est sans aucun doute une invention plus ancienne mais c'est à cette époque qu'elle est figurée couramment.

Au wâdi Imha, quelques uns de ces personnages sont assis mais le thème quasi exclusif reste les personnages en marche, hors contexte et hors présence animale : on ne sait que peu de choses de cette communauté. Leur apparition non rare aux côtés des Équidiens signe une émergence assez tardive, à la fin probablement de la période pastorale.

Les Équidiens, avec leur tête simplifiée en "bâtonnet" et leur silhouette géométrique, sont assurément parmi les plus représentés. Peints en aplat, ils se singularisent par la teinte, rouge mais aussi blanche. L'habillement n'a rien de très original, les uns étant vêtus de courtes tuniques souvent évasées, les autres portant des robes longues, leurs ornements se réduisent à des bracelets aux coudes ou aux chevilles et plus exceptionnellement des bagues (W. Afar). De temps à autres, des peintures corporelles donnent une touche plus vivante comme à Anshal et à Bobo par exemple. Le bâtonnet correspondant à la tête est quelquefois entouré d'un halo (les cheveux) et les grandes plumes sont une décoration habituelle. Groupe musical de Ti-n-Cheikh, couple devant un enclos avec des poteries du W. Afezegar sont quelques unes des images classiques au même titre que les chars tractés, soit par des chevaux au galop volant de Ti-n-Anneuin (Mori, 1960) et Takharkori (Sozzani, 1990), soit par des bœufs.

Quant au Camelin, il n'y est ni plus ni moins présent que dans les autres régions. Peintures et gravures déclinent les thèmes coutumiers : dromadaires montés ou non, enclos rectangulaires à contreforts, palmiers, guerriers, chasse au mouflon qui se mêlent aux inscriptions.

Messak

• Un art essentiellement gravé

A l'inverse du Tassili-Akakûs, la gravure est le mode d'expression presque exclusif du Messak ! L'iconographie y est d'une rare richesse : les milliers de panneaux gravés font de ce secteur géographique un des mieux documentés sur le passé. Les sites s'échelonnent le long des oueds qui entaillent un plateau inhospitalier et presque totalement abandonné aujourd'hui.

On insistera aussi sur la qualité exceptionnelle des représentations les plus anciennes. Nulle part ailleurs n'a été utilisé avec autant de réussite l'art du bas relief associé à quelques trouvailles : la technique du double trait souligne avec bonheur le contour de l'animal et le rend plus "lisible". On peut encore citer le mouvement en spirale, à traits multiples souvent, donné à la commissure des lèvres des grands mammifères ou le traitement très particulier de l'œil des bovins et des pachydermes. La maîtrise artistique transparaît aussi dans l'utilisation des effets de perspective. Le travail est souvent complété par un très fin polissage partiel ou total des surfaces internes. Ces gravures naturalistes sont aussi remarquables par leur dimensions, quelquefois monumentales : éléphant ou lion dépassant 4,5 m, hippopotame approchant 4 m pour ne citer que les plus imposants.

• Faune et personnages

Nulle part ailleurs non plus, la grande faune africaine n'est exposée avec autant de détails et avec une telle fréquence : tout d'abord les autruches (17 %) loin devant les éléphants (6 %) et rhinocéros (5 %) communs d'un bout à l'autre du Sahara mais aussi buffles antiques (2,4 %) et buffles actuels (2,3 %), aurochs (2,3 %) de même que les espèces aquatiques avec une proportion inégalée de crocodiles et d'hippopotames (1,6 %) et quelques rares poissons. Les girafes, sont particulièrement nombreuses (7 %) et elles se mêlent à quantité d'autres herbivores – mouflons, antilopes, dont des oryx, gazelles, ânes – qui sont traquées par des félins (lions, léopards) ou par l'Homme. Plus originaux sont les fennecs, les chats et les canidés domestiques ou sauvages. La chasse à courre, que ces derniers pratiquent en meutes, les désigne comme des lycaons, seuls animaux à opérer de la sorte. Quelques espèces rares sont aussi présentes – serpents, lézards, singes, sangliers et phacochères ou encore lièvres et oiseaux – alors que les végétaux sont quasi inexistants aux périodes anciennes.

Ces animaux côtoient des personnages et d'autres animaux dont le statut domestique ne fait aucun doute : colliers, pendeloques, bâts ou selles, attributs céphaliques, charges dans les cornes. Au Tiksatin, une composition montre des vaches attendant leur tour pour la traite à proximité du campement, dans le Meseknân des hommes sont mélangés au troupeau et ailleurs des femmes conduisent des bœufs somptueusement harnachés et encadrés par des chiens (Gauthier, 1994 a : 14). Ces canidés, que l'on retrouve à diverses occasions dans l'environnement des populations – outre la conduite des troupeaux, ils assistent les chasseurs – sont à l'évidence familiers de L'Homme et peuvent être considérés comme domestiques. Quoique nettement moins abondants que les bovinés (38 %), les moutons (2 %), dont une centaine environ sont répertoriés, font partie du cheptel. Les chèvres sont beaucoup plus nombreuses mais rarement associées aux hommes.

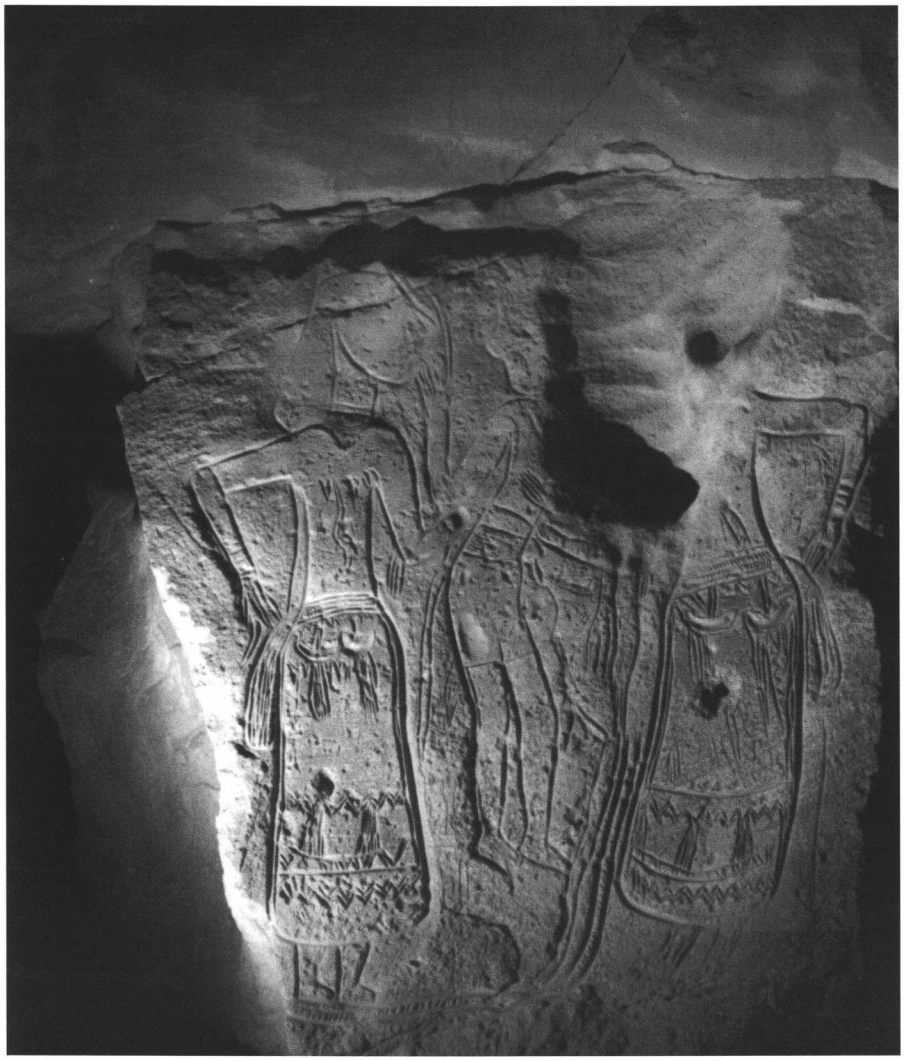

Femmes en robes longues décorées de motifs divers et retenues par des ceintures à retombées. Elles encadrent un troisième personnage. Tous trois tiennent en main des longes fixées sur le mufle de bovins harnachés (non visibles ici).
W. Imrâwen (Messak). H = 85 cm

L'identité de technique, de style et de patine interdit de placer ces quatre espèces dans une fourchette temporelle disjointe de celle de la grande faune. Si l'on rajoute que les humains associés à ces deux groupes fauniques ont des vêtements et attributs similaires, force est de constater l'homogénéité de cet ensemble naturaliste.

Les personnages représentent environ un quart des sujets. En contraste peut être avec ce que l'on observe dans l'Atlas ou au Djerat, hommes et femmes sont souvent traités avec un naturalisme qui n'a rien à envier à celui des animaux. Détails des vêtements, ceintures, pagnes, short pour les hommes et robes longues pour les femmes, traits du visage, décors et parures, coiffures et couvre-chefs sont d'une grande variété (van Albada, 1994; Lutz, 1995; Gauthier et al., 1996). Figés à jamais sur les rochers, quelques personnages aux vêtements richement

Théranthrope à tête de lycaon. De sa ceinture compartimentée, pendent des trophées (lion et animal indéterminé). Double trait et polissage soigné.
W. Tidûwa (Messak). H = 115 cm

décorés participent à des cérémonies au sens énigmatique, encadrant d'autres individus affublés de masques d'animaux.

• Un monde imaginaire

Ces masques, généralement des têtes d'animaux (éléphant, rhinocéros, antilope, hippopotame, bovin...), esquissent un monde symbolique difficile à appréhender dans sa totalité. L'extrême variété des actions dans lesquelles sont impliqués ces porteurs de masques, ne nous éclaire pas véritablement sur leur signification. Il semble toutefois que l'interprétation comme camouflage pour la chasse puisse être rejetée dans la plupart des cas (Gauthier & al., 1996). Dans d'autres contextes, l'attitude particulière de personnages masqués – en course, penchés, bras rejetés dans le dos (Gauthier, 1994 c) – est considérée comme

caractéristique des états de transe mais, au Messak, rien ne nous permet de conclure de la sorte.

Théranthropes, personnages masqués ou animaux étranges démontrent que l'art rupestre n'est pas une transcription du monde réel vécu par les artistes mais plutôt de leur spiritualité. Au Messak ce monde imaginaire se manifeste avec vigueur (Jelínek, 1984; Castiglioni-Negro, 1986, van Albada, 1994). Ces théranthropes, le plus souvent à tête de canidé (lycaon), participent à des actions dont les simples humains seraient bien incapables : avec aisance ils transportent, en travers des épaules ou sous le bras, un aurochs, un hippopotame ou un âne. On pourrait de même décrire leur capacité à chevaucher des éléphants et commenter leur taille, proche de celle des pachydermes qui les accompagnent, par opposition aux humains "normaux", très souvent minimisés. Fréquemment ils s'insèrent dans un contexte cynégétique (Gauthier-Le Quellec, 1993) : ils traînent par la patte un rhinocéros, retiennent par la corne un aurochs avant de l'abattre (van Albada, 1992 : 29) ou décapitent un rhinocéros. Cette référence à la chasse et à la mort est renforcée par les trophées de grands fauves (aurochs, rhinocéros, lion) qui pendent à leur ceinture. On les voit aussi s'accoupler à des éléphants, et d'autres fois, ils sont engagés dans des opérations plus curieuses, tel ce théranthrope à tête de

Bovin à cornes "en avant". Le corps est finement bouchardé, des réserves marquant les taches du pelage. W. Umm el-Gher (Hammâdat el-Homra). L = 64 cm

chacal occupé à lécher les bouses d'un éléphant, et cet autre soulevant la queue d'un éléphant pour peut-être recueillir ses excréments. La notion sous-jacente de fécondité liée à ces géants mythiques d'antan trouve un écho dans les écrits d'Hérodote qui cite des « monstres à tête de chien » et dans le légendaire Amerolqis touareg qui s'accouplait avec des éléphantes (Aghali Zakara & al. 1979).

Ce monde étrange est aussi peuplé d'animaux fantastiques : girafe à tête d'âne, autruche à tête de bovidé, de gazelle ou de girafe, autruche quadrupède, "singes" aux membres griffus... – que l'on est bien en peine de rattacher à une quelconque espèce connue (Gauthier, 1994 b).

• Sexualité

Elle tient une place importante : de l'accouplement banal à la sodomie, des pratiques à deux aux scènes collectives en passant par la bestialité, le panorama est en effet très vaste. Certains individus sont dotés d'attributs masculins monstrueux. Parmi eux, ceux dits en posture de Bès : gravés de face, à petites oreilles souvent pointues, jambes à moitié fléchies et écartées, ces personnages zoocéphales ont un sexe démesuré. Leur pendant féminin est la femme ouverte : montrée de face, jambes largement ouvertes sur le sexe marqué par une cupule. Certaines très profondes donnent l'impression d'avoir été ravivées. Le concept féminin que ces figurations sous-tendent est souvent réduit à sa plus simple expression : les signes vulvaires sont ici très abondants. C'est par dizaines, sinon par centaines qu'ils couvrent les parois, souvent celles de grottes ou abris. On notera que des cupules sexuelles sont fréquemment ajoutées sur des personnages, y compris sur des femmes vêtues de robes longues.

Ces cupules nous paraissent relever d'une démarche propitiatoire : les touareg, en quête de fécondité, ont ici ou là, l'habitude de passer leur doigt dans le sexe de telles représentations de femmes ouvertes. Plusieurs autres faits incitent à penser que beaucoup de ces scènes ont un caractère rituel et qu'elles ne relèvent pas de la simple pornographie : la présence de masque ou de raquettes, l'association répétée de femmes ouvertes ou in coïtu avec des bovins harnachés.

D'autres scènes sont des hymnes à la fécondité : sur un rocher de l'Alamas, une femme en train d'accoucher est entourée par des couples in coïtu (Gauthier, 1994c).

Certains symboles mystérieux et au sens très controversé mériteraient un développement plus conséquent : il en est ainsi des ovaloïdes mis en relation avec les humains et les animaux (qu'ils les touchent où qu'ils y pénètrent) et des "cercles radiaires" dans lesquels des auteurs voient une symbolisation de pièges ou des "raquettes". Des interprétations divergentes sont avancées dans les travaux de Castiglioni-Negro (1986), Le Quellec (1993), van Albada (1994)

• Gravures du style fin : l'école de Tazina

Alors que les figurations naturalistes peuvent atteindre des tailles imposantes, certains sujets en style fin ou de "Tazina"* peuvent se distinguer par une miniaturisation extrême. Des sites entiers sont consacrés à ces gravures, exécutées préférentiellement sur des dalles horizontales. Les proportions d'animaux sauvages sont différentes, et semble-t-il, significatives d'un milieu moins favorable que celui de l'ensemble naturaliste : une prépondérance des antilopes/gazelles (35 %), des girafes (23,7 %), et des bovins (16 %), éléphants (1,1 %) rhinocéros (2,5 %) et hippopotames devenant marginaux, alors que les aurochs ont disparu. L'atmosphère a changé : absence de théranthropes et de scènes sexuelles, les ovales et cercles radiaires laissent la place aux "nasses" (Gauthier, 1996a) inconnus dans les autres entités stylistiques. Quel lien peut-il y avoir entre cet ensemble de gravures en style fin et l'ensemble naturaliste ? Elles paraissent à priori le fait de groupes culturels différents, plus récents en moyenne pour les gravures en style fin. Cependant, au Messak, quelques "emprunts" laissent entrevoir une réalité plus complexe.

L'utilisation du double trait et des ressemblances dans des scènes pastorales, trop marquées pour être fortuites, traduisent une influence certaine (Gauthier, 1996 a) d'un groupe sur l'autre : soit lors d'une cohabitation au moins partielle sur la fin de la période naturaliste soit par filiation plus directe. Dans cette deuxième hypothèse, la rupture apparente ne serait que l'expression d'une modification radicale dans les modes de vie et de pensée, en réponse à la dégradation du milieu.

• Gravures récentes

Il ne faut cependant pas occulter la présence d'une grande masse de sujets à la facture moins assurée, en trait piqueté et à patine moins prononcée, qui sont difficilement classables.

Parmi ces gravures subnaturalistes et notamment celles à patine plus claire, il est difficile d'identifier formellement un équivalent à l'étage Caballin du Tassli-Akakûs : les seuls éléments que l'ont peut mettre en parallèle (chronologique) sont quelques chevaux montés par des guerriers parfois avec lance et bouclier et des chars gravés – à deux, trois ou quatre chevaux. Une dizaine environ sont recensés (Gauthier, 1994 d). Ils s'apparentent à ceux du Fezzân septentrional.

• De rares peintures

On dénombre tout au plus une vingtaine de stations à peintures et un nombre limité de sujets. Quelques unes seulement ont donné lieu à publication (Castiglioni-Negro, 1986). Il est difficile de les situer mais pour une large part (chevaux au Ti-n-Sharûma, personnages à l'ocre rouge de la grotte d'In Habeter, petits archers blancs de l'In-Hagarîn, Caballins ou pasteurs de Ti-n-Anneuin) elles ne paraissent pas antérieures à la période caballine tassilienne. Quelques unes cependant, souvent en aplat blanc avec parfois des traces jaunâtres (girafes et bovinés ?), et très effacées pourraient être plus anciennes sans qu'il soit possible d'aller plus loin dans l'analyse.

Ben Ghnema, Dor el Gussa

Le contexte est fort différent au Fezzân sud-oriental, que ce soit au Djebel Ben Ghnema, ou à Dor el-Gussa, régions où la gravure est la manifestation presque unique.

En ce qui concerne la faune, on note une forte proportion de bovinés (~24 %), d'autruches (24 %), de gazelles et antilopes (~19 %) – oryx, addax, gerenuks – ou encore de girafes (~13 %). Le reste de la faune sauvage, essentiellement des éléphants (2.5 %), des félins (0,7 %) et des rhinocéros (0,5 %) y est réduite et ne comporte pas certaines espèces – hippopotame, buffle et buffle antique, aurochs – typiques des étages anciens du Messak ou de Djerat. Sur près de 1 100 sujets, on ne remarque que 4 équidés. A ceci, il faut ajouter une cinquantaine de chameaux (~4,5 %) et de rares inscriptions (statistiques tirées de l'ouvrage de Ziegert, 1967).

Les scènes avec personnages, sont généralement peu complexes : des hommes schématiques, équipés d'arc ou bien d'armes courbes, s'attaquent à des éléphants, des girafes ou des herbivores. On se perd en conjecture sur ces autres individus, présents par dizaines et habituellement en groupes, qui se confondent avec des silhouettes d'animaux : penchés en avant, bras tenus dans le dos, on peut les prendre pour des autruches aux ailes déployées qu'ils accompagnent en de multiples occasions. Cette confusion parait volontaire mais l'ambiguïté homme animal est levée par les masques de bovidés que ces silhouettes arborent.

Au plan stylistique, beaucoup de ces gravures sont schématiques, d'exécution sommaire et difficiles à rattacher à un groupe précis. Le plus souvent elles sont réalisées en trait piqueté fin ou grossier, avec piquetage intégral ou partiel de la

surface endopérigraphique. Le contour poli est plus volontiers réservé aux sujets en "style de Tazina", et aussi à quelques bovinés.

Dans l'ensemble, la patine est sombre, à l'exception des gravures d'âge camelin, au demeurant peu nombreuses, et des inscriptions libyco-berbères qui marquent la limite de leur domaine d'extension vers l'est. En résumé, une faune plutôt caractéristique d'un milieu en voie de désertification, une facture rappelant celle des étages précamelins tardifs ailleurs, une patine sombre, autant d'éléments qui militent pour une production lors d'une période peu ancienne, mais certainement antérieure à l'apparition du dromadaire. Arguant de l'existence de quelques tombes garamantiques et d'un char à multiples timons (Graziosi, 1942, Tav. 138), Muzzolini (1995 Rip. p. 391) les situe dans la deuxième moitié du Ier millénaire avant notre ère.

Fezzân septentrional et central

Sur les sites de la Hammâdat el-Homra et au Shati, quelques parois sont peintes, mais la gravure est prépondérante. Il est fait une large utilisation du piquetage pour le contour et/ou l'intégralité des sujets, le polissage interne et le contour poli n'étant adopté que pour une faible proportion. L'inventaire complet de la faune des wâdi Tarut et Zreda, assez représentatifs de l'art régional, fait apparaître quelques différences quantitatives et qualitatives avec celle des deux massifs précédents : les bovinés (29 %) tiennent une large place devant les autruches (17,6 %) mais les gazelles et antilopes (~7 %) et les girafes (7 %) sont moins nombreuses (Le Quellec, 1987). Éléphant, rhinocéros et félins sont là aussi relativement exceptionnels (moins de 1 % pour chacune des espèces). En revanche, les chevaux représentent 7,8 % de la faune, au lieu de 0,3 % au Dj. Ben Ghnema. Les statistiques précises restent à faire sur les autres lieux (Zigza, Masaûda, ed-Debuât, au Djebel Lijêf).

A côté des gravures, l'iconographie du wâdi Zreda comporte aussi quelques dizaines de sujets peints dont beaucoup de bœufs – souvent à cornes en avant – peints en blanc et que Graziosi (1981) met en correspondance avec ceux de l'Akakûs et du Djebel Ouenat.

Dans toute la région du Shati, on ne voit que peu de scènes complexes ; néanmoins certaines mettent parfois en œuvre des personnages impliqués dans des actions de chasse. On y trouve aussi nombre d'anthropomorphes dont des personnages ithyphalliques gravés de face et à tête animal semblables à ceux du Messak (et Aurer entre autre) ou de l'Akakûs (Ti-n-Lalan, Mori 1965 ; Graziosi, 1942 Tav. 32). L'arc est utilisé pour la chasse et des armes d'hast à très large pointe (plus tardives) sont brandies par des individus équipés de boucliers ronds ou rectangulaires. La région est connue pour ses chars schématiques – biges, triges et quadriges –, une vingtaine environ, quasiment tous tractés par des chevaux (Graziosi, 1942 ; Le Quellec, 1987, Gauthier, 1994). Plus originales sont les figurations de bateaux avec ancre, mât et voiles des wâdi Zigza et el-Had (Graziosi, 1942, Tav 59, 103) qui ont une réplique au Messak (Lutz, 1995, p. 64)

Comme au Djebel Ben Ghnema, il s'agit en majorité de sujets subnaturalistes dont le calage chronologique est malaisé. L'absence en leur sein, d'hippopotames, de crocodiles, d'aurochs ou de buffle antique... – ainsi que celle des chevaux, n'incite pas à attribuer à cet ensemble de gravures subnaturalistes une ancienneté égale à celle de l'étage naturaliste du Messak. Certaines à patine sombre précèdent assurément les figurations de chars et de bateaux que leurs patines plus claires rejettent dans une époque plus récente mais d'autres pourraient être contemporaines de ces dernières.

Dans sa synthèse sur les wâdi Tarut et Zreda, Le Quellec (1987) propose de classer les gravures en quatre groupes successifs (Chasseurs, Pasteurs, Équidiens, Camelin) en référence à une classification originellement avancée par Huard (1980). Les analyses plus récentes et la présence de bovins domestiques sous les représentations de la grande faune rendent caduque une telle succession et plus particulièrement la référence à une "Culture des Chasseurs" : on ne peut séparer ces chasseurs des pasteurs car on retrouve dans les deux groupes les mêmes éléments culturels et une identité tant stylistique que technique.

D'autres sites s'égrènent le long de la vallée d'el-Ajial qui suit la falaise du Messak. Les plus importants sont ceux de la passe de Bab el Maknusa qui donne accès à l'erg de Murzuq et au Messak, du W. Bûzna et de Zinchecra. A Maknusa, plusieurs stations mélangent des animaux naturalistes, des figurations en style de "Tazina" et des gravures plus récentes montrant des hommes bi-triangulaires armés de lances nervurées (métalliques), des chevaux montés (Pauphilet, 1953). Quelques grands éléphants de belle main sont gravés au sommet d'une gara au débouché du W. Bûzna ; au pied même de la gara, de nombreux blocs sont recouverts d'œuvres à patines totales qui s'insèrent bien dans le cadre artistique et culturel du Messak.

Le Fezzân occidental

• Oueds Ertan et Tarhoscht

Les manifestations les plus occidentales de l'art pariétal Fezzânais sont celles des oueds qui dévalent du Tassili vers la vallée du Tanezouft et la plaine de Ghat et, plus au nord, vers Fort Tarat.

Au W. Ertan (Rhotert et Kuper, 1981), il s'agit surtout de peintures, pour lesquelles la technique (contour en trait fin) a des homologues sur les sites voisins du Tassili. Les personnages à profil méditerranéen sont nombreux et figurés avec précision : leurs visages sont clairement indiqués ainsi que la chevelure et parfois leur corps est couvert de motifs en chevrons. D'autres personnages sont habillés de pagnes ou de vêtements en fibre (?). D'autres encore ont les épaules couvertes d'une longue cape pointue qui tombe jusqu'au sol, cape assez inhabituelle au Sahara central. Les enclos ont une forme en "haricot" comme au Tassili. Plus rares sont les personnages à profil négroïde : une scène au moins évoque l'atmosphère de l'école de Sefar-Ozanéaré (W. Ertan C) avec ses conversations devant l'enclos nombre d'anthropomorphes, vêtus eux aussi d'étranges capes ou de dépouilles, sont acéphales, la couleur utilisée pour la tête ayant disparu.

Ce qui frappe en définitive, c'est la grande diversité de morphologies, de vêtements et de coiffures et de style qui coexistent dans ces quelques abris du W. Ertan, signe apparent d'un grand brassage de populations. La dimension symbolique est soulignée, comme en beaucoup d'endroits, par la présence d'un couple de personnages portant des masques de bovidés et par une scène de combat où s'affronte des êtres zoocéphales.

Une ambiance analogue à celle des écoles d'Iheren-Tahilahi ou de Wan Amil transparaît dans la faune : deux ou trois moutons et surtout des bœufs avec des robes ponctuées et à lignes ondulées dont la perfection n'a rien à envier à celle des animaux de l'Akakûs ou du Tassili.

La faune sauvage, elle, est rare et se limite à quelques éléphants, girafes ou lions. Même si l'iconographie n'est pas un reflet fidèle de la faune réelle de l'époque, on ne peut s'empêcher de constater les même absences que dans les écoles du bovidien final – rhinocéros, hippopotames, et autres espèces aquatiques. Ces

absences sont peut-être révélatrices d'une ambiance climatique déjà moins favorable à la grande faune éthiopienne. Les auteurs placent la majorité des peintures dans la fourchette 5 000 - 2 500 B.P. Hormis deux sujets possiblement assimilable aux Têtes Rondes et la scène avec enclos ci-dessus, quantité datent probablement du Bovidien final.

Dans "l'abri du Lion", au W. Tarhoscht, les sujets sont plus grossiers et plus récents. Des hommes défendent leur troupeau contre les attaques des lions. Sur un panneau voisin, deux chars sont tractés par des bœufs (ib. abb. 174, 189). Les personnages et ceux d'un panneau voisin, avec leurs têtes bâtonnets, relèvent de la fin de la période caballine ou du Camelin ancien. L'utilisation de l'aplat ocre ou blanc pour les anatomies et les robes est plus caractéristique de l'Akakûs (Tagzelt, Tin Cheikh) que du Tassili où l'ocre est la couleur privilégiée.

• Confins algéro-libyens

Il est peu question de la zone frontalière, qui s'étend de l'erg Titeghsin jusqu'à Fort Tarat et aux reliefs plus au nord. Bien qu'en apparence peu nombreux, des sites existent pourtant. Dans les abris de Ti-n-Terdaf, visités depuis longtemps, les parois sont couvertes de grands bœufs naturalistes (certains à cornes en avant) au trait incisé et à patine saturée que l'on peut rapprocher de leurs équivalents de l'Akakûs (Imha, Anshal ou Auis). Ils côtoient des rhinocéros peut être postérieurs et des gravures plus récentes de chevaux, des tifinagh et des sujets typiques du Camelin. A quelques kilomètres au sud-est nous avons relevé des gravures très érodées de félins et de bovidés, à proximité d'autres stations où les tifinagh témoignent d'une fréquentation jusqu'à une époque très proche.

Plus au nord aux environs de Ti-n-Abouka, à proximité d'un ancien lac, les pitons sont ornés de bovins, d'éléphants, de gazelles et de girafes souvent à patine saturée. A part de probables félins, nous n'avons pas identifié d'autres espèces dans cet ensemble naturaliste qui comporte peu de personnages et qui nous paraît le plus ancien. Quelques sujets en style de Tazina, girafes et antilopes, sont gravés sur les rochers alentour. Quand on poursuit au nord, le terrain devient moins favorable et la densité d'œuvres s'amenuise très rapidement.

L'inventaire actuel n'est pas suffisamment étoffé pour reconstituer le schéma d'évolution des populations et de la faune sauvage assez clairsemée et peu diversifiée. On pourrait supposer un âge récent même pour les figurations naturalistes les plus anciennes mais l'absence d'espèces diverses (animaux aquatiques, buffle antique par exemple) peut s'expliquer aussi par la topographie, complexe et sans doute peu favorable à l'établissement des espèces vivant habituellement sur des espaces plus ouverts.

Deux points méritent cependant d'être signalés. Le premier, sur au moins cinq stations (Ti-n-Terdaf, W. Aramat, bordure de paléolac au sud-ouest de l'erg Titeghsin), concerne des ovaloïdes comme il en existe des centaines au Messak : ici ils ont la particularité d'être systématiquement groupés par deux et isolés de tout contexte. Dans le W. Aramat, le second concerne un personnage gibeux, ithyphallique, armé d'une hache et dessiné en profil absolu. Unique en son genre dans ce secteur, il présente les mêmes caractéristiques que certains anthropomorphes zoocéphales de l'Alamas (Messak).

Les abris peints des oueds Aramat, Ahloum et Tabrakat (Fessel, 1993, Pottier, 1995) reprennent quelques concepts familiers au Tassili et dans l'Akakûs : chars au galop volant ou dételé, pasteurs de Ti-n-Anneuin, scènes pastorales avec bœufs et moutons. A proximité de l'erg Titeghsin, des abris conservent quelques peintures anciennes très dégradées et d'autres d'inspiration cameline et des tifinagh.

En résumé, sauf à l'approche des massifs tassiliens, l'art pariétal de ces confins algéro-libyens parait bien pauvre si on le compare à celui des régions décrites précédemment. Il est cependant presque certain qu'une exploration systématique s'avère nécessaire.

Classification et chronologie

Si pour la période Cameline, il y a consensus quant à ses débuts, les opinions divergent rapidement entre défenseurs d'une chronologie courte et partisans d'une chronologie longue. L'école italienne rejette dans le paléolithique supérieur les gravures naturalistes, suivies par les peintures *Têtes Rondes* de 10 000 à 8 000 BP environ et une période pastorale entre 7000 et 4000 (pasteurs de Wan Tabu et Wan Amil). Pour Mori (1975) et Lupacciolu (1992), ces derniers seraient suivis par une phase pastorale récente (pasteurs de Ti-n-Anneuin) précédant la période Caballine dont les débuts sont situés vers 3 500 BP. Ces durées et les intervalles qui séparent les périodes ne sont pas suffisamment justifiés et les arguments avancés n'emportent pas vraiment la conviction.

Les divergences les plus importantes avec les défenseurs de la chronologie courte portent sur les gravures naturalistes. Il importe de souligner ici un commentaire de Graziosi (1981) qui remarque, à propos de l'art pariétal du W. Zreda, que des bœufs domestiques sont oblitérés par des représentations de la faune tropicale. Cette même constatation, faites par divers auteurs, a des répercussions considérables : si des animaux domestiques sont sous-jacents ou mêlés à la faune sauvage il est difficile de les en séparer et de les regrouper dans un étage bovidien supposé plus récent. *A ce jour*, un statut domestique *certain* a bien été attribué à des bovins mais aucun n'est antérieur à 6 500 BP (Gautier, 1993) ou au mieux 7200 BP (Hassan, 1988). Au Fezzân même, les fouilles de Ouan Muhuggiag et Ti-n-Torha n'accordent pas une ancienneté de plus de 6 000 ans aux premiers animaux domestiques. Il faut donc admettre que les plus anciennes gravures ne sauraient remonter à une date bien antérieure au VI^{e} ou VII^{e} millénaire B.P. Le constat est valable pour les fresques du Tassili-Akakûs, notamment pour celles des écoles où le bœuf existe. Dans l'état actuel du dossier, la chronologie courte, défendue par Muzzolini (1995) paraît mieux étayée. Pour les gravures naturalistes du Messak, nos observations sont en accord avec cette position (Gauthier, 1994 a, 1996). Sans en tirer toutes les conséquences, Jelínek (1984, 1985) avait déjà fait des constatations similaires, à savoir l'existence de bovins domestiques dès les phases anciennes. La conséquence est une contraction de l'échelle, et des durée plus courtes pour les diverses phases.

Relations intra et inter régionales

Comme il a été dit supra, le Fezzân regroupe des secteurs géographiques nettement individualisés, dont beaucoup sont distants de leurs plus proches voisins de quelques dizaines de kilomètres tout au plus. Même à haute époque, ces distances n'étaient pas suffisantes pour s'opposer aux déplacements entre massifs qu'aucune barrière physique n'isole.

Il est donc peu concevable, même si chacune présente des spécificités au plan culturel, que ces régions soient restées isolées et fermées à tout contact extérieur : une compréhension globale de la Préhistoire locale ne peut donc faire l'économie d'une comparaison de ces régions entre elles.

L'impression qui domine, c'est que les écoles ou étages les plus anciens – gravures naturalistes du Messak et de l'Akakûs, Têtes Rondes – suggèrent des groupes culturels sinon ethniques distincts par bien des aspects.

Les *Têtes Rondes*, sans équivalent plus à l'est, se rangent à l'évidence dans la sphère d'influence du Tassili-n-Ajjer, probable foyer de diffusion si l'on en juge par la plus grande diversité et la plus grande densité.

Pour ce qui est des occupants du Messak, notamment les auteurs des gravures naturalistes, leur diffusion peut être appréhendée sur des critères techniques et plus spécialement par l'usage du "double trait", presque ignoré ailleurs. Vers le sud, la culture originale du Messak semble se terminer un peu au sud de la passe de Tilemsin. Cependant, un bœuf en double trait et à la ligne très similaire à celle de ses congénères du Messak indique une possible extension ou des contacts avec les populations de l'oued Beridj (Tadrart algérienne) à environ 100 km au sud-ouest.

Les concentrations les plus orientales sont au niveau d'Ubari et la dernière manifestation est un magnifique éléphant à Bab el Maknusa : en apparence, cet art du Messak n'a pas rayonné au delà, vers le Fezzân septentrional ou oriental. Une trace éventuelle d'influence, réside dans la présence, au Messak et au Dj. Ben Ghnema, de ces curieux individus masqués, penchés, bras dans le dos : des différences flagrantes dans la facture et la technique et le fait que cette posture soit observée jusqu'à Ti-n-Rehroh dans les Tassili au sud du Hoggar (Gauthier & al 1996) ne permettent pas d'aller plus loin, sauf à évoquer un fond culturel ancien, commun aux civilisations sahariennes.

L'analyse des gravures de l'Akakûs fait bien apparaître quelques ressemblances avec celles du Messak : l'accouplement de l'homme à tête de chacal de Ti-n-Lalan ne détonnerait pas sur les rochers du Messak; et à quelques kilomètres de là, un ithyphallique portant une hache sur l'épaule exhibe une ceinture compartimentée classique au Messak (Gauthier, 1996, p. 74). Au W. Imha, un homme soulève la queue d'un éléphant dans un geste analogue à celui du théranthrope du Tidûwa (Messak) occupé à lécher les bouses d'un pachyderme et à celui d'un homme qui recueille celles lâchées par un éléphant à l'oued in-Djeran (Tadrart, Algérie).

La communauté de trait peut être soulignée pour d'autres concepts encore partagés par le Messak et les confins algéro-libyens par exemple. Les ovaloïdes font partie de ces signes et symboles qui caractérisent bien le Messak : couramment attachés aux personnages et animaux qui s'en approchent ou y pénètrent, ils sont parfois dessinés par deux et leur signification est mystérieuse : les mêmes ovales doubles ornent une paroi d'Auis, des rochers du W. Aramat et de plusieurs stations à l'est de l'erg Titeghsine. Le même secteur nous a livré aussi un ithyphallique gibeux brandissant une hache qui reproduit à s'y méprendre les détails d'êtres étranges du Messak (W. Alamas et Irahar). Les limites de territoires ou sphères d'influence sont aussi balisées par d'autres traces et notamment par des monuments à antenne unique orientée nord-sud et auxquelles sont annexés des tas de pierres circulaires et/ou coffres et dont la plus grande concentration est située au Messak (Gauthier, 1996).

Parallèlement, l'absence des éléments les plus typiques de l'art du Messak (bas-relief, double trait, polissage, spirales multiples pour la commissure des lèvres...) met en évidence un décalage culturel et/ou chronologique qui est renforcé par les disparités dans la faune, beaucoup plus riche et diverse à l'est. Qui plus est, nasses et ovaloïdes, si abondants au Messak manquent presque totalement dans l'Akakûs de même que ces fabuleux théranthropes à tête de Lycaons qui s'accouplent à des éléphants et trimbalent des dépouilles d'animaux.

En l'absence d'éléments plus substantiels, il est délicat de porter un jugement définitif : il nous paraît cependant que les similitudes signalées sont trop marquées pour ne résulter que de convergences fortuites – que l'on ne peut malgré

tout écarter totalement –. L'hypothèse de contacts, surtout à aussi courte distance, entre des sociétés finalement peu étendues et ne débordant pas ou peu des foyers principaux est une explication assez vraisemblable. Il subsiste néanmoins que des analogies à plus longue portée – personnages masqués, personnage en posture de Bès, ovaloïdes, théranthropes et autres zoocéphales participant à des scènes sexuelles au Djerat, au Hoggar et à Ti-n-Rerhoh – sont peut-être l'expression d'une identité culturelle plus ancienne, qui revient dans la littérature sous la plume de bien des auteurs.

La dégradation du climat s'accompagne d'une évolution sensible dans les modes de vie et dans les populations. La prédominance des peintures dans l'Akakûs et les analogies marquées avec celles d'écoles du Tassili incitent, à juste titre, à voir un lien culturel avec l'ouest plutôt qu'avec l'est. La notion de territoire perdure avec les groupes de pasteurs du bovidien final : les pasteurs de Wan Amil semblent bien localisés dans l'Akakûs ; en revanche le groupe d'Iheren-Tahilahi, moins marqué au Fezzân, s'étale plus largement puisqu'on le perçoit de l'Akakûs jusqu'à l'Immidir et au Tassili du nord-ouest, vers Amguid (Gauthier, 1996). Il ne se manifeste pas au delà, au Messak et plus généralement au Fezzân central et oriental. Les fresques d'In Araien (Lupacciolu, 1987), où style d'Iheren-Tahilahi et de Wan Amil sont imbriqués, montrent les limites des classifications aux séparations trop tranchées, et sont la possible traduction d'une mosaïque de populations plus complexe qu'on ne le croit.

Présents au Tassili (Jabbaren, Immeseridjen) et jusqu'à l'oued Imrhou, les pasteurs de Ti-n-Anneuin sont cependant plus nombreux dans l'Akakûs. Leur territoire s'étend jusqu'au parages de Tarat. Plus vaste encore est le domaine des Équidiens qui englobe Hoggar, Tassili-n-Ajjer et Akakûs avec des ramifications jusqu'au Messak, donnant l'impression d'une uniformisation des groupes. Les chars gravés, notamment ceux à double timons, témoignent aussi d'un nivellement culturel puisqu'ils sont utilisés au Fezzân septentrional au Dj. Ben Ghnema, au Messak. L'Akakûs, est une zone de transition puisqu'on y trouve aussi des chars, un gravé à Auis et deux peints à Tehied Ta-n-Adehun (w. Iyerdin) similaires aux exemplaires gravés. Cette tendance à l'uniformisation se poursuivra inexorablement à la période cameline, les mêmes thèmes se retrouvant alors sur la presque totalité du Fezzân, et au delà, à l'intérieur de la zone d'extension des inscriptions libyco-berbères.

La réalité est sans doute aucun plus subtile. Des découvertes nouvelles, des datations *directes et fiables*, des analyses contradictoires viendront inévitablement remettre en cause une telle vision.

Y. et CH. GAUTHIER

Le Fezzân dans l'Antiquité

Les Expéditions romaines au Fezzân et les itinéraires sahariens

L'Empire romain sans parvenir à y établir sa domination directe (ou sans même le chercher), avait envoyé à plusieurs reprises des expéditions militaires au Fezzân et avait fini après une série d'affrontements, par établir avec les élites garamantes une forme de *modus vivendi* fondé sans doute sur des avantages réciproques, comme il était d'usage avec d'autres peuples situés à la périphérie de l'*orbis romanus*.

La première expédition est celle de Cornélius Balbus en 20-19 av. J.-C., en réalité une série d'opérations de grande ampleur qui concernent non seulement

le Fezzân lui-même, mais aussi l'ensemble de la Gétulie présaharienne, comme l'a établi J. Desanges (1957, p. 21-25 ; 1978, p. 189-190) : il est certain que Cornélius Balbus a fait campagne jusqu'à *Garama*★ (Germa), mais son Triomphe tel que le rapporte Pline mentionnant indiscutablement des régions sud-aurasiennes jusqu'au Hodna, il est donc vain de rechercher tous les noms cités à propos de cette affaire dans le Fezzân actuel. De même, en aucun cas, l'expédition romaine n'a pu atteindre le Niger, comme on avait pu le croire à tort à la suite d'H. Lhote (1954, p. 55). Une des colonnes de Cornélius Balbus atteignit *Garama* après avoir suivi un itinéraire traversant la Phazanie par *Cidamus*, puis contournant à l'ouest la Hamada el Homra par la Hamada de Tinrhert (Desanges, 1980, p. 391). Selon Pline (V, 36), on arrive chez les Garamantes par *Thelge* (?), puis *Dedris*, où il décrit – en un poncif qui fait écho à l'évocation par Hérodote de l'oasis d'Hammon – une source alternativement chaude et froide selon le jour et la nuit. Il pourrait s'agir d'Edri dans le ouadi el Chati. Un premier itinéraire direct vers le Fezzân par Derj et Edri n'est donc pas à exclure. Mais deux accès plus courts ou plus faciles à partir de la côte de Tripolitaine, nous sont connus par un autre témoignage de Pline complété par celui de Ptolémée : il s'agit pour le premier de la route, "plus courte de quatre jours" suivie par Valerius Festus au début du règne de Vespasien dans une guerre menée contre les Garamantes et les habitants d'Oea (V, 38). Cette route était appelée *Praeter Caput Saxi*, expression dont la plupart des commentateurs ont vu à la suite de Duveyrier un exact équivalent arabe dans le *Tariq àla Ras el Hamada* : ce raccourci serait la piste qui, à partir de Garian, puis de Mizda longe vers l'est – par Gheriat et Scineref – l'extrémité de la Hamada el Homra jusqu'au Chati. L'autre route plus longue mais beaucoup plus facile parce que semée de points d'eau et pour cette raison interprétée par Pace (p. 167) comme celle suivie par Valerius Festus, passait par Bu-Njem, la Giofra (Socna) et le Gebel es Soda. Elle débouche à Sebha par la passe de Qunayr à travers la Ramla es Seghira, où, près de l'ancienne piste se remarque un curieux rocher anthropomorphe (Bräuner, p. 19) qui évoquerait, selon Lefranc, le *Caput Saxi* de Pline : soldats et camionneurs italiens le surnommaient "testa Garibaldi" ; il était d'usage de la saluer au passage, car elle marquait l'entrée du Fezzân (Lefranc, p. 311-312). La plupart des auteurs s'accordent néanmoins pour penser que cette dernière route ne représente pas le raccourci en question, mais bien l'itinéraire qui de tout temps avait constitué, avec quelques variantes possibles, la principale voie d'accès au Fezzân et au Grand sud à partir des ports de Tripolitaine. C'est, selon l'avis de Gsell (*HAAN*, IV, p. 138), l'itinéraire connu déjà du temps d'Hérodote et qui en 30 jours, conduisait du pays des Lotophages chez les Garamantes (*Histoires*, IV, 183). C'est celui suivi peut-être par Septimus Flaccus dans sa course de 30 jours également pour atteindre *Garama* et de là marcher contre les Éthiopiens ; plus sûrement encore, c'est celui de Julius Maternus, qui venu de Lepcis et ayant fait route à partir de *Garama* avec le roi des Garamantes, parvint en quatre mois au pays d'*Agisymba*★ (Ptolémée, *Géographie*, 1, 8, 4).

Les Garamantes et le commerce saharien

Trois axes principaux pouvant comporter des variantes d'itinéraire en fonction de l'état des points d'eau, reliaient donc le Fezzân à la Tripolitaine. Il est remarquable de constater que sur chacun d'eux furent mis en place à l'époque sévérienne qui marque l'apogée du système du "limes", des garnisons ou des postes fixes de surveillance : à Ghadamès *(Cidamus)* sur l'itinéraire occidental de la *Phazania*, à Ghériat sur l'axe médian le plus court, à Bu Njem sur la route la plus fréquentée à l'est.

Mais ici comme ailleurs, les contacts commerciaux de *negotiatores* avaient largement précédé la prise de contrôle permanente de ces axes par les militaires

romains, comme le révèle l'abondance du matériel céramique importé découvert dans les agglomérations ou les nécropoles du Fezzân et datant des deux premiers siècles apr. J.-C, ou même de périodes bien antérieures (Mattingly, p. 37). Outre ces liaisons nord-sud avec la Tripolitaine, le Fezzân était raccordé à l'est avec l'Égypte à travers le désert de Libye par des pistes plus précaires mais qui ont conservé leur importance au Moyen Âge avec le pèlerinage de La Mecque. L'une d'elles (parcourue par Hornemann en 1799) reliait Le Caire à Mourzouk par Siwa, Augila et Zuila. Une autre, plus au nord, passait par Zela et Uaddan (dans la Giofra). Il est vraisemblable que l'expédition d'Okba atteindra le Fezzân en 22 (642) – avant Tripoli – en suivant un de ces itinéraires de l'intérieur, déjà fréquentés selon le témoignage de Pline (V, 26) par les relations romano-garamantes et par lesquels certaines influences égyptiennes sensibles dans les monuments funéraires auraient pu se répandre au Fezzân dès la protohistoire (Rebuffat, 1970, p. 7, 19).

Une autre dimension des liaisons qui s'organisaient au bénéfice des Garamantes à partir du carrefour Fezzânais est évidemment celle du commerce avec l'Afrique noire, en particulier celui des esclaves. Mais il n'est pas possible de transposer telles quelles dans l'antiquité les données du commerce transsaharien valables pour l'époque arabo-musulmane. Ainsi doit-on d'abord se résigner à une certaine prudence en identifiant les régions atteintes par les expéditions romano-garamantes conduites chez les "Éthiopiens" et au "pays d'Agysimba où se rassemblent les rhinocéros" : l'Aïr, le Kaouar ou encore les abords méridionaux du Tibesti assez aisément accessibles à partir du Fezzân paraissent plus vraisemblables que des régions plus éloignées comme le lac Tchad mais on ne peut rien dire de plus (Desanges, 1978, 200). Les importations d'articles de luxe (verre et poterie fine) découvertes au Fezzân laissent bien supposer un courant en retour vers les ports de Tripolitaine alimenté par les esclaves, les animaux de spectacle, l'ivoire et certains minéraux précieux (or et cornaline), mais nous manquons de données pour mesurer ce trafic à sa juste échelle (Mattingly, p. 156-157).

L'éperon de Zinchecra, ancienne capitale des Garamantes
à 3,5 km au sud-sud-ouest de Germa. D'après Daniels.

Mise en valeur agricole et principaux établissements garamantes

La puissance de la confédération garamante s'explique pour une part par le contrôle de ces routes caravanières mais aussi par la mise en valeur agricole des oasis elles-mêmes. C'est cette dimension sédentaire de leur civilisation que les découvertes archéologiques effectuées en premier lieu par la mission italienne (en 1933-1934), puis par les Français (en 1949), enfin par les missions libyennes et anglaises (à partir de 1962) ont permis de révéler. Bien que des traces matérielles de cette civilisation – nécropoles et systèmes d'irrigation – aient été signalés dans les autres vallées du Fezzân, les découvertes les plus importantes et les plus caractéristiques concernent l'ouadi el Agial où se trouvaient les principaux établissements garamantes : *Garama*★ et Zinchecra, à 3,5 km plus au sud-sud-ouest, qui semble l'avoir précédée comme capitale, sur un spectaculaire éperon barré fouillé par Ch. Daniels (1968).

Le paysage de l'ouadi el Agial se présente comme une pseudo-vallée resserrée entre la Ramla du Zellaf ou Edeyen d'Oubari au nord et le rebord de la Hamada de Mourzouk au sud qui domine la dépression linéaire par un escarpement festonné de 150 à 200 m de commandement.

L'ouadi a été décrit comme une "avenue de tombes" qui étaient en rapport avec ces établissements garamantes mais qui peuvent se suivre aussi tout au long de l'escarpement. Pour ces raisons, la vallée qui se développe, légèrement arquée vers le nord, sur une longueur d'environ 130 km et dont la largeur varie entre 2 et 12 km a été identifiée avec les célèbres "Gorges Garamantiques" *(pharanx ou fauces Garamanticae)* de Ptolémée (IV, 6, 3).

De nos jours, la portion habitée et cultivée n'est qu'une étroite bande axée sur la ligne de thalweg, plus près de la dune que de la falaise. La région est dépourvue de sources à la différence de la vallée du Chati qui en possède de nombreuses, mais la profondeur de la nappe est faible, variant de 2 à 10 m d'est en ouest et l'eau est facilement atteinte – avant les forages récents – par des puits à *delou* de divers types : à échelle, chèvre) échafaudage ou balancier (Lethielleux, 1948, p. 81-112). Il n'en était pas de même dans l'antiquité où un énorme effort d'équipement hydraulique semble bien avoir été réalisé par le creusement de foggaras qui captaient la nappe artésienne au pied de l'escarpement sud de l'ouadi. Ces foggaras sont en effet très nombreuses : à certains endroits, elles courent parallèlement à moins de 20 m les unes des autres (Pauphilet, 1953, 83). Daniels (1969, p. 17) n'en signale pas moins de 60 sur une distance de seulement 6 km dans l'ouâdi el Agial et il évalue leurs longueurs réunies dans la région de Germa à pas moins de 2000 km. De semblables installations ont été reconnues également dans l'ouadi de Bergiug et autour de Zuila. Mais la datation de ces installations n'est pas encore fermement établie. Bien qu'au Moyen Orient et en Perse, les *qanat* soient postérieurs à l'antiquité classique, Ch. Daniels tend à considérer que l'origine du système d'irrigation est ici à mettre en relation avec le développement de la culture des céréales et avec les premiers habitats permanents qui remonteraient à Zinchecra aux alentours du IX^e^ siècle av. J.-C., mais dont l'occupation se poursuivra jusqu'au IV^e^, après quoi la capitale des Garamantes s'établira dans la plaine, à Germa.

La main d'œuvre nécessaire à de tels travaux suggère l'idée d'une population énorme. Cependant, il est évident que ces foggaras ne sont pas toutes contemporaines et que le travail qu'elles représente a pu s'étaler sur de nombreux siècles. Les sépultures ont été estimées par les archéologues italiens à près de 60000 (Caputo, *Scavi*, p. 212), rien que pour l'ouadi el Agial (entre Tin Abunda et el Abiod), mais ce chiffre lui-même a été révisé à la hausse par Ch. Daniels qui estime que le total général devait en fait approcher trois au quatre fois cette valeur. Il suggère que la population maximale correspondante était probablement supérieure à 10000 habi-

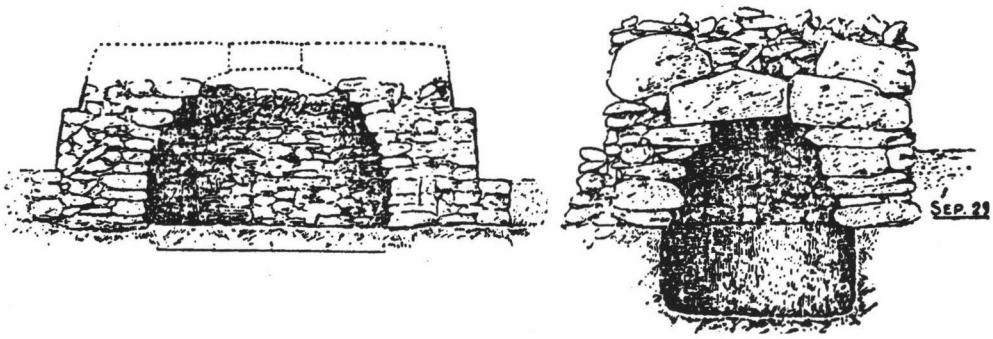

Deux types de bazinas du Fezzân, à gauche bazina à degrés à chambre funéraire au dessus du sol ; à droite bazina cylindrique à fosse. D'après G. Caputo.

tants et se serait maintenue à ce niveau élevé pendant une certaine durée (Mattingly, p. 34). Le Fezzân avait connu – avant même que soient noués les premiers contacts avec les Romains – un haut niveau d'occupation humaine rendu possible par le développement d'une économie agro-pastorale intensive et diversifiée.

De celle-ci, on peut avoir maintenant quelque idée grâce aux investigations réalisées par l'équipe anglaise à Zinchecra à l'occasion des fouilles réalisées sur le piton fortifié et sur ses pentes (Van der Veen, 1992, p. 32-37). Il y a, bien sur, des indices de consommation de produits pastoraux (bovidés, moutons, chèvres mais aussi porcs). L'assemblage botanique analysé révèle la présence de trois céréales principales : (*Triticum dicoccum, Triticum aestivum* et *Hordeum vulgare*) mais aussi de vigne, de tous les produits du palmier et d'une grande variété de plantes médicinales ou aromatiques. Les plantes sauvages présentes dans l'échantillonnage sont à peu près les mêmes qu'aujourd'hui dans la région, ce qui confirme que le climat et la végétation étaient assez comparables à ceux d'aujourd'hui, bien que le couvert végétal ait été sensiblement réduit par l'action humaine essentiellement, depuis l'antiquité.

Sépultures et monuments funéraires

Quant aux sépultures elles-mêmes qui avaient fait l'objet d'une étude détaillée par Caputo (*Scavi*, p. 120-440), outre leur nombre élevé, elles se signalent par une diversité typologique qui pose le problème des influences ayant pu s'exercer à différentes époques de l'antiquité au Fezzân, carrefour par excellence des courants civilisateurs qui ont pénétré le Sahara.

Les sépultures de la région de Germa vont du simple tumulus aux pyramides à degrés, sans oublier le célèbre mausolée romain de Gasr Uatuat qui a pu être daté de l'époque des Flaviens et plus précisément de Domitien par la présence de céramique sigillée estampillée, datation en accord tant avec le type architectural à décor de palmettes du monument qu'avec les tombes à incinération de rite romain fouillées aux abords et contenant des amphores importées du I^er^ siècle. C'est encore du I^er^ siècle que remonte la tombe sanctuaire située au sud du mausolée et composée de deux enclos : un enclos sépulcral proprement dit et une sorte de vestibule qui pourrait être en relation avec le rite de l'incubation signalé déjà par Hérodote (IV, 172), à propos des Nasamons.

Les monuments funéraires fouillés dans la "nécropole royale" de Germa ou explorés en divers lieux du Fezzân (El Disa, El Hatir, El Charaig, Taglit, Tin Abunda, Ghat...) peuvent se ramener, d'après leur aspect extérieur, à quelques types principaux (Caputo, col. 399-406; Camps, p. 194) : 1/ le plus simple est celui des

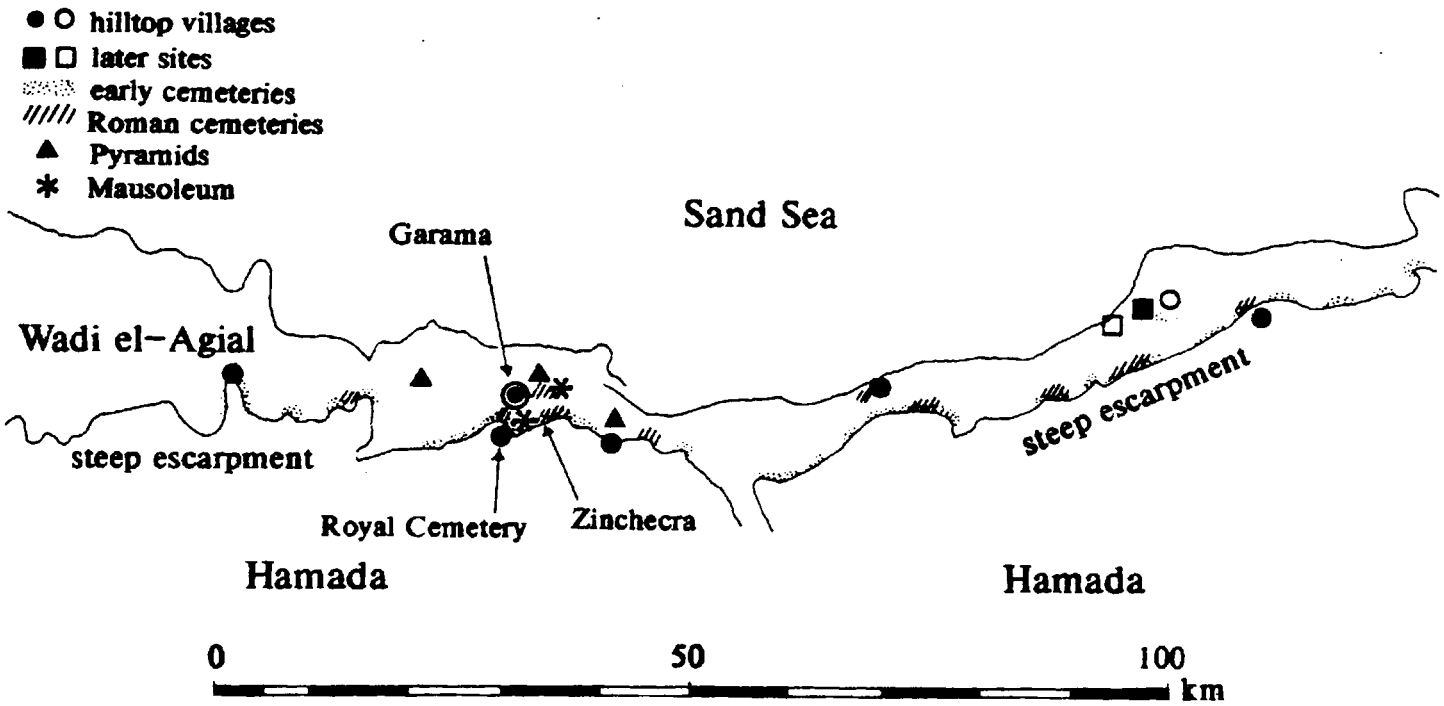

Les sites garamantiques de l'oued el-Agial, d'après Mattingly

Stèle cornue de la tombe 52
de la Nécropole méridionale.
Photo G. Caputo.

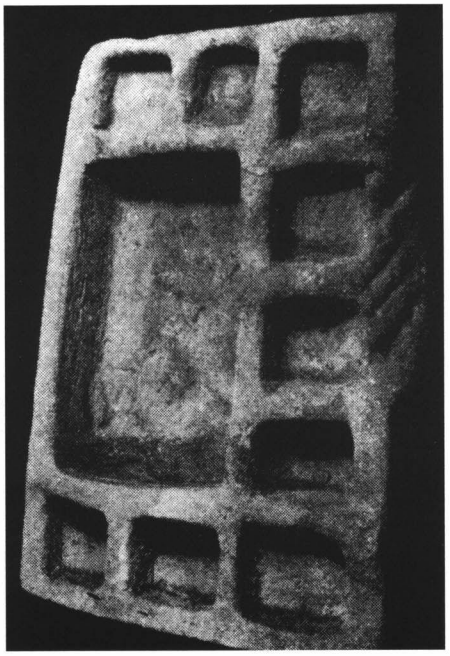

Table d'offrande de la tombe 52
de la Nécropole méridionale.
Photo G. Caputo.

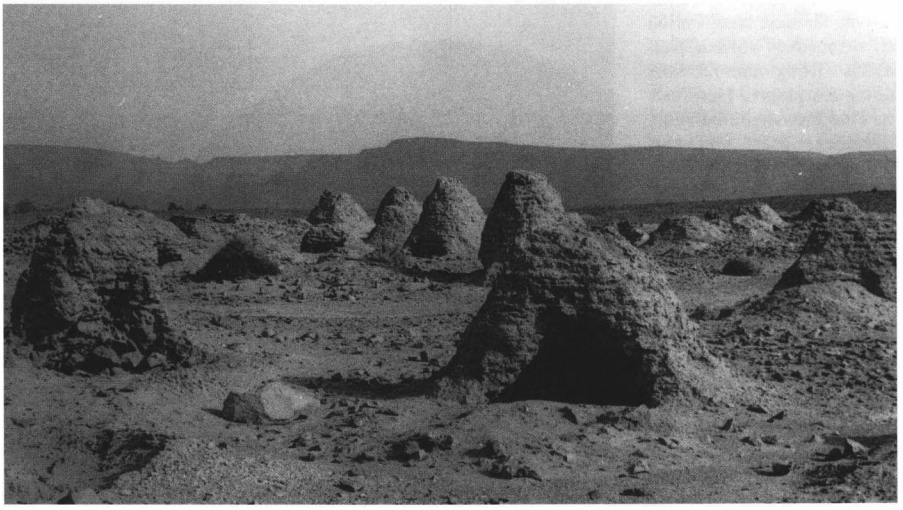

La nécropole de Charaïg, tombes pyramidales en briques crues.
Photo Ruprechsberger.

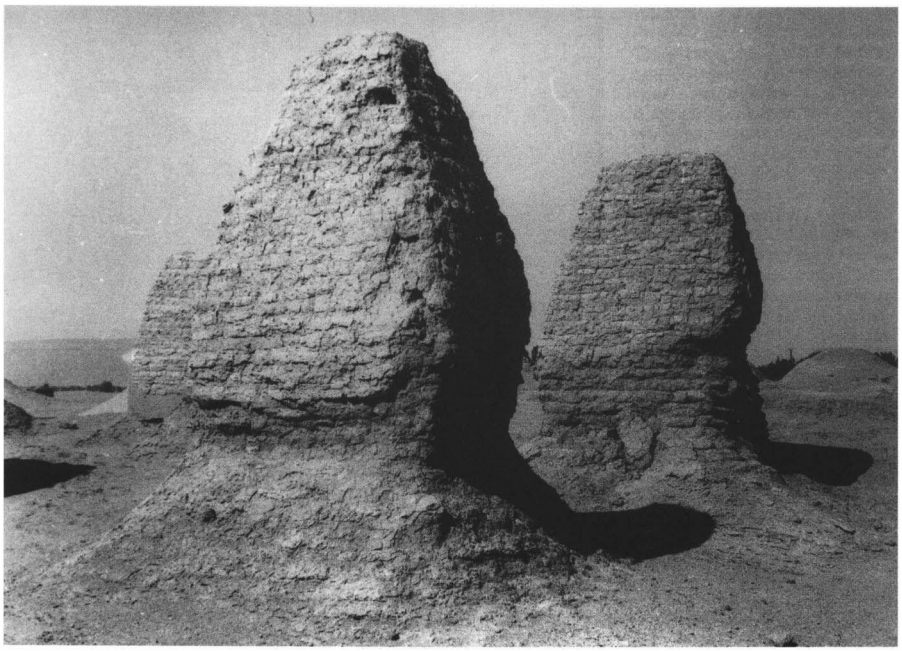

Nécropole d'El-Hatir, deux tombes pyramidales en briques crues.
Photo Ruprechsberger.

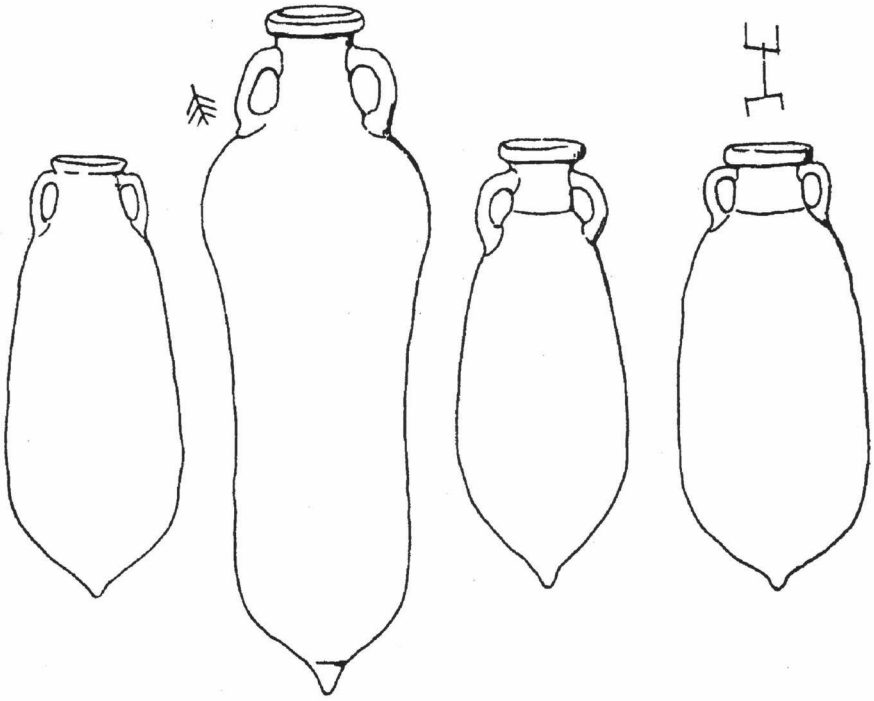

Amphores romaines de la tombe-sanctuaire de Germa. D'après G. Caputos.

A gauche, une des amphores de la tombe-sanctuaire de Germa, à droite amphore déposée dans une tombe à incinération voisine du mausolée de Germa.

"idebnan" à bras; 2/ le plus courant, celui du tumulus, amoncellement tronconique posé quelquefois sur un socle (correspondant au "steintumulus" de Frobenius); 3/ des petites tours surbaissées (comme à Taglit) ou "bazinas", selon G. Camps et qui peuvent être quadrangulaires ou le plus souvent circulaires. Un cas particulier correspond aux tombes à tambours correspondant aux "chouchet" des auteurs français (ou aux "basinaform" de Frobenius) présentant une disposition régulière des pierres ou des dalles, ces tombes sont fréquentes à Germa et à Ghat; 4/ le type des pyramides à degrés de la nécropole d'EI Charaig qui révèlent une influence égyptienne bien que la présence de céramique romaineou même byzantine montre qu'elle est postérieure au début de notre ère; 5/ le type le plus spectaculaire, comme à El Hatir, est celui des tombeaux tectiformes à deux rampants, en argile crue. Certains plus frustes, de la nécropole d'El Charaig, rappellent les greniers à mil du Soudan, voire même les termitières des pays intertropicaux.

Un autre résultat intéressant des missions au Fezzân est d'avoir reconnu dans de nombreuses tombes, la présence de tables à offrandes, de stèles bicornes d'influence sémitique et d'obélisques disposés à l'est. Certaines stèles en forme de main, montrent une forte influence punique.

En résumé, le Fezzân n'avait pas attendu l'époque romaine pour s'ouvrir aux influences conjuguées du monde méditerranéen et des mondes africains, même si son importance commerciale, bien attestée par le matériel d'importation trouvé dans les tombes, n'a pu qu'être stimulée par les effets de la *Pax romana*. L'influence romaine a pu, dès lors modifier quelque peu l'aspect traditionnellement

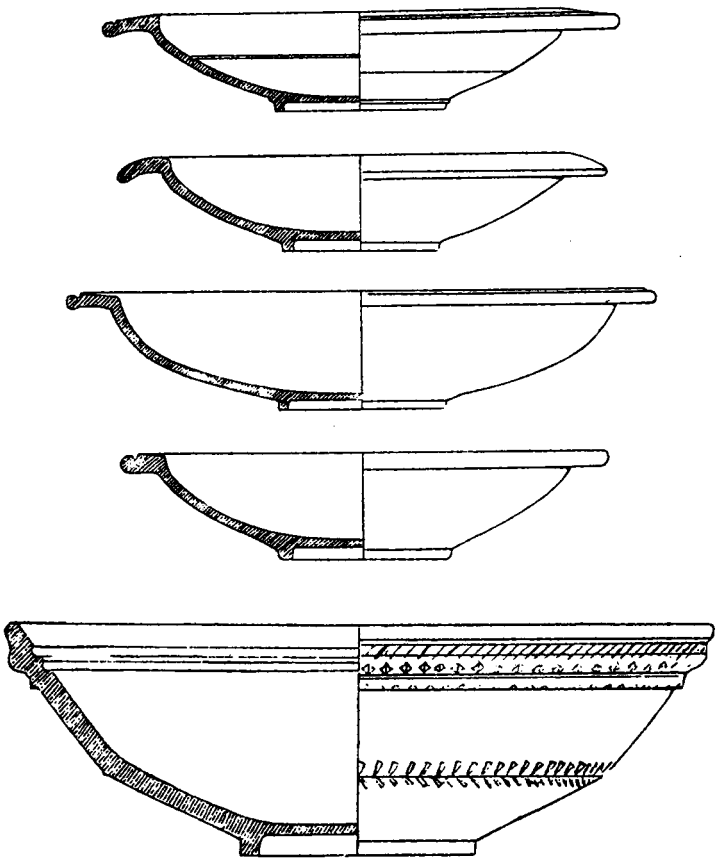

Écuelles en terre sigilée, en haut, de la Nécropole méridionale, en bas, de la nécropole d'El-Abiad. D'après G. Caputo

saharien de la civilisation garamantique, moins par le fait, exceptionnel, de l'intervention des militaires que par celle, plus banale, des *mercatores*, comme le montrent les tombes à incinération autour du mausolée de Germa. Dès l'époque byzantine, une certaine régression commence : les vases modelés remplacent les poteries tournées et le dernier aspect classique du Fezzân sont les murs de Zuila, byzantins par la technique de construction militaire et bâtis en 918-919 sur l'ordre d'Abdallah Ibn Mohamed, dynaste berbère.

Données anthropologiques

L'examen des restes osseux recueillis dans ces nécropoles à inhumation par S. Sergi (*Scavi*, col. 443-504) et par la mission française (1949) a fourni des renseignements sur les pratiques funéraires et sur les caractères anthropologiques des populations du Fezzân ancien.

Le recroquevillement du corps très largement répandu au Sahara est encore pratiqué à l'époque romaine. En fait, deux positions furent selon les cas données aux cadavres : soit simplement fléchie (la colonne vertébrale restant droite, seuls

les membres sont repliés) soit fortement contractée au moyen de liens (les fémurs arrivant au contact du menton). Parmi les rites funéraires discernables, il faut signaler le dépôt de nourriture et d'ocre rouge, « une vieille tradition qui s'est maintenue en cette région isolée beaucoup plus tard qu'ailleurs ».

Sergi pense pouvoir reconnaître quatre type principaux dans les populations antiques du Fezzân : le premier surtout présent dans les tombes préromaines est un groupe méditerranéen, de haute taille, à crâne long et haut, dolicocéphale à profil orthognate, face et nez étroit ; le second, dolicocéphale moins élevé, à nez plus large avec des caractères semblables à ceux des Égyptiens antiques ; le troisième groupe présente une juxtaposition de caractères méditerranéens et négroïdes ; le Quatrième est plus fortement négrifié.

Ces données qui s'étendent sur une longue période (de 550 av. à 500 apr. J.-C.) correspondent à l'époque où les Garamantes (du type 1) étalent en situation dominante ; ils étaient des Berbères d'un type très proche sinon identique aux Touareg actuels.

P. Trousset

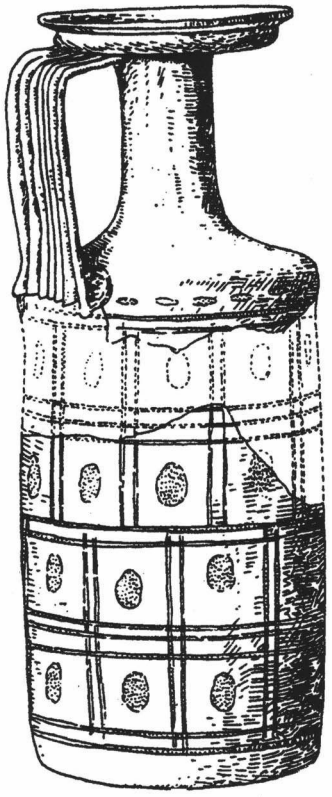

Bouteille en verre gravé, tombe 1 de la Nécropole monumentale. D'après G. Caputo.

De l'introduction de l'Islam à la Jamahiriya libyenne

Le Fezzân est resté longtemps à l'écart de l'expansion arabe bien que la tradition rapporte la conquête à une expédition d'Okba en 666. On sait seulement que Zawila fut fondée en 918 par un chef berbère, Ibn Khattab el-Hawwari dont les descendants, les Banu Khattab, dominèrent le Fezzân pendant les siècles suivant. Le pays est alors prospère, irrigué par des puits et des foggaras★. Les principaux centres sont alors, Djerma, Sebha, Tsawa, Tmessa, bien que déjà les nomades Arabes, d'après Idrisi, commettent de grands dégâts dans les campagnes. Zawila s'entourent d'un rempart pour leur résister. En 1190, la dynastie des Banu Khattab succomba sous les coups d'un aventurier d'origine arménienne, Karakush al Guzzi, appuyé sur les tribus arabes Sulaym, des Bédouins nouveaux venus et déjà maîtres de la Tripolitaine.

Du XIII[e] au début du XV[e] siècles, le Fezzân est annexé au royaume noir du Kanem, sa nouvelle capitale est Traghen, à 70 km à l'ouest de Zawila. De cette domination des rois du Kanem, il résulta une croissance sensible du commerce avec le Soudan et une forte immigration de cultivateurs noirs qui accrut le métissage des Fezzânais. C'est de cette époque aussi que daterait l'abandon des foggaras. Au début du XV[e] siècle, la domination du Kanem s'écroule et les Awalad Muhammad, des chétifs originaires du Maroc, deviennent maîtres du Fezzân et fondent une nouvelle capitale, Mourzouk qui fut en même temps un foyer d'arabisation et un centre caravanier ainsi qu'une étape importante pour les pèlerins se rendant à la Mekke ou en revenant.

Les Turcs, maîtres de Tripoli depuis le milieu du XVI[e] siècle, durent le plus souvent reconnaître l'indépendance de fait du Fezzân. Les gouverneurs, victimes désignées, tombaient fréquemment sous les coups des assassins, les Turcs répondaient par des expéditions punitives (pilage de Mourzouk en 1679, interventions des troupes des Karamanli en 1716, 1718, 1732, 1811). En 1831, Les Nomades Awlad Sleman s'emparent du Fezzân mais les Turcs, revenus en Tripolitaine après la chute des Karamanli, assoient plus fermement leur autorité en établissant le même cadre administratif que dans les autres provinces de l'Empire ottoman. Le Fezzân fut un sandjak dépendant du vilayet de Tripoli et divisé en nahiya (districts), mais le pays avait mauvaise réputation et le gouvernement d'Istanbul n'hésita pas à y envoyer en exil des "Jeunes Turcs" civils et militaires.

En 1911, les Italiens s'emparent de Tripoli, mais ne deviennent véritablement maîtres de l'ensemble du Fezzân qu'en 1930. Pendant la période intermédiaire, les colonnes italiennes prennent possession des centres les plus importants, Brak, Mourzourk, Oubari, Ghat mais n'arrivent pas à soumettre les nomades galvanisés par la propagande senoussi. En fait, la résistance à la domination italienne ne cessa jamais complètement bien que le Fezzân connut alors une courte période de prospérité. Elle ne fut guère interrompue par l'intervention des Forces françaises libres sous les ordres du général Leclerc qui s'emparèrent facilement de Mourzouk puis de Sebha (janvier 1943). Depuis cette date jusqu'à la création du royaume de Libye en 1951, le Fezzân est rattaché aux Territoires du sud de l'Algérie. La création du Royaume uni de Libye, en décembre 1951, fit du Fezzân l'une des trois provinces autonomes de nouvel État. Quatre années plus tard les troupes françaises évacuaient le pays. Le règne de Muhammad Idris al-Sanusi fut interrompu en 1965, le colonel Kaddafi, à la tête de jeunes officiers désireux, un moment, d'associer Islam et Marxisme, exerce dès lors un pouvoir charismatique et centralisateur; le Fezzân, comme les deux autres anciennes provinces autonomes, est désormais fondu dans la Jamabiriya libyenne et n'a plus d'histoire propre.

D'APRÈS J. DESPOIS,
Encyclopédie de l'Islam, Nouvelle édition, p. 895-897.

BIBLIOGRAPHIE

(Préhistoire et Art rupestre)

AGHALI ZAKARA M., Drouin J., *Traditions touarègues nigériennes*, Paris, Harmattan, 1979, 112 p.

BARICH B. (ed), "Archael. and environment in the Libyan Sahara ; The excavations in the Tadrart-Acacus", *Camb. mono. in African Archaeol.* 23, Oxford, BAR Int. Series 1987, 368, 347 p.

BERTHOUD S., "Gravures rupestres inédites au Messak Sattefet (Fezzân, Libye)", Genève-Afrique, *Acta Africana*, 1978 vol. 16, n° 1, p. 109-117.

BELLAIR P., GOBERT E.-G., JODOT P. et PAUPHILET D., Mission au Fezzân, Instit. des Htes Et. de Tunis, 1953, 135 p.

CASTIGLIONI A. et A., NEGRO G., *Fiumi di petra*, Edizioni Lativa, Varese, 1986, 366 p.

CIPRIANI L., 1-33, "Relazione preliminare delle ricerche eseguite nel Fezzân della Missione della R. Soc. Geogr. Ital.", *Boll. R. Soc. Geogr. Ital.*, ser. VI, vol. X, n° 6, p. 389-401.

DALLONI M. et MONOD Th., *Géologie et Préhistoire (Fezzân méridional, Kaouar et Tibesti)*. Mission scientifique du Fezzân. Instit. de Rechercher Sukar., VI, Alger 1948.

DIOLÉ P., *"Le plus beau désert du mond"* Albin Michel, 1955, Paris, 182 p.

FALESCHINI G. et PALMENTOLA G., "Su alcune opere parietali della fase delle teste rotonde nella regione del Takarkori, nella Libia sud-occidentale", in : "l'Arte e l'ambiente del Sahara preistorico". Ed Caleari, Milano, 1993, p. 199-208.

FOESSEL P. et S., *Le Saharien*, n° 127, 1993, p. 2. *Forschungen zur umweltgeschichte der Ostsahara*, H. Barth-Institut, Kolm, 1998.

FRISON-ROCHE R., "La traversée du Messak Sttafet (mai 1948)", *Carnets Sahariens*, Paris, Flammarion, p. 189-239.

FROBENIUS L., *Ekade Ektab, die Felsbilder Fezzâns*, Harrassowitz, Leipzin, 1937, p. 91 pl.

GAUTHIER Y. et C., "Nouvelles figurations humaines dans l'art rupestre du Fezzân (Libye)", *Survey* V-VI, 1993, n° 7-8, p. 157-162.

GAUTHIER Y. et C., "Hommes et théranthropes du Messak Mellet (Libye)", *actes du colloque AARS*, Ingolstadt, 1994a, 21-23 mai 1993, p. 13-17.

GAUTHIER Y. et C., "Animaux extraordinaires du Messak Mellet et du Messak Settafet (Fezzân, Libye)", INORA 9, 1994b, p. 24-27.

GAUTHIER Y. et C., "Scènes insolites du Messak (Fezzân)", *Sahara 6*, 1994c, p. 90-93.

GAUTHIER Y. et C., "Chars gravés à double timon au sud de Germa et bige peint de l'Akakûs : Nouvelles figurations de chars du Fezzân", *Bul. Soc. Études et de Rech. des Eyzies*, n° 43, 1994d, p. 39-55.

GAUTHIER Y. et C., "Nouveaux documents rupestres du wâdi In-Hagrîn et leur implication sur la classification de l'art pariétal du Messak (Fezzân, Libye)", *BSP Ariège*, 1996a, t. L, p. 163-200.

GAUTHIER Y. et C., "Monuments originaux du Messak et du Fezzân occidental (Libye)", *Bul. Soc. Études et de Rech. des Eyzies*, 1996b, n° 45, p. 46-65.

GAUTHIER Y. et LE QUELLEC J.-L., "Découvertes exceptionnelles au Messak Mellet (Fezzân sud-Occidental, Libye)", INORA 4, 1993, 1-3.

GAUTHIER Y. et C., MOREL A., TILLET T., *L'art du Sahara*, Éditions du Seuil, Paris, 1996, 140 p.

GAUTIER A., "Mammifères holocènes du Sahara d'après l'art rupestre et l'archéologie", Convegno intern. : "l'Arte e l'ambiente del Sahara preistorico, Milano", 1993, p. 261-267.

GRAZIOSI P., "Incisioni rupestri di carri dell'uadi Zigza nel Fezzân", Rivista Africa Italiana, 1935 XIII, vol. VI, n° 1-2.

GRAZIOSI P., "Le incisioni rupestri dell'uadi Belheran nel Fezzân", *Archivio per l'Antropologia* e l'Etnologia, 1936 XV, vol. LXVI, 1-4.

GRAZIOSI P., *L'Arte rupestre della Libya*, Ed. mostra d'Oltremare 2 Vol. Napoli, 1942, 326 p.

GRAZIOSI P., 1970, "Recenti missioni per lo studio dell'arte rupestre nel Fezzân", 1970, *Actes du Valcamonica Symposium d'Art Préhistorique*, 1968, p. 329-342.

GRAZIOSI P., "L'arte rupestre dell'uadi Zreda presso Brach, nel Fezzân", Rivista de scienze preistoriche, vol. XXXVI-Fasc., 1981, 1-2.

HASSAN F.-A., "The predynastic of Egypt", *J. Of World Prehistory 2* (2), 1988, p. 135-185.

HUARD P., ALLARD L., "Nouvelles gravures rupestres d'In Habeter (Fezzân sud-occidental, Libye)" *Bull. de la Soc. Préhist. Fr.*, 1971, t. 68, Et. & Trav., fasc. 2, p. 618-628.

JACQUET G., "Au cœur du Sahara libyen, d'étranges gravures rupestres", *Archéologia 123*, 1978, p. 40-51.

JACQUET G., "Images d'un Sahara fertile", *Archéologia 239*, 1988, p. 34-41.

JÉLÍNEK J., "Wadi Zreida. A north Fezzânese rock art site", *Anthropologie* XX/3, 1982, p. 219-245.

JÉLÍNEK J., "Mathrndush, In Galgien, 2 important fezzânese rock art sites", *Anthropologie* XXII/2, p. 117-165, XXII/3, p. 237-268, 1984.

JÉLÍNEK J., "Tilizahren, the key site of fezzânese rock art", *Anthropologie* XXIII/2, p. 125-268 et XXIII/3, p. 223-276, 1985.

LAJOUX J.-D., *Tassili n'Ajjer*, Ed. Chêne, paris, 1977, 182 p.

LE QUELLEC J.-L., "L'art rupestre du Fezzân occidental (Libye), Widyân Zrêda et Târût (Wâdi esh-Shâti)", *Camb. Mono. in Afri. Archaeoloy* 16, BAR Intern. series 365, n° 22, 1987, 404 p.

LE QUELLEC J.-L., "Gravures rupestres inédites à Gûr El-Lesât Fezzân septentrional (Libye)" Groupe vendéen d'ét. préhist., n° 12, 1984, p. 21-41.

LE QUELLEC J.-L., "Les gravures rupestres de Shormet El-Greïbât, Fezzân septentrional (Libye)", *Sahara* 2, 1989, p. 75-85.

LE QUELLEC J.-L., "Les gravures rupestres du wâdi Hoddana (Fezzân septentrional, Libye)", Soc. Études et Rech. des Eyzies, n° 42, 1993, p. 23-47.

LE QUELLEC J.-L., *Symbolisme et art rupestre au Sahara*, l'Harmattan, 1993, 638 p.

LUPACCIOLU M., "Le due nuove stazioni di arte rupestre preistorica di Istanen I e Uan Ashraf (Tadrart Acacus, Sahara libico)", *Libya Antiqua*, Vol. XV-XVI 1978-1979, 1987, p. 317-326.

LUPACCIOLU M., "L'arte preistorica sahariana. Problematiche e metodologia della rcerca", in *Arte e culture del Sahara preistorico*, Catalogo della mostra, Quasar, Roma, 1992, p. 21-30.

LUTZ R. et G., "Rock engravings in the SW Fezzân, Libya", 1993, Convegno internazioanle : "L'arte e l'ambiente del Sahara preistorico", Milano, 1990, p. 333-358.

LUTZ R. et G., *The secret of the desert. The rock art of Messak Sattafet and Messak Mellet, Lybia*, Golf Verlag, Innsbruck, 1995, 177 p.

MORI F., *Arte preistorico del Shara libyco*, Roma, De Luca, 1960, 62 p.

MORI F., "Some aspects of the rock-art of the Acacus (Fezzân), and data regarding it", in *Prehistoric Art of the Western Mediterranean and the Sahara*, L. Perico Garci & E. Ripoll Perello ed., Chicago, 1964, 262 p.

MORI F., *Tadrart Acacus, Arte rupestre e culture del Sahara prehistoricco*, Torino, Einaudi, 1965, 257 p.

MORI F., "The earliest Saharan rock engravings" *Antiquity* XL VIII, 1974, p. 87-92.

MUZZOLINI A., "Les images rupestres du Sahara". Ed. A. Muzzolini, Toulouse, 1995, 448.

PACE B., SERGI S., CAPUTO G., "Scavi Sahariani : richerche nell' Uadi el-Agial e nell'oasi di Gat". "Monumenti antichi", Academia Nazionale dei Lincei, 1951, XLI : 152-551.

PARADISI U., "Arte rupestre nel Harug el-Aswed (Fezân nord-orientale)", *Libya antiqua*, vol. I, 1964, p. 111-113.

PAUPHILET D., "Les gravures rupestres de Maknusa, Fezzân", Trav. Inst. Rech. Sahariennes, t. 10, 1953, p. 107-120.

PESCE A., "Segnalezione di nueve stazioni d'arte rupestre negli Telssaghen e Mathendush", *Rivista di Scienze Preitoriche* XXII, fasc. 2, 1967, p. 393-416.

POTTIER F. et E., "Art de l'Acacus et des confins algéro-libyens", *Actes du 4e Colloque AARS*, Arles, 13-15 mai 1994, 1995, p. 25-27.

PETIT-MAIRE N. et alié, *Le Shati. Lac pléistocène au Fezzân*, CNRS, Paris 1982, 118 p.

RHOTERT H. et KUPER R., *Felsbilder aus adi Ertan und wadi Tarhoscht, (Südwest-Fezzân, Libyen)*, Akadem. Druck, Graz, 1972, 103 p.

SCARIN E., "Distribuzione topografica delle incisioni rupestri recenti nel Fezzân", *Le Vie d'Italia e del Mondo*, t. XIII, n° 12, 1934, p. 1429-1 448.

SOZZANI M., "Due carri al galoppo volante e un dipinto insolito nel Tadrart Acacus", *Sahara* 3, 1990, p. 101-102.

SPRUYTTE J., *Attelages antiques libyens : archéologie saharienne expérimentale*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996, 146 p.

VACHER M., "Une étoile de David dans le Messak", *Le Saharien* 78, 1981, p. 19-21.

VAN ALBADA A.-E. et A.-M., "Scènes de danse et de chasse sur les rochers du plateau noir en Libye", *Archéologia* 1990, n° 261, p. 32-45.

VAN ALBADA A.-E. et A.-M., "Les gravures rupestres néolithiques du Sahara central", *Archéologia* 1992, n° 275, p. 22-23.

VAN ALBADA A.-E. et A.-M., "Documents rupestres originaux du Messak Settaet (Fezzân, Libye)", *Convegno intern. : "l'Arte e l'ambiente del Sahara preistorico", Milano*, 1993, p. 547-554.

VAN ALBADA A.-E. et A.-M., Art rupestre du Sahara : Les pasteurs-chasseurs du Messak libyen, *Les Dossiers d'Archéologie*, p. 46-59.

ZIEGERT H., "Dor el Gussa und gebel Ben Ghnema. Zur nachpluvialen" "Besiedlungsgeschichte des Ostfezzân" Wiesbaden, 1967.

(Histoire et Géographie Humaine)

CAPUTO G., *et al., Il Sahara Italiana*. I : Fezzân e Oasi di Gat, Rome, Società Geografica Italiana, 1937, p. 243-330.

MERIGHI A., *La Tripolitania antica*, I, Airoldi, Verbiana, 1940.

DESPOIS J., *Géographie humaine*. Mission scientifique au Fezzân. Instit. de Rech. sahar., III, Alger 1946.

LETHIELLEUX J., *Le Fezzân, ses jardins, ses palmiers*, Tunis, Publ. de L'IBLA, 1948, 253 p.

GAUTHIER E.-F, *Le Sahara*, Paris, Payot, 1950, p. 179-186.

PACE B., CAPUTO G., SERGI S., *Scavi sahariani. Ricerce nell'Uadi el-Agial e nell'Oasi dit Gat, Monumenti antichi*, SLI, 1951, 200 p.

BELLAIR P., GOBERT E.-G., JODOT P., PAUPHILET D., *Mission au Fezzân* (1949), Tunis, Institut des Hautes Études, 1953, 135 p.

CAPOT-REY R., *Le Sahara français*, Paris, PUF, 1953, 564 p.

GOODCHILD R., *Oasis forts of Legio III Augusta* on the routes to the Fezzân, Papers British School Rom, 22, 1954, p. 56-68.

LHOTE H., "L'expédition de Cornelius Balbus au Sahara en 19 av. J.-C.", *R. Afr.*, 98, 1954, p. 41-83.

CAUNEILLE A., "Le nomadisme des Mgarha", *Trav. de l'Instit. de recherches sahar.*, t. XII, 1954, p. 41-67.

CAMPS G., "Du nouveau sur l'archéologie du Fezzân", *Trav. de l'Institut de Recherches Sahariennes*, 13, 1955, p. 189-198.

DIOLÉ PH., *Dans le Fezzân inconnu*, Paris, Albin Michel, 1956, 232 p.

DESANGES J., "Le triomphe de Cornelius Balbus (19 av. J.-C.)", *R. Afr.*, 101, 1957, p. 5-43.

AYOUB M.-S., *Excavations at Germa the capital of the Garamantes*, Tripoli, Department of Antiquinties, 1962.

DESANGES J., *Catalogue des tribus africaines de l'antiquité classique à l'ouest du Nil*, Dakar, 1962, p. 93-96, 129-131.

BRÄUNER H., *Fezzân*, Nuernberg-Bayreuth, Libyen-Verlag, 1964, 66 p.

AYOUB M.-S., *Excavations in Germa between 1962 to 1966*, Tripoli, Department of Antiquities, 1967.

DANIELS CH., "Garamantian excavations : Zinchecra 65-67", *Lybia Antiqua* 5, 1968, p. 113-194.

DANIELS CH., *The Garamantes of Southern Libya,* Cambridge, The Oleander Press, 1970, 47 p.

REBUFFAT R., "Routes d'Égypte d ela Libye intérieure", *Studi Magrebini III,* Naples, Istituto Universario Orientale, 1970, p. 1-21.

CUOQ J.-M., *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e^ au XVI^e^ siècle (Bilad al-Sudan),* Paris, CNRS, 1975, p. 72, 152-154, 212,332.

EUZENNAT M. et TROUSSET P., "Le camp de Remada, fouilles inédites du Commandant Donau (mars-avril 1914)", *Africa,* V-VI, 1978, p. 111-190.

DESANGES J., *Recherches sur l'activité des Méditerranéens aux confins de l'Afrique,* Ecole fr. de Rome, 1978, p. 189-213.

DESANGES J., *Pline l'Ancien Histoire Naturelle V, 1-46, L'Afrique du Nord,* Paris, Belles Lettres, 1980, p. 61-63, 376-414.

SALAMA P., "Le Sahara pendant l'Antiquité classique", *Histoire Générale de l'Afrique, II, Afrique ancienne,* Jeune Afrique/Stock/Unesco, 1980, p. 553-574.

LEFRANC J.-PH., "La géologie, Pline l'Ancien et l'itinéraire de Cornelius Balbus (20 avant Jésus-Christ), nouvelles identifications", *Histoire et Archéologie de l'Afrique du Nord, III^e^ Colloque international (Montpellier, avril 1985),* Paris, 1986, p. 303-316.

DANIELS CH., "Excavations and Fieldwork amongst the Garamantes", *Libyan Studies* 20, 1989, p. 45-61.

RUPRECHTSBERGER E.-M., "Die Garamanten", *Antike Welt,* 20, 1989, 72 p.

VAN DER VEEN M., "Garamantian Agriculture : The Plant Remains from Zinchecra, Fezzân", *Libyan Studies,* 23, 1992, p. 7-39.

MATTINGLY D.-J., *Tripolitania,* Londres, B.T. Batsford Ltd, 1995, 265 p.

F22. FIBULE

La fibule berbère, qu'elle soit circulaire ou triangulaire, de grande ou de petite taille, est accrochée par un ardillon qui se déplace dans un anneau ouvert ou fermé. C'est le principe de la fibule en oméga décrit à propos de la notice *adwir** (Encyclopédie berbère, t. II, A 68). Dans la présente notice sera recherchée l'origine de la fibule, bijou à la fois ornemental et fonctionnel.

Paradoxalement, les fibules qui se sont conservées, si rares durant les époques protohistorique, punique, romaine, vandale, byzantine ou musulmane jouent actuellement un rôle essentiel dans la parure et le vêtement de la femme berbère. Il s'agit d'en rechercher la raison.

En latin le mot, *fibula* est synonyme d'épingle et désigne ordinairement un objet à agrafer dont la pointe ou l'ardillon est un élément essentiel.

Avant l'apparition des fibules, on se servait d'épines que les Germains employaient encore à l'époque de Tacite pour agrafer leur *sagum.* Dans le Maghreb préhistorique les épingles en os accompagnaient quelquefois certains squelettes préhistoriques des époques capsienne et néolithique. La fibule métallique d'abord en bronze, puis en argent ou en or, paraît dériver de l'épingle ; mais aucun prototype de fibule n'apparaît en Afrique du Nord dans les dolmens ou autres sépultures protohistoriques.

Les types de fibules

Cependant, dès l'âge du Bronze, deux types de fibules apparaissent. Le premier est représenté par une fibule en archet qui provient du dolmen de Beni Mes-

sous, malheureusement perdue mais décrite par le docteur Bertherand. Le second type retrouvé aussi à Beni Messous est une fibule en oméga qui est conservée au Musée du Bardo à Alger : il s'agit d'un anneau ouvert dont les extrémités sont renforcées par des polyèdres ; un ardillon mobile le long de l'anneau est constitué d'une étroite feuille de bronze dont une extrémité est enroulée autour de l'anneau, l'autre se terminant en pointe.

C'est à partir de ces deux formes élémentaires que peuvent être regroupées les fibules d'Afrique du Nord.

Qu'elle appartienne à l'un ou l'autre type, la fibule comprend deux parties essentielles : l'arc et l'ardillon.

La fibule en archet

Dans le premier type, épingle de sûreté ou fibule en archet, le point où l'ardillon se détache s'appelle la tête de la fibule, celui où il s'engage dans l'arrêt constitué par une gorge est le pied. Au pied de l'arc est fixé le porte-agrafe.

Le mode de fixation du vêtement à l'aide d'une fibule en archet se fait selon des gestes simples qui consistent d'abord à introduire la pointe de l'ardillon de l'extérieur vers l'intérieur en mordant dans les deux épaisseurs de tissu à réunir puis à pousser la pointe parallèlement aux deux pièces de tissu sur une longueur à peu près égale ou inférieure à celle de l'ardillon et enfin à faire remonter la pointe métallique en la poussant vers la partie extérieure du tissu. Il suffit alors, par un mouvement latéral, d'introduire cette pointe dans la gouttière qui assure la sécurité de fixation. L'arc est toujours disposé en hauteur par rapport au tissu.

La fibule circulaire ou à anneau circulaire en oméga

Dans le second type des fibules circulaires ou à anneau circulaire en oméga, le principe de fixation est différent. Certes, le diamètre de l'anneau détermine, comme le faisait la courbure de l'arc, la quantité de tissu à retenir, mais, dans ce cas, l'anneau est placé à plat sur le tissu. Après avoir introduit et fait ressortir la pointe de l'ardillon par un geste analogue à celui précédemment décrit, il est nécessaire ensuite de répartir à l'intérieur de la surface circonscrite par l'anneau, les deux épaisseurs de tissu, en les ramenant vers la tête de la fibule et ensuite de faire coulisser l'anneau à l'intérieur de l'ardillon par un mouvement de rotation latéral. L'anneau retient alors le tissu sur lequel il repose.

Dérivant de ce dernier type de fixation, certaines fibules de Grande Kabylie ou de l'Aurès, de forme circulaire, présentent au centre du médaillon une ouverture elle aussi circulaire, de petite taille, au bord de laquelle est fixé l'ardillon dont la fixation est analogue à celle précédemment décrite mais plus malaisée car il faut faire sortir par ce petit orifice les deux épaisseurs de tissu sur une longueur supérieure à celle de l'ardillon qui est alors introduit dans les deux épaisseurs de tissu et dont la pointe apparaît avant que le tissu ne soit ramené vers l'arrière et ne reprenne sa place maintenant qu'il est solidement fixé à l'intérieur de l'orifice

Ainsi, pour fermer la fibule en archet, c'est l'ardillon qui est placé dans la gouttière solidaire de l'arc, dans le second cas, c'est l'anneau lui-même qui est déplacé dans l'ardillon qui, lui, reste fixe dans le tissu.

Fibule de bronze, en oméga, des dolmens de Beni Messous. Photo M. Bovis.

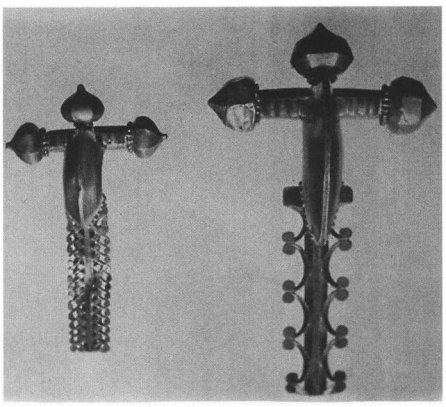

Fibule cruciforme en or de Ténès (V^e^ siècle de notre ère). Photo Ravereau.

Répartition chronologique des deux types de fibules

Pour *l'époque protohistorique*, on ne peut qu'établir un constat d'ignorance sur les fibules signalées mais non décrites et aujourd'hui perdues provenant d'un dolmen de Koudiat es-Soltane, des tumulus d'Auribeau et d'Aïn el-Hammam, dans un monument de Gastel. Il faut y ajouter les deux fibules de Beni Messous précédemment décrites. Le port de deux fibules de fer n'est attesté qu'une seule fois dans un tumulus de Doucen que les autres éléments du mobilier font dater d'une époque assez basse. Toutefois, la sépulture qui a reçu une offrande animale est certainement antérieure à l'Islam. Si l'on considère le nombre de monuments protohistoriques fouillés, on peut constater la très grande rareté du dépôt

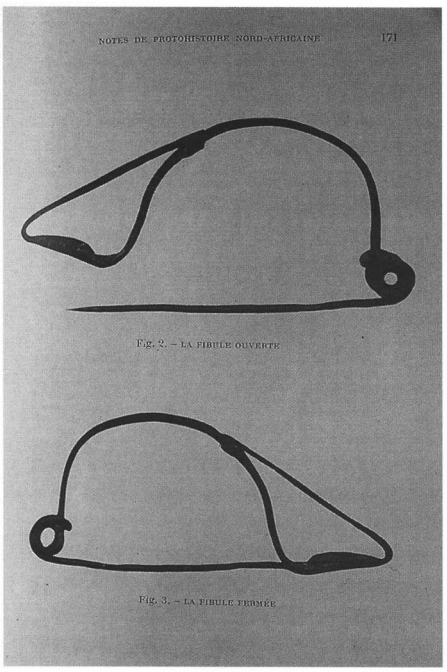

Grande fibule en archet de la Gara el-Hamra. Photo G. Camps.

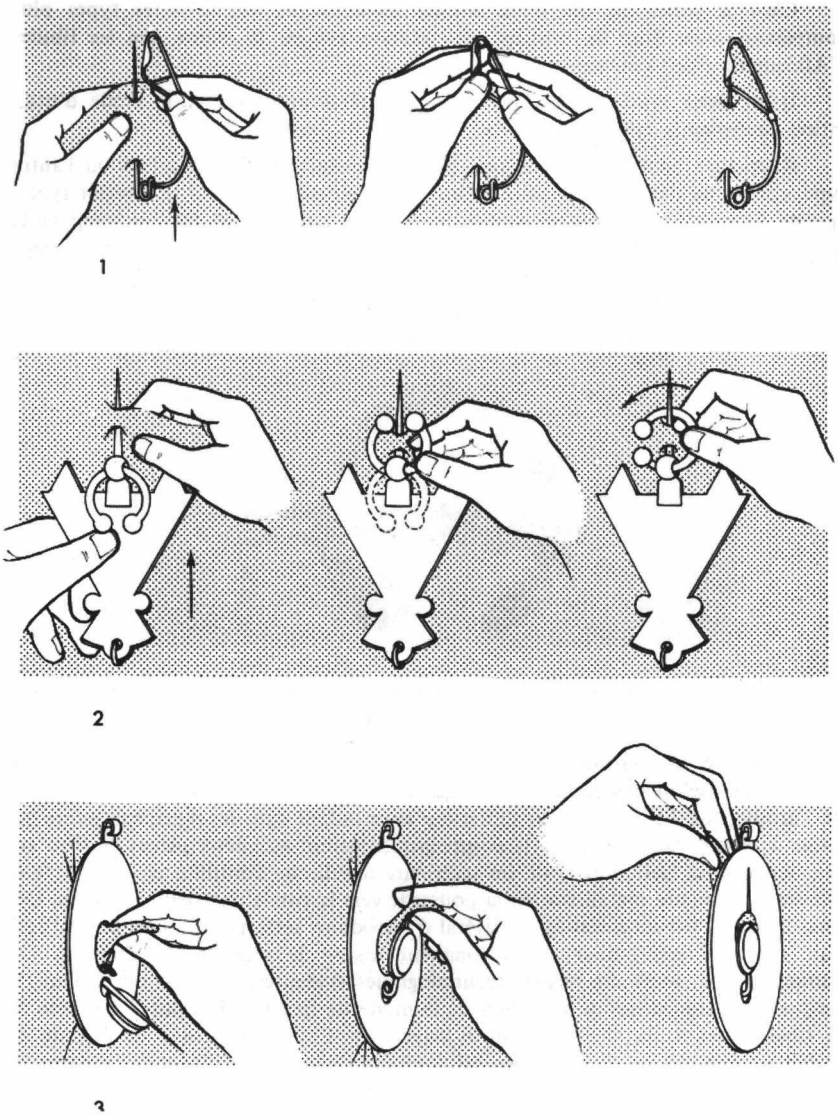

Différents gestes de la fixation sur le tissu d'une fibule en archet, d'une fibule en oméga à tête triangulaire et d'une fibule circulaire (*tabzimt* de Grande Kabylie). Dessin Y. Assié.

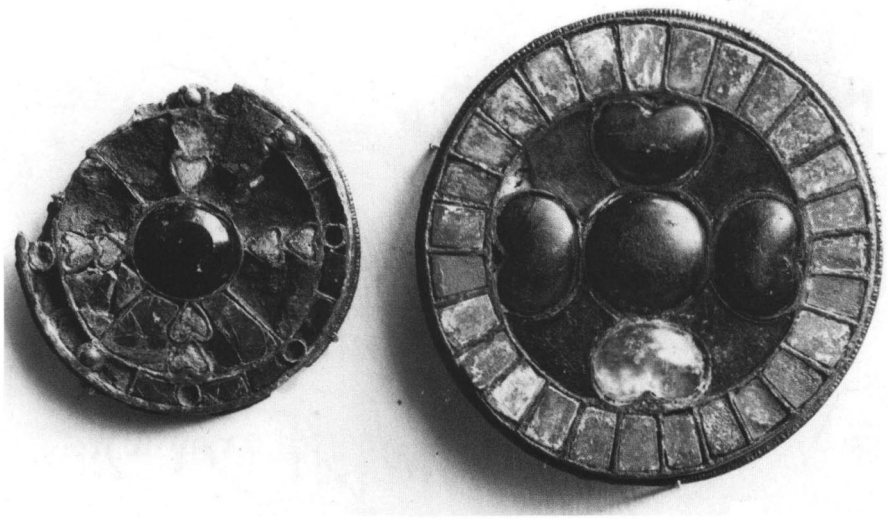

Fibules circulaires d'Hippo Regius (Annaba) ; époque vandale.
Photo British Museum.

de fibules dans les sépultures en Afrique du Nord, en regard de ce qui peut être constaté à la même époque en Europe ; cela tient sans doute à la faible quantité de métal disponible puisque, en Afrique du Nord, les autres objets métalliques sont aussi très rares.

Les fibules d'époque punique sont exceptionnelles. Leur usage fut toujours peu répandu chez les Phéniciens d'Occident, en Afrique comme en Sardaigne. Quelques rares exemplaires ont été recueillis dans les sépultures. Elles étaient sans doute en archet comme celle provenant de Carthage et figurée par Déchelette ou celle découverte dans la Garet et Hamra, au sud du limes tripolitain et rattachée au type de la Tène II.

Si *les fibules d'époque romaine* sont mieux représentées, elles ne sont pas pour autant aussi nombreuses que dans les sites antiques européens. On en connait en Tunisie, dans quelques grands sites d'Algérie : Hippone, Djemila, Timgad, Tipasa, Cherchel, Ténès ou au Maroc : Tamuda, Volubilis. La fibule en archet domine. Des fibules en archet très simples que J.-J. Hatt considère comme spécifiquement gauloises ont été trouvées à Cherchel et à Tipasa dans une tombe à inhumation en jarre. Le type le plus courant du Bas-Empire est cruciforme qu'il s'agisse des très beaux spécimens en or de Ténès ou d'un exemplaire en argent de Djemila et d'autres plus fréquents en bronze. Ces fibules étaient portées non pas sur la toge mais sur le vêtement faisant office de manteau. Retenant sur une épaule l'un de ces vêtements, la fibule était d'autre part le complément inséparable de la chlamyde du soldat. Dès cette époque les fibules étaient parfois portées par paires et réunies par une chaîne. Dans le site de Timgad, il faut toutefois signaler la présence d'une fibule en oméga, ce qui est très rare.

Aucune fibule en oméga n'a été retrouvée parmi celles attribuées à *l'époque vandale* qu'elles proviennent de Bordj Djeddid terrain des Ouled Agha, Carthage, d'Hippo Regius où deux paires de fibules circulaires, l'une en or, l'autre en argent sont ornées d'un cloisonnage de pâte de verre reposant sur des paillons, de Cirta où l'on doit noter celle de l'orfèvre Praecilius, ou du Khanguet si

Fibules berbère de Petite Kabylie. Photo Bozom.

Mohammed Tahar (Aurès). Signalons enfin dans le site de Koudiat Zateur entre Sidi Bou Saïd et La Marsa (Tunisie) la présence dans un sarcophage, d'une date incertaine, d'un squelette portant, près du cou, une fibule en or et, sur chaque épaule, une grande fibule à arc coudé orné de cabochons, disposées de part et d'autre du collier et des anneaux d'oreilles. Cet agencement n'est pas sans rappeler celui des fibules portées par paires par les femmes berbères.

Appartenant *à l'époque byzantine*, citons la fibule à archet émaillée qui provient d'une maison du Cardo nord de Timgad.

Durant le Moyen Âge, une seule fibule provenant de la Kalaa des Beni Hammad a été recueillie au milieu d'un lot de monnaies almohades et d'une pièce hafside. Cet exemplaire pourvu d'une charnière appartient à une fibule à archet et ne préfigure en rien la forme des fibules berbères actuelles.

Les fibules berbères

Qu'elles proviennent de Tunisie, d'Algérie orientale, de Grande ou Petite Kabylie, de l'Aurès, du M'zab, d'Algérie occidentale ou du Maroc, les fibules berbères actuelles peuvent être très variées dans leurs formes, leurs techniques de fabrication, leurs motifs, mais leur mode de fixation est immuable. C'est le principe de la fibule en oméga, qu'il s'agisse d'un simple anneau fermé ou ouvert, garni ou non d'incisionsou d'émaux, de broches circulaires où s'accrochent pendeloques variées ou chaînettes d'argent, de grandes plaques triangulaires richement décorées d'émaux filigranés ou de verroteries, de fibules coulées dans un moule et revêtant des formes très variées. L'ardillon peut être simplement recourbé autour de l'anneau, introduit dans une petite perforation aménagée en un point du cercle qui limite l'orifice des fibules circulaires, il peut être soudé ou riveté à l'élément principal du bijou, mais il n est jamais retenu dans un porte-agrafe.

La plupart des fibules berbères portées par paires sur les épaules servent à retenir la pièce de tissu rectangulaire qui recouvre les autres vêtements. Elles sont le plus souvent reliées par une chaîne intercalaire au milieu de laquelle est accrochée une boîte porte-amulettes. Pourtant certaines fibules circulaires se portent en Grande Kabylie sur la poitrine comme la *tabzimt* ou sur le foulard qui recouvre la tête, comme l'*adwir**.

Origine des fibules berbères en oméga

Ce ne sont pas l'unique exemplaire du dolmen de Beni Messous et celui d'époque romaine découvert près de l'arc de Trajan à Timgad qui donnent des éléments suffisants pour déceler une évolution sur place des fibules en oméga. Aussi, faute de jalons archéologiques sûrs, il faut faire appel aux influences venues de l'extérieur et particulièrement d'Espagne, en raison de sa proximité des côtes africaines, mais surtout parce que justement les fibules en oméga y sont bien connues. Par exemple dans le gisement de Celada Marlantes (province de Santander), coexistent fibules serpentiformes ou en arbalète et fibules en oméga. Si la date d'apparition de ce dernier type de fibules reste incertain en Espagne, dans le site de Celada Marlantes, il est contemporain des précédents et daté de la fin de Halstatt. Or, en Espagne les fibules en oméga qui se retrouvent dans des niveaux antérieurs à la destruction de Numance en 133 avant J.-C. se sont maintenues ensuite jusqu'à l'époque wisigothique.

Les fibules en oméga qui, en Espagne ne doivent rien aux Romains, seraient elles passées en Afrique du Nord après que Tariq à la tête d'une armée de berbères ait franchi le détroit de Gibraltar en 711 et vaincu les Wisigoths ? Faut-il penser que ce type de fibule pénétra au Maroc pour se répandre ensuite dans le Maghreb tout entier ? Mais on peut alors se demander pourquoi la fibule de la Qalaa des Beni Hammad est pourvue d'une charnière destinée à recevoir un ardillon dont la fixation ne pouvait être assurée que par la présence d'un porte-

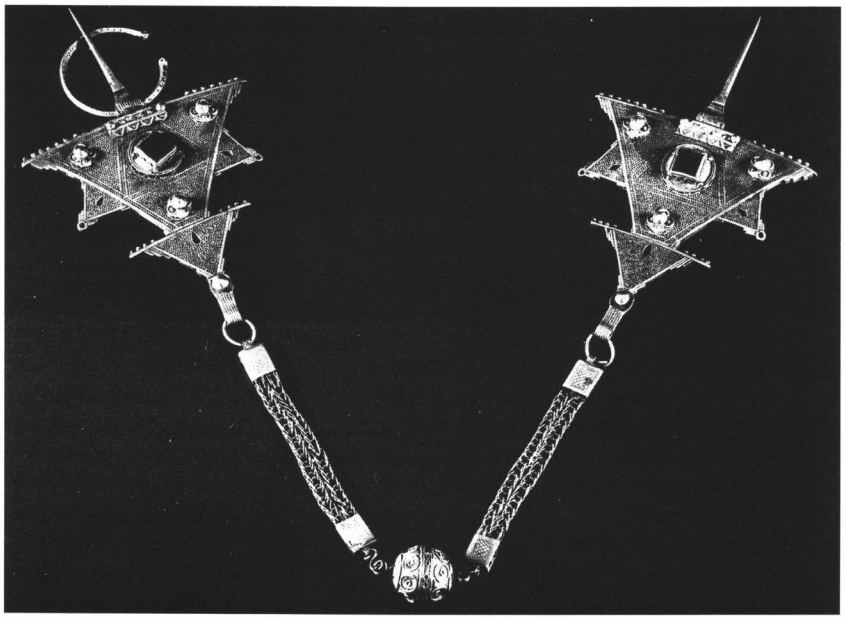

Fibules de Tiznit, Sud marocain. Photo Bozom

Tabzimt (fibule circulaire) de Grande Kabylie. Photo Bozom.

agrafe. Serait-ce donc à une époque plus récente que la fibule en oméga serait apparue en Afrique du Nord, peut-être au moment où les Morisques chassés à leur tour d'Espagne rentrèrent dans ce pays ? Cette hypothèse n'irait pas à l'encontre de celle proposée pour expliquer l'origine de l'orfèvrerie émaillée. A l'appui de cette idée, il faut rappeler que les Touareg qui ignorent l'orfèvrerie émaillée ne possèdent pas non plus de fibules. Toutefois cela tient sans doute à la forme même de leur costume.

Le problème n'est pas totalement résolu et exigerait une étude plus approfondie de toutes les fibules nord-africaines, parallèlement à celle des parties du costumes auxquels elles sont liées, permettant de trouver de nouveaux jalons archéologiques et surtout des comparaisons plus étayées avec les pays voisins.

BIBLIOGRAPHIE

CAMPS G., *Aux origines de la Berbérie. Monuments et rites funéraires protohistoriques*, Paris, AMG, 1961, 628 p.

CAMPS G., "Les traces d'un âge du Bronze en Afrique du Nord", *Rev. afr.*, t. CIV, 1960, p. 31-55

CAMPS-FABRER H., *Bijoux berbères d'Algérie. Grande Kabylie Aurès*, Édisud, Aix-en-Provence, 1990, 143 p.

CAMPS-FABRER H, "L'origine des fibules berbères d'Afrique du Nord", *ROMM., Mélanges Le Tourneau*, n° 13-14, 1973, p. 217-230. On trouvera dans les notes de cet article tous les éléments bibliographiques concernant les différents sites mentionnés dans la présente notice.

CUADARDO E., "Precedentes y prototypos de la fibula annular hispanica", *Trabajos de Preistoria del seminario de Historia primitiva del Hombre de la Universidad de Madrid*, Madrid, 1963, 61 p.

GARCIA GUINEA M.-A., *Regino Rincon, El asentamiento cantabro de Celada Marlantes (Santander)*, Instituto de Prehistoria y Archeologia "Santuola", Santander, 1970.

H. CAMPS-FABRER

F23. FIGUE / FIGUIER

Plus que l'olivier, le figuier est l'arbre par excellence, celui qui est étroitement associé à la vie rurale des Berbères. On le trouve dans tout le Maghreb, d'ouest en est, depuis le Souss et le pays chleuh jusqu'aux confins tripolitains. En latitude, le figuier pousse sur le rivage de la Méditerranée et s'étend jusqu'aux oasis du Sahara central. En altitude, il atteint 1 200 m, en Kabylie et dans l'Ouarsenis. C'est donc un arbre ubiquiste mais sa culture n'est pas conduite partout avec le même soin et la production est sujette à de grandes variations. Les principales régions de production sont les Grande et Petite Kabylies, le Tell du nord-est tunisien, le Rif occidental, les vallées de l'Aurès. Dans les ksour de l'Atlas saharien, le figuier est cultivé dans des jardins en concurrence avec l'abricotier et dans la Haute steppe tunisienne, cet arbre fut la seule ressource qui permit aux huit villages accrochés aux montagnes de la Dorsale de résister à la "bédouinisation". Plus au sud, chez les Djebalia du Dahar* et du Demer*, les déplacements de ces semi-nomades sont étroitement liés aux récoltes des trois arbres nourriciers : le figuier, l'olivier et le palmier dattier.

Peu exigeant, le figuier pousse dans les fissures des roches aussi bien que dans les bonnes terres, mais si l'arbre est aussi vigoureux sa production est facteur des soins apportés à sa culture et à son entretien. Parmi les régions où le figuier prospère le plus et joue le rôle le plus important dans l'alimentation et la vie sociale, la Grande Kabylie est le pays où sa culture fut la mieux étudiée et à une époque où la région n'avait pas encore subi l'impact de la révolution industrielle. Les premiers travaux, qui sont restés les plus importants, sont ceux de A. Hanoteau et A. Letourneux (1893) dont le lecteur trouvera l'essentiel dans les pages qui suivent; nous avons complété leur texte par des données acquises chez des auteurs plus récents : J. Servier, A. Ibazizen, J.-M. Dallet, G. Laoust-Chantréau.

Les variétés de figuiers en Kabylie

Le figuier vient partout en Kabylie et on le trouve jusqu'aux altitudes de 1 200 m et, chez les At Ouâban, jusqu'à la zone des cèdres. Les Kabyles distinguent vingt-huit variétés de figuiers outre celles, dont les fruits appelés *dukkar* servent à la caprification. Les principales variétés sont, parmi les figues blanches : *abakur amellal, taɣanimt, tazerart, tadefuit*... Pour les figues violettes : *abakur aberkan, ajanjar, aɣanim, tazɛišt*... La variété appelée *taɣanimt* est la plus estimée parmi les figues blanches et la variété dite *ajanjar* parmi les figues violettes. On appelle *tabuyeḥbult*, une variété de figue plate qui, contrairement aux autres, n'est pas mise à sécher mais consommée toujours fraîche.

Reproduction et culture du figuier

Le figuier se reproduit avec une très grande facilité. Quatre modes de reproduction sont en usage en Kabylie :

1. La bouture immédiate. On casse des branches qui sont déposées pendant quelques jours dans la terre humide, puis on les plante. Les plantations ainsi faites ont l'inconvénient de ne donner des fruits qu'au bout de plusieurs années.

2. Les boutures mises en pépinières. Ces pépinières sont établies dans des terrains irrigables. A la fin de la deuxième ou troisième année, les jeunes plants sont arrachés et transplantés. Ceux qui sont restés trois ans en pépinière produisent dès la deuxième année après la transplantation.

3. Les rejetons pris sur les racines *(ušlikan)*.

4. Les marcottes *(urkilen)*.

Lorsqu'on plante un figuier on creuse toujours une tranchée et non un trou rond ou carré comme pour le autres arbres. Le jeune sujet est couché dans cette tranchée et l'on a soin de faire plusieurs incisions sur l'écorce de la partie enterrée, afin de faciliter, pense-t-on, l'émission des racines. Les plantations se font depuis la fin d'octobre jusqu'au commencement de mars. Les figuiers obtenus par ces procédés donnent les mêmes fruits que les arbres dont ils proviennent. Il est inutile de les greffer.

On n'emploie la greffe que pour changer l'espèce ou rajeunir un vieux tronc. Les greffes en usage sont celles pratiquées dans le monde méditerranéen : la greffe en fente sur le tige ou sur la racine, faite en février-mars et la greffe en écusson, en avril-août.

Aux approches de l'hiver, tous les bourgeons des figuiers et les extrémités des tiges sont recouverts, par les femmes, d'une couche de bouse de vache destinée à les préserver du gel. Dès les premiers jours de janvier, les travaux commencent dans les vergers de figuiers ; ils se continuent ensuite presque sans interruption jusqu'à la récolte. La première opération consiste à déchausser le pied de l'arbre et à établir une cuvette qui retiendra les eaux pluviales. Si la famille dispose de fumier, il sera placé dans cette cuvette. On fait ensuite un premier labour qui sera suivi de trois autres, séparés par un mois d'intervalle. Les époques réputées les plus favorables pour ces labours sont : du 10 au 23 janvier, du 13 au 19 février, du 10 au 22 mars, du 10 au 20 avril et du 1er au 21 mai. Les propriétaires qui n'ont pas de bœufs de labour et sont trop pauvres pour en louer, se contentent de piocher deux ou trois fois le terrain autour des arbres. L'émondage se pratique en hiver, mais l'époque recommandée comme étant de bon augure va du 25 février au 4 mars.

Les figuiers sont attaqués par une maladie dont les symptômes sont assez semblables à ceux de l'une des maladies du froment pour lui faire donner le même nom. Les Kabyles l'appellent, suivant les localités, *maras, kawsses*, ou *taylalt*. Les feuilles jaunissent, se dessèchent et l'arbre meurt, parfois en peu de jours, parfois après une ou deux années de dépérissement. La *taïlalt* apparaît surtout dans les bons terrains et s'attaque de préférence aux plus beaux arbres ; elle peut dépeupler totalement un verger. les Kabyles attribuent cette maladie à un ver qui rongerait les racines de l'arbre ; en fait elle semble plutôt d'origine cryptogamique. Lors du solstice d'été *(lɛinsla)*, de grands feux d'herbes humides sont allumés dans les vergers. La fumée qui se répand sur les figuiers chasse la maladie. Un autre moyen de lutter contre elle consiste à suspendre aux branches des crânes d'animaux.

La caprification

On compte quatre variétés de caprifiguiers ou figuiers mâles dont la *tadukkart n tifuzal* est réputée la meilleure. Les quatre variétés de *dukkar* sont employées indistinctement pour tous les figuiers. Aussitôt que les figues commencent à prendre du développement, c'est-à-dire les premiers jours de juin, la caprification débute. Ce sont les femmes qui sont chargées de l'opération qui consiste à suspendre aux branches des figuiers des petits chapelets de trois ou cinq figues mâles. La préparation des *dukkar* est fort simple : ils sont percés près de la queue avec une aiguille de bois et rassemblés par un brin de jonc ou de toute autre plante ; les chapelets ainsi confectionnés sont suspendus aux branches des figuiers, suivant la dimension de l'arbre et la quantité de fruits qu'il porte. Dès que les premiers *dukkar* commencent à se dessécher et que de nouvelles figues se développent, on pose de nouveaux chapelets. La même opération est ainsi répétée, de quinze jours en quinze jours et jusqu'à six fois dans le courant de l'été.

Quelques tribus, les Ibertrunen, les Maâkta, les At Aïssi*, dont les *dukkar* sont renommés, en défendent l'exportation hors de leur territoire sous peine de fortes amendes. Mais, en général, à l'époque de la caprification, tous les marchés sont largement approvisionnés de *dukkar*. Toutes les variétés de figuiers n'ont pas besoin, au même degré, de la caprification.

Les figues fleurs

Plusieurs variétés de figuiers *(abakur, taɣanimt, ajanjar, azɛiš...)* produisent deux sortes de fruits : les figues-fleurs, qui croissent à l'aisselle des feuilles inférieures de la branche, et les figues proprement dites, qui se développent sous l'aisselle des feuilles supérieures. Les figues-fleurs mûrissent du commencement de juin au milieu de juillet, c'est-à-dire deux mois environ avant les autres. Elles sont plus grosses mais moins sucrées et sont mangées fraîches.

La récolte des figues

Quant à la figue ordinaire, elle prend une série de noms suivant son état de développement : chez les At Mangellat (J.-M. Dallet) on l'appelle successivement *aqerquš* (tombée avant maturité), *urgel* (hâtive), *tazubzigt* (molle, presque mûre), *amellaggu* (figue qui commence à sécher et dont la chair devient comme une pâte confite).

Dès que les premières figues grossissent on entame, chez les Kabyles, une période de quarante jours appelée *tesentit*, pendant laquelle il est interdit de cueillir les fruits. Cet interdit est le *haq n-tbexsisin* ; il s'applique aux figues qui sont sur l'arbre et non sur les fruits tombés à terre. En cas d'infraction à cette règle on paye une amende. Antérieurement, cet interdit collectif était accompagné d'une malédiction, le *dɛâ*, qui était prononcée solennellement par un marabout, lors d'une assemblée du village convoquée par l'*amin*. L'anathème était prononcé contre ceux qui ne respecteraient pas les décisions de l'assemblée, contre ceux qui porteraient la main sur les figues mûrissantes et qui les consommeraient clandestinement. Ces fruits se transformeront en oiseaux noirs qui picoreront de leur bec l'estomac des contrevenants.

Si un propriétaire de figuiers particulièrement réputés juge insuffisant le poids de la malédiction, il peut assurer lui-même la garde de ses fruits pendant la période de mûrissement ; pour cela il construit, dans l'arbre le plus élevé du verger une sorte de guérite en branchage, la *siwan* où il passe la nuit (A. Ibazizen).

Lampe au gardien (V^e^ siècle de notre ère). Dans sa cabane de surveillance, le gardien joue de la flûte après avoir capturé un maraudeur qu'il a suspendu par la ceinture au plancher de son abri. Le gardien est généralement considéré comme surveillant de la vigne, mais, comme dans la Kabylie actuelle, cette survaillance peut s'étendre à la production de figues.

Certaines lampes romaines d'Afrique représentaient déjà un gardien juché dans de telles cabanes.

Dès la levée de l'interdit et l'autorisation donnée par l'*amin*, la récolte et la consommation des figues peut commencer. Elles étaient attendues avec d'autant plus d'impatience que ce début du mois d'août faisait suite à une période de privation et que chaque famille risquait de succomber à la tentation de consommer, jour après jour, les excellents fruits au lieu de tenter de les conserver pour les consommer tout au long de l'année.

Cette conservation dépend de la dessiccation des figues. Dans chaque jardin, les paysans, en fait surtout leurs femmes, font sécher la récolte de figues au grand soleil sur des claies de roseaux ou d'asphodèles. Chaque soir ces claies sont superposées pour les protéger de l'humidité ; la claie supérieure recevra une couverture de plaques de lièges et de pierres plates. Mieux protégées que les autres et reconnues pour leur délicatesse, les figues de cette claie ont été choisie une à une. Les propriétaires de plusieurs figuiers, dont la récolte est généralement importante, réserve un local, hutte de branchage ou cabane de pierres pour protéger leurs figues de l'humidité durant la nuit.

La dessiccation achevée, les figues sont transportées dans des paniers et les femmes les entassent dans un *akufi** après en avoir tapissé le fond de feuilles de figuier. Quand l'énorme *akufi* est à demi rempli, on y fait entrer un enfant qui tasse les figues avec les pieds. Dans les régions basses de la Kabylie on prend soin d'arroser d'eau salée parfumée au laurier les figues entassées pour les protéger des parasites. Dans les villages du Djurdjura le climat rigoureux suffit à assurer une conservation satisfaisante (G. Laoust-Chantréaux, p. 95-96). Chez les tribus du bord de la mer (At Waguennun, Iflissen*, At Djennad, Izerxfawen) les figues sont conservées d'une manière différente : elles sont au préalable, ouvertes et aplaties, puis après la dessiccation, elles sont placées par couches successives dans de grands moules de bois où elles sont tassées au moyen d'une presse à vis. L'opération terminée, les figues forment un gros pain auquel on donne le nom de *tifrešt* et qui fait l'objet d'une exportation.

Importance de la figue dans l'alimentation

La figue joue un grand rôle dans l'alimentation des Kabyles ; elle est consommée de deux manières, à l'état frais (elle est dite alors *lexrif*) et surtout, durant tout le reste de l'année, sous forme séchée. La figue sèche est appelée dans tout l'ensemble berbérophone *tazart* (*tahart* en tamahaq), ce nom a fini par désigner aussi bien l'arbre que le fruit en tamazirt du Maroc central, et en tamahaq de l'Ahaggar.

Les Kabyles mangent des quantités considérables de figues fraîches après la levée de l'interdit et durant la récolte et la dessiccation des fruits. L'abondance de sucre absorbé n'est pas sans rapport avec une espèce d'ivresse qui gagne la collectivité et se manifeste par nombre de querelles, voire de combats de rue entre les jeunes appartenant à des çofs* opposés. Aussi, concluent A. Hanoteau et A. Letourneux, « la saison des figues est toujours une époque de rixes et de batailles ».

Mais cette période, appelée comme la figue fraîche : *lexrif* était ressentie comme particulièrement faste. Comme l'écrit A. Ibazizen : « Bien avant l'institution sociale des congés payés, cette période était choisie de préférence à toute autre par les natifs du pays pour se retremper dans leur milieu. Après le temps de pauvreté, sinon de misère, que vivait la Kabylie en hiver et au printemps il lui venait trois mois d'une abondance relative sous le règne du figuier. »

Maison de Kabylie maritime et son verger de figuiers en hiver. Photo G. Camps.

Pendant le reste de l'année, la figue sèche constitue l'essentiel de la nourriture. Deux repas sur quatre sont composés de *tazart* (figue sèche). Tous les repas pris en dehors de la maison sont à base de figues sèches trempées ou non dans l'huile d'olive. Le colporteur kabyle, qui était une image familière de l'Algérie du XIX[e] siècle, n'emportait, pour se rendre à Alger et en revenir, que deux ou trois galettes et un kilogramme de figues sèches.

Rôle de la figue dans les pratiques agraires traditionnelles

Dans tous les pays Berbères du Maghreb la figue est un élément très important de la magie propitiatoire, particulièrement dans les rites agraires, mais aussi dans les pratiques familiales liées à la fécondité. Partout la figue par la profusion de ses graines se trouve en concurrence avec la grenade, autre image de la fécondité en raison de ses nombreux grains ; aussi très souvent ces deux fruits sont ils associés dans les offrandes. C'est le cas, en particulier, dans les rites de labour où la pratique la plus courante consiste, pour la femme arrivée à la limite du champ à labourer, à tendre à son mari figues et grenades, que celui-ci enterre au début du premier sillon. D'après J. Servier, pour les paysans du Chenoua★, cette offrande déposée dans le premier sillon a un sens très précis et détaillé : les figues sèches représentent le blé, les grenades, l'orge et parfois on complète l'offrande par des caroubes qui doivent assurer une bonne récolte de fèves.

Mais les figues, fraîches ou sèches, ont d'autres qualités et pouvoirs. Chez les At Djennad, les repas communiels, qui sanctionnent un événement important, sont frugalement constitués de pain levé et de figues. C'est encore en raison de leurs promesses de fécondité que des figues sèches placées dans un tamis sont, dans l'Aurès, offertes par sa belle-mère à la jeune mariée, lors de son arrivée au domicile conjugal.

BIBLIOGRAPHIE

Voir A. 164 "Alimentation", *Encyclopèdie berbère*, IV, p. 472-533
HANOTEAU A. et LETOURNEUX A., *La kabylie et les coutumes kabyles*, Paris, Challamel, 1893
IBAZIZEN A., *Le pont de Berq'mouch*. La Table ronde, 1979
DALLET J.-M., *Dictionnaire kabyle-français. Parler des At Mangellat*. Paris, Selaf, 1982
SERVIER J., *Traditions et civilisation berbères*. Monaco, éditions du Rocher, 1985
LAOUST-CHANTRÉAUX G., *Kabylie côté femmes. La vie féminine à Aït Hichem*. Aix-en-Provence, Édisud, 1990.

FIGUIER / FIGUE(S) (nom berbère *[azar/tazart]*)

Le terme berbère fondamental désignant la figue (ou le figuier) en tant que ressource alimentaire de base est remarquablement stable à travers l'ensemble du domaine.

Bien sûr, comme le montre la contribution générale sur le figuier (cf. *supra*) il existe, dans les régions qui pratiquent intensivement la culture du figuier, un foisonnement de désignations, propres à chaque variété de figue, en fonction de la couleur, de la taille, du calendrier et de l'état de maturation, des caractéristiques gustatives... Sur ce champ lexical, on dispose d'une étude précise consacrée au domaine kabyle : Haddadou 1985. Indépendamment des dénominations de variétés particulières, on considérera aussi comme secondaires des formes comme le mozabite (Delheure 1984 p. 124) : *ameššiltameššit* "figue", ou le chaouïa (Huyghe 1906, p. 287) : *tameččit/imečči* "figue verte". Cette appellation procède de manifestement de la spécialisation d'un terme au départ très général, issu de la racine *ešš/ečč* manger (= "ce qui se mange, nourriture").

Mais il existe bien une dénomination générale, commune quasiment à l'ensemble des dialectes berbères, du Maroc à la Kabylie, des Aurès au monde touareg : *azar, tazart*

— Kabyle (Dallet 1982 : 954) : *tazart*, "figues sèches".

Il s'agit ici d'un collectif, s'appliquant aux figues sèches en tant qu'aliment de base (au même titre que le blé et l'huile d'olive). Le caractère "basique" en est souligné par l'absence de toute forme de pluriel : les figues sèches sont posées comme un ensemble non dénombrable et non segmentable, une "matière première", en somme; il existe d'ailleurs dans ce dialecte un verbe spécial "acheter/commercer", s'appliquant exclusivement aux figues sèches, aux céréales et à l'huiler : *ağew*, qui marque bien la spécificité de ces produits dans le système économique et alimentaire de la société kabyle traditionnelle.

— Chleuh (Destaing 1938 : 128) : *tazart*, "figue" (collectif et nom d'unité); *addag n tazart* "figuier" (= arbre de figues).

— Mzab (Delheure 1984 : 254) : *azar/azaren et tzart/tizarin*, "baie, jujubes".

— Ghadames (Landry 1973 : 429, N° 1829) :
azar/azaren "fleur et fruit du jujubier sauvage".
tazart/tazarin "figue sèche"

— Chaoui (Huyghe 1906 : 287) :
tazart (collectif) "figuier"

— Rif (Renisio 1932 : 323, 423) :
tazart, "figue"
zara, "verger" et "jardin de figuiers"

— Tamazight (Mercier 1937 : 117-118 & Taïfi 1991 : 812) : *tazart/tazarin*, "figue"; *aseklu n tazart*, "figuier" (= arbre de figues).

La forme *azar/tazart* est donc remarquablement stable et appartient incontestablement au fond lexical berbère commun, du fait de sa très large distribution. Son signifié est un peu moins bien défini, mais il désigne, presque partout, *de manière générique*, "la figue". En deux points (Mzab et Ghadames), le terme s'applique aussi à la baie de jujubier sauvage. Deux hypothèse explicatives peuvent être envisagées :

— ou bien, il s'agit d'une évolution sémantique locale, un déplacement du référent lié à la rareté du figuier dans les deux régions concernées ;

— ou bien – et l'on penchera plutôt pour cette explication –, on a affaire à la conservation partielle d'un signifié antérieur, qui pouvait être : "fruit, baie (générique)", à partir duquel ont émergé des significations plus précises, avec une certaine marge de variation liée aux conditions climatiques : le "fruit/la baie par excellence" n'est évidemment pas la même en Kabylie et au Sahara...

Que la signification "baie/jujube sauvage" soit attestée en deux endroits au moins n'est probablement pas fortuit et pourrait impliquer que la base lexicale *azar/tazart* ait désigné au départ, tout *fruit ou baie sauvage*, antérieurement même à l'apparition de l'agriculture. On sait notamment que les jujubes ont constitué un élément important de l'alimentation locale, depuis les temps préhistoriques.

En tout état de cause, on peut considérer comme acquis que le terme *azar/tazart* :

— est très ancien puisque pan-berbère ;

— qu'il a désigné le *"fruit (consommable) par excellence"* ;

— que sa signification "figue/figuier" est très anciennement constituée, non seulement en raison de sa très large distribution, mais aussi du fait qu'elle est attestée dans des zones sahariennes où le figuier est rarissime (touareg de l'Ahaggar).

Enfin, si l'hypothèse paléo-linguistique d'un signifié primitif "fruit/baie (sauvage)" est exacte, ce lexème *azar/tazart* pourrait être rapproché de différentes formes issues de racines *ZR, Z (W) R* et *Ẓ(W) R* (avec emphatisation du /z/) qui désignent, à travers tout le monde berbère, divers fruits de forme ronde : *tizurin* "raisins", *azegg°ar (< ZWR)* "jujubier"... Cf. Laoust 1920 : 421-422.

Plus largement, il n'est pas exclu que cette base lexicale ait un lien avec diverses formes lexicales proches, autour de la séquence *ZR (R)*, qui évoquent les notions de "grain, gravillon" et "collier (de perles)" : *tazra, azrar/tazrart...* (kabyle, Ouargla, tamazight, chleuh...).

On sera alors tenté de rapprocher les formes berbères de la racine sémitique et chamito-sémitique *ZRƐ*, "graine, semence...", avec chute, normale en berbère, de la pharyngale sonore finale et compensation par la stabilisation et l'allongement de la voyelle ouverte médiane /a/ (thème nominal *zar*), pratiquement présente dans les toutes variantes relevées du lexème *azar/tazart*. Dans cette constellation lexico-sémantique, le lexème pan-berbère *tamazirt*, "jardin", "verger", "pays", pourrait bien être un participe passif issu d'une la racine **ZR > mazir* "ce qui est ensemencé, cultivé" ?).

On perçoit donc assez nettement l'existence en berbère d'une "proto-racine" *ZR* qui renvoie aux notions de "graine, grain rond, fruit (rond)".

En définitive, pour ce qui est du berbère *azar/tazart* "figue", tout confirme ce qu'écrivait, dès 1961, Gabriel Camps qui avait parfaitement mesuré l'intérêt et les implications des données linguistiques :

« La figue serait donc le fruit par excellence, celui qui prévaut sur tous les autres, ce qui est conforme à la place prépondérante que tient te fruit dans l'alimentation de nombreux montagnards » (1961 : 90).

BIBLIOGRAPHIE

CAMPS G., *Massinissa ou les débuts de l'Histoire*, Alger, 1961.
CORTADE J.-M., *Lexique français-touareg* (dialecte de l'Ahaggar), Paris, 1967.
DALLET J.-M., *Dictionnaire kabyle-français*, Paris, 1982.
DELHEURE J., *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, 1984.
DELHEURE J., *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, 1987.
Destaing E., *Vocabulaire français-berbère (tachelhit du Souss)*, Paris, 1938.
FOUCAULD CH. DE, *Dictionnaire touareg-français*, Paris, 4 vol., 195052.
HADDADOU M., *Structures lexicales et significations en berbère (kabyle)*, Thèse de doctorat de 3e cycle, Université de Provence, 1985, p. 304-314 : "Le vocabulaire kabyle de la figue".
HUYGUE G., *Dictionnaire français-chaouia*, Alger, 1906.
LANFRY J., *Ghadames II* (Glossaire), Alger, FDB, 1973.
LAOUST E., *Mots et choses berbères*, 1920 (1983).
MERCIER A., *Vocabulaire et textes berbères dans le dialecte des Aït Izdeg*, Rabat, 1937.
RENISIO A., *Étude sur les dialectes berbères des Beni Iznassen, du Rif...*, Paris, 1932.
TAÏFI M., *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan-Awal, 1991.

S. CHAKER

F24. FIGUIG

Figuig est un groupe d'oasis et de villages occupant, dans l'extrême sud-est marocain, une vaste dépression encadrée de crêtes dépendant de l'Atlas saharien, dans la partie occidentale des Monts des Ksour. Ce rempart montagneux est découpé par de nombreux cols qui, malgré leur étroitesse, ont toujours assuré des relations actives (y compris la contrebande) avec le Sahara comme avec les Hauts Plateaux algéro-marocains. Le point culminant de la région est situé au sud, dans le Djebel Taghla (1 120 m) limité à l'est par le col de Zenaga. Le Figuig, nom collectif des sept ksour, est dans une situation curieuse née des accords entre les autorités françaises et marocaines de 1845 et 1903. L'agglomération et ses palmeraies sont entourées, sur trois côtés, par la frontière algérienne.

La dépression, d'une altitude moyenne de 850-900 m, est occupée par une palmeraie presque continue qui comptait 300 000 dattiers au début du xxe siècle mais qui connaît un certain déclin (200 000 arbres actuellement) en raison des attaques du *bayoudh* (voir *Encyclopédie berbère*, D 21, Dattes/Dattiers, t. XV, p. 2234-2245). Les autres cultures intéressent des arbres fruitiers (abricotiers, pêchers, poiriers...) et des légumes (navets, oignons, tomates et piments). Les jardins sont irrigués par les eaux de deux oueds : le Sheggaret al-Abid et l'Al-Ardja, mais aussi par de nombreuses sources alimentées par une nappe phréatique peu profonde ; dans le secteur nord, l'irrigation est assurée par des eaux thermales. L'eau est répartie dans la palmeraie par un réseau de séguias et de foggaras*. Celles-ci alimentent aussi de très nombreux bassins : ce sont des réservoirs qui servent pendant la saison sèche (de juillet à octobre) lorsque le débit des sources et des oueds est au plus bas. Le temps d'eau est calculé suivant des règles anciennes et complexes qui ne peuvent éviter tout conflit entre les ksouriens ; certains furent graves car ils opposèrent longtemps les deux principaux villages de Zenaga et d'Al-Udaghir pour la possession de l'Aïn Thaddert. Dans les jardins où les séguias conduisent l'eau, le temps d'irrigation est mesuré au moyen d'un récipient en cuivre, flottant, mais percé d'un trou. Le temps d'irrigation s'arrête lorsque le récipient s'enfonce dans le courant.

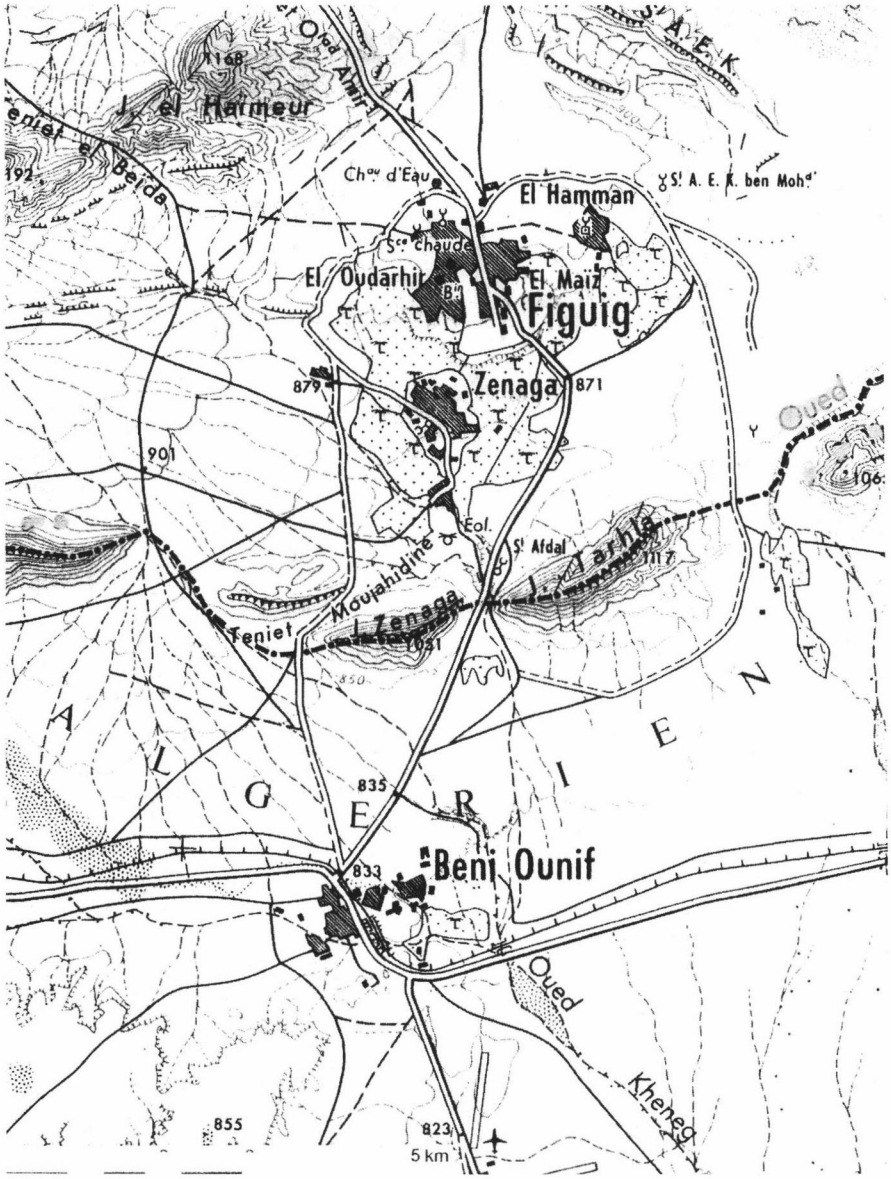

L'oasis de Figuig et sa proche région.

La population est répartie en sept ksour qui forment trois agglomérations dont la plus importante est celle du sud, constituée par le seul village de Zenaga qui abrite 50 % des habitants de Figuig. Les autres sont constituées, au nord-ouest, par les villages d'Al-Udaghir, Al-Abid, Al-Maaïz et Awled Sliman, et au nord-est par ceux de Hammam Fukani et Hammam Tahtani.

Chaque ksar est entouré de remparts de terre, souvenir de l'ancienne insécurité lorsque Figuig était soumis aux exactions des nomades Beni Guil, Awled Sidi Cheikh et autres qui souvent possédaient une partie de la palmeraie, ce qui justifiait leur visite et leurs exigences. Mais ces murailles permettaient aussi de se défendre contre ses propres voisins ; les dissensions étaient graves entre certains

villages et justifiaient la présence de tours de gué dans les jardins. Comme les fortifications, les maisons d'habitation sont en brique crue reposant sur des assises de pierres sèches. Souvent très rapprochées au point de déborder en hauteur sur les rues, ces constructions possèdent deux à trois étages.

La population

La population de Figuig est d'origine berbère. Les Fenazza, fraction des Sliman ou Mohammed, constituent le groupe le plus ancien. Les Sanhadja ont laissé leurs traces dans la toponymie (le mont, le col et le village qui portent le nom de Zenaga en sont des témoins). L'ensemble de la population parle un dialecte berbère, le *shelha*, mêlé d'éléments zénètes et arabes. Les femmes ne s'expriment que dans cette langue alors que les hommes parlent aussi l'arabe. Le *shelha* est compris depuis la région d'Aïn Sefra à l'est jusqu'au Sous à l'ouest. D'après R. Basset c'est le seul qui subsiste des parlers des Hauts Plateaux algéro-marocains et du sud marocain antérieurs à l'invasion des Beni Hilal. Il aurait été la langue maternelle des Abdelwadides de Tlemcen. A l'époque actuelle, l'arabe ne cesse de progresser du fait de la scolarisation et de l'implantation des services administratifs chérifiens.

En plus des sédentaires berbérophones, la population des oasis compte de nombreux marabouts qui se disent chérifs et ont, dans les siècles passés, joué un rôle important dans la cohésion sociale, en apaisant les querelles intestines entre les villages ou à l'intérieur des villages. D'autres religieux dépendant de la puissante confrérie algérienne des Awled Sidi Cheikh trouvèrent de tout temps un refuge sûr à Figuig.

Un troisième élément de la population est constitué par les *Hartani** rassemblés à Zenaga où ils habitent un quartier particulier : Al-Hahda. Ce sont des travailleurs de statut inférieur, chargés de l'entretien des foggaras et, d'une façon générale, des principaux travaux agricoles dans la palmeraie. Les descendants d'esclaves sont souvent confondus avec les *Hartani*.

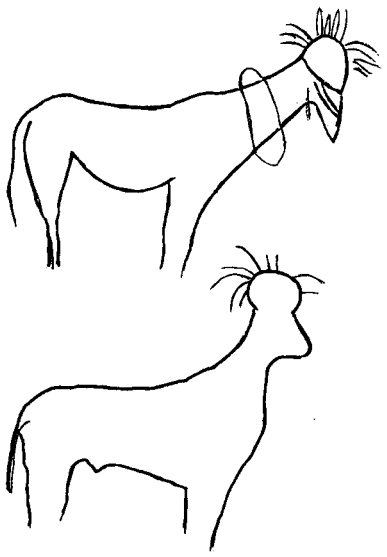

Ovins coiffés du "sphéroïde". Gravure rupestre du col de Zenaga.

La population juive, anciennement rassemblée dans les deux *melhas* de Zenaga et Al-Udaghir, a pratiquement disparu. Elle comptait 5 000 sujets au début du XX^{e} siècle.

La vie traditionnelle

La vie à Figuig était semblable à celle des oasis du Tafilalet, avec ses querelles intestines aggravées ici par l'indépendance des villages qui constituaient chacun, une unité politique pourvue d'une djemaa* dont les jugements et décisions s'appuyaient sur des *kanun**. Il n'y avait pas une djemaa de l'ensemble des ksour capable de gérer la collectivité puisque celle-ci n'avait pas d'existence légale. La djemaa de ksar, présidée par un représentant du roi du Maroc, était composée de notables élus.

Depuis le déclin du commerce saharien traditionnel et la construction des lignes

de chemin de fer Oran-Béchar (qui atteignit Beni Ounif dès 1903) et Oujda-Béchar, l'agriculture est restée l'unique activité économique. Figuig est comptée parmi les plus grandes palmeraies du Maroc. L'artisanat a beaucoup décliné et se limite à la production familiale : tissage de burnous et de tapis. La bijouterie a suivi le sort de la communauté juive qui était la seule à travailler les métaux précieux. La contrebande reste une activité traditionnelle, fort prisée des habitants de Figuig.

Une histoire peu connue

L'histoire de Figuig est peu connue. Des temps préhistoriques, il subsiste des gravures rupestres attribuées, les plus anciennes, au Néolithique. La région de Figuig-Beni Ounif est le foyer le plus occidental de l'art rupestre de l'Atlas saharien. Les stations occupent les massifs qui encadrent la "plaine de Baghdad", nom donné à la partie de la dépression de Figuig non mise en culture. La plus importante est celle du col de Zenaga dont les sujets principaux sont deux ovins parés. La gravure la plus soignée, malgré l'appellation traditionnelle de "bélier à sphéroïde"* est une femelle dont l'une des mamelles laisse échapper un flot de lait. L'animal porte sur la tête un "sphéroïde" orné de rameaux et de plumes ; un lourd collier, vraisemblablement en paille tressée, repose sur les épaules. L'autre "bélier à sphéroïde" est d'une facture moins soignée ; il porte aussi un "sphéroïde" mais réduit

Brebis à sphéroïde du Col de Zénaga. Photo E.-F. Gautier.

à une calotte ornée de rameaux divergents et le même collier d'épaule, volumineux et d'un tracé irrégulier. La Garet el-Hamir, toute proche de Beni Ounif possède des gravures d'une époque certainement plus récente puisqu'elles représentent des chevaux, rendus par un piquetage, technique fréquente à l'époque équidienne★.

De l'Antiquité et des débuts des temps islamiques, nous n'avons aucun document archéologique ou textuel qui permettrait d'ordonner quelques bribes d'histoire. Comme il est dit supra, les Sanhadja ont laissé leur nom dans la toponymie sous la forme "Zenaga", mais est-ce suffisant pour leur reconnaître un rôle important dans le peuplement de la région ? Le nom de Fadjidj (Figuig) n'apparaît que tardivement puisque sa première mention se trouve chez Ibn Khaldoun (*Histoire des Berbères*, trad. de Slane, t. I, p. 240) mais la ville qui y est décrite a déjà l'aspect de l'agglomération actuelle : « composée de plusieurs bourgades rapprochées les unes des autres et formant une grande ville... qui est considérée comme une des principales du Désert et grâce à son éloignement du Tell, elle jouit d'une entière indépendance. Ce sont les Beni Cid el-Moulouk, famille matgharienne, qui commandent à Figuig. »

Ainsi au XIV[e] siècle, les Zénètes, dont font partie les Beni Faten et leurs descendants les Matghara, occupent l'ensemble des confins algéro-marocains d'où ont fait irruption les fondateurs des royaumes mérinide et abdelwadide. Aux siècles suivants, Figuig devient une cité prospère qui, depuis le déclin de Sigilmassa★, se trouve à la tête d'un important commerce caravanier avec les oasis du Sahara. On vante même la richesse de ses bibliothèques (Berbrugger, 1846, p. 159). C'est à cette époque que la dynastie chérifienne tente d'établir définitivement son autorité sur Figuig. Moulay Ismail devient maître de la ville en 1679 et y établit une garnison d'Abids, serviteurs et soldats noirs dépendant directement du Sultan. Un des villages de l'agglomération de Figuig continue à porter leur nom : Al-Abid.

En fait la domination marocaine fut longtemps plus nominale que réelle, même après l'expédition de Moulay Soliman en 1807. Lors de la conquête de l'Algérie, la France reconnaît, par la convention de Lalla Marnia (1847), la souveraineté chérifienne sur Figuig. Mais les Awled Sidi Cheikh, en lutte contre les Français à partir de 1864, font de Figuig leur lieu de refuge et entretiennent l'insécurité dans la région. Celle-ci est à son comble en mai 1903 lorsque la garde, qui accompagnait le Gouverneur général Jonnart en visite à Beni Ounif, est attaquée par des dissidents qui, une fois de plus, trouvent refuge à Figuig. Ce qui entraîna une riposte militaire sévère avec tirs d'artillerie sur le ksar de Zenaga. Les djemaas se soumirent aux exigences des autorités françaises, payèrent une forte indemnité et livrèrent les auteurs de l'attaque. Depuis l'instauration du Protectorat puis la restauration de l'Indépendance, la paix règne sur la région.

BIBLIOGRAPHIE

BOUCHAT J.,"Beni Ounif (sud oranais), étude géographique, historique et médicale", *Arch. de l'Institut Pasteur*, Alger, 1956, p. 575-671.

BASSET R., "Notes de lexicographie berbère", 3[e] série, *Journal asiatique*, 1886

BENCHERIFA A., et POPP H., *L'oasis de Figuig. Persistance et changement*, Passau Universtatsverlieg, 1990.

BONNEFOUS M., "La palmeraie de Figuig. Étude démographique et économique d'une grande oasis du sud marocain", *La grande Encyclopédie du Maroc.*

DESPOIS J., "Figuig", *Encyclopédie de l'Islam*, nlle édit., p. 906-907.

DOUTTE E.,"Figuig", *La Géographie*, 1903.

GAUTIER E.-F., "La source de Thaddert à Figuig", *Annales de Géographie*, 1917.

YVER G.,"Figuig", *Encyclopédie de l'Islam*, première édition, p. 104-106.

E. B.

Achevé d'imprimer en août 1997
sur les presses de France Quercy
46001 Cahors

Dépôt légal 3e trimestre 1997

Imprimé en France

9 782857 449485

ISBN 2-85744-948-8